

REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE

125^E ANNÉE | N°1103 | TRIMESTRIEL | AVRIL-JUIN 2022

LA MÉTAMORPHOSE DES CLERCS



SÉLIM ALLILI | MATHIAS BÉJEAN | ARNAUD BENEDETTI | GAËL BRULÉ | PIERRE-ANTOINE CHARDEL | CHRISTOPHE CHARLE
PIERRE CONESA | ARNAUD DUPUI-CASTÉRÈS | PASCAL GRISET | PHILIPPE GUIBERT | FRANÇOIS-BERNARD HUYGHE
HAÏM KORSIA | ALEXIS LACROIX | GUY LAPOSTOLLE | GUY LARDEYRET | JEAN-DANIEL LÉVY | BÉATRICE MABILON-BONFILS
VIRGINIE MARTIN | FRÉDÉRIC MASQUELIER | FRÉDÉRIC MICHEAU | GIANMARCO MONSELLATO | BADO NDOYE
GÉRARD NOIRIEL | MICHEL ONFRAY | PHILIPPE PORTIER | BAPTISTE RAPPIN | OLIVIER REY | FRÉDÉRIC ROUVILLOIS
ALAIN-GÉRARD SLAMA | PIERRE-ANDRÉ TAGUIEFF | ARNAUD TEYSSIER | VICTOR WOILLET



La Revue Politique et Parlementaire, en partenariat avec la Mairie de Saint-Raphaël et Deloitte, organise « La Cité des débats – L'évènement de la Revue Politique et Parlementaire » du 30 septembre au 2 octobre 2022.

Ce rendez-vous annuel a pour objectif de créer un espace d'échanges qui, dans une époque contrainte par l'immédiateté, puisse retrouver le temps long et approfondi du débat dans l'argumentation et la réflexion.

Pour sa seconde édition, durant trois jours, intellectuels, politiques, acteurs économiques, culturels et associatifs se retrouveront pour débattre autour de la thématique des libertés en question, tables-rondes et conférences animeront ces échanges et ces interventions.

Avec la participation notamment de :

Éric Anceau, Nicole Bacharan, Arnaud Benedetti, Rachel Binhas, Philippe Bonnacarrère, Catherine Bréchignac, Pierre-André de Chalendar, Valérie Charolles, Frédéric de Courtois, Nathan Devers, David-Dupont-Noel, Serge Ekué, Jean-Gabriel Ganascia, François Guinot, Nathalie Heinrich, Laëtitia Hérouet, Gaspard Koenig, Alexis Lacroix, Aurore Lalucq, Pierre Manent, Patrick Martin, Gianmarco Monsellato, Pierre Musso, Joanna Nowicki, Céline Pina, Olivier Rouquan, Jérôme Sainte-Marie, Danielle Sallenave, Boualem Sansal, Vihan Shama, Arnaud Teyssier, Jean-Claude Trichet

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS
WWW.REVUEPOLITIQUE.FR

Gratuit sur réservation

DU 30 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2022
AU PALAIS DES CONGRÈS DE SAINT-RAPHAËL

S O M M A I R E

DOSSIER

9 • Une passion française
Arnaud Benedetti

13 • Les figures de l'intellectuel en France et en Europe depuis la fin du XIX^e siècle
Christophe Charle

23 • David contre Goliath : audace de l'intellectuel dreyfusiste
Alexis Lacroix

31 • Les anti-complotistes sont-ils complotistes ?
Michel Onfray

35 • Réseaux sociaux : tous intellos 2.0 ?
François-Bernard Huyghe

39 • L'intellectuel médiatique, suite et fin
Philippe Guibert

47 • L'éternelle renaissance de l'espace néo-gauchiste : néo-antifascistes et néo-antiracistes
Pierre-André Taguieff

63 • Que signifie la « zemmourisation » de la politique française ?
Gérard Noiriel

71 • Les intellectuels de gauche ont-ils disparu ?
Victor Woillet

79 • L'intellectuel comme interprète du social – Lecture de Zygmunt Bauman
Pierre-Antoine Chardel

86 • Les intellectuels, la science et la technologie
Olivier Rey

93 • Le complexe militaro-intellectuel
Pierre Conesa

99 • Les chercheurs en éducation : experts ou intellectuels ?
Béatrice Mabilon-Bonfils et Guy Lapostolle

105 • Recherche biomédicale et expertise : les tensions d'une relation complexe
Pascal Griset

112 • Remplacer les politiques par les experts ?
Frédéric Rouvillois

120 • Comment les experts ont pris le pouvoir
Alain-Gérard Slama

125 • Le pouvoir d'expertise de l'exécutif et son évolution sous la V^e République

Arnaud Teyssier

132 • Le tournant managérial de la formation du personnel politique

Baptiste Rappin

138 • L'État, l'expert et le vizir : réflexions sur l'usage de l'expertise dans l'administration publique

Mathias Béjean

143 • Les experts vus par la France d'en bas

Frédéric Masquelier

150 • La méconnaissance du rôle des cabinets de conseil, une « spécificité » française qui pèse sur notre économie

Gianmarco Monsellato

155 • Les think tanks en France

Sélim Allili

160 • Les intellectuels et le *spin* : contribution à la vie démocratique ou manipulation ?

Arnaud Dupui-Castérés

166 • L'office intellectuel du catholicisme français

Philippe Portier

177 • Profondément français et profondément juifs

Haïm Korsia

181 • L'intellectuel francophone

Bado Ndoye

188 • Les chantres du savoir

Virginie Martin et Gaël Brulé

DÉBATS ET OPINIONS

199 • La Gauche et la Droite existent. Nous les avons rencontrées

Jean-Daniel Lévy

214 • Le vote blanc lors de l'élection présidentielle 2022

Frédéric Micheau

223 • Réinitialiser la démocratie

Guy Lardeyret

LIVRES

241 • Notes de lecture

LA MÉTAMORPHOSE DES CLERCS

Vincent DUPY

Directeur
de publication

Arnaud BENEDETTI

Rédacteur en chef

François-Bernard HUYGHE

Politologue
et essayiste

Que sont nos intellectuels devenus ? Engagés, organiques ou aussi retirés dans leur tour d'ivoire, ils n'ont pas cessé selon les âges les plus contemporains d'accompagner notre vie publique, de la modeler, de l'irriguer, de la transformer tout autant qu'elle les transformait. L'histoire de l'intellectuel est indissociable de l'histoire de France, elle est même une composante de notre roman national, elle irradie au-delà de nos frontières, elle n'en demeure pas moins aujourd'hui si ce n'est en suspens mais en mutation. Dans sa nouvelle livraison coordonnée par François-Bernard Huyghe, Virginie Martin, Alexis Lacroix et Gaël Brulé, la *Revue Politique et Parlementaire* s'efforce de jeter loin ses filets dans les grands fonds de la vie de l'esprit.

Il nous faut commencer par là où tout commence : Dreyfus, l'affaire matrice où

le parti des intellectuels, héritier des Lumières, s'objective pour la première fois en tant que tel. Le paradoxe veut que Barrès désigne ainsi pour le dénoncer cette figure naissante en laquelle il voit l'ennemi des nationalistes. Dès le début, la tonalité est à l'engagement, ce qu'Alexis Lacroix souligne dans sa contribution d'ouverture à ce dossier. Une épopée à vrai dire que cette genèse dreyfusiste où l'aspiration à la justice ne se partage pas, ne se divise pas, ne se négocie pas. Bernard Lazare, Charles Peguy, Georges Clemenceau, Lucien Herr, évidemment Émile Zola tout autant éclairé que figure-phare, et Jaurès enfin qui sauve, sur le fil, l'honneur du socialisme convergent pour le salut de la vérité qui ne doit rien à l'opinion, aux positions sociales, ou aux appartenances religieuses. Cette bataille là est presque métaphysique, elle relève d'un droit naturel imprescriptible, elle est aussi la geste fondatrice d'une tra-

dition d'interpellation dont Christophe Charle analyse les linéaments au travers du modèle français ; il en retrace les évolutions et en investigate l'exportation inégale en Europe. Il observe aussi que « les milieux intellectuels, du fait de la croissance de toutes les professions intellectuelles, sont eux-mêmes de plus en plus diversifiés et stratifiés, entre des modèles et des enjeux divergents, inégalement visibles ou accessibles aux médias qui répercutent débats ou controverses ». Philippe Guibert croque avec gourmandise les différents états de cet « idéal-type » : du littéraire ou académique au médiatique et numérique, dernier avatar dont d'aucuns ne manqueront pas, à juste titre, de discuter l'épaisseur. Il interroge : « La prééminence évidente de l'image sur l'écrit, le changement d'outil de diffusion principale pour toucher l'opinion, cette "reine du monde" démocratique, aurait-elle changé la nature même de la fonction intellectuelle ? ». En d'autres termes ici, le médium ferait-il l'intellectuel ou le recombinerait-il ? Ce que semble confirmer François-Bernard Huyghe qui s'interrogeant sur les réseaux sociaux et internet y voit un facteur de bouleversement tant des conditions de production des idées que du débat intellectuel : « produire des idées générales, les publier et les transformer en influence : toutes les fonctions de l'intellectuel sont comme éparpillées et ce n'est pas la complexité qui y gagne ». Texte qui donne à réfléchir que celui d'Olivier Rey qui retrace en un raid saisissant les âges où la science conforte la légitimité de

ce nouvel acteur qui pourrait néanmoins tout y perdre en raison de la puissance autonome de la technique. Le maître-à-penser, enfant parfois abusif des Lumières, serait désormais en passe d'être supplanté : tout advient comme si la contraction accélérée de l'espace-temps entre le champ de l'expérience héritée et l'horizon d'attentes, résultante de l'extension continue du système technicien, présidait à l'émergence de l'expert en lieu et place de l'intellectuel...

Frédéric Rouvillois explore justement la montée en puissance de l'expertise au sein du politique qu'elle tend à remplacer ; il en relate l'histoire lointaine, y pointe la dénonciation des prurits politiques qu'elle véhicule avec des auteurs comme Lachaud et Faguet, et y mesure l'impact dans les arcanes les plus récentes d'une V^e République à l'heure macroniste. Parallèlement Arnaud Teyssier dessine avec précision le lien articulé du politique et de l'administratif dans la grande tradition étatique française. Ce lien ontologique trouvera dans le retour du Général de Gaulle au pouvoir en 1958 son point de cristallisation le plus abouti. L'expertise encadrée dans les missions de l'État n'est pas indépendante du politique, mais elle inscrit néanmoins son fonctionnement dans la durée au-delà du temps électoral. De ce point de vue, Arnaud Teyssier note que la suppression des corps, la fonctionnalisation des emplois et le recours intensifié aux cabinets de conseil, dont le quinquennat macroniste accentue l'usage, rompent

l'équilibre de nos institutions. Dans le prolongement de cette réflexion, Baptiste Rappin explique comment le déclin de la culture générale, forge créatrice de la formation intellectuelle des élites, va de pair avec l'affaïssement du politique au profit d'une assomption conjointe des formats manageriaux et du néo-libéralisme : dans cette configuration, l'État devient une organisation comme les autres... Avec verve et un œil acéré, Alain-Gérard Slama s'inquiète de cette montée de l'expertise qui à ses yeux signerait une double défaite, et de l'intellectuel, et du politique : « le propre du discours de l'expertise, écrit-il, est qu'il ne connaît pas de limites », si ce n'est celles que les brutalités de l'identitarisme pourraient lui assigner... À la lumière de leur objet de recherche, l'éducation, Béatrice Mabilon-Bonfils et Guy Lapostolle distinguent la fonction interpellative de l'intellectuel de celle de l'expert qui consiste à produire une analyse dont le but est d'aider à la production de la décision. Les sciences de l'éducation, constatent les deux chercheurs, font dorénavant la part belle au second qui se substitue de la sorte au premier. Pascal Griset, de son côté, n'oppose pas les deux catégories et leur trouve des lignes de convergence, tout au moins dans les modalités de mise en œuvre de leur influence. Se penchant sur les enjeux propres à la recherche biomédicale dans un contexte récurrent de crises sanitaires, il voit dans les médiations que les experts opèrent des logiques d'interpellation qui ne sont

pas sans rappeler les prises à témoin des opinions telles qu'elles se manifestent dans les engagements des intellectuels. Cette question de l'expertise, souvent potentiellement perçue comme l'expression d'un pouvoir si ce n'est confisqué mais lointain, Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël, la revisite au prisme de son expérience d'élu local et en préconisant des modes d'acculturation à ce qu'un ancien Premier ministre appela en son temps « la France d'en bas ». En contrepoint aux controverses relatives au recours par la puissance publique aux cabinets de conseil, Gianmarco Monsellato, Président de Deloitte France, observe que cette pratique reste moins soutenue en France que chez nombre de nos voisins européens et il insiste par ailleurs sur la valeur ajoutée de ce support dans le monde hautement compétitif des entreprises. Mathias Béjean déplace le regard : c'est le paradigme de l'expertise, bien plus que le recours à celle-ci, qu'il faut questionner, car la méthode l'emporte désormais, à rebours des pratiques du passé, sur les savoirs et leur articulation. Appréhendant les problématiques de communication, de « soft power », de « spin », Arnaud Dupui-Castères déplore une forme de nouveau « silence des intellectuels » dès lors qu'il s'agit d'aborder ces questions, ou du moins considère-t-il que la réflexion autour des stratégies d'influence au service de causes collectives nécessiterait un réinvestissement de ces derniers. Plongeant dans la cartographie des think

tanks, objets américains importés désormais en France, mais sans la puissance de feu communicante de leurs grands frères américains, Selim Allili scrute les contraintes également auxquelles sont soumises des structures, pleinement parties prenantes du débat démocratique : l'accélération des agendas médiatiques qui écrase l'épaisseur réflexive et la remise en cause de la légitimité des savoirs, à partir des promontoires de désintermédiation institués par Internet.

Au cours d'un dialogue stimulé par les enjeux de connaissance, Virginie Martin et Gaël Brulé forent les nouvelles contraintes de cette autre grande figure des travailleurs de la pensée : le chercheur ; ils objectivent ainsi et notamment une recherche convoquée de manière parfois abusive par des impératifs de productivité qui n'est pas sans déployer des effets pervers quant à la rigueur scientifique et à la qualité des résultats obtenus.

Si dans l'espace public experts et chercheurs en viennent aujourd'hui à cohabiter, voire à concurrencer l'intellectuel dans son format initial, ce dernier pour autant n'a pas disparu. Michel Onfray est de ceux-là. L'interview qu'il nous accorde autour des usages du combat contre les complotismes dans les luttes politiques vise à débusquer les faux-semblants portés par cette bataille non dénuée à ses yeux de préjugés idéologiques. Onfray, ici, entend rééquilibrer les termes de la confronta-

tion en rappelant d'abord que la vocation de l'intellectuel n'est pas de se conformer à la pensée dominante. Le complotisme existe, mais il n'est pas uniforme ; il est « la chose du monde la mieux partagée » pour reprendre la formule cartésienne, y compris quand il prend la forme de l'anti-complotiste. La performativité de Michel Onfray va là où d'autres ne pourraient s'aventurer. Ce qu'il dit est cinglant et ne laissera pas, à coup sûr, indifférent. Sur un autre versant mais avec une disposition identique, Pierre Conesa décorique le complexe militaro-intellectuel qui en Occident, depuis la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'URSS, se cherche des ennemis, sans mesurer ou en feignant de ne pas mesurer que la plupart des interventions occidentales depuis plus de trente ans, loin de stabiliser le monde post guerre-froide, ont participé à l'accentuation de son désordre. La dispute est la respiration naturelle de la démocratie intellectuelle ; reste à savoir quand son intensité est révélatrice des tourments d'une société et d'une époque. Sur des objets idéologiques diamétralement opposés, Éric Zemmour d'un côté, le néo-gauchisme de l'autre, Gérard Noiriel et Pierre-André Taguieff livrent leurs analyses. Le premier, décryptant la trajectoire récente de l'ancien chroniqueur du *Figaro* et de nombreux autres organes de presse, y décèle des analogies avec Édouard Drumont, notant dans les processus de politisation des deux journalistes, à plus d'un siècle et demi de

distance, des ressources rhétoriques communes mais également des écosystèmes médiatiques dont les bouleversements (massification de la presse imprimée pour l'un à la fin du XIX^e siècle, chaînes info en continu et réseaux sociaux pour l'autre aujourd'hui) accompagnent le surgissement. Le second, à la suite d'Aron, décortique les nouveaux fantasmes idéologiques qui investissent un espace néo-gauchiste qui se présente « antifasciste » et « antiraciste » mais dont l'extrémisme consiste à éliminer toute pensée qui ne se retrouverait pas dans ses pré-requis : « le grand malheur du XXI^e siècle commençant, considère Taguieff, ce sera d'avoir été la période où les idéaux antiracistes ont été mis au service de l'intolérance, du sectarisme et de la violence iconoclaste ».

Les débats intellectuels traversent le religieux et ce depuis la nuit des temps. Leur dynamique demeure. Philippe Portier se penche sur le catholicisme français pour y constater que « la scène catholique est bien plus vivante qu'on ne le croit ordinairement. Elle apparaît aujourd'hui, dans sa pluralité même, comme une communauté d'interprétation, dont les référentiels, sans recouvrir le monde social, permettent d'alimenter la délibération collective ». Aider à la délibération sans doute mais aussi à l'interprétation : relisant le grand sociologue Zygmunt Bauman, Pierre-Antoine Chardel s'interroge sur la vocation de l'intellectuel dans une société de flux et de marchandises, y voyant non plus le

rôle d'un législateur platonicien ou d'un directeur de conscience conforme à une tradition sans doute fantasmée et obsolète, mais celui d'un herméneute apte à nous confronter à une lecture complexe du monde et du temps. Victor Woillet questionne, lui aussi : « Les intellectuels de gauche ont-ils disparu ? ». Dans un texte qui restitue les évolutions de ces derniers depuis la genèse d'un espace public, il livre une piste en guise de réponse : « Les intellectuels de gauche n'ont pas disparu : la sphère publique médiatique s'étant fragmentée, ils ont simplement changé de profession ».

Haïm Korsia rappelle le destin du franco-judaïsme, la prégnance de son histoire intellectuelle qui fournit une référence au pacte républicain où à chaque fois que les juifs sont menacés, c'est la République qui l'est aussi, comme si les souffrances des premiers annonçaient les malheurs de la seconde. Bado Ndoye dessine, pour sa part, les singularités de la Francophonie, réceptacle tout autant d'un modèle que condition du renouvellement de la vie de l'esprit mais aussi de vitalité à venir de notre langue.

C'est un continent qui épouse les complexités de notre temps qui a surgi en trente ans. La polyarchie est à la base des métiers de la pensée qui désormais se croisent et s'entrecroisent. L'intellectuel engagé n'a pas disparu, mais sa parole dans l'arène se confronte à d'autres

autorités qui entendent prendre toute leur place dans la conduite des affaires de la cité. Les experts ne s'abstraient pas pour autant, nonobstant leurs positionnements et leur volonté affichée d'indépendance, des valeurs et parfois même des idéologies. Les métamorphoses du clerc n'excluent pas les ruses, voire les trahisons. Nous n'avancions pas plus mo-

ralement, ni rationnellement que par le passé mais nos défis restent les mêmes : exiger de se hisser toujours plus avant vers le juste, le vrai, et la mesure quitte à savoir que c'est en reculant parfois que l'on peut mieux s'élancer pour progresser à nouveau. Sisyphe murmure à l'homme qui pense, peu importe le statut de celui qui pense... ■

UNE PASSION FRANÇAISE

Arnaud BENEDETTI

Rédacteur en chef

C'est une « passion française ». Pour le meilleur et pour le pire. À coup sûr une passion lointaine qui prend sa source dans l'histoire de la rationalité, quand bien même son expression au cours des temps ne fut pas toujours, loin s'en faut, celle de la raison et encore moins de la lucidité, lorsqu'elle s'affronte notamment à cette autre grande question française que constitue la politique. Très, et trop souvent, il fut plus valorisant et distinctif d'avoir raison avec le révolutionnaire qu'avec l'observateur et l'analyste modeste, en d'autres termes d'être du côté de Sartre plutôt que de celui d'Aron. L'image a certes quelque chose de fatigué, d'éculé, un cliché peut-être qui oublie que voir juste ne signifie pas non plus préempter à tout jamais l'avenir. Nombre de ceux qui se réclament désormais d'Aron ont parfois la même volonté de fermer l'histoire que ceux-là même que l'auteur de *L'opium des intellectuels* soumettait en son temps à l'incise de sa critique

toujours étayée. Aron savait que les idées doivent être jaugées d'abord au prisme de la matière historique en fusion ; aussi regarderait-il peut-être aujourd'hui certains de ses disciples non sans une forme d'étonnement désapprobateur... Les épigones, voilà le piège !

Depuis les Lumières, l'intellectuel se confronte aux enjeux absolus de la vérité, du juste et de l'injuste, du bien et du mal. Il prend part aux grandes disputes, et les fait advenir tout autant qu'il entend les trancher : Voltaire et Calas, Zola et Dreyfus, les figures entrecroisées de l'homme des idées et de la victime des arbitraires jalonnent cet imaginaire comme autant de scansion fondatrices. Ce sont là les trompettes de l'épopée et de la renommée. L'intellectuel pour autant, même arrimé à l'ancre des transcendances, n'en demeure pas moins contraint par le mouvement de la société d'une part et par l'impératif de la connaissance d'autre part. Il n'échappe

pas d'abord à cette « division du travail » en laquelle Durkheim voyait une caractéristique de nos modernités, l'une de ces lignes de force. Confrontés aux complexités d'un monde gagné toujours plus par l'ouverture et par les avancées techno-scientifiques, les activités intellectuelles se transforment, se subdivisent, se spécialisent.

L'intellectuel universel, celui dont Sartre considérait qu'il était là pour se mêler de ce qui à priori ne le regardait pas, est aujourd'hui concurrencé par d'autres acteurs à l'instar de l'expert et du chercheur, entre autres. Ces mutations ne sont pas sans conséquences sur la topographie d'une « intellosphère » qui est travaillée par des légitimités diverses dont l'espace public reflète les champs d'affrontements : comment la morale et l'éthique peuvent-elles s'établir si elles ne font pas écho à ce que l'avancée des connaissances justifie de leurs pré-requis... ou non ? Et comment l'expertise, qui trouve les conditions de sa possibilité dans l'approfondissement des connaissances, peut conserver tout à la fois son indépendance et rationaliser la demande d'aide à la décision dont elle est l'objet de la part de ses donneurs d'ordre ? Ce sont ces problématiques qui réinterrogent dans leurs récurrences les métiers de l'esprit.

La mythologie de l'intellectuel-orchestre, le lyrisme des sommets auquel un Malraux offrait une évocation des plus minérales,

pour ne pas dire des plus géniales, est somme toute battue en brèche, notwithstanding sa puissance mémorielle nimbée de nostalgie.

Se dessine sur cette nouvelle trame comme un triple désenchantement, au sens weberien du terme, de l'intellectuel tant dans sa forme que dans les ressorts de son registre d'action et de son rapport à la réalité : dans sa forme où il a perdu son unicité originelle pour se diffracter en une multitude de silhouettes qui en banalisent la présence et la voix dans une polyphonie qui affaiblit le magistère, y compris lorsqu'il se donnait à voir querelleur avec ses pairs, du maître-à-penser ; de cette démonétisation, il faut conclure cet enseignement immanent que l'histoire aurait ainsi sanctionné les multiples « trahisons des clercs » qui ont égrené la chronique des XX^e mais aussi du début du XXI^e siècle...

Ce constat expliquerait en retour le retrait ou l'aphonie qui parfois enrayer les moteurs de ce « penseur agissant » que constitue l'intellectuel. Ces nouvelles traîtrises ne faut-il pas alors les chercher dans son hyper-conformisme, son inaptitude à se distancer de l'idéologie de cour qui n'est autre que celle du jour, comme s'il valait mieux gérer une position qu'exprimer une opposition ? L'indignation, manifestement, n'est plus ce qu'elle était, et la crise sanitaire, comme bien des exceptions qu'elle a annoncées pour demain, a souligné que sur le grand

enjeu de la liberté le quasi-silence des « pensants » valait abdication de leur fonction critique.

Le ressort idéaliste s'est fracassé, comme le démontre l'expérience historique, sur les arêtes du réel. Le fait est tragiquement indiscutable ; d'où un retour de balancier qui incite à une plus grande humilité de penser dont il faut accepter qu'elle a tout de la confession pour les fautes collectives du passé. Combien de crimes au nom d'une idée ? La question vaut examen de conscience. Ce retour au sol est salutaire ; ce salut se gage aussi sur la cohabitation avec d'autres professionnels de la pensée,

du savoir, de la recherche, de l'expertise, de l'interpellation, etc...

L'intellectuel n'existe plus, en tant que tel, il accepte son hétérogénéité et les représentations qu'il suscite en sont nécessairement affectées. C'est un mal pour un bien qui ne doit pas néanmoins nous faire oublier que plus la société risque de se disloquer, plus en proportion le besoin de penser celle-ci dans son universalité doit être également réinvesti. N'est-ce pas là le travail fondateur, pionnier des intellectuels ? Leur genèse n'a rien perdu de sa nécessité, quand bien même leur histoire est celle d'une mise à l'épreuve permanente ■



Il est encore temps de rejoindre HEIP
pour la rentrée en septembre 2022 !

De nombreux programmes en sciences
politiques et en relations internationales pour
devenir un expert



Cycle Bachelor



Cycle MSc1 et MSc2

Plus d'informations : www.heip.fr
contact@heip.fr / 01 84 14 03 30

LES FIGURES DE L'INTELLECTUEL EN FRANCE ET EN EUROPE DEPUIS LA FIN DU XIX^E SIÈCLE

Comment comprendre qu'un mot nouveau né dans une conjoncture particulière et à une époque précise ait pu se diffuser largement en Europe voire dans le monde et désigner des figures très différentes dans le temps et dans l'espace ? L'auteur s'efforce de proposer quelques pistes sur la longue période et de manière comparative.

Christophe CHARLE

Professeur émérite d'histoire contemporaine, IHMC
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le substantif « intellectuels » est apparu en France dans la décennie 1890. Il est employé alors de manière collective pour désigner un ensemble d'individus ayant un minimum de traits communs : un niveau intellectuel ou d'éducation élevé, le désir de prendre position collectivement sur un enjeu politique ou culturel général et l'utilisation de leur notoriété pour prendre à témoin l'opinion, pour résumer les principales harmoniques rencontrées depuis la fin du XIX^e siècle¹.

Utilisé abondamment de manière visible dans les journaux et périodiques français à l'occasion de l'affaire Dreyfus, le néologisme a bénéficié de l'intérêt suscité par cette Affaire si bien que des équivalents locaux sont nés dans les langues latines où la transposition était aisée (*intelletuali* en italien, *intelectuales* en espagnol, *intelectuais* en portugais). Dans les autres langues européennes en revanche comme l'anglais, où existaient des équivalents approximatifs antérieurs, la naturalisation

1 - Christophe Charle, *Naissance des « intellec-*

tuels » (1880-1900), Paris, Minit, 1990.

a été plus difficile et continue de nourrir des débats chez les historiens ou les sociologues. *Intellectuals*, utilisé dès le début du XX^e siècle, en anglais ou anglo-américain, conserve une nuance péjorative ou exotique pour marquer la distance avec ce vocable considéré comme trop lié à la France en une époque de forte affirmation des stéréotypes nationaux². Le même phénomène se retrouve en allemand où *Intellektuelle* est resté très longtemps une injure et est opposé aux concepts autochtones plus anciens et positifs : *Intelligenz, Gebildete, Gelehrte*³.

Ces diverses figures nées de l'histoire et des spécificités nationales se retrouvent à une échelle mondiale en fonction de conjonctures politiques analogues que l'on pense au rôle des intellectuels lors des luttes pour la décolonisation, à la résistance aux régimes de dictature dans divers pays du sud, etc. Il semblerait pourtant, malgré cette histoire de longue durée, qu'une incertitude grandissante pèse sur cette figure sociopolitique, sa fonction réelle et son avenir, à l'heure de la massification de l'enseignement supérieur, de la spécialisation des savoirs (donc du règne des experts), de la remise en cause des anciens modes de communication qui ont fondé le rôle

des intellectuels (l'imprimé, la presse, la culture humaniste). Est-il encore possible de leur trouver un rôle et un avenir ?

UNE FIGURE NOUVELLE EN FRANCE ET EN EUROPE

LA FORTUNE INÉGALE DES « INTELLECTUELS »

Les premiers « intellectuels » dreyfusards, au-delà de la lutte pour la reconnaissance de l'innocence du capitaine Dreyfus condamné à tort pour trahison au profit de l'Allemagne, affirmaient la prééminence de valeurs universelles comme les droits de l'homme, la vérité et la justice contre la raison d'État et la défense d'institutions jugées sacrées par leurs adversaires (l'armée et la chose jugée). Si les antidreyfusards, intellectuels ou non, récusaient cette prétention des « intellectuels » de gauche à se prononcer sur ces questions, ils furent obligés par la logique de la lutte de recourir à des modes similaires de mobilisation ou de défense de leur cause, si bien qu'au terme de l'affaire Dreyfus, vers 1900, « intellectuels » n'était plus synonyme de « dreyfusards » mais désignait maintenant une attitude collective d'engagement dans un certain type de débat public où certains groupes professionnels, parce qu'ils sont en charge de la production ou de la diffusion de formes

2 - Voir Stefan Collini, *Absent Minds, Intellectuals in Britain*, Oxford, Oxford U. P., 2005 ou Thomas Bender, *New York Intellect*, Baltimore, The Johns Hopkins U.P., 1987.

3 - Dietz Bering, *Die Intellektuellen. Geschichte eines Schimpfwortes*, Stuttgart, Klett, 1978.

culturelles ou d'idées générales, auraient plus vocation que d'autres à intervenir et à éclairer l'opinion publique. Il en a résulté en France une tradition durable de ces formes d'engagement et une relative permanence des clivages plus ou moins inspirés du précédent de l'affaire Dreyfus. Elle assure la pérennité de l'identité collective initiale jusqu'assez tard dans le XX^e siècle, non seulement en France mais dans d'autres pays d'Europe influencés par la France ou la culture française.

L'événement initial ou sa reprise dans d'autres conjonctures ne suffirait pas cependant à expliquer la stabilisation nationale et européenne du terme. Cette époque coïncide avec une série de changements convergents dans la vie intellectuelle européenne : affirmation des universités comme lieux de recherche, comme espace de discussion collectif et comme enjeu social pour la réflexion sur les sociétés (leur passé, leur présent et leur avenir) avec l'émergence des sciences sociales. Avec la diffusion du positivisme et du scientisme, l'époque est marquée par une forte croyance au progrès et à son lien avec le développement de la science ce qui confère au savant une aura particulière (voir le culte de Pasteur en France ou à l'étranger)⁴. Mais c'est aussi un moment de débat sur la fonction et l'ambition de la science dans la société moderne. Les

4 - Voir Christophe Charle, *Discordance des temps, une brève histoire de la modernité*, Paris, A. Colin, 2011, chapitre 5.

arguments pour ou contre les « intellectuels » vont réutiliser ces débats, à l'époque comme de nos jours.

C'est aussi une époque d'apogée de la sphère littéraire comme culture partagée par les principaux groupes sociaux dominants et partiellement dominés (en raison de l'alphabétisation générale, de l'abaissement du coût des productions imprimées, de l'expansion de la presse périodique où la littérature occupe une grande place), d'où le prestige qui entoure l'engagement de certains écrivains en France. C'est à la fin du XIX^e siècle, comme l'ont montré Pierre Boudrot et Anne-Marie Thiesse, qu'un culte est rendu dans les différentes nations aux héros de la culture littéraire comme incarnations de l'identité collective de chaque nation⁵.

Ces transformations acquises au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle dans la plupart des pays d'Europe (avec des décalages d'ouest en est et du nord au sud) n'ont toutefois produit leurs pleins effets pour l'affirmation de la nouvelle identité collective des intellectuels que là où existaient à la fois une assez grande liberté d'expression dans la sphère publique, mais aussi une tension entre la sphère politique

5 - Pierre Boudrot, *L'écrivain éponyme, Clubs, sociétés et associations prenant nom d'écrivain en Occident depuis la Révolution française*, Paris, A. Colin, 2012 ; Anne-Marie Thiesse, *La fabrique de l'écrivain national. Entre littérature et politique*, Paris, Gallimard, 2019.

traditionnelle et le champ intellectuel. On comprend, dès lors, pourquoi la notion est reprise ou adaptée plus facilement dans certaines parties de l'Europe que dans d'autres. La naturalisation du terme et des attitudes collectives qu'il implique n'est possible ni dans les parties les moins libérales de l'Europe (où l'autonomisation du champ intellectuel est incomplète et où existe la notion différente d'*intelligentsia*), ni dans les nations les plus libérales où la vie politique offre toute possibilité de contestation, sans pour autant avoir à remettre en cause le fonctionnement de l'État, en Grande-Bretagne par exemple.

À travers le déroulement de l'affaire Dreyfus, et d'autres scandales ultérieurs, les intellectuels français et bientôt leurs homologues ou alliés en Europe découvrent en revanche que même un régime apparemment libéral comme la troisième République a laissé subsister des institutions autoritaires et arbitraires (comme les hautes sphères cooptées de l'armée) qui échappent, du fait de la négligence ou de la complicité des gouvernements, à tout contrôle démocratique en contradiction totale avec l'idéal officiel.

Des situations similaires existent aussi en Espagne, où le parlementarisme n'est qu'une façade qui cache un partage du pouvoir entre des partis clientélistes (caciquisme) dont l'incurie aboutit au désastre de la défaite face aux États-Unis

en 1898. Les intellectuels espagnols de la « génération de 1898 » s'inspirent alors de l'exemple français pour soutenir de profondes réformes éducatives et administratives malgré la résistance de l'armée et de l'Église, adversaires identiques à ceux que les intellectuels dreyfusards ont rencontrés sur leur route⁶.

Le même malaise politique existe aussi en Italie et explique l'engagement des intellectuels italiens pour un renouveau du pays miné lui aussi par le clientélisme, les tensions sociales, les frustrations nationales et les oppositions entre le nord et le sud, la montée des extrêmes avec la croissance du parti socialiste et de l'agitation agraire. Autant d'éléments qui nourrissent la réflexion et l'engagement des intellectuels de la péninsule et des plus célèbres d'entre eux, comme Benedetto Croce ou Antonio Gramsci, dans la première moitié du XX^e siècle, mais aussi des penseurs nationalistes qui préparent les thématiques fascistes⁷. Dans ces pays, les intellectuels se posent en élite de substitution face aux élites gouvernantes (étrangères dans le cas des nations encore sous tutelle) pour achever la transformation démocratique sur le modèle de l'Europe occidentale.

6 - Voir Christophe Charle, *Les intellectuels en Europe au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 1996, n. éd. « Points » 2001, derniers chapitres et Paul Aubert, *La frustration de l'intellectuel libéral, Espagne 1898-1939*, Cabris, Éditions Sulliver, 2010.

7 - Frédéric Attal, *Histoire des intellectuels italiens au XX^e siècle*, Paris, Les Belles lettres 2013.

LES PAYS QUI RÉSISTENT AU MODÈLE FRANÇAIS DE L'INTELLECTUEL

La moins bonne acclimatation de l'idéal de l'intellectuel à la française dans les contextes du Royaume-Uni, de l'Allemagne ou des pays scandinaves renvoie surtout aux différences de contexte politique et religieux (protestantisme ou pluralisme confessionnel ; régimes monarchiques encore incontestés, forts mouvements associatifs des autres groupes sociaux, syndicats, partis sociaux-démocrates jouant un rôle central dans le débat public) et à une plus faible liaison entre les diverses catégories d'intellectuels (écrivains, savants, universitaires, etc.), soit en raison du polycentrisme de la vie culturelle, comme en Allemagne et en Autriche-Hongrie, soit à cause de la plus forte séparation entre intellectuels de type universitaire et intellectuels actifs sur le marché culturel (cas de l'Angleterre et des pays nordiques).

ÉLÉMENTS DE CONVERGENCE ET DE CONTINUITÉ AVEC LES FIGURES D'AVANT 1914

Après la Première Guerre mondiale, la démocratisation de la vie politique au Royaume-Uni et dans l'Allemagne de Weimar place les intellectuels dans un contexte proche de celui de la France. L'influence croissante des partis de gauche, des idées marxistes et des débats politiques

transnationaux (sur le communisme, le fascisme, le pacifisme, la peur d'une nouvelle guerre, l'avenir de l'Europe) favorise l'existence de débats communs aux intellectuels européens dans l'entre-deux-guerres. Les traditions nationales spécifiques perdurent cependant et la référence au modèle de l'intellectuel français continue d'être polémique même chez des intellectuels de gauche anglais (comme George Orwell) ou allemands (comme Thomas Mann).

L'anti-intellectualisme brutal du mouvement puis du régime nazi et l'émigration massive des intellectuels progressistes ou d'origine juive d'Allemagne et d'Europe centrale arrêtent, pour plus d'une génération, la timide convergence des intellectuels d'Europe centrale avec ceux de l'Europe latine. En Angleterre en revanche, une menace comme la montée du fascisme en Europe dans les années 1930 suscite un engagement antifasciste collectif qui touche une partie des jeunes générations intellectuelles au moment de la guerre d'Espagne. Une partie de cette génération traumatisée par les pertes de guerre partage aussi le pacifisme d'une partie des intellectuels français des années 1920-30.

APPARITION DE CRITÈRES NOUVEAUX

Des discontinuités existent aussi par rapport à l'avant-guerre. Les intellectuels de gauche dans l'entre-deux-guerres vont peu à peu

abandonner un certain élitisme qui devient l'apanage des intellectuels de droite et d'extrême droite hostiles aux projets de réforme scolaire portés par la gauche en direction de « l'école unique ». Comme les intellectuels de gauche se veulent des défenseurs de la démocratie, ils vont se rallier à l'idée que la fonction des intellectuels de gauche est de rendre la démocratie réelle, plus profonde et non de se poser en élite à part. Il faut donc diffuser les lumières en atténuant les barrières entre les ordres d'enseignement à l'époque strictement cloisonnés entre primaire et secondaire ou supérieur. Ce sera un thème central jusqu'aux années 1970.

Le second changement est le rôle nouveau en France des partis organisés, notamment à gauche qui obligent les intellectuels à réfléchir sur les modalités de leur action publique. Auparavant, l'engagement des intellectuels se produisait de façon épisodique, au coup par coup ; il existe à présent ce qu'on appelle les intellectuels de parti qui défendent des positions précises. Ils renoncent à leur autonomie en tant qu'intellectuels parce qu'ils pensent qu'au-dessus de leurs intérêts d'intellectuels, il existe des intérêts politiques généraux et que l'on ne peut vraiment les défendre que dans un parti politique. Ce débat va être central des années 1920 jusqu'aux années 1960-80, tant que les partis de masse dominent la vie publique.

La troisième mutation durable concerne le paysage « médiatique ». À la fin

du XIX^e siècle, la presse était le seul moyen de mobiliser l'opinion publique. Dans l'entre-deux-guerres, apparaissent d'autres moyens de la toucher, la radio mais également le cinéma, puis la télévision. Or le plus grand nombre des intellectuels a beaucoup moins accès à ces nouveaux médias. Pour y être invité il faut être particulièrement connu ou reconnu pour que l'on vous demande votre avis sur de grands problèmes. Ces médias de masse, financés par des intérêts privés ou l'État, accroissent l'inégalité interne entre intellectuels pour l'accès à l'opinion générale. Ce clivage produit une séparation entre les « vrais » intellectuels qui ont accès régulièrement à ces nouveaux médias, et les autres qui se contenteront d'avoir un rôle suiveur ou passif ou resteront enfermés dans des publics ciblés ou lettrés (journaux politiques, revues générales) d'où une nouvelle figure décriée, celle de l'intellectuel médiatique.

FIGURES CONTRASTÉES DU DERNIER XX^E SIÈCLE

ENGAGEMENTS INTELLECTUELS ET TRANSFORMATIONS IDÉOLOGIQUES (1930-1980)

La fin des régimes fascistes et, plus tard, celle des régimes communistes dans la dernière partie du XX^e siècle ont conféré-

ré une nouvelle actualité à la notion d'intellectuels d'opposition avec notamment la catégorie des « dissidents ». Il en va de même pour les intellectuels qui ont eu à résister aux régimes autoritaires au Portugal, en Espagne, en Grèce, tandis que des situations d'oppression similaires, la lutte anticoloniale et l'arrivée d'exilés d'Amérique latine ou d'ailleurs fuyant les dictatures ont redonné une force nouvelle en Europe et singulièrement en France à l'idéal de la défense des droits de l'homme et à la contestation de toutes les formes d'oppression politique et de censure idéologique. Ainsi se trouvent réactualisées entre 1930 et 1980 les valeurs défendues par les intellectuels dreyfusards du début du XX^e siècle.

La fin du franquisme (1978), le renversement des dictatures au Portugal ou en Grèce, le développement de mouvements de solidarité avec les dissidents de l'est ou les intellectuels opposants au soviétisme décadent, les désillusions face aux échecs des pays révolutionnaires du Tiers Monde, qui mobilisaient des soutiens intellectuels dans les années 1960 et 70, amènent finalement certaines fractions du monde intellectuel, en France comme en Europe de l'ouest, à renouer avec des enjeux politiques et idéologiques proprement européens rappelant les luttes du XIX^e siècle libéral ou démocratique en faveur des droits de l'homme au cours des décennies suivantes.

L'ESPACE PUBLIC EN EUROPE, RAISONS D'UN DÉFICIT

En revanche la réflexion intellectuelle actuelle retraduit de plus en plus l'opposition entre plusieurs postures incompatibles : les intellectuels « experts » collent aux linéaments de la conjoncture selon les modes technocratiques du moment, les intellectuels « prophètes » autoproclamés annoncent de nouvelles apocalypses planétaires ou environnementales, les spécialistes académiques raisonnent à une échelle restreinte sur des questions circonscrites mais sont peu visibles ou peu entendus de larges publics car relégués dans des revues confidentielles, des chaînes de radio à faible audience, des espaces de débat à faible écho. Les clivages traditionnels du passé sont contestés au nom de nouveaux mouvements venus parfois d'autres espaces nationaux : féminisme, écologie politique, droits des minorités de tout type.

Cela ne veut pas dire qu'il n'existe plus d'intellectuels collectifs engagés comme dans les périodes précédentes. Au contraire, il n'y a jamais sans doute eu autant de clubs de réflexion, de conseillers ou experts dans les partis politiques ou les mouvements de réflexion thématique en économie, sociologie, environnement, etc., d'espaces de discussion sur internet. Mais cette apparente ouverture reste enfermée dans les catégories nationales, les espaces linguistiques dominants ou dominés, tout comme les grands médias de masse pri-

sonniers des logiques d'audience, ce qui exclut mécaniquement les minorités ou les dissidences.

Bien des explications ont été proposées de ce déficit d'un espace public européen et de l'incapacité des intellectuels en Europe à trouver un espace de confrontation des idées entre le niveau national et le niveau international. La plus connue et la plus durable est le fractionnement linguistique, l'absence de médias transnationaux, les décalages des héritages historiques et politiques même entre les pays les plus proches, les conceptions très différentes du rôle des intellectuels dans les contextes politiques nationaux centralisés comme en France et en Grande-Bretagne ou décentralisés comme en Italie ou en Allemagne.

L'espace intellectuel, culturel et politique européen a toujours fonctionné historiquement par transferts partiels entre des pôles relativement autonomes et inégalement imbriqués en fonction des affinités linguistiques, idéologiques ou politiques des différents espaces nationaux. Les milieux intellectuels, du fait de la croissance de toutes les professions intellectuelles, sont eux-mêmes de plus en plus diversifiés et stratifiés entre des modèles et des enjeux divergents inégalement visibles ou accessibles aux médias qui répercutent débats ou controverses.

La plupart des sciences de la nature ou les sciences humaines qui les imitent re-

lèvent ainsi, depuis plus de quarante ans, d'un espace international anglophone sans attaches territoriales et sont coupées, pour une large part, sauf les sciences économiques les moins théoriques, des enjeux politiques immédiats.

La sphère littéraire se subdivise de plus en plus entre un pôle commercial grand public, à la recherche des best-sellers exportables, dominé également par le milieu anglophone de l'édition et des pôles élitistes, surtout nationaux, où le régime de traduction place quelques langues européennes comme le français, l'espagnol ou l'allemand en position centrale par rapport aux « petites » langues ou aux langues les plus exotiques⁸. L'Europe reste le plus gros producteur mondial de livres et de traductions mais ne profite pas de cet atout du fait de sa division linguistique. Les sciences humaines enfin, lieu principal de réflexion en principe sur l'Europe et le monde, demeurent, elles aussi, profondément divisées entre des traditions académiques nationales qui perdurent, un modèle transnational « hors-sol », peu ou prou réglé sur le monde universitaire états-unien et quelques groupes militants, parfois transnationaux, (par exemple l'altermondialisme, les mouvements écolo-

8 - Voir Gisèle Sapiro (dir.), *L'espace intellectuel en Europe. De la formation des États-nations à la mondialisation XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2009 et *Translatio, le marché de la traduction en France à l'heure de la mondialisation*, Paris, CNRS éditions, 2008.

gistes) qui cherchent à maintenir un espace autonome et politiquement engagé face à ces pôles dominants où l'Europe n'existe pas comme cadre de réflexion spécifique.

Après une brève phase d'enthousiasme, renouvelée grâce à la réunification du continent après la chute du mur de Berlin et l'espoir (déçu), avec l'ouverture à l'Est, de redonner à l'Europe un rôle plus autonome face aux États continents américain, russe et chinois, l'humeur dominante, dans les opinions, comme chez la plupart des intellectuels, est de nouveau à la désillusion et à l'europessimisme mais toujours diffracté dans le cadre politique national et jamais pris en charge par les intellectuels des divers pays à une échelle plus large.

*
* *

Les vrais obstacles au rôle collectif des intellectuels dans les sociétés contemporaines tiennent moins à la diversité des figures possibles de l'engagement qu'à l'absence de véritable espace public européen et au manque de consensus chez les intellectuels potentiels eux-mêmes sur leur fonction et leur possibilité d'action. Dans le passé, ces obstacles existaient également et n'ont été surmontés que lors de situations de crise majeure. Pour la France et l'Europe, ce parcours séculaire montre d'ailleurs que les périodes de plus grand pessimisme européen sur le rôle incertain des « intellectuels » ont souvent été celles, comme l'entre-deux-guerres, qui ont préparé les rebonds inattendus du futur. L'époque actuelle, où les sujets d'inquiétude et les phénomènes critiques ne manquent pas, fournira peut-être, du moins faut-il l'espérer, une conjoncture similaire pour un nouveau départ ■

ALEXIS LACROIX

LA RÉPUBLIQUE ASSASSINÉE

WEIMAR 1922



Les éditions du
cerf

DAVID CONTRE GOLIATH : AUDACE DE L'INTELLECTUEL DREYFUSISTE

À chaque époque échoit une lourde charge : se garder de grandes illusions collectives. Ce n'est jamais aisé. Le propre de la « condition historique », c'est que nous, les humains, ne savons pas tout : nous devons néanmoins forger notre jugement. Oser penser par nous-mêmes, selon la célèbre recommandation de Kant : Sapere aude. Ce qui signifie, à l'avenant : nous méfier de l'effrayante absence de pensée, qui est beaucoup plus répandue que la réflexion autonome ; nous prémunir contre les modes, contre les foules, contre les conformismes rugissants : voici, condensée en un axiome simple, la leçon indémodable de ceux qu'on nomme communément les « dreyfusards ». Leur enseignement est éternel.

Alexis LACROIX¹

Essayiste et historien des idées

Ces femmes et ces hommes, qu'on a rapidement qualifiés d'« intellectuels », le mot, lancé contre eux comme un missile par Maurice Barrès, se popularisant pour l'occasion, ont été l'honneur de la France des années 1896-1898. Car ils se sont battus, on oserait dire à mains nues tant leurs positions étaient alors récessives, contre un antisémitisme dilaté aux dimensions d'un code culturel dominant. Ces résistants, au sein de cette « cité amicale » qu'a évoquée plus tard

Charles Péguy dans *Notre Jeunesse*, ont tenté tout leur possible ; ils n'ont pas ménagé leur peine ; ils ne se sont épargnés aucun effort, aucune fatigue, pour se tenir aux côtés d'un homme, un gradé de l'État-major, dont le seul tort était d'être né juif, et à qui

1 - Alexis Lacroix est directeur d'*Actualité Juive*, producteur à France Culture et professeur de lettres modernes à l'Université catholique de Lille. Il est aussi conseiller éditorial de la RPP. Dernier ouvrage paru : *La République assassinée, Weimar 1922*, Cerf, 2022.

cette extraction seule valut condamnation à perpétuité pour « haute trahison ».

J'ai toujours été frappé par leur courage. Ils étaient si peu nombreux, ils étaient si isolés. Ils auraient pu désespérer et renoncer, tant le rapport de force leur était défavorable. Ils auraient pu courber l'échine ou faire l'autruche. Ils auraient pu rentrer dans le rang, c'est-à-dire céder à la loi d'airain de la masse. Mais non. Ils ont tenu bon. Autour de Mathieu, le frère aîné du capitaine Alfred Dreyfus, ils n'ont pas renoncé. Ils se sont organisés. Ils ont eu la prescience qu'il ne fallait « rien abandonner ». Et, comme la chronique officielle de la geste dreyfusarde l'oublie parfois, cette prescience leur est venue tôt, bien avant l'avènement public de l'Affaire, qu'on peut dater du mois de décembre 1897 : songeons seulement à Émile Zola.

ZOLA EN PRÉCURSEUR

Son « J'accuse ! », paru à la une de *L'Aurore*, le 13 janvier 1898, a immortalisé planétairement le combat du grand écrivain pour la vérité. C'est oublier que, deux ans avant, sentant la catastrophe approcher, l'auteur des *Rougon-Macquart* avait déjà donné l'alerte. Nous sommes en 1896. Un beau matin de juin, le *Figaro* s'orne d'un article en forme de cri d'alarme. Il est signé de Zola. Et son titre ne laisse place à aucune ambiguïté : « Pour les Juifs ».

Nul ne songe, alors, à ce que sera bientôt l'Affaire. Logique. Elle n'a pas éclaté au grand jour, et la France dort : elle se soucie comme d'une guigne du sort d'un de ses officiers juifs, dégradé publiquement et déporté dans un bagne guyanais. Zéro pétition, zéro émotion.

Mais Zola, lui, n'est pas au diapason de la foule. Il a un sismographe ultrasensible. Il n'est pas à l'aise. Il est angoissé. Il cauchemarde. Il flaire un désastre obscur. Précurseur sur la ligne de départ de la lucidité, il saisit, dans une fulgurance intuitive comme seuls en possèdent les grands artistes, que la civilisation française, dont il est une des incarnations les plus étincelantes, manque de crouler sous la force d'un mal foudroyant et métastasé – d'une rage neuve et comme débridée.

DRUMONT, L'ARTIFICIER DE LA HAINE

D'où sa résolution à prendre la plume dans le grand quotidien conservateur pour fustiger la vaste campagne d'opinion lancée alors contre les enfants d'Israël : « J'y vois, confesse Zola, quelque chose de monstrueux, qui dépasse les bornes du bon sens, de la vérité et de la justice. Quelque chose qui peut nous faire reculer de plusieurs siècles ou bien nous conduire à la pire des horreurs : aux persécutions religieuses ».

« Quelque chose qui peut nous faire reculer de plusieurs siècles » : Zola, on le comprend, a la vision d'un maléfice capable d'annuler les conquêtes patientes, et si réversibles, de la culture, d'abolir le progrès humain, cette somme d'avancées morales durement conquises d'âge en âge. Sous les espèces de la malaria judéophobe, propagée par des incendiaires des âmes, le sage de Médan anticipe non seulement la mise en pièce de l'universalisme qui s'attache au nom de la France, mais également un recul peut-être plus essentiel, une dévitalisation peut-être plus irréparable, une lacération plus irréversible encore du processus de civilisation. Sans la conceptualiser politiquement, le visionnaire qu'est Zola a localisé la menace. Et cette dernière possède déjà sous sa plume, en juin 1896, un visage, un site, une adresse : une haine des juifs relançant la roue fatale des « persécutions religieuses », contre lesquelles l'idée européenne s'est édifiée depuis l'automne du Moyen-Âge.

Derrière ce spectre inquiétant, il y a, implicitement désigné par l'auteur de « Pour les Juifs », un démon fait homme, sa vraie cible ; il se tient, hiératique et pervers, l'entrepreneur de haine par excellence de la décennie 1890.

Un homme de lettres, un journaliste, un pamphlétaire, un polémiste, un auteur de best-sellers couvert de gloire et d'argent qui, dans cette France de toutes les perplexités et de tous les vertiges, excelle dans

l'emploi d'artificier des passions atroces. Cet homme, Zola, sans le désigner par son nom, comprend qu'il a déjà, dans le tournoiement des pulsions criminelles, une part écrasante.

Qui est ce *diabolus ex machina* ? Il a pour nom Édouard Drumont.

Bien en amont de l'Affaire, Zola sait à quoi s'en tenir sur sa nocivité.

Aux lecteurs du *Figaro*, il expose sans ambiguïté qu'entre lui et le prince de l'immondice, qui a consacré 1500 pages, intitulées *La France juive*, à souiller la réputation des enfants d'Israël, à s'immiscer dans leurs familles et à profaner leurs intimités, aucun compromis n'est possible, même pas le moindre frayage occasionnel. Libre alors à un Jaurès, sincère en socialisme, plus sinueux dans ses mondanités, de ménager Drumont, de le congratuler et ne pas vouloir se l'aliéner ; libre à telle autre gloire lancée de se ruer chez lui par arrivisme ou par relativisme ou dans un mélange instable des deux ; libre à tous ces gens, suggère Zola, de souper avec ce mangeur de juifs, avec – ou sans – longue cuillère. Ce sera, s'est-il juré, sans moi.

Le plus urgent, dès lors, pour Zola, que Maurice Barrès ne tardera pas à qualifier de « Vénitien déraciné » ? Dans cette séquence, qualifiée par le même Barrès de « querelle des nationalistes et des cosmo-

polites »², il ne faut plus perdre une minute. Car le nationalisme intégral, Zola en est convaincu, tourne à l'aigre et au véhément. Il se convulse de haines décuplées, depuis que ses petits marquis se fournissent tous auprès du même dealer en drogues dures, Drumont.

La France juive, depuis déjà dix ans, a rematricé la droite nationale en fondant dans un réquisitoire de synthèse les différents griefs judéophobes qui, jusqu'ici, se partageaient des secteurs de l'opinion : pour la première fois, dans le paysage hétéroclite et balkanisé de la contre-révolution, du catholicisme ultramontain et des réactions anti-ploutocratiques, un idéologue ingénieux a réussi un casse doctrinal et mixé toutes les aversions en déclarant au peuple juif une *guerre totale*. Douze ans avant l'Affaire, comme Zola en a pleinement conscience, Drumont a donc labellisé le nouvel antisémitisme unificateur, il en a déposé le copyright, et il en est le scénographe en majesté³. Bien plus tard, l'historien de l'antisémitisme, Jules Isaac, évoquera le *blast* drumontiste en ces termes : « Sans Drumont et son journal *La Libre Parole*, il n'y aurait pas eu d'affaire Dreyfus ». Bien

vu : dès les lendemains de la dégradation d'Alfred Dreyfus, en novembre 1894, Drumont plastronne : « Sans la note que nous avons publiée les premiers, Dreyfus aurait certainement échappé au châtiement ». Nulle vantardise, en réalité, de sa part : dès 1892, le torchon à grand tirage qu'était *La Libre Parole* avait publié plusieurs articles affirmant que les officiers juifs de l'état-major français sont enclins à toutes les félonies. L'un d'eux, Arthur Meyer, ne laisse pas passer la calomnie, et il s'ensuit un duel entre lui et un des hommes-lige de Drumont. Meyer est tué. Une grande indignation se leva dans le pays, incitant heureusement la Chambre des députés à déclarer l'antisémitisme « crime contre la patrie ». La III^e République a réagi. Elle n'est toutefois plus invulnérable.

FAIBLESSE INITIALE DES RÉSISTANTS

Réfléchir au paradigme de l'intellectuel dreyfusiste c'est, bien sûr, partager la réflexion de Julien Benda, que ne désavouerait pas Zola : « L'affaire Dreyfus a joué un rôle capital dans l'histoire de mon esprit par la netteté avec laquelle elle m'a permis d'apercevoir, comme dans un éclair, la hiérarchie de valeurs qui fait le fond de mon être et ma haine organique pour le système adverse » (*La Jeunesse d'un clerc*).

2 - Maurice Barrès, « La querelle des nationalistes et des cosmopolites », in *Le Figaro*, 4 juillet 1892, cité par Michel Winock dans *Décadence fin de siècle*, Gallimard, 2017.

3 - Voir la biographie éclairante de l'historien Grégoire Kauffmann, *Édouard Drumont*, Perrin, 2008.

Mais c'est, surtout, repartir de la *faiblesse historique* de l'insurrection dreyfusarde.

Se souvenir de ses débuts improbables, de ses prémisses chaotiques, aussi chaotiques et peu susceptibles à première vue de victoire que le sursaut des *Free French* en 1940. Se remémorer une entreprise, en tout point, contre-intuitive.

À la date pivot de 1896, Zola est en éveil, mais il est presque le seul des Français dans ce cas. Mathieu, le frère du capitaine, se démène déjà pour sa réhabilitation. Isolé, lui aussi. Tragiquement. « Après la dégradation, le vide se fit autour de nous », résumera-t-il plus tard dans *L'Affaire telle que je l'ai vécue*.

L'imposition d'une révision du procès apparaît alors comme un rêve, une chimère, un mirage. Inatteignables.

Et le témoignage de Mathieu Dreyfus n'en semble que plus poignant. C'est comme un cercle de feu qui isole, et qui retranche, les rares défenseurs de l'officier juif du lot commun des Français : « Le silence, un silence de mort, planait sur nous. Il nous semblait que nous n'étions plus des êtres comme les autres ».

Petit à petit, après l'article de Zola dans *Le Figaro*, le cercle de feu relâche un peu son emprise, et Mathieu Dreyfus parvient à convaincre quelques modérés, faisant fi des menaces d'arrestation, des filatures ou

des traquenards tendus par les militaires. Le journaliste, de sensibilité anarchiste, Bernard Lazare, qui va jouer bientôt un rôle-clé, accepte de se pencher sur les zones d'ombre de la procédure. En décembre 1896, il publie à Bruxelles le premier opuscule dreyfusard. La campagne en faveur de la révision est balbutiante, et la machine de l'État, décidée à faire échouer cette insurrection des consciences, ne lésine sur aucun moyen.

La petite troupe fragile des futurs « dreyfusards », c'est littéralement David contre Goliath.

Et pourtant... La presse nationaliste a beau lancer une campagne, provisoirement efficace, contre l'embryon du mouvement dreyfusard ; et le colonel Henry a beau confectionner un faux, resté dans les mémoires comme le « faux Henry », destiné à reforter une Raison d'État chancelante ; l'état-major peut bien, de son côté, s'évertuer à engager des persécutions contre le courageux colonel Picquart⁴, une poignée d'hommes entourant Dreyfus le pressent dans le tréfonds de leur âme : *la vérité est en marche*. Et plus rien, plus aucune manœuvre dilatoire, plus aucune obstruction de l'état-major épaulé par une presse d'extorsion à la solde de Drumont, ne pourra faire obstacle à l'établissement des preuves.

4 - Voir, sur ce point, *D*, de Robert Harris, Plon, 2014.

LA FORCE TRANQUILLE DE LA « PARRËSIA »

Le mouvement désormais officiellement qualifié de « dreyfusard » a pris corps. Bernard Lazare et Mathieu Dreyfus en sont les chevilles ouvrières, épaulées et soutenues par le vice-président du Sénat, Auguste Scheurer Kestner, un homme de centre-droit d'une grande exigence éthique, et par Joseph Reinach. Émile Zola, dont nous avons vu qu'il n'a attendu personne pour s'alarmer de la propagation foudroyante de la tumeur antisémite, publie, le 25 novembre 1897, un article intitulé « M. Scheurer-Kestner », le premier d'une longue série.

La chape de plomb de l'indifférence et du refoulement s'affaiblit. La cage d'acier du déni se fendille. Clemenceau le pressent à son tour, plein de gratitude pour le qui-vive de ces franc-tireurs qui l'ont décidé à se jeter dans la bataille : « Il faut le dire à leur honneur, commentera le Tigre, les hommes de pensée se sont mis en avant d'abord ». Ce sont eux, oui, les hommes de plume, qui ont été les fers de lance de la révision. Léon Blum, dans ses *Souvenirs sur l'Affaire*, n'écrira pas autre chose.

Une première au pays par excellence, si bien narrée par Paul Bénichou, du « sacre

de l'écrivain »⁵. Un tournant – décisif – de la conscience civique à la faveur duquel quelques journalistes, décidés comme Bernard Lazare à porter la plume dans la plaie, prennent de vitesse la masse critique des conformistes qui allaient répétant avec M. Méline : « Il n'y a pas d'affaire Dreyfus, il ne saurait y avoir d'affaire Dreyfus ! ».

Daniel Halévy, qui fut de cette aventure, aux côtés de Péguy, acclamera plus tard, en 1910, ce basculement, dans son *Apolo-gie pour notre passé* : « Pendant deux ans, on vit des hommes, on vit des choses. Un jour cru, tragique, tombait d'en haut sur nous et les nôtres, si violent que les yeux de presque tous, d'abord clos comme devant un soleil, furent enfin frappés et pénétrés par la lumière ». Et Halévy d'ajouter : « Les partis, pris au dépourvu, ne savaient comment utiliser leurs lourdes machines ; les tacticiens se terraient, et trois hommes, Zola, avec passion, France, avec une lucidité joyeuse, Clemenceau, avec une calme logique, disaient la vérité ».

Qu'est-ce à dire ? Que la vérité, ou plutôt le fait de « dire la vérité », cette *parrësia* que valorisera Michel Foucault à partir de 1982⁶, devrait-elle être le fait d'un nombre

5 - Paul Bénichou, *Le sacre de l'écrivain*, éditions de Minuit.

6 - Michel Foucault, *Discours et vérité précédé de la parrësia*, Vrin, coll. « Philosophie du présent », 2016, 320 p. Édition critique de six conférences données à Berkeley à l'automne 1983, éditées en anglais (*Discourses and Truth*) en 1985.

infime d'acteurs, peut rebattre les cartes du devenir et, littéralement, *changer le cours de l'histoire* ? Est-ce la foi qui soulève des montagnes – ou la vérité ? Telle est, pourtant, l'une des lignes de fuite que convoque une réflexion réactualisée sur la trajectoire de ces intellectuels dreyfusistes, intéressante à plus d'un titre à l'heure où le triomphe du relativisme, du cynisme et du nihilisme et de leurs ordres d'airain est possible.

Comme Clemenceau, les démocrates métaphysiques que furent les amis de Dreyfus ont cru, « plus qu'aux coups de force », « à la vertu de l'obstination dans la revendication de ce qui est juste, dans la proclamation de ce qui est vrai ». La *parrésia*, plus que jamais.

Par leur tenacité et par leur parler-juste, ils ont contredit toutes les lois, jugées intangibles, de la gravitation idéologique, sociologique et politique. On les prenait pour des fous dans la tiède bourgeoisie proche des pouvoirs et souvent dépendante de leur approbation, et pourtant ce sont eux qui avaient raison : c'est exactement ce que Charles Péguy a nommé la « mystique dreyfusiste ».

Le germaniste Charles Andler, dans sa *Vie de Lucien Herr*, salue le goût de ces intellectuels anticonformistes pour la *parrésia* : « Il faut se reporter au temps où tous les premiers rôles de l'Affaire, ceux qu'elle a rendus illustres ou qui ont gran-

di par elle, se taisaient, croyant Dreyfus coupable (...). Il fallut les convaincre un à un, les chapîtrer à part ; leur montrer la lumière qui commençait à filtrer ». Et Andler de poursuivre : « Le socialisme international était grandement défaillant. (...) Il refusait de s'occuper d'un déni de justice qui ne concernait pas un prolétaire. L'éternel honneur de Jaurès, celui par lequel il restera grand dans l'histoire, sera de s'être rangé derrière Lucien Herr ; d'avoir compris que la justice, pour être révolutionnaire, doit être intégrale ; qu'un innocent envoyé au bagne, fût-il millionnaire d'origine, éprouve la destinée même du prolétariat, qui est précisément d'être exclu de la justice ; et qu'il fallait désespérer de la justice, c'est-à-dire de la république sociale, donc que justice n'était pas faite. »

LA FAUTE DES MARXISTES

Nul manichéisme chez Andler qui, comme les autres intellectuels dreyfusistes, bientôt rejoints par Proust et par Bergson, n'a pas été dupe du trouble jeu de la gauche anticapitaliste : « La haine marxiste de la justice l'emporta longtemps. Il fallut sauver l'avenir socialiste et le marxisme même, par une doctrine plus largement humaine. » Cette « doctrine plus largement humaine », elle fut

justement inscrite au cœur de la matrice dreyfusisme, qui apparaît, dans la lumière de la remémoration, comme une confiance essentielle placée dans quelques valeurs non négociables, bafouées et piétinées par la majorité des hommes, défendues par une minorité

d'entre eux, avisés qu'elles conditionnent l'*habitabilité* du monde commun.

Dans des configurations historiques évidemment renouvelées, la leçon de ces esprits libres résonne encore d'une insistante exemplarité ■

LES ANTI-COMPLOTISTES SONT-ILS COMPLOTISTES ?

La lutte contre le conspirationnisme est devenue pour beaucoup une obsession, mais pour Michel Onfray cette bataille n'est pas dénuée de préjugés idéologiques. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le philosophe et essayiste nous rappelle que le rôle de l'intellectuel n'est pas de se conformer à la pensée dominante et que si le complotisme existe bel et bien il n'est pas uniforme et peut prendre également les traits de l'anti-complotisme.

Michel ONFRAY

Philosophe et essayiste

(Propos recueillis par Arnaud Benedetti)

Revue Politique et Parlementaire - L'anti-complotisme s'est imposé ces dernières années comme un incontournable du combat politique et intellectuel. Comment analysez-vous l'émergence de cette thématique ? Mythe ou réalité ?

Michel Onfray - C'est une arme d'intoxication massive chez les tenants d'une ligne idéologique claire, maastrichienne pour parler franchement, qui interdit la pensée en lui opposant un effet de moraline : le complotiste est un méchant qui croit ce qu'il voit plus qu'il ne voit ce qu'il croit.

S'interroger sur la part anthropique du réchauffement climatique ? Complotisme.

Questionner les mécanismes d'effacement de la démocratie qui conduisent à élire depuis trente ans un représentant du système maastrichien ? Complotisme. Réfléchir sur la formation de l'opinion dominante par des médias qui appartiennent à des milliardaires mais qui sont tout de même subventionnés par l'argent public ? Complotisme.

La plupart de ceux qui utilisent cet argument veulent interdire toute pensée généalogique au profit d'une condamnation moralisatrice. Si penser les questions du climat, de l'illibéralisme, du journalisme, c'est fonctionner comme les inventeurs antisémites russes du *Protocole des sages de*

Sion, qui, eux, étaient de véritables complotistes, alors on est mort...

RPP - La désinformation n'est-elle pas *in fine* un vieux phénomène, aussi vieux que l'histoire humaine ? Ce qui change n'est-ce pas le fait qu'avec le numérique elle est désormais plus massive et que les États ne sont plus les seuls à en disposer du quasi-monopole ?

Michel Onfray - En effet. C'est une technique de guerre assimilable à la contre-information, à la ruse. Qu'on songe à l'opération Fortitude pendant la Deuxième Guerre mondiale : les Alliés ont laissé croire aux nazis qu'ils préparaient un débarquement sur les côtes du Pas-de-Calais en y accumulant faux chars, faux bateaux, faux avions, fausses infrastructures portuaires, faux cantonnements, le tout en caoutchouc, alors qu'ils avaient décidé de débarquer en Normandie. Le but étant de pouvoir avancer leurs pièces ailleurs, tranquillement, sans être vus...

Nombre d'accusations de complotisme procèdent de cette technique : il s'agit pour les accusateurs de ce nouveau Tribunal d'Inquisition d'évincer ceux qui mettent leur nez dans des affaires dont on estime qu'elles ne les regardent pas.

Penser l'État total maastrichtien, ses mécanismes, son tropisme impérialiste, le mettre en relation avec le projet d'un

gouvernement planétaire, autrement dit : questionner le rôle de Cheval de Troie du climat dans les métamorphoses écologiste du capitalisme mondialisé, questionner l'importance des dispositifs qui évincent le peuple souverain et questionner la place du journalisme dans la fabrication et la diffusion de cette idéologie d'État, voilà qui relève, bien sûr, du complotisme pour les acteurs du projet européiste libéral !

RPP - Le complotisme est-il la rançon de l'affaiblissement de la parole publique, elle-même impactée par la perte d'efficacité du politique ? Est-il aussi le prix à payer pour la fin des « grands récits » pour reprendre le vocable de Lyotard et la désorientation historique dans laquelle nous paraissions être entrés ?

Michel Onfray - C'est le prix à payer du nihilisme qui fait la loi depuis le magistère politique et civilisationnel des soixante-huitards reconvertis dans l'idéologie européiste, mondialiste, cosmopolite, maastrichtienne. Cette idéologie leur permet de conserver l'enveloppe internationaliste en changeant le contenu qui est devenu celui de la généralisation de la marchandise – corps et âme, sentiments et émotions, organes et enfants, etc.

La chose peut sembler lointaine et sans relation, mais le culte rendu au livre de Canguilhem *Le normal et le pathologique*

(1966) par les déconstructionnistes dits de la French Theory a validé la fin du normal et du pathologique, du vrai et du faux, mais il allait de soi, bien sûr, que ce relativisme était une vérité infrangible et intangible ! Quand rien n'est vrai tout est vrai, c'est à dire que tout est faux. Comment faire la part du vrai et du faux ? C'est désormais impossible.

RPP - Le complotiste de 2022 est-il par ses structures mentales assimilable à celui qui adhérerait par exemple il y a plus d'un siècle au *Protocole des sages de Sion* ?

Michel Onfray - Oui bien sûr, comme je vous le disais précédemment. C'est le moment princeps. Ce faux, qui a tant fait de mal à l'Europe du XX^e siècle et qui a contribué à la Solution Finale, fournit aujourd'hui la toise ontologique à laquelle se mesure le monde.

Si l'on cherche à établir la part des hommes dans le changement climatique, on se comporte comme les antisémites auteurs de cet ouvrage de propagande qui a joué un rôle majeur dans l'antisémitisme national-socialiste – et marxiste-léniniste ne l'oublions pas... – qui, comme chacun sait, débouche sur la Shoah.

Celui qui crie au complotisme effectue une variation sur le thème du point Godwin : si vous entamez une réflexion sur la climatologie depuis que le monde est monde, et ce bien avant les hommes bien sûr, vous

êtes suspecté de compagner avec ceux qui ont envoyé six millions de juifs dans les chambres à gaz. Qui peut ensuite résister à ce traitement génocidaire de l'interlocuteur ?

RPP - L'anti-complotisme n'est-il pas devenu par certains côtés une figure de rhétorique dont l'objet consisterait à anesthésier l'esprit critique ? Une ruse au service de la fabrique du consentement.

Michel Onfray - C'est en effet le cas... C'est une arme de destruction massive de la pensée qui désobéit au catéchisme de la doxa, de l'idéologie dominante.

On peut ainsi supposer sans trop se tromper que notre entretien passera pour l'exercice d'un complotiste qui veut mettre en abyme son complotisme afin de mieux le dissimuler. Car l'usage polémologique du concept s'accompagne d'une paranoïa : quiconque ne pense pas comme moi pense contre moi...

J'ai moi-même été traité de complotiste par un sociologue macroniste, présenté comme spécialiste en démasquage des complotistes, Gérald Bronner, un universitaire contesté, qui estimait que mon analyse des mécanismes qui avaient porté son héros à l'Élysée relevait du complotisme...

Ce genre de cerveau a fait merveille au Tribunal révolutionnaire en 1793, à la

Tcheka après la révolution d'Octobre en 1917, à la Gestapo après 1933, dans l'État Orwellien de *1984* ou dans *Le Meilleur des mondes* de Huxley. Pareil encéphale a repris du service dans l'État impérial maastrichtien.

RPP - La traque au complotisme cotise-t-elle en conséquence à une idéologie complotiste ? Est-ce le complotisme des élites ?

Michel Onfray - On pourrait en effet conclure ainsi... ■

RÉSEAUX SOCIAUX : TOUS INTELLOS 2.0 ?

« Tout homme est un intellectuel, mais tous les hommes dans la société ne remplissent pas des fonctions intellectuelles » disait Gramsci. Moitié parce que nous sommes facilement enclins à émettre des jugements généraux sur le monde, moitié parce que la plupart d'entre nous accomplissent professionnellement des tâches cognitives et abstraites, acceptons la première proposition...

François-Bernard HUYGHE
Politologue et essayiste

Dans ce numéro, d'autres que nous se chargeront de définir l'intellectuel, avec sa riche taxinomie – organique, traditionnel, critique, spécifique, collectif, clerc, révolté, weimarien, chien de garde, spectateur engagé, conseiller du Prince, médiatique, universel, d'État... – mais les fonctions communes peuvent se ramener à des catégories plus simples. Il s'agit d'abord de produire des idées issues d'une connaissance réfléchie, les idées en question pouvant aller de la certitude que Calas est innocent à celle que l'existence précède l'essence ou qu'il faut faire la révolution. Pour qu'intellectuels il y ait, il faut ensuite que certains soient comme socialement légitimés pour prononcer des jugements sur l'état des choses et en faire part à leurs contemporains. Quitte à conclure sur un message plus simple de

type « j'accuse » ou « halte à la guerre ». Enfin, pas d'intellectuels sans public : il faut, pour que ces opinions générales engendrent une influence sur le peuple, le prince ou une poignée de lecteurs. Comment l'individu qui pense obtient ces effets de pouvoir, voilà qui est déterminé par la culture d'une époque, les limites que fixe le politique, les idéologies qui prédominent, la réceptivité de l'opinion... Mais aussi par des technologies de communication. L'image traditionnelle de l'intellectuel en France lui prête des capacités particulières (prédisposition à l'abstraction, quête de vérité, indignation contagieuse) mais aussi un détachement particulier (à l'égard des soucis pragmatiques, des intérêts notamment de classe, des traditions héritées, des contingences)... Mais cela se manifeste dans l'échange. L'intellectuel est

surtout, selon la formule de Régis Debray, l'homme qui transmet ses idées, l'homme-dium. Et par des vecteurs matériels.

PAPIER, IMAGE, ÉLECTRON

À divers titres, l'intellectuel est consacré par des médias qui l'incitent, sortant de sa spécialité, à se prononcer sur des généralités. Mais il est aussi menacé par les mêmes médias : des experts, commentateurs, militants ou journalistes, d'autres sachants, ne peuvent-ils pas le remplacer pour décrypter et juger ? de nouveaux critères de séduction peuvent-ils rendre son discours obsolète ? Enfin, il est dépendant de ces médias pour trouver un lectorat, des tribunes, une notoriété morale, etc., et, finalement, une action sur les esprits. Pour contribuer à changer le monde (ou l'empêcher de changer), partant de sa seule opinion, il faut capter des secondes disponibles de cerveau humain. Ceci se fait en fonction des vecteurs disponibles.

Dans la graphosphère, période dominée par l'imprimé, il existe des procédures pour acquérir une autorité par ses travaux, être publié, émettre une opinion audible sur telle situation historique, signer des pétitions, se rassembler, dénoncer ou prescrire, éventuellement avoir des disciples, faire école, etc. Plus tard, quand l'image audiovisuelle prédomine, le circuit se raccourcit

singulièrement : il permet d'apparaître sur les écrans, donc dans l'espace public et de donner un avis sur les cours des choses à un rythme effréné. Juger vite et juger de tout : tel est le spectacle de la société du commentaire. Mais avec les réseaux sociaux ?

Pour servir d'intellectuel, il faut d'abord produire des discours généraux, une méditation qui vaille médiatisation. De ce point de vue, le numérique faisant de chacun « un émetteur à son tour » (Umberto Eco) lui permet de se prononcer sur tout propos. Internet offre des ressources documentaires inépuisables, des connaissances résumées et indexées, un répertoire des opinions, dont les plus prestigieuses, sur chaque sujet. Plus besoin d'immenses bibliothèques ou d'années d'études pour avoir l'illusion de la compétence. Plus besoin non plus, comme c'était le cas pour l'intello traditionnel, d'être payé, coopté ou diplômé pour penser. La tentation augmente de juger de l'actualité (éventuellement en s'opposant à une supposée version officielle, celle des médias classiques) et de réaliser à son compte la formule de Sartre selon laquelle l'intellectuel est celui qui se mêle de ce qui ne le regarde pas. Simple-ment, le droit d'entrée – études, publications, reconnaissance des pairs... – s'est singulièrement abaissé. Le mécanisme en deux temps – on produit une œuvre littéraire, scientifique, artistique, puis on se prononce publiquement sur l'état du monde –, s'est désarticulé.

Parallèlement, la perception des pouvoirs du numérique a énormément évolué. Aujourd'hui, il est difficile de trouver un essai qui ne s'inquiète de la faible qualité de ce qui se dit sur les réseaux sociaux : naïvetés et péroraisons, fausses nouvelles et complotisme, discours de haine anti-science... Il n'en a pas toujours été ainsi : sans même remonter aux premières utopies libertaires à propos d'Internet, on entendait il y a dix ans encore célébrer l'intelligence collective 2.0 : elle se nourrirait de la pluralité des visions dans le débat sans frontière et sans contrôle. Depuis...

RÉSEAUX SOCIAUX ET ESPACE PUBLIC

La technologie 2.0 change aussi la façon d'apparaître dans l'espace public : tout un chacun a la possibilité de s'éditer et d'adresser un discours à un nombre potentiellement illimité d'interlocuteurs. Ce faisant, il acquiert un autre privilège de l'intellectuel à l'ancienne : trouver un support et des relais pour répandre son avis sur des sujets sensibles, sortir de son champ de spécialité et de ses circuits habituels. Le fait qu'un remarquable connaisseur de l'art baroque puisse se prononcer sur les violences policières justifie-t-il que n'importe quel possesseur de *smartphone* puisse trouver des milliers de destinataires pour un manifeste alertant sur le sort de la planète ? En tout

cas, la technique favorise cette évolution. Et la sélection ne se fait plus dans les salons ou dans les rédactions. Elle ne dépend plus ni du jugement des pairs ni de la longueur de la bibliographie. Ces mécanismes s'appellent réseaux et algorithmes, communautés et viralité. L'ancienne légitimité de l'intellectuel paraît obsolète, qui reposait sur le postulat : X a accompli un travail remarquable dans l'art, l'écriture ou la science, donc, attaché aux valeurs de vérité, suffisamment détaché de ses traditions et intérêts, il est compétent pour les affaires de la Cité. Aujourd'hui Y se contente d'un terminal et de *followers*. La distinction entre l'activiste – qui appelle directement à l'action, qui interpelle etc. pour une cause –, le commentateur critique et, d'autre part, l'intellectuel devient plus que floue.

Enfin, par vocation, l'intellectuel produit de l'influence : ses travaux ou ses jugements sont faits pour être repris. Il inspire et il persuade. Mais là encore les vecteurs de cette influence changent de nature. Que le même mot – influence –, pour pousser la caricature, serve à désigner le poids qu'ont exercé Sartre ou Aron sur une génération et, d'autre part, les millions de *likes* et de commentaires que recueille une « tiktokeuse » experte en maquillage, voilà qui interroge. Il s'agit, certes, dans le premier cas d'adopter des idées, dans le second d'imiter des gens. Penser comme n'est pas ressembler à ; les premiers parlent du monde, tandis que la seconde s'adresse aux egos. Reste pourtant que toute in-

fluence est une modification des codes de l'autre, et qu'elle suppose d'abord de capter son attention avant même sa bienveillance.

Et c'est ici que se manifeste la puissance du réseau. Nous n'y cherchons plus (ou plus guère) des messages formatés distribués par une hiérarchie, évalués par une institution, autorisés par des garde-barrières de l'information. Comme nous sommes tous potentiellement émetteurs ou auteurs, nous sommes aussi tous évaluateurs et distributeurs... Parfois d'un simple coup de pouce, nous pouvons drainer des flots d'attention sur telle cause ou renforcer telle communauté en lutte ; il suffit d'une appréciation avec liens et citations. L'idée neuve se répand de proche en proche comme un « même » et non plus de haut en bas. La critique partagée au sein des communautés circule bien avant d'apparaître sous la forme académique, tel un texte évalué et publié. Le débat, tant invoqué dans la vraie vie, se forme instantanément en ligne et l'activisme – autrefois présenté comme la traduction concrète des idées des intellectuels – naît en quelques clics. Quitte à devenir un activisme « paresseux » (*slacktivism*) réduit à une présence et à quelques indignations par écrans interposés.

On peut donc voir la question de la fonction intellectuelle comme celle de la qualité des messages à l'ère numérique. Suspects de véhiculer la mésinformation ou l'ingérence, présumés porteurs de haine ou d'ahurissement, trompeurs ou réducteurs,

les contenus 2.0 n'ont, certes, pas bonne presse. Surtout comparés à ce que fut censé être le discours de l'intelligentsia.

Mais la question est surtout celle de la circulation préférentielle des messages. Toute une machinerie se met en branle, à base de moteurs de recherche, de Big Data et d'intelligence artificielle, de réseaux 2.0, d'algorithmes de sélection des contenus proposés, de modérateurs desdits contenus et d'intervention des Gafam (ou de services d'État dans certains pays) pour en supprimer. Les réseaux sociaux nous exposent à ce qui est censé nous plaire ou nous renforcer dans nos certitudes. Que ce contenu ait été sélectionné par un algorithme de façon quasi publicitaire ou poussé vers nous par les « gens qui nous ressemblent » dans nos communautés... Le résultat tend à flatter nos préjugés par un biais de confirmation – on trouve de plus en plus de raisons de croire ce que l'on croit – et de se rattacher de plus en plus à ces collectifs qui s'affrontent toujours davantage. On a souvent reproché aux réseaux sociaux de produire de l'isolement non seulement affectif, mais aussi cognitif : leur échange incessant tend plus à rendre conforme qu'à rendre créatif. Ce qui n'est pas exactement la définition de l'intellectuel à l'ancienne.

Produire des idées générales, les publier et les transformer en influence : toutes les fonctions de l'intellectuel sont comme éparpillées et ce n'est pas la complexité qui y gagne ■

L'INTELLECTUEL MÉDIATIQUE, SUITE ET FIN

Il y a 22 ans maintenant, Régis Debray publiait un cruel mais clinique Intellectuel français, suite et fin (septembre 2000). Comme le titre le suggère, notre auteur concluait à la mort de l'Intellectuel Français, figure nationale à réputation internationale, née au moment de l'affaire Dreyfus et morte à travers une figure terminale... celle de « l'intellectuel médiatique ». Terminale, car traître à la fonction originale de l'intellectuel : le dreyfusard avait su, selon Debray, observer le fait pour dire le juste et interpellier ; son successeur des années 30 à 60 – l'intellectuel engagé – théorisa à partir de l'événement. Mais l'intellectuel, né dans les années 70 avec la télévision, voulait désormais moraliser, trouble vocation...

Philippe GUIBERT

Enseignant et consultant

Ancien directeur du Service d'Information du Gouvernement (SIG)

20 ans après, tenter de comprendre le devenir de ce mousquetaire étrange, l'intellectuel médiatique, à l'ère désormais numérique, nous permet de mesurer le changement d'atmosphère idéologique autant que de médiums auquel nous assistons. C'est bien l'intellectuel médiatique lui-même qui semble menacé : Alain Finkielkraut ou Michel Onfray, pour citer les plus visibles, sont comme entraînés, absorbés, banalisés dans les polémiques des chaînes d'info et les indignations des réseaux sociaux, et dépassés par la trajectoire

stupéfiante d'Éric Zemmour... L'intellectuel médiatique disparaît, écrasé par le journalisme en continu de notre époque.

Mais qu'est-ce donc précisément que cette espèce suspecte, l'intellectuel médiatique, rejeton maudit d'une lignée qui a pourtant connu tant d'adjectifs – organique, engagé, spécifique, universel, bourgeois ou prolétarien ? Un intellectuel qui « parle dans le poste » ? De fait, médiatique dit TV, écran, image, soit le mode d'expression opposé à celui de la plume, noblesse d'origine de l'intellectuel. Émile Zola, romancier, a

publié son « J'accuse » dans un « média », mais c'était un journal imprimé, *L'Aurore*. Personne n'a songé à le qualifier de « médiatique », non plus que ses successeurs jusque dans les années 60 du XX^e siècle, qui se sont le plus souvent exprimés par les mêmes moyens. Le manifeste, la pétition, la tribune, par la médiation des journaux imprimés, mais aussi la revue, furent, à coté des livres, les outils par excellence de l'intellectuel français, dans sa fonction si spécifique à notre beau pays – dénoncer des pouvoirs en interpellant « l'opinion ». Mais par l'écrit s'il vous plaît, et bien tourné de préférence !

Chateaubriand, Lamartine ou Hugo furent au XIX^e siècle des « écrivains et hommes politiques français » comme disent les notices des dictionnaires, pas des intellectuels au sens propre du terme – Voltaire et Diderot paraissant de meilleurs précurseurs. L'intellectuel (français), néologisme dont la première occurrence se trouve dans *Du système industriel* de Saint-Simon (1821) mérite une définition qui aille au-delà de la présentation générique, celle d'une personne « qui organise sa vie autour d'une idée », laquelle peut convenir au moins autant qu'au scientifique sinon au peintre... Si l'intellectuel n'est pas (seulement ni toujours) un artiste, il se différencie aussi du savant. « C'est le *projet d'influence* qui le distingue », il « *doit* rendre publiques ses pensées privées sur *les affaires du jour* », afin d'influer sur l'opinion, et par ce biais, sur le pouvoir politique, précisait Ré-

gis Debray dès *Le pouvoir intellectuel* en France (1979).

L'ACTE DE NAISSANCE

Pas d'intellectuel au sens propre, donc, sans implication dans l'actualité et les événements ; pas d'intellectuel non plus par conséquent sans moyens d'information et outils techno-culturels de diffusion – le livre à grand tirage, la revue, le journal imprimé, les médias audiovisuels, le numérique. Où nous retrouvons ainsi en bout de chaîne notre « intellectuel médiatique », presque un pléonasmе, que l'on traduira par « intellectuel de l'ère de l'audiovisuel ».

Son acte de naissance en France, c'est une célèbre émission de télévision, le 27 mai 1977, où Bernard Pivot reçoit à « Apostrophes », face à leurs contradicteurs, dans une ambiance enfumée de sourires en coin, ces « nouveaux philosophes » couvés par Maurice Clavel, présent lui aussi : on a nommé Bernard-Henri Lévy, mèche et regard noirs du dandy du Bien, arborant sa bientôt fameuse chemise blanche, une cigarette à la main, à côté d'André Glucksmann, pull soixante-huitard et coiffure longue au bol, qui ne l'est pas moins.

BHL et Glucksmann viennent de publier en 1977, *La barbarie à visage humain*

et *Les maîtres penseurs*, qui valent manifeste d'une « nouvelle philosophie » dont le caractère nouveau est bien sûr très contesté. Nos deux jeunes agrégés sont sortis du maoïsme et ils ont lu Soljenitsyne, dont les livres racontent l'horreur du Goulag et déconstruisent la pensée de gauche marxisante d'alors. Et ils vont devenir tous deux, avec leurs amis, leurs maisons d'édition, leurs réseaux puissants, les hérauts pendant plus de 30 ans de la pensée antitotalitaire : l'hégémonie idéologique des années 80 à 2000 environ, c'est eux. Tenant le haut du pavé éditorial de la bonne moralité idéologique, discernant bons et mauvais points, nos anges du bien et du vrai dénoncent ces lâches gouvernants munichois guidés par la « *realpolitik* » extérieure, comme les collabos intérieurs des nouveaux fascismes ou stalinismes, (bientôt excommuniés des plateaux TV et des pages débats des grands journaux). Et ils promeuvent autant l'Europe en construction qu'ils dénoncent le lepenisme. Au registre de l'influence sur l'opinion et sur la politique, critère d'efficacité de l'intellectuel et non du savant-professeur, ils auront dominé, en imposant un mélange d'(ultra ou néo) libéralisme, politique et économique, d'antiracisme et d'europhisme, en sus de l'interventionnisme extérieur comme idéologie dominante. Soit le fond commun des gauches et droites gouvernantes et alternantes, pendant ces années-là.

LE DISCRÉDIT DES NOUVEAUX PHILOSOPHES

Discutés dès l'origine, et souvent par de grands professeurs et savants, concurrencés aussi avant même leur déclin, leur pouvoir d'influence sur l'opinion ne s'enraie pourtant que dans les années 2000. Il y a bien eu, certes, à l'occasion de la grande grève de l'hiver 1995, une résurgence de l'intellectuel de gauche « classique », sartrien et anti-médiatique, à travers notamment Pierre Bourdieu. Mais la vraie éclipse, le début de la fin de leur domination, intervient quelques années plus tard.

2003 : le soutien d'André Glucksmann à la catastrophique invasion américaine de l'Irak dévalue la hauteur morale des plaidoyers pour les interventions « humanitaires », au nom des droits de l'homme. Dans le même temps, en France, du 21 avril 2002 avec Le Pen au 29 mai 2005 avec le NON à la Constitution européenne, les citoyens votent de moins en moins pour le « Bien » qu'ils assèment. Bernard Kouchner, leur alter égo *french doctor*, devient ministre des Affaires étrangères et européennes de Nicolas Sarkozy en 2007. Triomphe politique en forme de chant du cygne. En 2011, le rôle trouble de BHL dans le déclenchement de la non moins catastrophique intervention française et britannique en Libye, achève de décrédibi-

liser les reportages de *Paris Match* sur notre intellectuel héroïque en chemise blanche.

La charge du procès que leur fait Régis Debray, au tournant de l'année 2000, est donc anticipatrice. « Autisme collectif », « déréalisation grandiloquente », « imprévision chronique », « narcissisme moral » et « instantanéisme »... Les réquisitions sont cinglantes ! Bernard-Henri Lévy venait, il est vrai, de clouer au pilori R. Debray quelques mois plus tôt, en le peignant en nouveau Drieu La Rochelle (directeur collaboracionniste de la NRF sous l'Occupation...), pour son manque d'enthousiasme à l'égard de l'intervention de l'OTAN au Kosovo ! Ah cette fâcheuse tendance de l'intellectuel médiatique au point Godwin... Jusqu'à parfois « accuser de vrais innocents au lieu de défendre de faux coupables » dit Debray... Renversement pervers de la fonction intellectuelle née un siècle plus tôt, dont il préconise de s'émanciper définitivement, pour comprendre l'époque et agir avec discernement. Il n'a pas été entendu...

LE VIRAGE « RÉACTIONNAIRE »

Car l'histoire de l'intellectuel médiatique ne s'arrête pas encore : la perte de crédibilité politique et de prestige intellectuel des « antitotalitaires » vont permettre à d'autres de prendre le relais, souvent à

contrepied. Leur œuvre, fournie, est apparue dans les librairies avant et ils vont bientôt « crever » les écrans, plus que d'autres : Alain Finkielkraut puis Michel Onfray deviennent emblématiques d'une nouvelle orientation intellectuelle, qui conteste le droit-de-l'hommisme et le libéralisme libertaire post-soixantehuitard. Les moyens de promotion restent les mêmes : du livre au journal, puis à la télévision pour toucher une large audience. Mais il y a du glissement à droite dans ce changement d'acteurs, alors que l'idée reste pourtant ancrée en France que le magistère intellectuel devait s'inscrire, depuis l'après-guerre, à gauche (quitte à oublier le rôle considérable jadis d'un Barrès ou d'un Maurras).

BHL incarnait un « centre gauche moral » ayant beaucoup négligé la question sociale... Alain Finkielkraut, malgré un parcours proche – mai 68 et maoïsme, pensée anti-totalitaire, œuvres sur la mémoire et l'identité juives – triomphe dans la critique de la modernité démocratique et pose la question centrale de l'époque, celle de l'identité : *L'identité malheureuse*, en 2013, est son plus grand succès de librairie. Dénonçant autant le déclin de l'Éducation nationale et de son niveau que celui de la culture littéraire française, en même temps que les échecs de l'intégration, il prend la place, laissée vacante depuis Raymond Aron, du grand intellectuel conservateur, critique de la gauche dont il vient. Et récolte bientôt les mêmes

détestations de la part de la gauche universitaire... Ses déclarations télévisées, parfois à l'emporte-pièce, le feront même classer par ses contempteurs – à tort – à l'extrême droite. Mais Alain Finkielkraut apparaît ainsi, à partir des années 2000, comme la figure de proue, – la plus médiatique avec le romancier Michel Houellebecq –, de la droitisation de la vie intellectuelle.

D'ailleurs, Daniel Lindenberg, proche de la revue *Esprit* et de Pierre Rosanvalon, intellectuel organique de la « deuxième gauche », publie en 2002, après que Jean-Marie Le Pen eut accédé au 2^e tour de la présidentielle, un pamphlet intitulé : *Le rappel à l'ordre. Enquête sur les nouveaux réactionnaires*. Ce livre sera critiqué pour avoir dressé une « liste noire » d'auteurs venus de la gauche et présentés comme « réacs », sans toujours entrer dans la discussion de leurs écrits. Mais il fixe aussi quelques uns des termes de la nouvelle dispute intellectuelle : les mœurs, le droit-de-l'hommeisme, l'immigration et l'islam. De fait un clivage profond traverse les engagements intellectuels de ces 20 dernières années, entre une gauche intellectuelle, souvent universitaire, qui a perdu son hégémonie (mais pas son pouvoir académique), critique féroce de la télévision et de ceux qui y paraissent, et une droite intellectuelle plus médiatique.

Michel Onfray, d'une autre génération, se distingue d'Alain Finkielkraut, en ce sens qu'il s'est voulu longtemps « de gauche ».

Mais sa trajectoire intellectuelle aboutit au même divorce avec la gauche et au même intérêt pour les questions identitaires. Onfray a commencé par une université populaire à Caen, autour de son œuvre protéiforme et prolifique, notamment sa *Contre-histoire de la philosophie*. Après un premier coup d'éclat éditorial et médiatique (contre Dieu !), le second sera un pamphlet (contesté) contre Freud (2010). Mais peu à peu, le destin de l'intellectuel médiatique le rattrape... Arrive le moment où ses livres sont moins lus que ne sont vues et commentées ses interviews télé, puis celui où ses déclarations audiovisuelles prennent bien plus d'importance que son œuvre. Surtout quand on en vient à se mêler de politique, ce qu'Onfray ne manqua pas de faire, jusqu'à songer, en 2015, à se présenter à l'élection présidentielle. Même s'il y a renoncé, la revue qu'il a fondée – *Front populaire*, ah cet imaginaire de gauche ! – se veut la revue d'un souverainisme qui l'est de moins en moins... En une quinzaine d'années, Onfray sera passé de la défense d'une gauche populaire à un souverainisme de plus en plus hostile à la gauche, du moins à ce que celle-ci est devenue, sous l'influence notamment d'une gauche universitaire qui a reconfiguré les questions raciales ou de genre.

Dans cette évolution très polarisée – droitisation de l'intellectuel médiatique, « gau-chisation » de l'intellectuel universitaire – le cas emblématique, le cas-limite de l'intellectuel médiatique contemporain, est bien

sûr celui d'Éric Zemmour... Journaliste d'abord et non pas écrivain, ni philosophe ni spécialiste des sciences humaines, il se fait connaître du plus grand public grâce à une présence durable dans l'émission phare du débat médiatique, celle de Laurent Ruquier (« On n'est pas couché »). Ce spécialiste de politique intérieure du *Figaro* (et d'ailleurs excellent analyste politique), commence à écrire des livres d'histoire et d'analyse de notre présent, dont le retentissement et le tirage dépassent ceux de la plupart des essayistes, même connus. C'est ainsi la télévision qui lui aura donné le statut d'intellectuel (de polémiste diront certains) avant qu'il ne connaisse le succès en librairie : inversion des étapes très significative. Ses excès ou ses dérapages l'auront un temps interdit de « PAF », avant qu'il ne retrouve une émission cette fois quotidienne, sur Cnews, un an avant le début de la campagne présidentielle – ce qui aura fait phosphorer bien des esprits soupçonneux. Mais le plus intéressant à nos yeux n'est pas là. Zemmour aura justifié cette entrée en politique, sa candidature, par l'échec relatif de sa stratégie d'influence intellectuelle : influencer l'opinion cela ne suffisait plus, il fallait entrer en politique, a-t-il dit.

C'ÉTAIT MIEUX AVANT ?

Que le dernier avatar de l'intellectuel médiatique, le plus polémique et le plus radical, se métamorphose ainsi en candidat à

la présidentielle dit beaucoup sur l'époque. Pris entre l'éditorialiste, le polémiste, l'expert et le lanceur d'alerte, toutes figures incontournables des plateaux TV et des réseaux sociaux, au moment où chacun peut s'improviser commentateur par ces mêmes réseaux, quel rôle reste-t-il vraiment à l'intellectuel médiatique ? Devenir un intellectuel numérique, où le tweet du matin et du soir tient lieu d'œuvres complètes, entre deux passages TV ou radio, le dernier livre devenant un prétexte de moins en moins nécessaire... Suite et fin.

Dans l'étude des intellectuels et de leurs métamorphoses, plane toujours un parfum de « c'était mieux avant » – nous n'y avons pas échappé. L'intellectuel français, c'était mieux avant l'arrivée des intellectuels médiatiques : Zola et Péguy contre Barrès lors de l'affaire Dreyfus, Gide et Malraux allant porter leurs protestations à Hitler, Aragon et ses poèmes de résistance, Sartre et Camus s'empoignant sur le communisme... Notre panthéon du XX^e siècle regorge de grandes figures littéraires qui surent remuer l'opinion, bien avant la télé, par la force des mots et le pouvoir de l'écrit. L'intellectuel, dans la légende nationale, c'était d'abord un écrivain, et un grand. Le philosophe Sartre lui-même a bien plus marqué l'après-guerre par ses romans, pièces de théâtre, préfaces, par ses articles et conférences, que par l'obscur *Critique de la raison dialectique* (1960). Camus était perçu avec mépris par ses pairs comme un « philosophe pour classe terminale » mais il

obtint le prix Nobel de littérature (comme Sartre qui le refusa). L'écrivain tenait dans notre pays un rôle central, prestigieux, que le politique respectait (« On ne met pas Voltaire en prison » a dit de Gaulle à propos de Sartre, au moment de ses positions les plus radicales contre la guerre d'Algérie). Le déclin de l'intellectuel français, médiatique ou pas, va de pair avec le déclin de l'écrit littéraire, en même temps qu'ont gagné les sciences humaines (Pierre Bourdieu était un sociologue), et plus encore l'image-son. Que l'intellectuel ait tenté de se servir de l'image pour faire passer son message, on ne saurait l'en blâmer. Mais l'outil – la télévision – par ses contraintes propres, n'a-t-il pas eu raison de lui ? Où l'on en revient au diagnostic posé par Régis Debray...

Déclassement des intellectuels français qui est concordant, non seulement avec le déclin de la lecture « longue », mais aussi avec celui de notre pays – dont l'identité au fond, est (était ?) la rencontre d'une langue et d'un État... Sans vouloir blesser personne, la France, dans les années 60, aux yeux du monde, c'était un homme d'État, une star et un intellectuel – de Gaulle, Bardot et Sartre. On doute qu'aujourd'hui Emmanuel Macron, Marion Cotillard et Michel Onfray aient une telle renommée, même si la seconde a reçu un Oscar. Thomas Piketty, économiste, a certes connu un succès international, en particulier américain, avec son *Capital*. Il tient bien chronique dans *Le Monde* et s'engage beaucoup

au sein de la gauche politique. Mais son influence sur l'opinion est faible en dehors de cercles militants, en tout cas incomparable avec celles qu'ont eu Finkielkraut ou Onfray jusqu'il y a peu. Quant à Modiano ou Le Clezio, nos deux prix Nobel de littérature, la tentation de l'engagement leur est comme étrangère, et il arrive qu'on s'en félicite...

L'intellectuel s'épanouissait à l'ère de l'écrit dominant, par le livre, la revue, le journal : cela lui donnait la densité d'une œuvre et d'une pensée, fussent-elles dépendantes de l'actualité et des événements. La prééminence évidente de l'image sur l'écrit, le changement d'outil de diffusion principale pour toucher l'opinion, cette « reine du monde » démocratique, aura changé la nature même de la fonction intellectuelle. Ceux qui tentent aujourd'hui de rester fidèle à la vocation initiale, s'éloignent le plus possible de la télévision, au risque d'une perte d'influence immédiate, mais dans le souci louable d'une influence plus durable... Après tout, une des révolutions marquantes de notre temps, le féminisme, a fermenté ailleurs que dans les studios TV, avant d'aboutir au mouvement #MeToo, lequel est passé bien plus par les réseaux sociaux que par les médias traditionnels.

L'intellectuel numérique a donc peut-être un avenir plus certain que celui, finissant, de l'intellectuel médiatique ■

Mathilde AUBINAUD
Philippe BRANCHE

Ce que
les Nobel
ont à nous dire



Avant-propos de Carol T. Christ, Rectrice de l'UC
Berkeley

Préface de Berit Reiss-Andersen, Présidente du Comité
du prix Nobel de la Paix



VA ÉDITIONS

L'ÉTERNELLE RENAISSANCE DE L'ESPACE NÉO-GAUCHISTE : NÉO-ANTIFASCISTES ET NÉO-ANTIRACISTES

L'espace néo-gauchiste est aujourd'hui dominé par des mouvances qui s'autoproclament antifascistes et antiracistes. Mais que signifient ces auto-désignations qui se veulent glorifiantes lorsqu'elles sont employées par des intellectuels néo-gauchistes ?

Pierre-André TAGUIEFF¹

Philosophe, politiste et historien des idées
Directeur de recherche au CNRS

Dans le vaste espace bariolé du néo-gauchisme contemporain, on trouve divers courants ou mouvements qui, s'inspirant du marxisme ou

du décolonialisme, du féminisme intersectionnel ou d'une forme d'antiracisme identitaire, le plus souvent associés à un écologisme révolutionnaire² (ou plus exactement révolutionnariste), ont pour ennemi commun l'ensemble flou formé par les démocraties libérales-pluralistes occidentales et le capitalisme globalisé ou

1 - Pierre-André Taguieff est l'auteur de nombreux ouvrages, traduits en plusieurs langues. Parmi ses derniers livres : *L'imposture postcoloniale. Science imaginaire et pseudo-antiracisme*, Paris, Humensis/L'Observatoire, 2020 ; *L'antiracisme devenu fou. Le « racisme systémique » et autres fables*, Paris, Hermann, 2021 ; *Sortir de l'antisémitisme ? Le philo-sémitisme en question*, Paris, Odile Jacob, 2022 ; *Le retour de la décadence. Penser l'époque postprogressiste*, Paris, PUF/Humensis, 2022 ; *Qui est l'extrémiste ?*, Paris, Éditions Intervalles, 2022 (à paraître le 19 août).

2 - Helen Pluckrose et James Lindsay, *Le triomphe des impostures intellectuelles. Comment les théories sur l'identité, le genre, la race gangrènent l'université et nuisent à la société* [2020], tr. fr. Olivier Bosseau et Peggy Sastre (version française revue et augmentée), préface d'Alan Sokal, Saint-Martin-de-Londres, H & O éditions, 2021.

le « néolibéralisme » – catégorie d’amalgame d’usage polémique qui, synonyme vague de « mondialisation marchande », est dénuée de contenu conceptuel³. Toutes ces mouvances militantes, anticapitalistes et antilibérales, qui ont leurs intellectuels de référence, prétendant débusquer et dénoncer les rapports de pouvoir ou de domination, se présentent comme « antiracistes » et « antifascistes », étant entendu que tout « antifasciste » est un « anti-réac », donc un anti-conservateur, puisque tout conservateur est un réactionnaire qui s’ignore et qu’on ignore⁴. Il s’agit de savoir ce que signifient ces auto-désignations qui se veulent positives, voire glorifiantes : « antiracisme » et « antifascisme », lorsqu’elles sont employées par des intellectuels néo-gauchistes. Mon hypothèse interprétative est que ces mots-drapeaux témoignent avant tout d’une tentative de réactiver ou de réinventer des traditions idéologico-politiques historiquement épuisées, pour les instrumentaliser de diverses manières et selon divers objectifs⁵. Qui sont, tels qu’on peut les observer

aujourd’hui, ceux qui, à gauche et à l’extrême gauche, se disent « antifascistes » et « antiracistes » ? Qu’ont-ils en tête ? Que veulent-ils ? Qu’espèrent-ils ?

Dans la France contemporaine, société fragmentée et conflictuelle mais dans laquelle on ne saurait identifier une quelconque « menace fasciste » – où sont les milices qui défilent et font régner la terreur ? –, ceux qui se disent « antifascistes » ne combattent que leurs fantasmes, qui les conduisent à baptiser « fascistes » les adversaires qu’ils désignent et à les traiter comme des ennemis absolus⁶. C’est pourquoi il convient de les caractériser comme des « néo-antifascistes ». Contrairement aux antifascistes historiques qui, parfois les armes à la main, ont combattu des ennemis réels, les néo-antifascistes, dans un contexte où l’antifascisme est une composante de l’idéologie dominante, se contentent de construire lexicalement et rhétoriquement des « fascistes », en s’efforçant d’exclure du débat public les ainsi nommés, voire de les vouer à une mort sociale. Dans la catégorie des pseudo-fascistes stigmatisés, on trouve toutes les variétés idéologiques de la droite, ce qui in-

3 - Et ce, en dépit des efforts définitionnels des universitaires militants qui l’emploient. Voir par exemple Pierre Bourdieu, « L’essence du néolibéralisme », *Le Monde diplomatique*, n°528, mars 1998, p. 3 ; Samir Amin et al., « Qu’est-ce que le néolibéralisme ? », *Actuel Marx*, n°40, 2006/2, pp. 12-23.

4 - Pierre-André Taguieff, *Les contre-réactionnaires. Le progressisme entre illusion et imposture*, Paris, Denoël, 2007.

5 - Pierre-André Taguieff, *Du diable en politique. Réflexions sur l’antilepénisme ordinaire*, Paris,

CNRS Éditions, 2014 ; id., *Qui est l’extrémiste ?*, Paris, Éditions Intervalles, 2022.

6 - Voir par exemple Ugo Palheta, *La possibilité du fascisme. France, la trajectoire du désastre*, Paris, La Découverte, 2016 ; Enzo Traverso, *Les nouveaux visages du fascisme*, Paris, Textuel, 2017 ; Ludivine Bantigny et Ugo Palheta, *Face à la menace fasciste*, Paris, Textuel, 2021.

dique que le terme injurieux et diabolisant « fascisme » est susceptible de s'appliquer à n'importe quel adversaire ou concurrent jugé « de droite ». La « droitisation » est ainsi jugée porteuse d'« extrême-droitisation », voire de « fascisation ». Les intellectuels qui se disent « progressistes » s'inquiètent bruyamment du « retour des années trente⁷ » et dénoncent rituellement ceux qu'ils traitent de « réactionnaires »⁸. Et, pour ces « belles âmes » qui croient à l'éternel retour du même diable, l'espace est fort mince qui sépare les « nouveaux réactionnaires » des « néo-fascistes ». Ce ne sont donc plus seulement les droites nationalistes et conservatrices qui sont censées pouvoir se « fasciser », mais bien toutes les droites, voire, dans des situations de crise, certaines gauches accusées de perdre leurs défenses immunitaires⁹.

La stratégie néo-antifasciste ne vise pas à lutter contre de véritables mouvements fascistes, mais à marginaliser ou à disqualifier des personnes, des groupes ou des

formations politiques qu'on n'aime pas pour les raisons les plus diverses. C'est pourquoi il importe de s'interroger sur la construction et les usages politiques, mais aussi culturels, d'un imaginaire néo-antifasciste dans la période postfasciste commencée en 1945.

Disons, en première approximation, que les néo-antifascistes rêvent de créer une société politique sans droite. Ils postulent en effet que toute droite est potentiellement fasciste, même si elle se dit libérale, centriste ou modérée. Mais ils soupçonnent aussi la « gauche de gouvernement » de collaborer à la « révolution conservatrice » en cours dans la société française et se prononcent en faveur d'une « gauche de gauche », c'est-à-dire une « gauche vraiment de gauche », pour parler comme Pierre Bourdieu¹⁰, qui affirmait en 1998 : « Les vraies réponses à la fascisation rampante ou déclarée ne peuvent venir que des mouvements sociaux qui se développent depuis 1995¹¹ ».

Un intellectuel néo-gauchiste converti à la gnose décoloniale d'importation états-unienne réduit les rapports entre les humains à des rapports de domination, et plus précisément à des rapports de domi-

7 - Claude Askolovitch, Pascal Blanchard, Renaud Dély, Yvan Gastaut, *Les Années 30 sont de retour. Petite leçon d'histoire pour comprendre les crises du présent*, Paris, Flammarion, 2014 ; Philippe Corcuff, *Les Années 30 reviennent et la gauche est dans le brouillard*, Paris, Textuel, 2014.

8 - Daniel Lindenberg, *Le Rappel à l'ordre. Enquête sur les nouveaux réactionnaires*, Paris, Le Seuil, 2002 ; Frédérique Matonti, *Comment sommes-nous devenus réacs ?*, Paris, Fayard, 2021.

9 - Didier Eribon, *D'une révolution conservatrice et de ses effets sur la gauche française*, Paris, Éditions Léo Scheer, 2007.

10 - Pierre Bourdieu, « La transgression gay » (entretien), *Télérama*, 12 août 1998.

11 - Pierre Bourdieu et le collectif Raisons d'agir, 1998 : « Pour une gauche de gauche », *Le Monde*, 8 avril 1998 ; <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/varia/pourgau.html>.

nation entre des identités de groupe, les personnes individuelles n'étant que des représentants quelconques de leurs catégories groupales (raciales, ethniques, culturelles, religieuses, socio-économiques, sexuelles, etc.), et postule que les dominés sont des discriminés ou des « racisés ». C'est pourquoi le néo-antiracisme qu'implique le néo-antifascisme suppose une vision raciale du monde social.

LES STRATÉGIES DE SÉDUCTION DU NÉO-ANTIRACISME

À côté du néo-antifascisme, on rencontre sans surprise le néo-antiracisme, dont l'orientation générale et l'appareil conceptuel sont pour l'essentiel les produits d'une importation et d'une adaptation de l'antiracisme états-unien, centré sur la question noire et donc sur les héritages (réels ou supposés) de l'esclavage et du colonialisme, la dénonciation du « racisme systémique » ou du « privilège blanc », la lutte contre les discriminations fondées sur la couleur de peau, la « lutte contre l'islamophobie » et le projet de généraliser les procédures de discrimination positive, au nom de la « justice raciale » – comme forme prioritaire de justice sociale. Les néo-antiracistes rêvent de transformer la France en une société pluriethnique et multiculturelle, ou, si l'on préfère, en une société multicommunau-

tariste en marche soit vers le métissage généralisé ou la créolisation, soit vers la coexistence harmonieuse des identités de groupes, qu'elles soient religieuses, de genre ou ethno-raciales¹².

Depuis plusieurs années, comme en témoignent plusieurs best-sellers dont ceux, aussi affligeants et naïvement dogmatiques l'un que l'autre, du militant afro-américain médiatique Ibram X. Kendi, *How to Be an Antiracist*, et de la « formatrice en diversité » Robin DiAngelo, *White Fragility*¹³, l'antiracisme est redevenu à la mode aux États-Unis, sous la pression du mouvement Black Lives Matter, lancé par un groupe d'activistes afro-américains à la suite de l'acquittement, le 13 juillet 2013, d'un surveillant de voisinage, George Zimmerman, qui avait tué un adolescent noir, Trayvon Martin. Cette mobilisation antiraciste s'est intensifiée à partir de 2016, après la victoire de Donald Trump à l'élection présidentielle, le nouveau président étant dénoncé par ses adversaires politiques comme un démagogue raciste incarnant le suprémacisme blanc, voire comme un fasciste.

12 - Voir Pierre-André Taguieff, *L'imposture postcoloniale. Science imaginaire et pseudo-antiracisme*, Paris, Humensis/L'Observatoire, 2020 ; *id.*, *L'antiracisme devenu fou. Le « racisme systémique » et autres fables*, Paris, Hermann, 2021.

13 - Robin DiAngelo, *Fragilité blanche. Ce racisme que les Blancs ne voient pas* [2018], tr. fr. Bérengère Viennot, préface de Maxime Cervulle, Paris, Les Arènes, 2020 ; Ibram X. Kendi, *Comment devenir antiraciste* [2019], tr. fr. Thomas Chaumont, Paris, Alisio, 2020.

Depuis le mois de juin 2020, à la suite du meurtre de l'Afro-Américain George Floyd par un policier blanc, le 25 mai 2020 à Minneapolis, la mode antiraciste, sous sa forme états-unienne, s'est traduite par des manifestations qui se sont multipliées dans de nombreuses parties du monde. Le schéma de cette action meurtrière se prêtait particulièrement aux interprétations manichéennes et racialisées : d'un côté (le bon), une victime innocente incarnée par une « personne de couleur », perçue comme une victime du racisme ; de l'autre (le mauvais), un assassin raciste anti-noir incarné par un policier blanc, devenu le symbole des violences policières motivées par le racisme. La « cause noire » s'est ainsi réinscrite à l'ordre du jour. Et le mouvement « woke », à l'origine strictement états-unien, a inspiré la plupart des associations militantes et des partis d'extrême gauche dans le monde occidental. Face à ceux qui osent les critiquer, les défenseurs des attitudes et des comportements « wokistes » suivent deux stratégies argumentatives : ou bien ils nient l'existence même de quelque chose comme le « wokisme » – ainsi qu'ils le font pour l'« islamo-gauchisme » ou le « racisme anti-Blancs » –, ou bien ils attribuent à leurs adversaires une « panique morale » en dénonçant l'« offensive réactionnaire » qu'ils mèneraient¹⁴.

14 - Alex Mahoudeau, *La Panique woke. Anatomie d'une offensive réactionnaire*, Paris, Textuel, 2022.

Ces mobilisations s'affirmant antiracistes ont été décryptées avec empathie au moyen des modèles d'intelligibilité disponibles, fournis par une littérature militante et semi-savante, aussi foisonnante que répétitive, sur le « racisme systémique », la « domination blanche », le « privilège blanc », le « racisme d'État ». Elles ont donc été interprétées comme des révoltes légitimes contre le racisme censé être partout au cœur des sociétés « blanches » et du « pouvoir blanc ». Nombreux sont les manifestants qui ont vu dans l'ordre sociopolitique qu'ils contestaient, supposé fondé sur la « suprématie blanche », un « vieux monde » injuste et violent qu'il fallait enfin détruire. Pour tous les ennemis du « système » (capitaliste, raciste et hétéro-patriarcal), le Grand Soir semblait s'annoncer. Les nostalgiques de l'utopisme révolutionnaire ont trouvé dans le « nouvel antiracisme » de quoi nourrir leur volonté de revanche et leur espoir de construire un ordre social parfait, sur les ruines de l'ancien. Les « antifas » y ont puisé de nouvelles raisons de se mobiliser, notamment en organisant de violentes émeutes « antisystème ».

Le phénomène majeur, dont on observe le développement depuis les années 1980, est la corruption idéologique de l'antiracisme, qui a fait surgir ce que j'appelle depuis longtemps le pseudo-antiracisme, dont le prétendu « nouvel antiracisme », nommé « antiracisme politique » par les mouvances décoloniales, identitaires et

indigénistes, n'est que la dernière figure en date. La « lutte contre le racisme » a été monopolisée par des minorités militantes se disant « non blanches », pour se transformer insensiblement en racisme anti-Blancs. Ce dernier se manifeste notamment par un vandalisme pseudo-antiraciste : monuments souillés, lynchages rétrospectifs, décapitations symboliques, furie iconoclaste, spectacles interrompus par la force. Les défilés « contre le racisme et les violences policières » s'accompagnent de violences et prennent parfois l'allure d'émeutes, au nom de la bonne cause, la cause anti-blanche. Tout se passe comme si l'hostilité haineuse envers « les Blancs » et tout ce qui est perçu comme culturellement « blanc » était devenue respectable dans l'espace public.

Ces mobilisations pseudo-antiracistes ont contribué à banaliser un mélange de honte de soi et de haine de soi chez les « Blancs », voués à faire pénitence en s'accusant de bénéficier du « privilège blanc » et d'être, qu'ils le veuillent ou non, les complices et les bénéficiaires d'un système social fondé sur le « racisme systémique ». Le terrible message central du pseudo-antiracisme est qu'il n'y a pas de « Blancs » innocents. C'est là réinventer la « fatalité de race », trait fondamental du vieux racisme biologique européen. Le grand malheur du XXI^e siècle commençant, ce sera d'avoir été la période où les idéaux antiracistes ont été mis au service de l'intolérance, du sectarisme et de la violence iconoclaste.

ANTISIONISME RADICAL ET ISLAMOPHILIE VICTIMAIRE

L'une des particularités du néo-antiracisme à la française, c'est son islamophilie, qui peut dériver vers l'islamophilie, notamment chez les admirateurs d'organisations islamistes comme le Hamas ou le Hezbollah, célébrés en tant que mouvements de « résistance » ou de « libération ». En 2001-2002, dans le cadre de mes travaux sur la « nouvelle judéophobie », j'ai forgé l'expression « islamo-gauchisme » pour désigner cette convergence, voire cette alliance entre courants d'extrême gauche et mouvements islamistes¹⁵.

Cette réorientation de l'antiracisme interfère avec la stratégie politico-culturelle des multiples associations créées par les Frères musulmans, dont l'objectif consiste soit à infiltrer certains mouvements antiracistes, soit à se donner le visage d'organisations antiracistes. Placée au cœur de l'antiracisme, la « lutte contre l'islamophobie » se métamorphose ainsi en mode de légitimation de l'islamisme. Dans un contexte

15 - Pierre-André Taguieff, *La nouvelle judéophobie*, Paris, Mille et une nuits/Fayard, 2002 ; *id.*, « L'émergence d'une judéophobie planétaire : islamisme, anti-impérialisme, antisionisme », *Outre-Terre. Revue française de géopolitique*, n°3, janvier-mars 2003, pp. 189-226 ; *id.*, *Liaisons dangereuses : islamo-nazisme, islamo-gauchisme*, Paris, Éditions Hermann, 2021.

où l'extrême gauche dans son ensemble et une partie de la gauche tendent à basculer dans l'islamophilie angélique et l'antisio-nisme démonologique, les islamistes intelligents ont compris qu'ils devaient jouer la carte de l'antiracisme. Ils pouvaient ainsi apparaître comme des « humanistes », des « universalistes » et des « progressistes ». Du début des années 1990 à la fin des années 2010, l'idéologue médiatique du « réformisme islamique » Tariq Ramadan, avant sa chute pitoyable en 2018 pour des affaires de mœurs, avait parfaitement réalisé ce projet : par sa défense de la cause palestinienne et sa présentation édulcorée du fondamentalisme islamique, Ramadan s'était attiré la sympathie d'une partie de la haute intelligentsia de gauche (de Jean Ziegler à Édgar Morin), qu'il avait contribué à convertir à l'islamophilie militante.

S'il est vrai que les passions antijuives se sont mondialisées, c'est avant tout parce qu'elles se sont islamisées. Avec cette transformation, impliquant une refonte doctrinale en même temps qu'un déplacement du principal foyer de l'hostilité antijuive, s'est opéré un « retour à la théologie comme justification, puis comme source de la haine des Juifs¹⁶ », comme l'a noté l'historienne israélienne Rivka Yadlin. Il s'agit désormais d'une théologie non plus chrétienne mais musulmane. Dès lors, il

16 - Rivka Yadlin, « Le Machrek. Théologie et idéologie antisémites dans le monde arabe », in Léon Poliakov (dir.), *Histoire de l'antisémitisme 1945-1993*, Paris, Le Seuil, 1994, p. 356.

faut en chercher les origines dans le Coran et les hadiths, où l'on trouve les représentations islamiques des Juifs et du judaïsme qui ont fait tradition, sans méconnaître la complexité du travail exégétique requis ni les conflits d'interprétation. Pour comprendre la récente vague judéophobe mondiale, il faut commencer par reconnaître cette matrice théologico-politique islamique¹⁷. C'est principalement sur cette nouvelle base politico-culturelle que s'accomplit et se légitime aujourd'hui la démonisation des Juifs.

L'article 15 de la Charte du Hamas, rendue publique le 18 août 1988, reprend cette vision d'un grand conflit à fondement théologico-religieux : « Lorsque nos ennemis usurpent des terres islamiques, le jihad devient un devoir pour tous les musulmans. Afin de faire face à l'occupation de la Palestine par les Juifs, nous n'avons pas d'autre choix que de lever la bannière du jihad. » Dans la perspective de cette judéophobie islamisée, la présence juive sur une terre musulmane est intolérable, comme le répète l'article 28 de ladite Charte : « Israël, parce qu'il est juif et a une population juive, défie l'Islam et les musulmans. » On trouve dans cette

17 - Ronald L. Nettler, *Past Trials and Present Tribulations: A Muslim Fundamentalist's View of the Jews* [1987], 2^e éd. corrigée, Oxford, New York, Pergamon Press, 1989 ; Robert S. Wistrich, *Muslim Anti-Semitism: A Clear and Present Danger*, New York, The American Jewish Committee, 2002 ; Meir M. Bar-Asher, *Les Juifs dans le Coran*, Paris, Albin Michel, 2019.

proposition un parfait résumé de l'idéologie antijuive du mouvement islamiste, qui interdit toute solution politique du conflit ainsi réinterprété. C'est la raison pour laquelle la « haine la plus longue », selon l'expression de Robert Wistrich¹⁸, la haine des Juifs, phénomène protéiforme, s'est doublée du conflit le plus long du XX^e siècle et du XXI^e commençant. Et ce conflit qui paraît interminable nourrit le monstre nommé « antisémitisme », lequel a souvent été comparé à une hydre.

Prenons l'exemple des théories du complot à visée antisioniste. Au cours des deux dernières décennies, l'antisionisme conspirationniste s'est banalisé sur les réseaux sociaux. Mais la nouveauté est que des universitaires de gauche et des militants des droits de l'homme n'hésitent plus désormais à diffuser des messages accusant « les sionistes » ou « les Israéliens » d'être les « maîtres du monde » ou de « diriger l'Amérique ». C'est ainsi que le juriste belge d'extrême gauche Jean-Marie Dermagne, qui est l'un des avocats de la vénérable Ligue des Droits Humains (LDH) et le vice-président du « Syndicat des avocats pour la démocratie », a posté ce message sur son mur Facebook le 4 janvier 2020, au lendemain de l'élimination du général iranien Qassem Soleimani par l'armée américaine : « Les vrais maîtres du monde, ce sont les Israéliens.

Trump, le sinistre fanfaron, n'est (comme ses prédécesseurs) que leur marionnette armée. Ce sont eux qui tirent. » Maîtres du monde et fauteurs de guerre : tels sont « les Israéliens » selon ce distingué militant « humaniste » et « antiraciste ».

Dans le discours judéophobe de propagande à destination de l'Occident, « les Juifs » sont généralement remplacés par « les sionistes ». L'antisionisme idéologico-politique, soit le rejet du sionisme comme mouvement de libération nationale du peuple juif, s'est transformé en un « antisionisme » mythologique, qu'on peut caractériser comme « radical » ou « absolu », ainsi que je l'ai caractérisé naguère¹⁹. Cet « antisionisme » absolu se fonde sur le principe que le « sionisme » est une puissance internationale plus ou moins occulte et de nature criminelle dont tous les Juifs sont des agents, conscients ou non conscients. Dans l'ordre de l'action, les partisans de l'« antisionisme » absolu cherchent à réaliser, par tous les moyens, leur objectif final : la destruction de l'État d'Israël. Leur discours de propagande est fondé sur la transfiguration de la cause palestinienne en cause emblématique des opprimés²⁰. La vision complotiste et « antisioniste » de tous les malheurs frappant les musulmans dans le monde s'est banali-

19 - Pierre-André Taguieff, *La nouvelle judéophobie*, op. cit.

20 - Pierre-André Taguieff, *La nouvelle propagande antijuive. Du symbole al-Dura aux rumeurs de Gaza*, Paris, PUF, 2010.

18 - Robert S. Wistrich, *Antisemitism: The Longest Hatred*, Londres, Thames Methuen, 1991.

sée. Elle est présente dans tous les mouvements extrémistes de gauche.

LA SÉDUCTION PERSISTANTE DE L'ANTIFASCISME

Dans les démocraties libérales contemporaines, la droite modérée et la gauche, communiant dans une indignation largement feinte, dénoncent litaniquement des « fascistes » en annonçant régulièrement, à la moindre averse électorale, que le fascisme est « de retour » ou que l'extrême droite est « aux portes du pouvoir ». Face à ce spectacle tragi-comique consistant à mettre en scène la résurrection des morts – des diaboliques comme des héroïques –, comment ne pas avoir à l'esprit les deux phrases par lesquelles Marx ouvre son brillant essai de 1852, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* : « Hegel fait quelque part cette remarque que tous les grands événements et personnages historiques se répètent pour ainsi dire deux fois. Il a oublié d'ajouter : la première fois comme tragédie, la seconde fois comme farce »²¹.

Pour comprendre la séduction persistante de l'antifascisme militant, il faut le

21 - Karl Marx, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* [1852], tr. fr. anonyme, Paris, Éditions sociales, 1969, p. 15.

comprendre comme une pièce détachée, fonctionnant d'une façon autonome, d'un grand récit idéologique faisant partie de l'héritage stalinien des gauches. Le XX^e siècle, « l'âge des idéologies²² », a été celui des désillusions du progrès²³, c'est-à-dire de la faillite des idéologies centrées sur des projets d'amélioration de l'homme et de la société²⁴. Cette faillite, non reconnue comme telle par la plupart des dirigeants politiques et des intellectuels en Occident, a été celle des « religions séculières » – catégorie analytique introduite par Raymond Aron dans son article séminal de 1944 (« L'avenir des religions séculières²⁵ »), sur laquelle il reviendra dans divers ouvrages ultérieurs²⁶. Par l'expression « religion séculière », Aron désigne une « doctrine de salut collectif » fondée sur la sacralisation de l'Histoire et l'absolutisation d'un bon principe, qui s'oppose de façon mani-

22 - Karl Dietrich Bracher, *Zeit der Ideologien. Eine Geschichte politischen Denkens im 20. Jahrhundert*, Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1982.

23 - Raymond Aron, *Les désillusions du progrès. Essai sur la dialectique de la modernité*, Paris, Calmann-Lévy, 1969.

24 - Pierre-André Taguieff, *Le sens du progrès. Une approche historique et philosophique*, Paris, Flammarion, 2004 ; *id.*, *Les contre-révolutionnaires*, *op. cit.*

25 - Raymond Aron, « L'avenir des religions séculières » (1944), *Commentaire*, n°28-29, février 1985, pp. 369-383.

26 - Raymond Aron, *L'opium des intellectuels*, Paris, Calmann-Lévy, 1955 ; *id.*, *Les désillusions du progrès*, *op. cit.*

chéenne à son contraire satanique, incarnant l'ennemi absolu.

Dans l'article de 1944, consacré à la construction d'un modèle d'intelligibilité unitaire des grandes idéologies politiques, Aron formule cette définition : « Je propose d'appeler "religions séculières" les doctrines qui prennent dans les âmes de nos contemporains la place de la foi évanouie et situent ici-bas, dans le lointain de l'avenir, sous la forme d'un ordre social à créer, le salut de l'humanité²⁷ ». Dans cette perspective, les croyances idéologiques constituent, conformément à la théorie de la sécularisation – laquelle suppose « l'affaiblissement de la signification de la religion organisée comme moyen de contrôle social²⁸ » et le réinvestissement d'éléments du symbolisme chrétien (millénarisme, notion de Providence, eschatologie, etc.²⁹ –, un substitut de la foi religieuse, elles jouent le rôle d'un ersatz de religion. Mais ces formes de religiosité séculières

impliquent le recours à l'extrême violence pour réaliser leurs fins. La « frénésie idéologique » se double d'une « terreur idéologique³⁰ ».

Depuis la fin des années 1940, dans les pays occidentaux, les antifascistes ont prétendu lutter contre les « néo-fascistes », qu'il s'agisse de personnalités ou de groupes ainsi désignés. Ces derniers ayant quasiment disparu au cours des années 1980, les « antifas » ont surgi à l'extrême gauche, prenant pour cible principale en France le Front national mais aussi inventant leurs ennemis qu'ils « fascisent » – par exemple l'État et la police, comme dans le slogan : « Flics, fascistes, assassins ! »³¹ –, ou les fabriquant sur la base d'une diabolisation des droites, quelles qu'elles soient (conservatrice, traditionaliste, nationaliste, libérale, etc.), accusées de « se droitiser ». Ont ainsi été traités de « fascistes » Jacques Chirac (doté d'un « menton mussolinien ») et quelques autres leaders de droite perçus comme autoritaires. Aux États-Unis, les « antifas », d'inspiration principalement anarchiste, visent plus particulièrement la police et les suprémacistes blancs, et se sont fortement mobilisés contre Donald Trump, notamment en organisant de vio-

27 - Raymond Aron, « L'avenir des religions séculières », art. cit., p. 370.

28 - Howard Becker, « Säkularisierungsprozesse. Idealtypische Analyse mit besonderer Berücksichtigung der durch Bevölkerungsbewegung hervorgerufenen Persönlichkeitsveränderung », *Kölner Vierteljahreshefte für Soziologie*, Munich, Leipzig, 1932, pp. 283-294, 450-463.

29 - Karl Löwith, *Histoire et Salut. Les présupposés théologiques de la philosophie de l'histoire* [1949], tr. fr. Marie-Christine Challiol-Gillet et al., Paris, Gallimard, 2002 ; Henri de Lubac, *La postérité spirituelle de Joachim de Flore*, Paris, P. Lethielleux, 1979-1981, 2 vol.

30 - Raymond Aron, *Démocratie et totalitarisme*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1965, p. 288.

31 - Voir Philippe Buton, *Histoire du gauchisme. L'héritage de Mai 68*, Paris, Perrin, 2021, pp. 322-330.

lentes émeutes³². Mais le cercle des cibles potentielles est beaucoup plus large, et comprend tous les symboles de l'autorité étatique.

Le postulat des « antifas » contemporains est que tout individu ou groupe qui n'est pas reconnu comme étant du « bon côté », c'est-à-dire situé à l'extrême gauche, est un fasciste avéré ou potentiel – un « pré-fasciste », disent certains militants, tandis que d'autres dénoncent un processus de « fascisation ». C'est là revenir à la propagande communiste du début des années 1920, qui, face au fascisme mussolinien, dénonçait comme « fascistes » tous ceux qui n'étaient pas communistes³³. Ce mode de construction de l'ennemi absolu, c'est-à-dire absolument haïssable, est au cœur de la vision manichéenne élaborée par les idéologues de l'Internationale communiste dans les années 1920 et 1930.

En reprenant à leur compte cette catégorie d'amalgame anachronique, les « antifas », pour être crédibles, ont dû lui donner un nouveau contenu idéologique : le principal signe du « fascisme » imaginaire qu'il prétendait combattre est devenu le « racisme ». Le néo-antifascisme s'est ainsi

métamorphosé en néo-antiracisme. Mais ce dernier n'a cessé de s'enrichir au gré des modes idéologiques, agglutinant anticapitalisme, antisexisme, antilibéralisme, anti-homophobie, anti-transphobie, etc. Il s'ensuit que la catégorie polémique de « fascisme » s'élargit sans limites, faisant de la lutte antifasciste un combat contre toutes les dominations et toutes les oppressions.

L'intellectuel « antifa » Mark Bray appelle ainsi à « construire des tabous sociaux qui empêchent le racisme, le sexisme, l'homophobie et toutes les formes d'oppression sur lesquelles se fonde le fascisme, d'être au cœur du processus complexe de fabrication de l'opinion³⁴ ». Il définit comme suit l'« objectif à long terme » de l'antifascisme : « La seule solution face à la violence fasciste est de saper ses fondements dans la société, ceux qui sont ancrés notamment dans la suprématie blanche, mais aussi dans le validisme, l'hétéronormativité, le patriarcat, le nationalisme, la transphobie, la violence de classe, etc.³⁵ ». Il s'agit donc d'éliminer toutes les causes des maux sociaux, afin de créer la société parfaite de l'avenir.

Dès lors qu'ils considèrent que le racisme, le sexisme, l'homophobie et la

32 - Voir Andy Ngo, *Démasqués. Infiltré au cœur du programme antifa de destruction de la démocratie*, tr. fr. Anne-Sophie Nogaret, Paris, RING, 2021.

33 - Gilles Vergnon, *L'antifascisme en France de Mussolini à Le Pen*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, pp. 25-33.

34 - Mark Bray, *L'antifascisme. Son passé, son présent et son avenir* [2017], tr. fr. Paulin Dardel, Montréal, Lux Éditeur, 2018, p. 25.

35 - *Ibid.*, p. 304.

transphobie sont « systémiques », les « antifas » se transforment en activistes « antisystème »³⁶. Leur « radicalité », qu'ils revendiquent, réside dans ce projet d'une « destruction du système », qui peut difficilement mobiliser les masses soucieuses avant tout de leur pouvoir d'achat. Tous les « anti-ismes », ces postures idéologiques négatives³⁷, ont pour seul programme l'élimination d'un mauvais « autre » – figurable ou invisible (dit « systémique ») –, d'où aussi bien leur force de séduction (celle de toute posture « radicale ») auprès des minorités idéologisées que les limites de leur attractivité auprès du peuple de gauche.

On peut expliquer par la rivalité mimétique l'extrémisme des « antifas », désireux de lutter frontalement contre « l'extrême droite » telle qu'ils l'imaginent, à savoir la synthèse de tout ce qui est à leurs yeux haïssable. Ils baignent ainsi dans un univers idéologique manichéen où la lutte finale contre l'ennemi absolu ne cesse d'être rejouée, souvent d'une fa-

36 - *Ibid.*, en partic. pp. 17-36, 280-295, 301-305. Voir aussi Ariane Ferrand, « "Antifas" ou l'antifascisme d'une extrême gauche contre un "État dominateur et ses institutions" », *Le Monde*, 6 octobre 2021.

37 - Voir René Rémond qui, dans *L'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours* (Bruxelles, Éditions Complexe, 1985, p. 7), caractérisait l'anticléricalisme comme une « idéologie négative », laquelle se définit par rapport à l'adversaire désigné et non par un véritable projet politique.

çon clownesque. Tel est le nouvel ethos révolutionnaire dans les pays occidentaux. Refoulé aux marges de la vie politique et sociale, il a perdu la fonction qu'il avait remplie au cours des années 1930 face à la menace nazie, celle d'être un puissant facteur d'union des gauches, notamment en France.

Les « antifas » s'attaquent aux policiers, aux magasins, aux bars ou aux restaurants ainsi qu'aux réunions politiques et aux monuments qui leur déplaisent. Mentionnons par exemple les violences et les dégradations commises à Nantes par plus de 600 « antifas » manifestant « contre le fascisme, le capitalisme, l'autoritarisme » au cours de la soirée du 21 janvier 2022³⁸. Le slogan scandé par les manifestants était le suivant : « À bas l'État, les flics et les fachos ». L'élu écologiste Tristan Riom, cinquième adjoint à la mairie de Nantes en charge du bâtiment, de l'énergie et du climat, jouant les idiots utiles, a posté ce tweet encourageant les activistes : « Marche aux flambeaux contre l'extrême droite. Du monde et de la musique, de quoi interpeller la vie nocturne nantaise sur l'avancée des idées nauséabondes dans notre pays ».

38 - Florian Cazzola, « Nantes : une manifestation "antifa" dérape, les réactions pleuvent et une polémique enfle », 22 janvier 2022, <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/nantes-une-manifestation-antifascisme-et-liberte-derape-les-reactions-politiques-pleuvent-1642850244>.

COMBATTRE LES DÉMONS : MOBILISER EN DIABOLISANT

Les « antifas » les moins incultes ont entendu parler du conseil prêté au camarade Dmitri Z. Manouïlsky (1883-1959), un proche de Staline qui fut l'un des dirigeants du Komintern : « Accusez vos adversaires de fascistes. Le temps qu'ils se justifient, vous avez tout le loisir de leur porter de nouvelles attaques ».

La leçon de ce génial stratège idéologique a été entendue par les accusateurs « antifas » : ceux qui croient devoir se défendre avec indignation d'être traités de « fascistes » sont voués à être toujours en retard d'une argumentation. On peut en conclure qu'il est vain, voire contre-productif, de répondre systématiquement et mécaniquement aux insultes, aux accusations mensongères et aux amalgames polémiques. Tout dépend des circonstances. Mais l'art de répondre au bon moment et d'une façon efficace à une opération de « fascisation » de l'adversaire (cas particulier de l'« extrémisation » de l'adversaire) est un art difficile.

Aujourd'hui, les groupements politiques qui, dans leurs comportements violents et leurs visions manichéennes simplistes, ressemblent le plus aux milices fascistes historiques, sont les groupes dits d'ex-

trême gauche, de gauche radicale ou d'ultra-gauche tels que les « antifas » ou les black blocs. Ce sont eux qui incarnent une menace réelle pesant sur la démocratie pluraliste. C'est ce qui justifie qu'on puisse recourir, pour les désigner, à une expression telle que « fascisme d'extrême gauche³⁹ », illustrant une rétorsion d'argument en même temps qu'un retournement de l'injure diabolisante qu'est toujours le mot « fascisme » dans le discours des gauches⁴⁰. Dans le cadre de ce même type de contre-argumentation, on pourrait tout autant, en référence aux chasses aux sorcières menées au nom de la culture « woke » sur les campus universitaires, dénoncer le « maccarthysme d'extrême gauche » qu'elles illustrent. Le prétendu « éveil » aux injustices et aux discriminations cache mal en effet la triste réalité d'une entreprise de délation, de persécution et d'exclusion de supposés « mal-

39 - Voir Gilles-William Goldnadel, *Manuel de résistance au fascisme d'extrême gauche. Les fachos ont changé de côté*, Paris, Les nouvelles éditions de Passy, 2021.

40 - Sur la rétorsion d'argument, voir Marc Angenot, *La parole pamphlétaire. Contribution à la typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982, pp. 215, 219-220. Angenot précise que, « dans le cas de la rétorsion, le polémiste se place, pour conduire son "attaque", sur le terrain même de l'adversaire. Il combat contre lui en lui "arrachant" ses propres armes » (*ibid.*, p. 219). La rétorsion consiste donc à « reprendre l'argument de l'adversaire en montrant qu'il s'applique en réalité contre lui » (Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique. Théorie et pratique* [1991], 2^e éd., Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2013, p. 175).

pensants » qui détruit les libertés académiques et, plus largement, la liberté d'expression, c'est-à-dire l'une des conquêtes de la démocratie moderne. Élargi à l'antiracisme et au néo-féminisme intersectionnel, l'antifascisme sans fascistes fonctionne comme un puissant dispositif de stigmatisation, de diabolisation et d'exclusion de l'adversaire, qui fait obstacle au débat démocratique en limitant dangereusement la liberté d'expression.

Tentons maintenant de répondre à la question : quel est l'objectif final des néo-antifascistes contemporains ? Il est de créer une société sans fascistes. Car tel est leur projet utopique d'une société parfaite, peuplée d'individus « défascisés », donc « déracisés ». Il y a là une forme faible et incomplète de religion séculière, comprenant cependant un dogme central, une théorie de l'action et une méthode de salut. La croyance dogmatique fondamentale est ici que le monde est intrinsèquement mauvais, parce que structuré par la violence, la domination, l'exploitation, la discrimination, dont l'expression idéologico-politique est le fascisme, le racisme, le sexisme, attribués aux « réactionnaires ».

Dès lors, comme l'affirme doctement un certain Geoffroy de Lagasnerie, « la philosophie et la science sociale consistent à dire la fausseté du monde » et « ont pour fonction de déstabiliser les institutions, d'anéantir leur sol, de dire leur caractère

mystificateur⁴¹ ». On ne s'étonne pas de voir de Lagasnerie et ses compagnons de combat contre-réactionnaires s'adonner, en bande organisée, à des excommunications et des chasses aux sorcières, par exemple contre Marcel Gauchet, dénoncé par leur maître à tous Didier Eribon, le pieux foucaldo-bourdivin, comme « un sinistre idéologue ultra-réactionnaire⁴² ». Accusé d'être dangereusement « droitier » ou « réactionnaire », Gauchet peut être soupçonné d'être l'un de ces innombrables fascistes « masqués » qui, en France, attendent leur heure⁴³. Mais, selon les plus visionnaires, le nouveau fascisme ne fait pas que menacer la France, il menace toute l'Europe. De nombreuses voix néo-antifascistes lancent régulièrement des avertissements du type suivant : « Il n'est pas infondé de parler d'une nouvelle menace proto-fasciste pour l'Europe du

41 - Geoffroy de Lagasnerie, *Penser dans un monde mauvais*, Paris, PUF, 2017, p. 63.

42 - Didier Eribon, cité *in bibliobs*, « Gauchet et Édouard Louis », 2 août 2014, <https://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20140801.OBS5330/polemique-entre-marcel-gauchet-et-edouard-louis.html>. Plus récemment, deux journalistes de gauche, dans le même hebdomadaire de gauche, se sont interrogés gravement : « Marcel Gauchet a-t-il viré à droite ? ». Voir Pascal Riché et Xavier de La Porte, « Mais alors, quelle mouche a piqué Marcel Gauchet ? », <https://www.nouvelobs.com/idees/20220529.OBS59050/mais-alors-quelle-mouche-a-pique-marcel-gauchet.html>.

43 - Voir Raphaël Llorca, *Les nouveaux masques de l'extrême droite. La radicalité à l'ère Netflix*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube/Fondation Jean-Jaurès, 2022.

XXI^e siècle, à condition de souligner que ses formes pourraient être assez différentes de celles du passé⁴⁴ ».

La désignation de l'ennemi absolu, à la fois haïssable et méprisable, est le geste mobilisateur par excellence et le signe de la pensée extrémiste, qui légitime incon-

44 - Jean Batou, « Le fascisme du 21^e siècle s'avance-t-il masqué ? », 3 juin 2014, <https://www.pressegauche.org/Le-fascisme-du-21e-siecle-s-avance-t-il-masque-II-n-est-pas-infonde-de-parler-d>.

ditionnellement la violence. Elle s'inscrit dans une démonologie qui n'a rien à envier à ses lointaines origines médiévales. C'est bien un combat contre Satan que mènent aujourd'hui les croisés « antifas » et les décoloniaux pseudo-antiracistes. Leur combat ne s'inscrit pas dans le champ politique : il est caricaturalement impolitique. Leur manichéisme, leur esprit d'inquisition et leur passion purificatrice font de ces fanatiques des dernières « bonnes causes » des personnages d'une mythologie en cours de formation ■



Gérard
Noiriel
Le venin
dans
la plume

Édouard Drumont,
Éric Zemmour
et la part sombre
de la République



La Découverte

QUE SIGNIFIE LA « ZEMMOURISATION » DE LA POLITIQUE FRANÇAISE ?

Cet article retrace la genèse de la « zemmourisation » de la vie politique française en montrant que ce type de discours repose sur une rhétorique dont les règles ont été établies par le journaliste antisémite Édouard Drumont, au moment où la III^e République a instauré les fondements de notre régime démocratique.

Gérard NOIRIEL

Directeur d'études à l'EHESS

Le terme de « zemmourisation » a surgi dans les médias au moment où le journaliste Éric Zemmour s'est lancé explicitement dans le combat politique. Le battage médiatique qui a suivi sa déclaration de candidature à l'élection présidentielle, et sa forte progression dans les sondages, ont été vus par les commentateurs de l'actualité comme la preuve qu'une partie importante des Français soutenaient sa ligne politique. Le même phénomène s'était déjà produit dans les années 1980 lorsque le Front national de Jean-Marie Le Pen avait remporté ses premiers succès électoraux. Ceux qui s'inquiétaient de ce retour de l'extrême droite au premier plan

avait alors dénoncé la « lepénisation » des esprits.

Il existe pourtant une différence capitale entre ces deux phénomènes. Lorsqu'il s'est imposé dans l'espace public, Jean-Marie Le Pen était déjà un vieux professionnel de la politique. Pour servir ses ambitions, il s'était appuyé sur un parti, le Front national, dont il était le chef et l'incarnation. L'ascension d'Éric Zemmour s'explique par des raisons différentes, puisque c'est un journaliste n'ayant jamais exercé de mandat politique, ni fondé aucun parti, qui s'est brutalement lancé dans l'arène.

Qu'un journaliste puisse s'imposer aussi facilement dans l'opinion comme un candidat sérieux pour exercer la fonction politique suprême qu'est la présidence de la République pose un problème intéressant pour l'histoire de nos institutions démocratiques. Étant donné que celles-ci reposent sur la séparation des fonctions, et sur ce qu'Émile Durkheim appelait la division du travail social, la question centrale à laquelle je tenterai de répondre dans cet article est de savoir si la « zemmourisation » de la politique représente un phénomène vraiment nouveau ou si l'on peut lui trouver des précédents dans notre histoire contemporaine.

Éric Zemmour représente un type particulier de journaliste, qui se considère lui-même comme un véritable historien et même comme un intellectuel. Cette posture, largement relayée par les journaux dans lesquels il écrit, les chaînes télévisées où il intervient régulièrement et les éditeurs qui publient ses ouvrages, a fortement contribué à la légitimité de sa candidature à l'élection présidentielle. Tout au long de sa campagne, en effet, il a reproché à ses concurrents d'ignorer l'histoire, alors que lui en avait tiré les leçons pour élaborer son programme.

Dans mes recherches sur l'histoire de l'immigration, j'avais déjà rencontré une figure de journaliste qui se présentait lui aussi comme un « historien » pour légitimer un programme politique ancré à l'extrême droite. Il s'agit d'Édouard Drumont, le

polémiste qui a joué un rôle essentiel, en France, dans la diffusion et la politisation de l'antisémitisme. C'est ce qui m'a conduit à comparer minutieusement les écrits de Drumont et ceux de Zemmour¹.

Pour éviter les malentendus, je crois utile de préciser que mon approche socio-historique s'écarte de l'histoire des idées politiques au moins sur deux points. Le premier tient au fait que cette recherche n'avait pas pour but de comparer terme à terme les propos tenus par ces deux polémistes. Étant donné que la société française d'aujourd'hui n'a plus grand chose à voir avec celle de la Belle Époque, ce genre de comparaison n'aurait pas eu beaucoup de sens. L'enjeu était de montrer qu'au-delà de tout ce qui les différencie, les écrits de Drumont et de Zemmour sont le produit d'une même « matrice » ou d'une même « grammaire ». Dans le prolongement des analyses que Michel Foucault a consacrées à l'archéologie du savoir, j'ai comparé les écrits de ces deux polémistes pour mettre au jour les règles qui sous-tendent leur discours². C'est donc à ce niveau-là que j'ai situé ma comparaison.

Le second point qui distingue ma recherche de l'histoire des idées politiques

1 - Pour de plus amples développements, cf. Gérard Noiriel, *Le venin dans la plume. Édouard Drumont, Éric Zemmour et la face sombre de la République*, Paris, La Découverte, 2019.

2 - Cf. Michel Foucault, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.

tient à la place essentielle que j'accorde à la réception des discours et pas seulement à leur production. Comme on va le voir, pour repérer les règles communes à la grammaire drumontienne et zemmourienne, il faut se placer au niveau de la *rhétorique* (entendue comme l'art de convaincre). Les adversaires de ces polémistes leur ont constamment opposé des arguments et des faits rationnels, mais sans grand succès car ces polémistes mobilisent massivement les évidences du sens commun, les affects et les ressources émotionnelles de leurs lecteurs³.

POLÉMIQUER

Si j'ai présenté Édouard Drumont comme le « père fondateur » de la rhétorique reprise aujourd'hui par Éric Zemmour, c'est parce qu'il s'est imposé comme polémiste au moment où les principales règles du jeu politique que nous pratiquons encore sont entrées en vigueur. Les lois de 1881-82 sur la liberté de la presse et sur l'école ont profondément transformé l'espace public. En moins de trente ans, le nombre des lecteurs de journaux a été multiplié par dix. Cette brutale expansion du marché de la littérature imprimée a permis une diversification

3 - Je me suis principalement appuyé ici sur les analyses du linguiste canadien Marc Angenot, *Ce que l'on dit des Juifs en 1889. Antisémisme et discours social*, Presses Universitaires de Vincennes, 1989.

de la presse, mais aussi sa concentration. C'est à ce moment-là que se sont imposés les grands quotidiens soumis à la loi du profit qui pouvaient dépasser le million de lecteurs.

Au cours des années 1880, la société française a été fortement affectée aussi par deux autres types de problèmes, liés entre eux. Il s'agit d'une part de la première grande crise du capitalisme, qu'on appelle « la Grande Dépression » et d'autre part de la nationalisation de la société française. Celle-ci s'explique à la fois par l'intégration des classes populaires au sein de l'État-nation et par l'aggravation des tensions internationales, notamment avec l'Allemagne et la Grande-Bretagne⁴.

Édouard Drumont, un journaliste obscur qui avait débuté sa carrière sous le Second Empire, a dû son ascension sociale aux bouleversements que je viens de décrire. Recruté par la rédaction du journal *Le Monde*, dirigé par des catholiques ultra-conservateurs qui combattaient les lois républicaines sur la laïcité, Drumont va s'appuyer sur ce réseau pour se faire un nom. En 1886, il publie *La France juive*, un pavé de 1200 pages d'une violence extrême, qui ressasse tous les stéréotypes, les fantasmes, les ragots ayant nourri la haine ancestrale des chrétiens à l'égard des juifs. Dès sa parution, ce livre a suscité une ava-

4 - Cf. sur ce point Gérard Noiriel, *Une histoire populaire de la France*, Marseille, Agone, 2018, chapitre XI.

lanche de critiques dans la presse républicaine, dénonçant ses insultes, ses provocations et ses erreurs historiques. Et pourtant l'ouvrage est devenu rapidement l'un des grands best-sellers dans la catégorie des essais politiques sous la III^e République.

Pour comprendre ce paradoxe, il faut s'attarder sur un facteur qui permet aussi d'expliquer pourquoi Éric Zemmour s'est imposé récemment dans notre vie publique. Elle concerne ce que le philosophe Jean-Pierre Faye appelait, à propos du nazisme, « la mise en acceptabilité » d'un discours contraire aux normes démocratiques⁵.

Dans le cas de *La France juive*, c'est Francis Magnard, le rédacteur en chef du *Figaro* de l'époque – un quotidien républicain conservateur, très prisé par la bourgeoisie cultivée – qui a assuré le lancement. Tout en critiquant les outrances et les incohérences du livre, il en recommande la lecture car il y voit le « symptôme » d'un socialisme catholique luttant contre les excès des lois laïques du gouvernement⁶. La mise en acceptabilité se traduit ici par le raisonnement suivant : en bons démocrates, même si nous ne sommes pas d'accord avec tout ce qu'il raconte, nous devons parler de ce livre car il exprime tout haut ce que pensent tout bas une partie des Français.

5 - Jean-Pierre Faye, *Langages totalitaires*, Paris, Hermann, 1972.

6 - Cf. Grégoire Kauffmann, *Édouard Drumont*, Paris, Perrin, 2008.

Il faut toutefois ajouter que c'est la prose de Drumont qui a rendu possible cette forme de légitimation. Le discours qu'il développe contre les juifs se distingue en effet du vieil antijudaïsme religieux parce que Drumont l'a adapté pour le rendre compatible avec les nouvelles règles du jeu politique républicain.

La France juive place au centre de son propos le personnage collectif que Drumont appelle « le juif ». La mise en équivalence entre chrétien et français d'un côté ; juif et étranger de l'autre alimente un raisonnement du type « eux et nous » qui fait du juif le responsable de tous les malheurs du peuple français. Drumont propose donc aux suffrages des citoyens un programme centré sur l'élimination de ce personnage tout puissant et malfaisant.

Alors que les militants républicains avaient justifié la loi de 1881 sur la liberté de la presse en la présentant comme un immense progrès de la démocratie – car désormais tous les citoyens pourraient communiquer librement entre eux pour décider ensemble des solutions justes et rationnelles concernant leur avenir commun – Édouard Drumont a très vite compris que cette philosophie héritée des Lumières n'était que l'universalisation d'une vision du monde propre à la classe moyenne cultivée. D'où sa conviction que pour intéresser le peuple à la politique, il fallait lui raconter des histoires.

Étant donné que l'État-nation est aujourd'hui encore le cadre fondamental de notre vie politique et que cette dernière obéit toujours aux mêmes règles qu'à la fin du XIX^e siècle, il n'est pas étonnant qu'un polémiste d'extrême droite comme Éric Zemmour ait pu mobiliser une rhétorique comparable, dans ses grandes lignes, à celle d'Édouard Drumont. Lui aussi s'est imposé dans l'espace public en tirant profit des nouveaux bouleversements qu'a connus le monde de la communication politique depuis une dizaine d'années, avec les chaînes d'information en continu et les réseaux sociaux.

RACONTER DES HISTOIRES

La « zemmourisation » du discours politique peut donc être vue comme une nouvelle version de la rhétorique mise au point par Édouard Drumont, sauf que le musulman a remplacé le juif. Certes, la comparaison de leurs écrits montre à l'évidence que la violence verbale qui caractérisait la prose de Drumont n'existe plus dans celle de Zemmour. Pour stigmatiser les juifs, Drumont multipliait les insultes concernant leur physique. Il vitupérait contre le « juif huileux, gluant, rampant », ironisait sur leur « nez recourbé » et sur le « cou d'oie enorguelli » des femmes.

Cette forme de racisme a heureusement disparu de notre vocabulaire, ce qui s'explique en grande partie parce qu'il existe aujourd'hui des lois réprimant ce genre de langage. De nos jours, aucun polémiste ne pourrait emporter l'adhésion du public en utilisant les mêmes termes que Drumont. Cela n'empêche pas que les grandes règles sur lesquelles il a construit sa rhétorique se retrouvent aujourd'hui dans les écrits de Zemmour.

La première d'entre elles concerne la place essentielle accordée à l'histoire. Tout comme Drumont avant lui, Éric Zemmour s'appuie sur les « leçons de l'histoire » pour dire des vérités que les bien-pensants veulent absolument cacher. Ce discours de vérité explique que Zemmour tienne à se présenter comme un véritable historien, tout comme Drumont qui se considérait comme le disciple d'Hippolyte Taine.

Dans les deux cas, ces polémistes mettent en œuvre une histoire que j'appelle identitaire. Pour avoir un réel impact dans les polémiques qui agitent le champ politique, il faut mettre en scène des personnages collectifs, le plus important d'entre eux étant la France (ou le Français). Ce personnage, tout comme les individus réels, a une identité, c'est-à-dire une mémoire et une spécificité qu'il doit défendre contre ceux qui veulent l'anéantir. *La France juive* de Drumont et *Destin français*, le principal ouvrage dans lequel Zemmour livre sa vision de l'histoire de France, sont construits

sur le même modèle⁷. La France est vue comme un personnage qui a forgé son identité au cours des siècles, dans une lutte permanente contre son ennemi héréditaire : le juif pour Drumont, le musulman pour Zemmour. C'est cette leçon tirée de l'histoire que ce dernier a invoquée pour justifier son programme politique de 2022, lequel consistait, pour l'essentiel, à proposer des solutions radicales pour défendre la France contre la menace musulmane.

Une autre dimension importante de cette rhétorique zemmourienne, qui était déjà présente dans les écrits de Drumont, tient dans sa façon de mobiliser l'actualité pour convaincre son public. Dès la fin du XIX^e siècle, les grands journaux ont constaté l'intérêt de leurs lecteurs pour les faits divers. Cette rubrique – qui n'a cessé de prendre de l'ampleur au point d'occuper aujourd'hui une place essentielle dans l'actualité médiatique – diffuse chaque jour un type de récit mettant en scène trois personnages : un criminel, une victime et un justicier.

Zemmour, tout comme Drumont avant lui, adopte constamment la posture du justicier pour exploiter à son profit les faits divers criminels. Étant donné que ce sont des événements dramatiques dont tous les citoyens ont entendu parler, ces faits divers

alimentent un sens commun que les polémistes mobilisent pour donner de la crédibilité à leurs propos. La multiplication des attentats commis par des criminels se réclamant de l'Islam est une donnée essentielle pour expliquer l'impact des thèses zemmouriennes dans le grand public.

À la fin du XIX^e siècle, Édouard Drumont avait déjà réussi à imposer, dans l'opinion publique de son temps, l'idée qu'il existait un « problème juif », en exploitant lui aussi les faits divers. Rothschild est présenté dans *La France juive* comme le personnage qui incarne le juif, rendu responsable de la grave crise économique dans laquelle était plongé le pays. « Le juif » est également accusé d'être le grand coupable des scandales comme celui qui a éclaté en 1892 suite à la découverte d'une vaste corruption liée au percement du canal de Panama. Cet usage intensif de la criminalité a joué, dès cette époque, un rôle décisif dans l'idéologie du « grand remplacement », comme on dit aujourd'hui. Drumont le situait au sommet de la société. Les juifs étaient certes peu nombreux, mais ils avaient pris le pouvoir, éliminant les vrais Français de la banque, de la politique, de la presse etc. Pour Éric Zemmour, le « grand remplacement » s'opère aujourd'hui par en bas. La démographie galopante des immigrés issus de l'ancien empire colonial français, la drogue, la délinquance, le communautarisme islamiste, tous ces maux qui ne cessent de se développer dans les cités-ghettos, en sont autant de preuves.

7 - Édouard Drumont, *La France juive. Essai d'histoire contemporaine*, Paris, Flammarion, 1886 ; Éric Zemmour, *Destin français*, Paris, Albin Michel, 2018.

PROVOQUER

La zemmourisation du débat politique français a été alimentée aussi grâce à l'usage que ces polémistes font des provocations. Là encore, il n'y a rien de vraiment nouveau. À la fin du XIX^e siècle, ceux qui étaient insultés par Drumont le provoquaient en duel, ce qui a fortement contribué à sa notoriété. Aujourd'hui, les duels ont lieu à la télévision. C'est là que Zemmour a démontré ses qualités de polémiste. Tout comme Drumont avant lui, il a été condamné par la justice pour ses propos provocateurs et ses insultes, mais cela n'a pas suffi à le discréditer dans notre vie publique. Au contraire, il s'est servi de ces condamnations pour convaincre son public qu'il était une victime de l'ordre établi.

Dans ces conditions, on comprend qu'il soit difficile de proposer une critique efficace pour contrer les effets délétères de la zemmourisation de notre vie politique. Comme je l'ai dit plus haut, le paradoxe de cette posture intellectuelle tient au fait qu'elle prétend dire la vérité aux Français en se tournant vers le roman historique, c'est-à-dire vers une forme d'histoire avec laquelle la recherche scientifique a rompu dès le XIX^e siècle. C'est cette contradiction qui a incité un grand nombre d'historiennes et d'historiens à se mobiliser pour

critiquer les élucubrations de Zemmour sur l'histoire⁸. Mais celui-ci ne répond jamais en se situant au niveau des faits. Il se contente de discréditer les universitaires en les accusant d'être à la solde des ennemis de la France. Ses propos contre les « islamo-gauchistes » font écho à ceux de Drumont qui présentait l'École des Hautes études comme « une espèce de séminaire juif où l'on élève à la brochette des agents révolutionnaires »⁹.

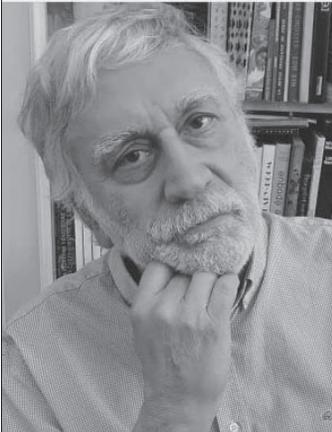
La principale caractéristique de ce qu'on appelle aujourd'hui la zemmourisation, c'est qu'elle prend naissance et se développe essentiellement dans l'espace médiatique. Mais lorsque ces agitateurs d'extrême droite quittent leur position confortable de polémistes pour s'engager véritablement dans le combat politique, la réalité prend sa revanche sur le fantasme. Édouard Drumont a certes réussi à se faire élire député d'Alger en 1898, mais son action politique fut un tel fiasco qu'il sombra rapidement dans l'oubli. Voilà une leçon de l'histoire qu'Éric Zemmour ferait bien de méditer car son score piteux aux élections présidentielle et législatives n'annonce pas des lendemains qui chantent pour ceux qui le soutiennent encore ■

8 - Cf. Collectif, *Zemmour contre l'histoire*, Paris, Gallimard, Collection Tracts, 2022.

9 - Édouard Drumont, *La France juive*, *op. cit.*, p. 57.

PIERRE CONESA

**Vendre
la guerre**



**LE COMPLEXE
MILITARO-
INTELLECTUEL**

■ *l'aube*

LES INTELLECTUELS DE GAUCHE ONT-ILS DISPARU ?

Après la mort de l'homme et celle de l'auteur, l'intellectuel engagé semblait avoir subi un sort similaire. Pourtant, depuis peu les interventions de chercheurs et universitaires à la gauche du champ politique se multiplient. Comment expliquer alors qu'elles ne résonnent pas de la même manière que celles du siècle dernier ?

Victor WOILLET

Analyste politique
Responsable éditorial du *Vent se Lève*

Pierre Bourdieu, le 12 décembre 1995, s'adressait aux cheminots grévistes contre le Plan Juppé en ces termes : « Je suis ici pour dire notre soutien à tous ceux qui luttent, depuis trois semaines, contre la destruction d'une civilisation, associée à l'existence du service public, celle de l'égalité républicaine des droits, droits à l'éducation, à la santé, à la culture, à la recherche, à l'art, et, par-dessus tout, au travail »¹. Il y a quelques années, il aurait été aisé de répondre à la question que nous prenons pour titre tant les intellectuels semblaient avoir déserté non seulement les mouvements sociaux

mais également l'espace médiatique. Le discours de Pierre Bourdieu paraissait alors appartenir à une époque révolue sur laquelle planait encore l'ombre de Jean-Paul Sartre ou Michel Foucault. Mais peut-on encore effectuer aujourd'hui un tel constat ? Bon nombre de chercheurs, par des tribunes diverses, semblent avoir repris le pas des luttes sociales. Pourtant, un décalage s'opère avec la figure presque mythologique de l'intellectuel de gauche du XX^e siècle. Leurs voix n'ont ni la même résonance, ni le même poids, ni la même aura. Si les intellectuels de gauche n'ont pas disparu, l'espace d'intervention dont ils bénéficiaient traditionnellement n'a-t-il pas pour sa part radicalement changé ?

1 - *Le Monde*, republication du discours de Pierre Bourdieu sous forme de tribune le 22 mars 2018.

L'INTELLECTUEL EN SITUATION

La figure de l'intellectuel est indissociable de l'espace dans lequel ce dernier intervient. Lorsque Voltaire prend la défense de Jean Calas en publiant son *Traité sur la tolérance* en 1763, il bénéficie d'une indépendance politique à l'égard du pouvoir qui rend possible son intervention. Mais une autre condition permet un tel geste : la diffusion, par l'écrit, d'une pensée auprès de certains cercles de pouvoir principalement constitués des lettrés issus de la bourgeoisie et de la Cour. Dans le contexte anti-protestant, l'intervention voltairienne produit des effets importants : la famille de Calas parvient à obtenir un entretien à Versailles et, deux ans plus tard, après la destitution du capitoul, une révision de la décision émise par le parlement de Toulouse réhabilitant Jean Calas².

Cette situation s'inscrit dans un cadre historique particulier, dont la naissance coïncide avec l'apparition de la « sphère publique bourgeoise » décrite par Habermas³. Il ne s'agit plus du règne de la « loi de l'opinion » décrite par John Locke dans le chapitre XXVIII du deuxième livre de

l'Essai sur l'entendement humain qui consistait en une forme d'approbation morale tacite, acceptée par tous en raison du culte des pères, mais davantage à la définition de l'opinion que proposait Pierre Bayle en 1697 dans le *Dictionnaire historique et critique*, à savoir « l'usage que fait de sa raison un public capable de porter des jugements ». En effet, Voltaire, par son intervention, ne s'adresse pas uniquement à la Cour, il publicise une affaire qui serait habituellement restée sans suite et interpelle ainsi la raison de ceux qui émettent des jugements.

Cette « sphère publique bourgeoise » est au cœur du processus de médiatisation sociale et publique de l'*Aufklärung*. Le principe de publicité (*Öffentlichkeit*) kantien est la condition de l'émancipation des individus à travers l'usage de leur raison dans un cadre de communication libre. L'opinion ne peut être un acte de critique au sens fort qu'à partir du moment où les jugements portés sont publics et qu'ils se tiennent de manière libre. Ce processus suppose au préalable un cadre matériel d'intervention dans la sphère publique, un support par lequel le jugement peut être diffusé. Au XVIII^e siècle, ce phénomène est rendu possible non seulement par le biais de l'édition et de la diffusion des textes qui s'émancipent peu à peu du pouvoir politique en place et de la censure que peut exercer ce dernier, mais également grâce à des cadres de discussions sous forme de clubs, dans des cafés ou des

2 - Janine Garrisson, *L'Affaire Calas : Miroir des passions françaises*, Fayard, 2004, p. 145.

3 - Jürgen Habermas, *Strukturwandel der Öffentlichkeit. Untersuchungen zu einer Kategorie der bürgerlichen Gesellschaft*, Frankfurt a. M., Suhrkamp, 1962.

salons. Dans *Kritik und Krise* publié en 1959⁴, Reinhart Koselleck analysait davantage ce phénomène à travers l'apparition des loges maçonniques où de simples citoyens remettaient en cause les lois d'un État, prémisse à la constitution d'une véritable sphère publique dotée de moyens matériels de diffusion accrus.

Avec son fameux article intitulé « J'accuse... », paru le 13 janvier 1898 dans *L'Aurore*, Émile Zola ne se contente pas de reproduire le geste voltairien. Son intervention dans l'espace public suit une modalité différente. En ayant recours à la presse, l'intellectuel ne se limite pas à faire appel au jugement de l'opinion d'une sphère publique bourgeoise, il s'adresse au peuple. Sa lettre ouverte à Félix Faure ne vise pas simplement à interpeller la conscience d'un cercle de lettrés, mais à provoquer, par son titre, l'interrogation du plus grand nombre. C'est d'ailleurs le but recherché par Ernest Vaughan, directeur de *L'Aurore*, qui choisit en définitive le titre que nous connaissons pour que ce dernier soit particulièrement visible en « une » sur les affiches placardées dans la rue⁵.

Encore une fois, ce que nous qualifions d'intellectuel de gauche n'existe que dans

un cadre donné. Avec l'émergence de la presse commerciale à grand tirage dans la moitié du XIX^e siècle, l'horizon de réception dont dispose désormais tout lettré désirant intervenir en faveur d'une cause s'élargit une nouvelle fois. À cette même période et bien qu'ils récussent alors un tel qualificatif, des « intellectuels de droite » font également leur apparition. De Brasillach à Barrès en passant par Drumont, ces derniers interviennent dans la sphère publique, au même titre que les intellectuels de gauche, mais ils mêlent assez rapidement la participation au débat par la voie médiatique à des formes différentes d'action et de diffusion de leurs thèses, tant par le biais des ligues à partir de la fin du XIX^e siècle que par l'engagement politique individuel et même la collaboration.

ÉLARGISSEMENT DE LA SPHÈRE PUBLIQUE ET CRISE DE L'INTELLECTUEL

De manière concomitante, une réflexion critique sur le rôle de l'intellectuel se fait jour. Paul Nizan publie *Les chiens de garde* en 1932 et oriente l'action de l'intellectuel, qui, compte tenu de la lutte des classes, ne peut choisir d'intervenir pour le camp du pouvoir : « Nous n'accepterons pas éternellement que le respect accordé au masque des philosophes ne soit finalement profi-

4 - Reinhart Koselleck, *Le règne de la critique* [1959], Paris, Minit, 1979, p. 276.

5 - Michèle Sacquin (dir.), *Zola*, Paris, Bibliothèque nationale de France - Fayard, 2002, p. 185.

table qu'au pouvoir des banquiers »⁶. Mais la réflexion la plus aboutie sur l'intellectuel se développe alors sous la plume d'Antonio Gramsci. Reconnaisant que les intellectuels constituent une couche ou une strate sociale relativement autonome, le théoricien italien ne considère cependant pas que ces derniers atteignent un point de vue surplombant le monde social. Ils en sont directement issus. Si ces derniers ne reproduisent pas nécessairement, sur le modèle du reflet, la pensée dominante induite par un mode de production donné, ils émergent cependant dans un champ de forces socio-historique donné.

Gramsci théorise ainsi deux catégories d'intellectuels définies par les relations qu'elles entretiennent avec les classes sociales fondamentales que sont la bourgeoisie et le prolétariat : l'intellectuel traditionnel et l'intellectuel organique. Les premiers correspondent aux intellectuels préexistant à la montée d'une classe sociale, tels les ecclésiastiques issus de la société féodale qui ont continué à exister même après la disparition de cette dernière, en tant que gardiens de l'ordre moral religieux. Mais Gramsci adjoint à cette première définition deux exemples propres au sud de l'Italie⁷ : les intellectuels ruraux, les notaires et les bureaucrates issus de la « sédimentation

et de la fossilisation du personnel d'État » ainsi que des intellectuels libéraux tels Gentile ou Croce qui, se parant d'une objectivité par rapport aux luttes sociales, se font les garants de l'État, pensant « faire corps » avec ce dernier alors qu'ils n'en sont que les commis. À l'inverse, l'intellectuel organique correspond au type d'intellectuel qui émerge en même temps qu'une classe sociale montante (la bourgeoisie au XVIII^e siècle puis le prolétariat) et se voit attribué le rôle d'organisateur administratif, économique et juridique du nouveau système productif. S'adjoignent à ces derniers des intellectuels détachés du quotidien de la production industrielle mais qui, tout au long du XIX^e siècle, journalistes, écrivains et hommes politiques, ont joué le rôle « d'auto-conscience culturelle » de la classe dominante⁸. Ces derniers sont appelés à jouer le rôle d'organisateur de la classe sociale à laquelle ils s'identifient. Ils ne sont pas simplement des « compagnons de route » d'un mouvement social ou d'un parti, mais de véritables parties prenantes de ce dernier.

Cette typologie de l'intellectuel, énoncée dans un contexte singulier, marqué non seulement par la révolution communiste de 1917, mais également par l'analyse fine que faisait Gramsci des mouvements nationalistes français, offre un décalage par rapport à la logique d'intervention dans une sphère publique soumise principale-

6 - Paul Nizan, *Les chiens de garde*, [1932], Paris, Maspero, 1962, p. 71.

7 - Antonio Gramsci, *Quaderno 22*, §2, Turin, Einaudi, 1987.

8 - *Quaderno 5*, §105, Turin, Einaudi, 1975.

ment aux mutations technologiques et aux capacités de diffusion du discours. Avec l'avènement des médias de masse et de la télévision, l'*Öffentlichkeit* habermassienne a subi un profond bouleversement. C'est dans ce contexte que la figure de l'intellectuel engagé a vu le jour, devenant ainsi l'étalon de toute forme d'engagement intellectuel.

Si Jean-Paul Sartre, durant les événements de 1968 ou pendant la guerre d'Algérie, a choisi d'intervenir en tant qu'intellectuel pour soutenir des causes et des mouvements sociaux, ce dernier reproduisait en quelque sorte la logique à l'œuvre avant lui. La différence vient des modes de diffusion de masse de ses interventions, du contexte historique et du discours entourant son action, déjà inscrite dans le pamphlet de Nizan en son temps. Il nous semble pourtant important de considérer différents phénomènes qui ont induit les mutations du rôle et de la place de l'intellectuel auxquelles nous assistons aujourd'hui. Comme l'écrivait Michel Winock en 2000 dans la revue *Le Débat* : « À dire vrai, le triomphe posthume d'Aron autant que la disparition de Sartre signifiaient moins la fin des intellectuels que celle d'un certain type d'intellectuel partisan, engagé corps et âme dans un mouvement global aux fins libératrices, luttant pour l'ensemble de l'humanité ».

Derrière ce constat, Winock proposait alors une typologie nouvelle de l'intellectuel. L'engagé a d'abord laissé la place au professionnel. Là où la production essentielle de l'intellectuel était auparavant sa création, souvent littéraire ou philosophique, elle est désormais accessoire, passant au second plan devant les sollicitations médiatiques qui deviennent son « métier » même. Winock identifiait alors Bernard-Henri Lévy à ce prototype nouveau d'intellectuel. En second lieu apparaissait, suivant Michel Foucault, « l'intellectuel spécifique », strict opposé des philologues allemands de la fin du XIX^e qui parvenaient, par la synthèse des savoirs acquis, à énoncer des jugements en dehors de leur seul domaine de compétence¹⁰. Bourdieu lui-même confiait refuser la figure du *tuttologo* italien¹¹. C'est à partir de son travail de sociologue et non en vertu d'un engagement directement politique, d'une conviction idéologique, que Bourdieu s'engageait par exemple auprès des cheminots en 1995. Enfin, et c'est peut-être là le point le plus intéressant de l'article de Michel Winock, l'intellectuel engagé à la Sartre a laissé place à « l'intellectuel anonyme ». Avec la fin de la stratification éducative, conséquence de l'accession des deux tiers d'une classe d'âge au baccalauréat, mais aussi en raison

9 - Michel Winock, « À quoi servent (encore) les intellectuels ? », *Le Débat*, n°3, Paris, Gallimard, 2000, p. 39-44.

10 - Michel Foucault, *Dits et Écrits*, Paris, Gallimard, 1994, t. II, p. 776-782.

11 - Entretien de Pierre Bourdieu avec Philippe Petit, *L'Événement du jeudi*, 10 septembre 1992.

des nouveaux moyens de communication grâce à Internet et aux antennes libres notamment, plus que la fin de l'Histoire avec la chute du communisme, les années 1990 ont amené au déclin de l'avant-gardisme politique et intellectuel. Michel Winock d'ajouter : « nous sommes tous des intellectuels ».

FRAGMENTATION DE LA SPHÈRE PUBLIQUE ET RENAISSANCE DE L'INTELLECTUEL ORGANIQUE

Vingt ans après ce constat, les trois tendances identifiées par Michel Winock n'ont nullement perdu en consistance, bien au contraire. Mais la conclusion de ce dernier semble cependant en décalage par rapport à la séquence politique dans laquelle nous nous trouvons. Renversant la célèbre onzième des *Thèses sur Feuerbach* de Marx, l'historien écrivait alors : « la fonction qui est impartie aujourd'hui aux intellectuels n'est plus de faire semblant de transformer le monde, mais de le penser ». Il serait en effet aisé de citer de nombreux travaux d'intellectuels qui permettent de penser le monde actuel, d'Alain Supiot à Barbara Stiegler en passant par Marcel Gauchet ou encore Emmanuel Todd et Jérôme Fourquet, mais peut-on véritablement prôner un retrait de la cité à l'heure

où l'Histoire semble faire son grand retour, par la fenêtre avec pandémies et dérèglement climatique, ou la porte plus classique des guerres ?

Un retour de l'intellectuel engagé paraît toutefois impossible, tant la sphère publique est aujourd'hui fragmentée. Elle profite bien davantage aux « intellectuels professionnels », invités réguliers des chaînes d'information en continu où les micro-débats sur des sujets d'actualité immédiate s'accumulent continuellement et ne permettent plus véritablement de distinguer une parole, qui interviendrait pour lancer l'alerte, sur un sujet précis. Mais aussi car l'espace d'intervention est aujourd'hui soumis à des contraintes pour le moins particulières, la presse papier perd progressivement son lectorat et la conflictualité qui avait auparavant cours par le biais de tribunes interposées dans des revues prend place sur Twitter, donnant principalement la prime à celui qui possède l'audience la plus importante. En somme, nous assistons à ce que le funeste Carl Schmitt décrivait en 1928 dans *Verfassungsslehre* : « on pourrait imaginer qu'un jour de subtiles inventions permettraient à chacun d'exprimer à tout moment ses opinions sur les problèmes politiques sans quitter son domicile, grâce à un appareillage qui ferait enregistrer automatiquement toutes ces opinions sur une centrale où l'on n'aurait plus qu'à lire le résultat ». Outre l'acuité de ce constat, la conclusion est particulièrement éloquent : « Ce ne

serait pas une démocratie particulièrement poussée mais une preuve de la privatisation absolue de l'État et de la vie publique »¹². Le mot privatisation peut prendre, pour nous, un double sens : dans une perspective hégélienne, Schmitt voyait ici la réduction de la démocratie à l'expression instantanée d'opinions issues de la sphère individuelle, dissolvant la capacité pour les citoyens de produire un discours visant l'intérêt général, autrement dit la disparition de l'État dans la société-civile. Mais pour notre société contemporaine, il est frappant de remarquer que cette dissolution n'a pas été menée par le biais d'un courant politique, libertaire ou collectiviste, assumant cet objectif, mais bien par des intérêts privés particuliers. Or, ces derniers ne sont nullement éloignés de toute conception politique, de Pieter Thiel à Elon Musk en passant par Raymond Kurzweil, l'idéologie libertarienne est actuellement dominante à la tête des entreprises de la *Silicon-Valley*.

Habermas lui-même, dans un récent article¹³, a reconnu le risque de fragmentation de la sphère publique qu'induisent les réseaux sociaux et leur gestion structure sous forme de plateformes monopolistiques. En abolissant la frontière entre l'auteur et le public, la source et la cible, les

réseaux sociaux ne se contentent pas seulement de remodeler la sphère publique. Ils conduisent à la dislocation progressive de cette dernière et impliquent surtout une remise en cause profonde du rôle de l'intellectuel. Le refus que revendiquait Foucault, en son temps, d'un intellectuel opérant une synthèse néo-hégélienne trouve finalement son aboutissement le plus profond dans la logique actuellement à l'œuvre. Non seulement l'intellectuel ne s'engage plus ou très rarement pour une cause qui dépasse son domaine de compétence au nom d'une conception qui surplomberait ce dernier, mais cet engagement lui-même est mis à l'épreuve et rendu presque inaudible tant il devient banal de voir telle ou telle figure signifier publiquement son indignation quotidienne pour telle ou telle cause. En suivant Michel Winock, nous pourrions alors dire que nous sommes tous devenus des intellectuels spécifiques.

À ce point de notre réflexion, il semble important de revenir à la définition que proposait en son temps Gramsci. En pensant l'action de l'intellectuel sans restreindre nécessairement cette dernière à la seule production et diffusion d'une parole ou d'un discours, la perspective de Gramsci s'avère particulièrement pertinente pour penser l'engagement d'un certain nombre d'individus dans le domaine politique ou para-politique. Si l'intellectuel organique est défini comme un certain type d'individus rattachés à une classe sociale montante et œuvrant à l'organisation de cette

12 - Carl Schmitt, *Théorie de la Constitution*, Paris, PUF, 1989, p. 384.

13 - Jürgen Habermas, « Überlegungen und Hypothesen zu einem erneuten Strukturwandel der politischen Öffentlichkeiten », *Leviathan*, n°37, Baden-Baden, Nomos, 2021, p. 470-500.

dernière mais aussi à la structuration d'un nouveau système productif, le choix de nombreux économistes, ingénieurs ou encore fonctionnaires de mettre leurs compétences au service d'une action politique donnée, pour construire la transition écologique et l'alternative au système de production néo-libéral en phase de déliquescence, ne correspond-il pas précisément à cette description ? La différence se situe dans le fait que l'intellectuel organique que ciblait alors Gramsci était rattaché de manière organique à un parti. Avec la disparition progressive de ces derniers au profit des mouvements, mais compte

tenu également de l'absence de structures de formations de cadres permettant à des intellectuels issus d'une classe sociale en mutation de rejoindre leurs rangs, ce rôle est aujourd'hui assumé par des entités extérieures, des *think-tanks* aux groupes de réflexion. Il n'est pas impossible, suivant cette hypothèse, que les différents mouvements existants ne reviennent à une forme d'organisation plus traditionnelle, capable de développer en son sein ces intellectuels spécifiques. Les intellectuels de gauche n'ont pas disparu : la sphère publique médiatique s'étant profondément fragmentée, ils ont simplement changé de profession ■

L'INTELLECTUEL COMME INTERPRÈTE DU SOCIAL

LECTURE DE ZYGMUNT BAUMAN¹

Dans un monde caractérisé par des logiques de flux communicationnels et informationnels, où la difficulté de développer une compréhension claire de ce qui nous est donné à voir d'un monde à grande vitesse, nous sommes face à un risque d'altération de la sphère publique.

Pierre-Antoine CHARDEL

Philosophe et sociologue

Professeur et directeur du LASCO IdeaLab à l'Institut Mines-Télécom (IMT-BS)
Chercheur au Laboratoire d'Anthropologie Politique (LAP),
UMR 8177 CNRS/EHESS

Particulièrement attaché à l'ambition de décrypter les logiques de désagrégation des grandes structures de sens, le sociologue anglo-polonais Zygmunt Bauman (1925-2017) n'a cessé d'exprimer, dans une grande part de son œuvre², l'importance de réaffirmer la place des intel-

tuels au sein de la réalité sociale. Mais cela, de manière différente du temps où ces derniers assumaient des rôles de législateurs, ou de garants des grandes lois de l'histoire. Leur responsabilité principale est désormais davantage d'ordre herméneutique : assurer un décryptage des événements en cours au-delà du présentisme qui domine dans nos sociétés devenues *liquides*. Par ce concept, Zygmunt Bauman analysait l'évolution d'un monde où nos positions, nos décisions et nos responsabilités sont perpétuellement dévaluées, cela non sans générer de vives contradictions et d'intenses tensions dans l'organisation de nos vies.

1 - Cet article reprend des éléments du chapitre 4 de l'ouvrage suivant : Pierre-Antoine Chardel, *Zygmunt Bauman. Les illusions perdues de la modernité*, Paris, CNRS Éditions, 2013.

2 - Pour une brève présentation de la vie et l'œuvre de Zygmunt Bauman, je renvoie à : Pierre-Antoine Chardel, « Zygmunt Bauman : un sociologue aux aguets. In Memoriam », *Revue Hermès*, CNRS Éditions, 2017/2, n° 78, pp. 223-29.

AFFRONTER LA COMPLEXITÉ DANS UN MONDE LIQUIDE

Dans un monde contemporain où les repères de sens d'autrefois ne font plus autorité, les intellectuels ont pour défi de s'affirmer comme des interprètes : il leur revient cependant moins de fournir des schémas de compréhension binaires, en faisant par exemple intervenir dans une dialectique émancipatrice ceux qui subissent le cours des choses et ceux qui pensent, que de proposer un travail d'éluclidation des faits humains dans l'hétérogénéité de leur manifestation. Il s'agit ainsi de renforcer la nécessité de bâtir une épistémologie qui soit à même de combattre l'inertie chronique qui conduit la plupart des gens à fuir la complexité : « C'est ce qu'on constate aujourd'hui, même dans les meilleures universités du monde, où les étudiants exercent leur droit de consommateurs pour se débarrasser des cours ardu. Et de la même manière, pendant les campagnes électorales, les candidats qui réussissent à réduire les problèmes mondiaux à des caricatures finissent par gagner le pouvoir »³. Cette fuite devant la complexité est également perceptible dans l'univers des médias de masse où le rapport au temps est excessivement contraint.

3 - Michael Herzfeld, « Commentaires sur le texte de Zygmunt Bauman », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 27, n°3, 2003, p. 44.

Cette question du formatage du temps est essentielle pour comprendre le silence de beaucoup d'intellectuels aujourd'hui, dans des sociétés qui sont amplement configurées par le règne des écrans. Ainsi, comme a pu le souligner le philosophe Jacques Derrida, avant de crier au silence des intellectuels, comme on a tendance à le faire trop régulièrement, pourquoi ne pas s'interroger en profondeur sur notre situation médiatique ? En particulier sur les effets d'une différence fondamentale de rythme entre l'activité même de la réflexion et le format extrêmement contraint des modes d'exposition médiatique. Une telle différence peut très vite nous permettre de mieux comprendre pourquoi certains intellectuels (de profession, c'est-à-dire des chercheurs) préfèrent rester à l'écart de certains grands débats de société, et qui peut avoir pour effet de « réduire au silence certains intellectuels (ceux qui ont besoin d'un peu plus de temps pour les analyses nécessaires et n'acceptent pas de mesurer la complexité des choses aux conditions qu'on leur impose pour en parler) »⁴.

Dans un autre registre, dans sa critique virulente de la télévision, Pierre Bourdieu faisait également remarquer que l'un des problèmes majeurs que pose un média de masse comme la télévision, c'est la question des rapports entre la pensée et la vi-

4 - Jacques Derrida (avec Bernard Stiegler), *Écho-graphies de la télévision*, Paris, Éditions Galilée - INA, 1996, p. 15.

tesse⁵. Cela en sachant que le problème ne tient pas qu'à la difficulté de penser vite, ou au temps nécessaire pour se concentrer, réfléchir et sopeser des arguments. Il n'y a pas que cela : dans le cas d'un échange rapide, où l'on n'a pas le temps de prendre le temps de bien réfléchir avant de construire une phrase, « les "idées reçues" – idées banales, partagées-par-tout-le-monde, idées qui ne provoquent pas plus de réflexion qu'elles n'en nécessitent puisqu'on les estime évidentes et que, tels des axiomes, elles ne requièrent aucune preuve – sont privilégiées par mégarde »⁶. Ce qui nécessite du temps, c'est en revanche la remise en cause de l'évidence, l'examen critique de ce que l'on estime aller de soi. Le mouvement de la pensée commence ainsi, par un exercice de mise en suspens des évidences et des opinions communes.

POLITIQUES MÉDIATIQUES ET RAVAGES DU CONSUMÉRISME

Pour Zygmunt Bauman, un problème majeur que nous rencontrons dans nos sociétés des flux médiatiques est que les informa-

tions proposées dépassent souvent de très loin la capacité qu'ont les individus à intégrer de nouvelles données, en créant ainsi un phénomène de saturation informationnelle. Selon certaines estimations, un quotidien contiendrait autant d'informations que la moyenne des gens à la période de la Renaissance en recevait au cours de toute leur existence. Ce qui explique en partie la raison pour laquelle les informations transmises par les médias doivent être toujours plus incisives et choquantes. Elles sont en l'occurrence, pour une large part, liées au thème de l'insécurité. Les mesures prises par un grand nombre de gouvernements aujourd'hui à ce propos sont à cet égard très significatives. Or au regard des crises politiques que connaissent actuellement nombre de démocraties européennes, qui se traduisent par une montée des extrêmes droites, se pose un ensemble de questions qui n'ont pas la prétention d'embrasser la totalité des problèmes mais qui concernent la mise en forme du politique et de son orchestration médiatique : est-ce que les médias de masse ne contribuent pas à troubler la prise de décision des citoyens en influençant l'émergence de politiques qui s'avèrent de moins en moins soucieuses d'embrasser la complexité des problèmes socio-économiques qu'elles devraient pourtant affronter ? Le contrôle de l'apparence étant aujourd'hui dominant dans la vie des États, est-ce que l'un des grands défis pour les responsables politiques ne devrait pas consister à davantage mettre en question les critères d'immédia-

5 - Pierre Bourdieu, cité par Zygmunt Bauman dans *La société assiégée*, traduit de l'anglais par Christophe Rosson, Le Rouergue/Chambon, 2005, p. 226.

6 - Zygmunt Bauman, *La société assiégée*, op. cit., p. 226.

teté et d'instantanéité qui appartiennent au registre du consumérisme ?

Tandis que le formatage des consciences, le refus d'embrasser des problématiques complexes, autant vis-à-vis du présent, de l'avenir que du passé, constituent à beaucoup d'égards des manifestations de nos sociétés contemporaines, le rôle des intellectuels est pour Bauman d'autant plus important. Ceci non pas au sens où ils auraient à assumer un rôle de législateur, en émettant des idées qui agiraient comme des arguments d'autorité, comme ce fut le cas durant l'époque moderne, mais d'interpréter le monde tel qu'il se donne avec son lot d'ambivalences et de contradictions. Ainsi, il ne s'agit plus de chercher à trouver le meilleur ordre social possible, « mais de faciliter la communication entre des parties autonomes (et souveraines) »⁷. L'intellectuel s'affirme au fond comme un herméneute du social dans une époque où les significations ne sont portées par aucune raison historique, même si la marche du développement technoscientifique et de l'économie néolibérale tend à générer cette impression : « Peu importe *ce que nous faisons*, pourvu que *nous en soyons capables* ; ou plutôt, en être capable est la seule raison qu'il nous faut pour le faire. Ce qui compte, c'est l'amplitude, l'excès de moyens – des moyens gratuits qui attendent d'être appliqués »⁸.

7 - *Ibid.*

8 - Zygmunt Bauman, *La vie en miettes. Expérience postmoderne et moralité*, traduit de l'anglais

Afin de neutraliser une telle marche en avant et d'assurer une certaine fabrique du sens, l'intellectuel doit se tenir à l'écoute de la pluralité des cultures, en donnant ainsi aux sociétés les moyens d'aller vers davantage de compréhension mutuelle. Face aux risques majeurs que nous rencontrons – qu'ils soient d'ordre politique, écologique ou moral –, leur rôle se doit d'être renforcé, non pas négativement, simplement au travers de la fuite, mais positivement. Les intellectuels ne peuvent plus se séparer de l'expérience humaine ou se complaire dans une stratégie de l'exil, en quittant les faits pour se contenter de les analyser de haut, ou bien, en faisant appel aux grandes catégories du passé (celles notamment qui permettaient de lire l'histoire de manière linéaire). La force du jeu des interprétations réside dans une volonté de briser des stratégies de compréhension qui seraient trop évidentes pour nous inciter à entrevoir de nouveaux horizons de sens qui peuvent parfois se deviner dans le tracé de lignes imprécises. Mais le défi est bien sûr considérable car il apparaît de façon assez évidente que dans le contexte du consumérisme, aucune place n'a été laissée à l'intellectuel en tant que référent ultime : « Les intellectuels (comme les autres) n'ont aucun contrôle sur les forces du marché et ne peuvent, de façon réaliste, espérer en acquérir. La culture de

par Christophe Rosson, Le Rouergue/Chambon, 2003, p. 143.

consommation désigne un type de société très différent de celui dans lequel la tradition des *philosophes*, la fondation historique de la mémoire vivante de la législation intellectuelle, fit son apparition et auquel elle était adaptée »⁹. Mais l'incapacité des intellectuels à intervenir directement sur le désordre et les dérégulations économiques ne signifie pas leur exténuation. C'est plutôt une redéfinition de leurs tâches qui ressort. Les défis du présent exigeant désormais des intellectuels qu'ils soient engagés dans une « herméneutique sociologique »¹⁰ qui diffère des stratégies législatives pour une raison fondamentale : elle abandonne l'hypothèse de l'universalité de la vérité, du jugement ou du goût. Ainsi une tâche qui revient principalement aux intellectuels est celle qui consiste à faire émerger la pluralité du sens et à interpréter des significations au bénéfice de celles et ceux qui n'y ont pas directement accès.

La rédemption des intellectuels semble, pour ces raisons, se situer dans l'ordre du discours. En effet, il s'agit notamment pour eux d'interroger les prétentions du processus de marchandisation à fournir aux personnes des moyens adaptés à leurs fins, et ce faisant, « d'exposer les limites de la raison instrumentale et ainsi de res-

9 - Zygmunt Bauman, *La décadence des intellectuels. Des législateurs aux interprètes*, traduit de l'anglais par Manuel Tricoteaux, Éditions Jacqueline Chambon/Actes Sud, 2007, p. 217.

10 - *Ibid.*, p. 11.

taurer l'autonomie de la communication humaine et de la création de sens guidées par la raison pratique »¹¹. Un enjeu serait au fond de garantir la fluidité des échanges interhumains à l'heure où l'accélération de la circulation des informations vient paradoxalement provoquer plus de repli que d'ouverture, plus de cacophonie que d'entente mutuelle. De la sorte, comme l'exprime Bauman, si la mise en œuvre de la modernité a échoué, ce que révèlent très violemment les grandes tragédies du XX^e siècle, les besoins auxquels répondait une telle opération sont tout aussi vifs aujourd'hui. Le cœur du projet de la modernité, c'est-à-dire l'idée d'un développement de la société qui soit guidé par un objectif commun, conserve donc toute sa légitimité : « Le potentiel de la modernité demeure inexploité, et la promesse de la modernité reste à tenir »¹².

L'INTELLECTUEL ENGAGÉ DANS LA RÉAFFIRMATION DE L'IDÉAL MODERNE

La vision d'un avenir de la modernité exige toutefois de distinguer les valeurs qui l'ont portée, comme l'autonomie ou la quête de l'accomplissement individuel,

11 - *Ibid.*, p. 249.

12 - *Ibid.*

des interprétations restreintes et forcées qu'en fit (et qu'en fait encore) le marché globalisé. Un enjeu primordial consiste donc à ouvrir la signification de ces valeurs afin de les rendre au domaine du discours public dont elles sont historiquement issues : « leur rédemption dans l'ordre de la pratique doit commencer par leur rédemption dans l'ordre du discours, par laquelle le lien indéfectible entre l'amélioration des valeurs orientées vers la personne et la construction d'une société rationnelle est une fois de plus mis en avant »¹³. À ce niveau, Bauman se distancie assez nettement d'un grand nombre de ses contemporains pour voir dans les faits de langage des possibilités d'échapper à tout déterminisme (qu'il soit d'ordre politique, technologique ou industriel) en affirmant la volonté de réinstaurer du sens dans notre compréhension du monde actuel. Une telle démarche ne fait que renforcer le rôle que les intellectuels sont toujours appelés à jouer en faveur de la démocratie, en stimulant l'engagement de parties plus hétérogènes et amples de la société dans les débats qui devraient préoccuper la majorité, comme par exemple la structuration du système social qui devrait inlassablement revenir au cœur du débat public : « une fois cet objectif atteint, la pression exercée sur le système social en vue de son autolégitimation en termes de valeurs orientées vers la per-

sonne plutôt qu'en termes de niveau de marchandisation, en termes de raison pratique plutôt qu'en termes de raison instrumentale, s'ensuivra forcément ; et ainsi les conditions de l'émancipation promise par le projet de la modernité seront créées »¹⁴. Il apparaît ainsi nettement que la tâche de la modernité n'est en aucune façon achevée, mais demeure au contraire pleinement ouverte : l'enrichissement des valeurs qui la portent est toujours *au devant de nous*. En effet, notre attachement à une certaine équité sociale, à une émancipation par le savoir et la connaissance, ainsi qu'à certaines valeurs esthétiques n'a rien perdu de son importance. Nous devons néanmoins nous garder de toute tentation idéaliste ainsi que de toute conception téléologique de l'histoire. Notre avenir commun reste à écrire, quelles que soient l'âpreté des crises et la radicalité des mutations que nous connaissons dans nos sociétés liquides. Comme l'a exprimé Zygmunt Bauman, non sans un certain sarcasme, les nécrologies rédigées par les hérauts de la condition postmoderne sont pour toutes ces raisons fortement prématurées : « Vue de la perspective du projet de la modernité, la condition postmoderne n'apporte rien de nouveau sur le plan qualitatif, aussi longtemps que les tâches des intellectuels modernes restent à accomplir et ne peuvent par conséquent pas

13 - *Ibid.*

14 - *Ibid.*, p. 250.

être considérées comme superflues »¹⁵. La modernité sous-tendue par l'affirmation des valeurs d'autonomie, de liberté et de rationalité sociale demeure en construction. Il nous importe, par

15 - *Ibid.*

conséquent, d'interpréter avec toujours plus de rigueur les paradoxes de notre condition présente, en soumettant à un effort d'interprétation sans cesse renouvelé les grandes orientations que nous souhaiterons continuer de donner à nos sociétés ■

LES INTELLECTUELS, LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

Dans un premier temps la science moderne, en bouleversant les représentations traditionnelles, a appelé à l'existence une nouvelle classe intellectuelle, à même d'orienter les esprits dans un monde changeant. Dans un second temps, sciences et technologies menacent la position des intellectuels, dont la parole reflue devant celle des experts (techniquement mieux informés) et des influenceurs (qui savent mieux toucher le public).

Olivier REY

Chargé de recherche au CNRS

Institut d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques

Lorsque Baudelaire écrivait, au milieu du XIX^e siècle

« ... la forme d'une ville / Change plus vite, hélas ! que le cœur d'un mortel »¹

il condensait en quelques mots un changement majeur dans la façon qu'ont les hommes d'être au monde. Jadis, les êtres humains s'éprouvaient passagers dans un monde stable ; désormais, les êtres humains se révèlent plus stables que le monde où se déroule leur existence. Deux concepts, introduits par l'historien Reinhart Koselleck, nous permettent de mieux

saisir la teneur de cet étonnant reversement. Koselleck désigne par « champ d'expérience » [*Erfahrungsraum*] le passé tel qu'il se trouve métabolisé dans le présent, par « horizon d'attente » [*Erwartungshorizont*] le futur tel qu'il est envisagé dans ce même présent. L'expérience, écrit Koselleck, « c'est le passé actuel, dont les événements ont été intégrés et peuvent être remémorés. Dans l'expérience se rejoignent l'élaboration rationnelle et des comportements inconscients qui ne sont pas ou plus obligatoirement présents dans notre savoir² ».

2 - Reinhart Koselleck, *Le Futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques* (1979), trad. Jochen et Marie-Claire Hoock, Paris, Éditions de l'EHESS, 1990, p. 311.

1 - Charles Baudelaire, « Le Cygne », in *Les Fleurs du mal* (1857), « Tableaux parisiens ».

L'horizon d'attente, lui, désigne ce qui n'est pas encore, mais est attendu, anticipé – souhaité ou redouté. Si, en régime « traditionnel », l'écart entre champ d'expérience et horizon d'attente est réduit, cet écart se creuse au sein des sociétés modernes, structurellement en mouvement. Un seuil fut franchi au cours du XVIII^e siècle, lorsque la vitesse d'évolution dans un certain nombre de contrées d'Europe devint suffisamment grande pour que le changement se fit perceptible au cours d'une vie humaine. Quand l'écart était faible, le passé offrait aux hommes les ressources dont ils avaient besoin pour mener leur vie – que l'héritage se trouvât, pour la plupart d'entre eux, directement transmis par les générations précédentes ou, pour les lettrés, par les écrits religieux ou les œuvres illustres du passé. Lorsque l'écart grandit, de nouveaux repères sont nécessaires pour s'orienter. Chercher, produire, proposer au commun des hommes de tels repères, tel va être le rôle, sinon revendiqué, du moins implicitement endossé par ceux que l'on appellera, plus tard, les intellectuels.

LE RÔLE DE LA SCIENCE

Dans le creusement de l'écart entre champ d'expérience et horizon d'attente, l'avènement de la science moderne a joué un rôle déterminant. Cet avènement, en effet, était porteur de changements décisifs dans la façon de concevoir le monde, dont

Alexandre Koyré résume ainsi les deux traits les plus saillants :

- la destruction du monde conçu comme un tout fini et bien ordonné, dans lequel la structure spatiale incarnait une hiérarchie de valeur et de perfection, monde dans lequel « au-dessus » de la Terre lourde et opaque, centre de la région sublunaire du changement et de la corruption, s'« élevaient » les sphères célestes des astres impondérables, incorruptibles et lumineux, et la substitution à celui-ci d'un Univers indéfini, et même infini, ne comportant plus aucune hiérarchie naturelle et uni seulement par l'identité des lois qui le régissent dans toutes ses parties, ainsi que par celle de ses composants ultimes placés, tous, au même niveau ontologique ;
- le remplacement de la conception aristotélicienne de l'espace, ensemble différencié de lieux intramondains, par celle de l'espace de la géométrie euclidienne – extension homogène et nécessairement infinie – désormais considéré comme identique, en sa structure, avec l'espace réel de l'Univers. Ce qui, à son tour, implique le rejet par la pensée scientifique de toutes considérations basées sur les notions de valeur, de perfection, d'harmonie, de sens ou de fin, et finalement, la dévalorisation complète de l'Être, le divorce total entre le

monde des valeurs et le monde des faits³.

Un bouleversement d'une telle ampleur affaiblit considérablement la confiance qu'il convenait d'accorder aux enseignements du passé pour envisager le futur. D'une part, parce qu'en des temps où des représentations ancestrales se voyaient massivement contredites, qui pouvait assurer que ce que l'on tenait hier pour acquis serait encore valable demain ? D'autre part, la science nouvelle ne se contentait pas de révolutionner la conception du monde. Pour revendiquer une totale autonomie de l'astronomie vis-à-vis de la théologie, Galilée déclarait : « L'intention du Saint-Esprit est de nous enseigner comment on va au ciel et non comment va le ciel⁴. » Cette déconnexion complète entre le ciel de la religion et le ciel de la science montre que si la nouvelle science disqualifiait la tradition, elle ne se substituait pas à elle – elle ne se préoccupait que des faits, déliés de toute implication morale. Dès lors, ceux qu'on appellera au XVIII^e siècle les philosophes – et, ultérieurement, les intellectuels –, se trouvèrent doublement redevables à la science : d'abord parce que celle-ci, par sa remise en cause des représentations les

mieux établies, élargissait l'espace entre champ d'expérience et horizon d'attente, ensuite parce que cet espace, elle n'aurait su à elle seule le combler, puisque par principe elle ne rendait compte que des faits, indépendamment de ce que l'on nommera, à partir du XIX^e siècle, les *valeurs*. Dans le monde ancien la raison était, pour parler comme Horkheimer, « objective », c'est-à-dire que la raison était réputée présente dans l'ordonnement des choses qu'il appartenait aux hommes, par leur entendement, de percevoir pour y adapter leur conduite⁵. Dans la nouvelle perspective, l'être en tant que tel ne recommande aucun devoir-être. Qui va tenir, à l'époque contemporaine, le discours des valeurs ? Au premier chef, les intellectuels.

LE RÔLE DE LA TECHNOLOGIE

Si, dans un premier temps, la science moderne a bouleversé les représentations du monde, dans un second temps la technologie a bouleversé le monde lui-même. C'est à dessein que nous employons ici le terme de technologie, plutôt que celui de technique, pour désigner des procédés, des machines, des dispositifs qui eussent été inimaginables sans les sciences mathé-

3 - Alexandre Koyré, *Du monde clos à l'univers infini* (1957), trad. Raïssa Tarr, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1988, p. 11-12.

4 - Dans une lettre adressée en 1615 à Christine de Lorraine, grande-duchesse de Toscane (*Le Opere*, éd. Antonio Favaro, 20 vol., Florence, Gaspero Barbèra, 1890-1909, t. V, p. 319).

5 - Voir Max Horkheimer, *Éclipse de la raison* (1947), trad. Jacques Debouzy, Paris, Payot, coll. « Critique de la politique », 1974.

matiques de la nature. Au XIX^e siècle, le développement technologique conforta ceux que l'on ne nommait pas encore les intellectuels, mais qui en occupaient déjà la place, dans leur rôle de guides au sein d'un monde changeant, et d'annonceurs du monde à venir : en transformant concrètement les conditions d'existence, la technologie montrait que, fût-ce de son seul fait, demain serait différent d'hier, que le monde se métamorphosait. Il appartenait donc à des esprits plus lucides que les autres d'éclairer le chemin qui menait vers des lendemains meilleurs.

Ce fut le cas par excellence, en France, avec les saint-simoniens. Songeons, également, à ces figures dominantes de la scène intellectuelle que furent Ernest Renan ou Victor Hugo. Pour l'un comme pour l'autre, la science et la technique étaient au fondement de la cité radieuse que leur stature de géant leur permettait d'apercevoir au-delà des tumultes du présent, afin d'en annoncer l'avènement aux hommes qu'une taille normale empêchait de voir si loin. Renan : « Le grand règne de l'esprit ne commencera que quand le monde matériel sera parfaitement soumis à l'homme. [...] Il est donc essentiel que l'homme commence par s'établir en maître dans le monde des corps, afin de pouvoir ensuite être libre pour les conquêtes de l'esprit⁶. » Hugo : « Dompter la matière, c'est le pre-

mier pas ; réaliser l'idéal, c'est le second⁷. » La mainmise sur la nature par la science et la technologie se voit conçue comme le préalable indispensable aux accomplissements futurs que Renan, Hugo et bien d'autres avec eux prophétisaient. Au demeurant, il semble que chez Hugo l'idéal fût aussi scientifique que les moyens qui permettaient de dompter la matière. « Citoyens, où allons-nous ? À la science faite gouvernement, à la force des choses devenue seule force publique, à la loi naturelle ayant sa sanction et sa pénalité en elle-même, et se promulguant par l'évidence, à un lever de vérité correspondant à un lever du jour⁸. » Ailleurs, Hugo écrivait : « Le jour où le premier air-navire s'envolera, la dernière tyrannie rentrera sous terre⁹. » On n'en finirait pas de citer des propos allant dans le même sens.

À ce stade, science et technologie apparaissaient comme la ressource essentielle sur laquelle les intellectuels pouvaient faire fond pour guider le peuple vers une nouvelle terre promise. Il est vrai qu'à la même époque, des intellectuels conser-

6 - Ernest Renan, *L'Avenir de la science. Pensées de 1848* (1890), éd. Annie Petit, Paris, Garnier-Flammarion, coll. « GF », 1995, p. 143.

7 - Paroles de l'insurgé Enjolras à ses compagnons de barricade dans *Les Misérables* (1862) (éd. René Journet, 3 vol., Paris, Garnier-Flammarion, coll. « GF », 1967, t. III, p. 216 (5^e partie, livre I, chap. 5)).

8 - *Ibid.*

9 - Victor Hugo, *Paris*, III – Suprématie de Paris, § 5 (1867) (in *Politique*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1985, p. 23). Le mot « avion » ne fut introduit par Clément Ader qu'en 1875.

vateurs ou réactionnaires tenaient un discours bien différent. Cela étant, cette sorte d'intellectuels était seconde, aussi bien d'un point de vue logique qu'en nombre et en magnitude, par rapport aux intellectuels voués au progrès. Leur dénomination en témoigne : les conservateurs et les réactionnaires sont, en quelque sorte, des sous-produits du mouvement auquel ils s'opposent (du reste, le mot « réactionnaire » n'a pas été choisi par les réactionnaires eux-mêmes, mais leur a été accolé par les partisans du progrès). Par ailleurs, les intellectuels conservateurs ou réactionnaires se trouvent par principe en position scabreuse, dans la mesure où leur existence même, en tant qu'intellectuels, est subordonnée au mouvement auquel ils s'opposent ou qu'ils voudraient inverser. Que ce mouvement ralentisse ou s'annule, et se réduit également l'écart entre champ d'expérience et horizon d'attente qui est leur biotope. Prenons un intellectuel partisan d'un retour à la tradition : en tant qu'intellectuel, il doit argumenter en faveur d'un tel retour, ce qui est contraire à la tradition qui, lorsqu'elle est vivante, est suivie parce qu'elle est la tradition, sans arguments.

UNE ALLIANCE DÉFAITE

En 1883, Renan déclarait dans un discours : « La barbarie est vaincue sans retour parce que tout aspire à devenir scien-

tifique¹⁰. » Trois ans plus tôt, Nietzsche notait dans ses carnets : « Un âge de barbarie commence, les sciences se mettront à son service¹¹ ! » Renan était une gloire nationale française, Nietzsche ruminait solitaire à Sils-Maria. Mais les événements de la première moitié du XX^e siècle, à commencer par la Grande Guerre, confirmèrent davantage les prédictions du second que celles du premier. Les intellectuels communistes, que le matérialisme dialectique obligeait à dédouaner le développement scientifique et technologique de toute responsabilité, attribuèrent au capitalisme l'entièreté des maux, auxquels l'appropriation collective des moyens de production devait porter remède. Ce dont le XX^e siècle a donné le spectacle, cependant, a moins été l'affrontement entre l'Est et l'Ouest que le règne, toujours plus étendu et hégémonique, d'un même système technologique sur la terre entière. Comme l'a constaté Jacques Ellul : « Modifier un système politique ou un système économique est aujourd'hui parfaitement inefficace et ne change pas la condition vraie de l'homme parce que

10 - Discours prononcé le 7 août 1883 à la distribution des prix du lycée Louis-le-Grand (*Discours et Conférences*, in Ernest Renan, *Œuvres complètes*, éd. Henriette Psichari, 10 vol., Paris, Calmann-Lévy, 1947-1961, t. I, p. 842).

11 - Fragment 8[61] (hiver 1880-1881), in Friedrich Nietzsche, *Aurore – Fragments posthumes (1879-1881)*, éd. Giorgio Colli et Mazzino Montinari, trad. Julien Hervier, Paris, Gallimard, coll. « Œuvres philosophiques complètes », 1970, p. 673.

celle-ci est maintenant définie par son milieu et ses possibilités techniques, et que l'impact des révolutions politiques ou économiques sur le système technicien est pratiquement nul (tout au plus ces troubles peuvent-ils enrayer pendant un certain temps le progrès technique : mais le pouvoir révolutionnaire ne change rien à la loi intrinsèque du système)¹². »

Le système technologique s'est autonomisé. Contrairement à ce qu'ont cru des générations d'intellectuels, science moderne et technologie ne sont pas au service d'un développement à orienter, avec leur concours, dans les bonnes directions, elles sont le développement en lui-même, n'obéissant qu'à sa propre logique. De ce fait, l'intellectuel perd son rôle de guide, pour être réduit à celui de commentateur. Un commentateur souvent critique, mais dont la critique peine à porter, car il y a belle lurette que lorsqu'il est question de sciences et de technologies, sa compétence est remise en cause. Sur ces terrains, il doit céder le pas aux experts. À cela s'ajoute que le rythme auquel se succèdent désormais les innovations, et la vitesse à laquelle elles se propagent, prennent de court les capacités d'analyse des intellectuels : si, sans changement, les intellectuels n'auraient pas lieu d'être, un changement trop rapide les disqualifie. Ce qui nous arrive n'a plus la forme de l'histoire, qui se mettait en ré-

cit, mais d'un gigantesque processus, aussi inexorable dans son déploiement que pouvaient l'être les forces naturelles pour les hommes préhistoriques.

Shakespeare comparait la vie à un pauvre acteur qui s'agite pendant une heure sur la scène, et puis qui disparaît. Tel pourrait être le destin des intellectuels, qui ont eu leur heure de gloire, mais dont l'étoile a bien pâli et menace de disparaître derrière l'horizon. Faut-il le regretter ? Simone Weil remarquait que pendant des siècles, la fonction de direction spirituelle fut assumée par des hommes de Dieu. Si, dans cette tâche, ils se montrèrent souvent défectueux, ils avaient du moins quelque titre à exercer pareil ministère. « Quand les prêtres eurent en fait presque entièrement perdu cette fonction de direction par l'effet de ce qu'on nommait au XVIII^e siècle les Lumières, les écrivains et les savants se substituèrent à eux. » Sans que, cette fois-ci, ce qui justifiait leur autorité sur ce terrain fût bien net. Il semblait à Simone Weil que l'usurpation des intellectuels en matière de direction spirituelle, tout en se prolongeant, n'en allait pas moins vers sa fin. « Il faudrait s'en réjouir, concluait-elle, s'il n'y avait lieu de craindre qu'ils ne soient remplacés par bien pire qu'eux¹³. » De fait, au fur et à mesure que la figure

12 - Jacques Ellul, *Le Système technicien* (1977), Paris, Le Cherche Midi, coll. « Documents », 2004, p. 148.

13 - Simone Weil, « Morale et littérature » (1941), in *Œuvres complètes*, tome IV, vol. 1 : « Philosophie, science, religion, questions politiques et sociales (1940-1942) », Paris, Gallimard, 2008, p. 95.

des intellectuels s'estompe, s'affirme celle des experts, prolongements du dispositif ambiant, et se répand celle des « influenceurs », qui n'ont d'autre légitimité que l'audience qu'ils parviennent à rassembler par les canaux que la technologie met à

leur disposition. Dans ces conditions, il n'est pas exclu que les réactionnaires eux-mêmes en viennent à regretter le bon vieux temps des intellectuels progressistes, auxquels il était possible de donner la réplique ■

LE COMPLEXE MILITARO- INTELLECTUEL

Plus de cent cinquante « experts » se sont succédé sur les plateaux des cinq chaînes d'information en continu depuis le début de l'offensive russe en Ukraine. Nous ne savions pas avoir autant de spécialistes de la Russie et de l'Ukraine en France. En fait depuis la disparition de l'URSS et en l'absence de matrice stratégique, des intellectuels médiatiques, des personnalités parisiennes, des universitaires, des humanitaires, et même des leaders religieux sont devenus des acteurs essentiels pour pousser à des interventions militaires. Ils sélectionnent victimes et bourreaux ; plaident l'extrême urgence pour sauver des victimes en n'hésitant pas sur le « génocide » en cours ; le tout en l'absence de dimension réellement stratégique. C'est le rôle qu'occupe le complexe militaro-intellectuel.

Pierre CONESA¹

Ancien Haut fonctionnaire et essayiste

UNE NOUVELLE SOCIOLOGIE DE LA DÉCISION MILITAIRE

Quand disparaît l'URSS, ennemi principal depuis plusieurs décennies, une partie du monde stratégique est frappé de désarroi. C'est ce qu'on a nommé la *Catastroïka*. Georgy Arbatov, le conseiller diplomatique de Mikhaïl Gorbatchev l'avait résumé en 1989, avec une phrase restée célèbre : « Je vais vous

rendre le pire des services, je vais vous priver d'ennemi ». Il estimait que faute d'adversaire commun, le camp occidental allait à son tour implorer et se déliter. Le désarroi fut tel que le premier *Livre blanc français de la défense* estimait qu'il n'y avait plus d'ennemi désigné. La dimension stra-

1 - Pierre Conesa est l'auteur de *La fabrication de l'ennemi*, Robert Laffont, 2011, 372 p. ; *Avec Dieu on ne discute pas ! Les radicalismes religieux*, Robert Laffont, 2020, 384 p. ; *Le lobby saoudien en France*, Denoël, 2021, 256 p. ; *Vendre la guerre, le lobby militaro-intellectuel*, L'aube, 2022, 360 p.

tégique des conflits ayant disparu avec l'ennemi qui avait structuré toutes les analyses de crises, progressivement des intellectuels médiatiques, des personnalités parisiennes, des universitaires, des humanitaires, et même des leaders religieux deviennent des acteurs essentiels dans le choix très ouvert des interventions militaires à mener, dans la désignation des victimes et des bourreaux ; affichant l'extrême urgence pour sauver des victimes ou simplement par souci humanitaire.

L'interpellation du politique pour des motifs humanitaires, culturels ou civilisationnels mais peu stratégiques se fait dorénavant par apparition sur les plateaux télé des chaînes d'info en continu. Cela débute avec la guerre du Golfe, libération du Koweït par la coalition occidentale, menée par Washington. En 120 heures de guerre filmée en *live*, est défaite la « 4^e armée du monde » (on n'a jamais su qui était la 3^e !). L'Occident s'auto-mandate gendarme de la planète et va multiplier des OPEX. La couverture en continu par CNN fait de la guerre un spectacle quotidien. Dans un texte célèbre *La guerre du Golfe n'a pas eu lieu*², Jean Baudrillard parlait en 1991 de la « disparition de la guerre réelle », mettant en cause CNN dans la construction d'un « événement qui n'a pas eu lieu » et qui fait de la guerre un spectacle télévisé quotidien que viennent analyser les « experts » du

complexe militaro-intellectuel. Le modèle ne va cesser de se développer.

Le 11 septembre, traumatisme comme l'Amérique n'en avait jamais connu n'ayant jamais subi les effets d'une guerre sur son territoire, fait apparaître une nouvelle catégorie d'experts : les psy ! En effet comment répondre au traumatisme de l'opinion : soit on tente de comprendre en procédant éventuellement à une auto-critique, soit on classe l'adversaire dans la catégorie des « fous », donc adversaires imprévisibles. Méthode devenue quasi-quotidienne pour tenter d'expliquer Poutine. Une première approche sur Internet montre que plus de 20 psychanalystes ont diagnostiqué chez le dirigeant du Kremlin, paranoïa, schizophrénie, syndrome d'Asperger... Pourtant Freud a toujours insisté sur le fait qu'aucun diagnostic ne peut être prononcé sans avoir rencontré le malade. Surtout quand celui-ci rappelle, avec un certain réalisme, des promesses faites par Chirac et Kohl quant à la non-extension de l'OTAN, ni à l'intégration de l'Ukraine, au fait que son pays n'ait jamais été associé à de grands dossiers de sécurité du continent comme la crise yougoslave et en particulier le bombardement de la Serbie pour permettre la sécession du Kosovo.

Plus d'ennemi après l'URSS ? Mais c'était mal connaître la dynamique des penseurs stratégiques : côté américain, deux ouvrages, lus avec la plus grande candeur, semblaient dessiner l'avenir : Huntington,

2 - Jean Baudrillard, *La guerre du Golfe n'a pas eu lieu*, Éditions Galilée, 1991, 104 p.

UNE PUISSANCE MORALE À PENCHANTS GUERRIERS

traduit en 35 langues, désignait deux aires culturelles menaçantes, le monde arabo-musulman et le monde chinois. Et Fukuyama, pour sa part, annonçait la « fin de l'histoire » et le triomphe du modèle démocratique libéral. L'activisme militaire occidental auto-mandaté « gendarmerie planétaire » depuis 1991, est pourtant impressionnant : cinq interventions militaires majeures au Moyen-Orient : Koweït, Irak (embargo meurtrier plus guerre), Afghanistan, Libye, Syrie ; une trentaine en Afrique subsaharienne avec toute la palette des modalités militaires : Somalie (humanitaire) ; Côte d'Ivoire (protection des ressortissants) ; RDC (opération Artémis en Ituri, à l'été 2003, puis deux interventions dont l'opération EUFOR) ; au Burkina Faso (coalition Séléka contre « anti-balaka ») ; RCA en 2013 (résolution 2127) ; l'opération Eufor au Tchad, cinquième menée par l'UE ; enfin la lutte contre la piraterie somalienne avec l'opération Atalante (2008). Le bilan de ces interventions est souvent catastrophique d'abord sur le plan stratégique (États détruits, zones sans État, près d'un million de morts, blessés, réfugiés et déplacés fuyant les zones de conflit), et certaines interventions militaires ont tourné en déroute (Somalie, Irak, Afghanistan)... Une fois les feux des médias éteints, l'intérêt des acteurs les plus actifs se détourne : qui s'intéresse encore à la Somalie, à la crise du Congo ou surtout aux crises les plus meurtrières (Kurdistan, Nigeria, Darfour...)?

Côté intellectuel, de grandes voix occidentales délivrent des leçons de droits de l'homme. Élisabeth Badinter, grande personnalité morale, appela dans une pétition signée par BHL, Ségolène Royal, Frédéric Mitterrand, Fadela Amara, Bertrand Delanoé, Alain Finkielkraut, Jane Birkin, Kaveh Mohseni, « Ni Putes, Ni Soumises », le magazine *Elle*, etc... pour « stopper une exécution capitale... Non à la lapidation de Jila Izadi, une enfant de 13 ans... C'est pourquoi nous supplions les défenseurs des droits des enfants, les militants de l'abolition de la peine de mort et tous les démocrates horrifiés par ces crimes d'écrire cette seule phrase, par lettre ou courriel signé de son nom : "Non à la lapidation de Jila Izadi, une enfant de 13 ans" ». Mais problème ! Selon le Quai d'Orsay, il n'y aurait pas de fillette de 13 ans condamnée à la lapidation en Iran. Le porte-parole du MAE évoque la question dans deux points de presse le 9 novembre 2004 : « Nous avons bien noté les appels que différentes organisations avaient lancés au sujet d'une jeune fille, adolescente qui aurait été condamnée à la lapidation en Iran. Nous avons immédiatement vérifié à travers notre ambassade et en liaison avec la Présidence néerlandaise de l'Union eu-

ropéenne. Il est apparu que l'information était inexacte. Cette condamnation à la lapidation, qui avait été annoncée par la presse locale iranienne à tort, n'a jamais été prononcée ». Puis le 12 novembre, le porte-parole insiste : « J'appelle votre attention sur une déclaration (...) apparemment passée, un petit peu inaperçue (...) sur l'affaire de cette adolescente iranienne condamnée à la lapidation (...) nous avons immédiatement vérifié, via notre ambassade, en liaison avec la présidence hollandaise, nous avons demandé des informations aux autorités iraniennes, sur cette jeune fille et il est apparu que l'information était inexacte. La condamnation à la lapidation n'a jamais été prononcée ». Et à la question d'un journaliste « Qui a fait circuler l'information » ? il répond : « Je ne sais pas. C'est sorti dans la presse, cela a été relayé par un certain nombre de personnalités. » Suite à ces déclarations, au communiqué de l'ambassade de France en Iran, et à la lettre officielle du 23 novembre 2004 de l'ambassadeur de la République islamique d'Iran, l'affaire disparaît subitement du paysage médiatique. Plus rien ! Il faudra attendre un petit communiqué publié en janvier 2005 sur Internet (pas dans *Elle* par contre) pour savoir que Jila Izadi a été sauvée de la barbarie de l'Islam. Aucun média n'a fait circuler le démenti du Quai d'Orsay... Récemment l'Arabie Saoudite a décapité en une journée 37 personnes accusées de « terrorisme », dont 33 chiïtes le 25 avril 2019

et 81 autres le 12 mars. L'une d'entre elles a même été crucifiée *post-mortem*. Les exécutions dispersées dans différentes villes du Royaume étaient diffusées à la télé. Silence étonnant de notre grande conscience morale parisienne, principale actionnaire de Publicis, première agence de relations publiques du Royaume³.

Certains des membres du complexe militaro-intellectuel sont capables de déclencher des guerres comme ce fut le cas avec la Libye. « Tant mieux si j'y suis pour quelque chose » déclarait BHL le 1^{er} avril 2018 dans une interview de promotion de son livre *La guerre sans l'aimer*. Au même moment se déroulait la seconde bataille de Tripoli lors de la seconde guerre civile libyenne après le renversement de Kadhafi. Le propos de BHL traduisait ainsi la triple ambiguïté d'un des membres les plus actifs du complexe militaro-intellectuel : belliciste mais pas combattant ; propagandiste actif des « guerres justes⁴ » même si le remède s'avère pire que le mal ; enfin symbole de « l'intellectuel Teffal » sur lequel les critiques glissent sans accrocher. Le complexe militaro-intellectuel qui entremêle penseurs néo-conservateurs, radicaux religieux, universitaires, humanitaires, intellectuels médiatiques,

3 - Voir Pierre Conesa, *Le lobby saoudien en France*, Denoël, 2021, 256 p.

4 - Fabrice Weissman (dir.), *À l'ombre des guerres Justes*, Flammarion, 2003, 384 p.

psy, hommes politiques d'opposition, diasporas, associations droits-de-l'hom-mistes, associations sécessionnistes... a pris une place grandissante en une tren-taine d'années. L'Ukraine est un peu le point d'aboutissement de ces quinze dernières années, où l'on n'a pas cessé de faire des opérations extérieures pour le Bien contre le Mal (Irak), ou de l'in-terposition entre belligérants (Yougos-lavie), ou des actions humanitaro-mi-litaires (Somalie) qui se sont toutes terminées par des échecs. Comment peut-on tolérer que d'autres puissances fassent de même ?

L'APPARITION SUR LE PLATEAU TÉLÉ FAIT L'EXPERT ET NON LA CONNAISSANCE DU SUJET

Le cas le plus frappant d'invasion té-lévisuelle d'experts, est certainement le cas de la crise de la Covid, maladie dont personne ne savait quoi que ce soit, mais qui a fait naître nombre de consultants médicaux venus de toutes les spécia-lités. Une société démocratique mo-derne soigne aussi ses traumatismes par des débats quotidiens autour d'experts parce qu'invités par des chaînes d'info. J'ai personnellement compté plus d'une centaine d'experts depuis le début de

l'offensive russe : je ne savais pas que la France comptait autant de spécialistes de l'Ukraine !

Pourquoi la crise ukrainienne n'a pas abou-ti à isoler Poutine, comme le souhaitaient les chancelleries occidentales ? Quand on compare les pays ayant condamné l'invasion avec ceux qui ont annoncé ne pas appliquer l'embargo, il en manque une cinquantaine représentant plus de la moitié de la population de la pla-nète (Chine, Inde, Brésil). Ces derniers, comme une grande partie des États du Tiers Monde, considèrent que cette crise est la nôtre et que l'Occident ne peut plus parler au nom de « la communauté internationale » comme il l'a fait depuis la fin de l'URSS. Quand les analystes du complexe militaro-intellectuel dé-noncent l'intrusion de sociétés militaires privées russes (le groupe Wagner) ils ou-blient de préciser que ce genre de mer-cenaires a été inventé par l'Afrique du Sud, repris par les Anglais et les Améri-cains en Irak en particulier. Ignorance ou myopie ? Conscience morale télévisuelle, ces experts souhaitent que Poutine, le va-t-en guerre, soit déféré devant la Cour pénale internationale. Va-t-il prendre le pas sur G. W. Bush qui attend depuis bien longtemps ? Faut-il juger les crimes de guerre en Ukraine ? Certes mais Pou-tine est encore loin des 100 000 morts causés par l'invasion en Irak. Accessoi-rement peut-être peut-on plaider pour la libération des 39 hommes, dont 27 sans

charges pénales prisonniers de Guantanamo depuis plus de 20 ans.

La série d'échecs qui clôt cet activisme militaire occidental (18 ans en Irak ; 20 en Afghanistan) à rapprocher du retrait de

nos troupes du Mali (pays le plus aidé par la France) remplacées par des SMP russes, semble marquer la fin du cycle historique commencé avec la disparition de l'URSS. Le « deux poids deux mesures » finit toujours en effet boomerang ! ■

LES CHERCHEURS EN ÉDUCATION : EXPERTS OU INTELLECTUELS ?

À quoi sert la recherche en éducation ? Quelles sont les modalités d'expression ou d'intervention des chercheurs dans l'espace public ? Quels usages sociaux ou politiques peuvent être faits de leurs travaux ? Quelles sont les limites à un bon usage de leurs travaux ?

GUY LAPOSTOLLE

LISEC UR2310

Université de Lorraine

Béatrice MABILON-BONFILS

BONHEURS

EA 7517 CY Paris Université

La recherche en éducation contribue avec les sciences humaines et sociales à la réflexion sur les grands problèmes de notre époque. Elle a pour mission de produire des connaissances sur ce vaste domaine qu'est l'éducation et plus particulièrement sur le fonctionnement du système éducatif.

Ce dernier constitue une institution majeure de notre organisation sociale et de sa pérennité : instruire les élèves, éduquer les futurs citoyens, former les futurs travailleurs, mais aussi développer l'esprit critique. Il se distingue par son gigantisme, scolarisant plus de douze millions

d'élèves, employant plus d'un million de professionnels. Le budget du ministère de l'Éducation nationale est le premier budget de la nation, avec en 2021 un montant de 53 Mds d'euros sur un ensemble de dépenses estimées à 290 Mds d'euros. Le coût de l'éducation, tous ministères confondus, collectivités territoriales, entreprises et ménages a dépassé les 150 Mds d'euros en 2020.

Gouverner ce système nécessite de prendre appui sur des connaissances à la fois diverses et précises. Les connaissances produites par la recherche sont de ce point de vue précieuses. Cependant des obsta-

cles limitent l'usage qui pourrait être fait par l'ensemble de cette recherche. Un de ces obstacles tient au fait que les choix qui sont opérés dans cette recherche par les acteurs politiques sont liés aux idéologies de ces derniers, à leurs croyances ou à leurs interprétations *a priori* du fonctionnement et des dysfonctionnements de l'école. Certaines recherches sont selon les contextes moins à même de guider la décision politique. Cependant la fonction de la recherche n'est pas d'avoir une utilité politique immédiate. Elle peut aussi aider à reformuler des problèmes ou en faire apparaître de nouveaux. Elle peut porter sur le sens de l'action politique, elle peut interpellier les acteurs politiques et l'opinion publique. Dans ce cas, les chercheurs produisant de telles recherches se rapprochent de la figure de l'intellectuel dont la fonction sociale est nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie, notamment en raison de la dimension critique qu'il développe.

L'objet de cet article est d'abord de rappeler ce que sont les experts et les intellectuels, ce que sont leurs fonctions respectives, ce qui légitime leur parole et qui leur permet d'une certaine manière de faire autorité. Il est également de proposer quelques constats sur l'évolution de la nature et des formes d'expertise depuis les quarante dernières années, mais aussi sur les conséquences que cette expertise peut avoir sur la parole et le contenu des propos des intellectuels.

EXPERTS ET INTELLECTUELS

Les chercheurs en éducation ont vocation à ce que leurs recherches sortent du cadre de leur cité scientifique. Ils peuvent alors opter pour deux modalités de prise de parole ou d'intervention sociale ou politique, qu'il convient de mettre en lumière pour mieux en saisir les enjeux. Ils peuvent devenir des experts ou des intellectuels¹. Ces deux figures se distinguent par un certain nombre de caractéristiques qui leur sont propres.

Quand les premiers sont appelés à conseiller les acteurs politiques, les seconds interviennent sur le mode de l'interpellation de ces acteurs ou de l'opinion publique.

L'expert est consacré comme tel par la commande politique. C'est sa compétence sur un sujet, un problème précis ou sur une situation singulière qui préside à cette commande. La validation des propositions ou des recommandations qu'il adresse au politique est dépendante des usages que ce dernier en fera. Le politique en dernière instance est libre de donner suite ou non à ses recommandations.

L'intellectuel est lui consacré comme tel par un public instruit et la plupart du temps par les médias, de plus en plus par

1 - Guy Lapostolle, *Les experts contre les intellectuels*, Nancy, PUN, 2019.

les réseaux sociaux. La notoriété qu'il a acquise dans le domaine de l'intelligence a permis cette consécration². Il n'a pas de compétences précises et s'exprime lorsque les « valeurs cléricales » sont mises à mal : la recherche du beau, du juste, du vrai... Il rappelle la nécessité pour toute société humaine d'avoir un Absolu, un corpus d'idées directrices transcendantes qui aiguillent l'homme vers le Vrai³. Agamben⁴ dit de lui qu'il est un contemporain qui ne se laisse pas aveugler par les lumières de son temps. Ricœur⁵ rappelle que de nos jours la responsabilité de l'intellectuel est devenue plus modeste, ses discours doivent être fondés sur des positions morales plus qu'ils ne doivent porter sur le sens de l'histoire, que dans ses propos, la fonction déontologique doit supplanter la fonction téléonomique.

Deux remarques sont cependant nécessaires : les experts et les intellectuels ne sont pas nécessairement issus du corps des scientifiques. Les intellectuels peuvent être des romanciers, des poètes, des philosophes, des savants...⁶. Les experts quant

à eux peuvent provenir de cabinets privés comme en a témoigné récemment l'affaire Mc Kinsey⁷. De ce fait, les chercheurs sont dans une forme de compétition avec les autres producteurs de discours savants. Cela est vrai aussi et particulièrement dans le domaine de l'éducation.

Ainsi plusieurs légitimités entrent en concurrence ou se renforcent : légitimité scientifique, légitimité médiatique, légitimité politique, légitimité sociale⁸.

ÉVOLUTION DES FORMES D'EXPERTISE ET DES PROPOS DES INTELLECTUELS

La demande en expertise dans le domaine des politiques éducatives s'est accrue depuis la fin des années 1980. Elle s'est particulièrement transformée du fait de la montée en puissance de la valeur efficacité au détriment des valeurs classiques

2 - Jean-Paul Sartre, *Plaidoyer pour les intellectuels*, Paris, Gallimard, 1972.

3 - Julien Benda, *La trahison des clercs*, Paris, Grasset, 1927.

4 - Giorgio Agamben, *Qu'est-ce que le contemporain ?*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2008.

5 - Paul Ricœur, *Philosophie, éthique et politique. Entretiens et dialogues*, Paris, Seuil, 2017.

6 - Yves Charles Zarka, *La destitution des intellectuels*, Paris, PUF, 2015.

7 - Fabien Magnenou, « À quoi correspond la somme de 500 000 euros facturée par le cabinet de conseil McKinsey à l'Éducation nationale ? », 2022, https://www.francetvinfo.fr/societe/education/a-quoi-correspond-la-somme-de-500-000-euros-facturee-par-le-cabinet-de-conseil-mckinsey-a-l-education-nationale_4923851.html

8 - Étienne Mabilon-Bonfils, *La science politique est-elle une science ?*, Flammarion, 1998.

que sont la laïcité, l'égalité⁹. Probablement faut-il voir dans cette évolution, la percée de cette idéologie ou doctrine nouvelle, le néolibéralisme, qui inspire depuis quelques décennies les politiques de nombreux pays du monde et ce quel que soit le secteur concerné : économie, transport, santé, sécurité... Cette doctrine se manifeste par la mise en œuvre d'une méthode et d'un principe de « rationalisation de l'exercice de gouvernement qui obéit, et c'est là sa spécificité, à la règle interne de l'économie maximale », en minimisant les coûts et en maximisant les profits¹⁰.

Dès lors, les experts sont appelés à travailler à partir de ces orientations qui font une large place à un « gouvernement par les nombres »¹¹ comme si les chiffres parlaient d'eux-mêmes et ne se discutaient pas¹². Les évaluations du système éducatif, de ses acteurs opérationnels, de ses usagers sont bien souvent abordées sous un angle commensurable (que l'on peut rapporter

à des chiffres, des statistiques et autres unités permettant la comparaison). Les problèmes liés à l'éducation sont, d'une certaine manière, réduits à ce que l'on peut en mesurer, les réponses qu'on leur apporte relèvent alors de la simple bonne gestion. Les problèmes deviennent techniques, leur résolution également.

Les experts de l'État néolibéral ne sont plus les experts d'un État encore interventionniste qui avaient l'écoute des politiques au début des années 1980 et même à la fin des années 1990. Les rapports Prost¹³, Legrand¹⁴, Bourdieu¹⁵ ou encore Meirieu¹⁶ semblent appartenir à un passé lointain. Désormais, de nombreux rapports sur des objets bien déterminés tels que l'impact des TICE sur les apprentissages des élèves, ou encore l'efficacité de tel ou tel dispositif, apparaissent comme des réponses à des problèmes précis et de nature plutôt technique, posés par le politique. Les « pédagogues » recrutés parmi les chercheurs en éducation qui s'interrogeaient sur des

9 - Agnès Van Zanten, Les politiques éducatives, in A. Van Zanten, *Dictionnaire d'éducation*, Paris, PUF, 2008.

10 - Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique. Cours au collège de France. 1978-1979*, Paris, Gallimard, 2004.

11 - Georges Felouzis et Siegfried Hanhart (dir.), *Gouverner l'éducation par les nombres : usages, débats et controverses*, Bruxelles, De Boeck, 2011.

12 - Béatrice Mabilon-Bonfils et Virginie Martin, « Pour sortir du mainstream économique – La science économique, une science entre auto-légitimation et croyance », *Revue Politique et Parlementaire*, 2020.

13 - Antoine Prost, *Les lycées et leurs études au seuil du XXI^e siècle : rapport du groupe de travail national sur les seconds cycles*, Paris, CNDP, 1983.

14 - Louis Legrand, *Pour un collège démocratique*, Paris, La Documentation française, 1982.

15 - Pierre Bourdieu et François Gros, « Principes pour une réflexion sur les contenus de l'enseignement », 1988.

16 - Philippe Meirieu, *Quels savoirs enseigner dans les lycées ? Rapport final du Comité d'organisation*, 1998, <https://www.vie-publique.fr/rapport/26418-quels-savoirs-enseigner-dans-les-lycees-rapport-final-du-comite-dorga>

projets de société, qui questionnaient les idéaux d'homme que l'on souhaitait voir advenir, qui voyaient dans la pédagogie un moyen d'émancipation, ne sont plus sollicités par le politique. Avec eux, ce sont aussi des militants, des acteurs de terrain, susceptibles de contribuer à la construction des grands problèmes de l'éducation et des solutions à apporter à ces problèmes, qui perdent de leur influence.

Avec cette expertise nouvelle, on assiste par ailleurs à la consécration d'une science « confinée » qui produit des connaissances à distance des acteurs de terrain. Par souci de produire des résultats objectifs, c'est-à-dire décontaminés de toute opinion et de tout ce qui pourrait sembler relever d'intérêts trop particuliers, cette science met à distance la parole des acteurs opérationnels, des enseignants, des responsables intermédiaires, pour faire des recommandations sur lesquelles les responsables politiques pourront s'appuyer, en revendiquant fonder leur décision sur une recherche de pointe. Il n'est alors pas rare de voir ceux qui furent autrefois des experts interpeller l'opinion mais également les acteurs politiques pour mettre en garde contre ces dérives technocratiques. Ils se transforment d'une certaine manière en intellectuels.

*
* *

L'éducation est affaire de tripes, d'affects, de relations humaines, de plaisir, de souffrances,

d'ennui, de rapport à l'Autre, de rencontres à l'autre sexe, à l'autre âge, à l'autre social, à l'autre culturel, à la différence. Ce passage marquera notre personnalité. Comment prendre quelque distance avec nos affects et mettre nos opinions à l'épreuve des savoirs que les sciences sociales produisent sur l'école, questionner ces opinions communes médiatiquement entretenues à propos de l'école ? Comment notamment éclairer la nostalgie collective française autour d'un mythe, celui de l'école de la République, égalisatrice qui n'a jamais existé... ?

La fonction d'interpellation des intellectuels, parfois adoubsés par le jeu médiatique, la fonction de mesure et d'évaluation des experts, parfois instrumentalisés par le politique sans que leurs résultats ne soient vraiment utilisés, la fonction de construction scientifique des problèmes de chercheurs, souvent campés sur leur Aventin et peu audibles se superposent, se contredisent parfois, sans que les impératifs de justice scolaire ne soient vraiment traités.

Seymour Papert avait une formule que politiques, chercheurs, experts et intellectuels gagneraient à méditer : il affirmait que quelqu'un qui se serait endormi pendant un siècle et se réveillerait brutalement ne reconnaîtrait ni les transports, ni l'alimentation, ni les loisirs, ni les modes de communication, ni les modes de consommation... En revanche à l'école, il ne serait pas dépaysé. Si l'on veut que l'école change

vraiment, la création d'un espace public de délibération, corollaire à une nécessaire re-fondation de la vie démocratique s'impose. Dans le monde social, les savoirs sont reliés à des usages pratiques permettant ainsi aux individus qui les mobilisent d'être en relation avec autrui et d'agir avec et sur le monde. Concevoir des cercles d'intéressement commun¹⁷ avec les professionnels

17 - Madeleine Akrich, Michel Callon et Bruno Latour, « À quoi tient le succès des innovations ?

et plus largement avec tous ceux qui sont concernés par l'école¹⁸ et les scientifiques, ce serait permettre l'avènement d'une communauté apprenante et faire émerger de nouvelles questions, par le rôle pédagogique des apprentissages collectifs sur des questions complexes ■

L'art de l'intéressement et le choix des porte-parole », *Gérer et Comprendre* n°11, 1998.

18 - Yves Schemeil, *Introduction à la science politique*, Paris, Dalloz, Presses de Sciences Po, 2012.

RECHERCHE BIOMÉDICALE ET EXPERTISE : LES TENSIONS D'UNE RELATION COMPLEXE

La recherche biomédicale et l'expertise entretiennent des relations complexes. Faire porter par les institutions la structuration d'une relation assumée entre expertise et recherche apparaît comme la voie permettant de réduire les tensions entre ces deux sphères.

Pascal GRISET

Professeur d'histoire contemporaine, Sorbonne Université
Coordinateur du Projet H2020 InsScide
Président du Comité pour l'histoire de l'Inserm

Mobiliser les chercheurs lorsque les pouvoirs publics se trouvent confrontés à un besoin d'expertise relève d'une logique presque évidente. Fondant son travail sur une connaissance approfondie de l'État de l'art de son domaine et sur un socle de connaissance bien plus large, construit au fil de longues études, un chercheur, quelle que soit sa discipline, dispose des savoirs lui permettant de formuler un avis solide sur une question opérationnelle relevant de son périmètre de recherche. Le fait qu'en

France, une large partie de ces chercheurs soient des fonctionnaires, et qu'il peut sembler « normal » qu'ils rendent cet avis à titre bénévole, ne fait qu'accroître l'apparente évidence d'un tel recours. Cette « évidence » est très largement illusoire. Nombre de chercheurs estiment en effet que le peu de temps disponible après les heures consacrées à l'organisation du laboratoire, à la quête de financements et à la justification de leur utilisation, doit être strictement dédié à faire vraiment de la recherche et à publier. L'expertise,

quelle qu'elle soit, ne les concerne donc guère, d'autant que les évaluations auxquelles ils sont soumis n'accordent guère d'importance à cette potentielle facette de leurs activités. S'il n'est pas le seul, le domaine des sciences de la vie échappe très largement cependant à cette distance entre recherche et expertise. Cette proximité entre les deux fonctions est le résultat d'une construction historique directement reliée à l'organisation du secteur. Alors que les ambiguïtés qu'elle peut générer peuvent être montrées du doigt en période de crise, des formes de mobilisation structurée du chercheur/expert ont déjà démontré que les avantages peuvent très largement l'emporter sur les inconvénients.

MÉDECINE, RECHERCHE BIOMÉDICALE ET EXPERTISE : UNE CONVERGENCE HISTORIQUE

La recherche biomédicale se structure réellement en France à partir des années 1960. La réforme Debré, avec la création des CHU, pose les bases susceptibles de favoriser de nouvelles dynamiques entre l'hôpital, l'enseignement et la recherche. La création de l'Inserm en 1964 dote symétriquement la France d'une organisation financée de la recherche fondamentale. L'affirmation de la médecine

« translationnelle », qui devient un axe fondamental des évolutions thérapeutiques à partir des années 1970, imposera rapidement à ces deux espaces de collaborer non plus seulement de manière ponctuelle, à l'initiative de quelques grands patrons mais de manière pérenne et structurée. Cette connexion entre recherche « fondamentale » et recherche « appliquée », symbolisée dans l'expression « de la paillasse au lit du patient » n'est cependant pas aisée. Elle connaît ses tensions entre des communautés professionnelles aux cultures « contrastées ». C'est pour dépasser ces clivages entre chercheurs « purs » et médecins que l'Inserm met en place en 1992 les Centres d'investigation clinique. Le rapide transfert des avancées de la recherche au profit des patients est mis en avant mais, symétriquement, l'accès aux patients et aux données, via les essais cliniques mais également par les informations issues des pratiques quotidiennes, apparaît comme un atout décisif pour cette innovation organisationnelle. Le modèle de la recherche translationnelle, s'il ne concerne pas l'ensemble de la recherche biomédicale, s'installe ainsi. Il implique une hybridité entre recherche et pratique médicale. Structurée au niveau des équipes elle est également portée par les individus eux-mêmes puisque, à la fois médecins et chercheurs doivent répondre à une double injonction : guérir et publier. Cette identité duale a de multiples implications, tant psychologiques qu'éthiques

mais, pour en rester au point qui nous occupe dans ce court article, offre à ces chercheurs, quel que soit leur statut, une compétence qu'ils sont les seuls à maîtriser et qui s'avère extrêmement précieuse pour répondre à un besoin d'expertise tel que peut l'exprimer la puissance publique pour éclairer ses décisions.

LE TOURNANT DES ANNÉES 1980-1990

La multiplication des « crises sanitaires » accroît et transforme cette connexion entre recherche biomédicale et enjeux sociétaux. Celles-ci favorisent une forte présence des chercheurs dans l'expertise biomédicale car les connaissances pour répondre au défi sanitaire n'étant pas disponibles la recherche doit être menée dans un contexte d'urgence. Ce fut le cas lors de la crise de l'ESB dite de la « Vache folle ». Le système sanitaire est alors confronté à un danger qui ne peut être identifié. Ni l'agent vecteur de la maladie ni bien évidemment sa possible transmission à l'homme ne sont connus. La confirmation de la transmissibilité de la maladie à l'homme en 1996 ouvre une deuxième époque en déplaçant la crise du secteur agricole à l'ensemble de la société et en produisant dans la population une inquiétude considérable. Face à l'inconnu, articuler l'expertise directement et visiblement à la recherche appa-

raît indispensable. Est ainsi créé en novembre 1996 le « comité interministériel sur les ESST » ou « comité Dormont », du nom de son président. Il constitue le volet scientifique de la réponse à la crise. Le CNRS, le CEA, l'Inra, l'Inserm et le Cneva (l'un des ancêtres de l'ANSES) s'associent dans une démarche commune sous l'autorité de quatre ministères. L'urgence et le trouble de l'opinion amènent les chercheurs à s'emparer directement des questions relatives à la gestion de la crise et à l'information du public. Chercheuses et chercheurs, face à ce qu'ils estiment être les blocages d'un système influencé par des préoccupations économiques, agissent en faveur d'une prise en compte réelle des risques encourus. Céline Granjou et Marc Barbier y verront un tournant majeur qualifié de « métamorphose de l'expertise ». Elle révèle des cheminements qui ne sont pas sans rappeler ceux suivis par les médecins/chercheurs engagés dès 1982 dans le Groupe français de travail sur le Sida. Elle croise également, à une autre échelle, l'implication des chercheurs dans le développement du Giec au cours des années 1990. Rester à sa place pour « délivrer » une information à ceux qui doivent décider n'est plus considéré comme acceptable face aux enjeux. Alors que de nombreux concepts comme « lanceur d'alerte » ou « principe de précautions » se diffusent il y a là un tournant majeur. La relation entre monde de la recherche biomédicale et l'expertise change alors rapide-

ment. À la relation confidentielle entre le « conseiller » et le Prince, se substitue une relation complexe car publique, voire médiatisée. Les convictions portées par les chercheurs ne peuvent en effet s'accommoder d'avis qui seraient utilisés à leur guise par les politiques. S'appuyer sur l'opinion devient alors un élément clef de l'influence que souhaitent avoir les chercheurs sur les décisions concernant leur domaine d'expertise. Cet engagement direct des chercheurs de manière à pouvoir peser sur des décisions qu'ils estimaient cruciales, ressemble à bien des égards à l'évolution qui mena par le passé, dans d'autres disciplines, à l'émergence des « intellectuels ». Elle implique pour les chercheurs un investissement direct et visible dans la vie de la Cité en lien avec un ensemble de concepts destinés à favoriser une forme de « démocratie technique » fondée sur la « transparence » et sur la prise en compte des savoirs « profanes ».

L'ÉCLAIRAGE CRU APPORTÉ PAR LA CRISE COVID-19

La manière dont la puissance publique a mobilisé dans l'urgence une expertise pour faire face à la crise Covid met donc en lumière les dernières évolutions d'une mutation engagée en réalité depuis le

dernier quart du XX^e siècle. La rapidité de développement de la crise sanitaire semble en effet prendre de court les dispositifs prévus. Ceux-ci sont pourtant conçus depuis les années 2000, la grippe H1N1 ayant de surcroît amené à reconsidérer les choix antérieurs et à prendre en compte l'ensemble des dimensions d'une crise sanitaire. L'État s'est de surcroît doté d'un ensemble d'institutions, adoptant le statut d'agences, censées pouvoir délivrer rapidement un avis pertinent, et indépendant, sur la gestion d'une telle crise voire la prendre en main directement. Pourtant, des structures *ad-hoc* sont créées dans l'urgence. Le Conseil scientifique Covid-19 tout d'abord, le 11 mars 2020. Présidé par un immunologue, le professeur Jean-François Del-fraissy, il s'affirme comme une organisation consultative indépendante à large spectre puisque ses conseils à l'adresse de la puissance publique doivent intégrer la majeure partie des problématiques liées à une crise sanitaire y compris les questions d'ordre public ou de maintien des infrastructures. Présenté comme interdisciplinaire, il réserve cependant une place très majoritaire aux Professeurs des Universités-Praticiens hospitaliers. Ce périmètre et cette composition ont-ils suscité quelques interrogations ? Toujours est-il que moins de deux semaines plus tard (24 mars 2020), est créé le Comité analyse, recherche et expertise (CARE) présidé par la Prix Nobel Française Barré-Sinoussi. La

création, décalée de deux semaines, de deux structures aux missions présentées comme complémentaires, mais que l'on peine parfois à distinguer, pose quelques questions. Elles ne seront pas abordées dans ces lignes. Constatons simplement la présence massive des chercheurs, qu'ils viennent pour les uns des CHU ou pour les autres des grands organismes. La dimension communicationnelle de ces décisions apparaît également. Le gouvernement souhaite montrer qu'il « agit » en créant de nouvelles structures. L'omniprésence des chercheurs met en évidence leur légitimité reconnue par l'opinion dans le processus d'expertise. Celle-ci fut d'autant plus visible que la médiatisation du président du Conseil scientifique, encouragée par le gouvernement, donna parfois le sentiment que malgré la qualité du travail finalement réalisé, les motivations politico-communicationnelles de la création de ces instances furent loin d'être absentes. La durée de la crise, le fonctionnement des médias d'information en continu, livrèrent au regard des téléspectateurs et aux commentaires des internautes et autres twittos, une multitude d'experts au risque de la confusion, des statuts et des compétences et des contradictions les plus incompréhensibles pour les citoyens. Cette hypermédiatisation d'une « expertise » biomédicale désordonnée ou instrumentalisée pose clairement la question du positionnement de l'expert et de ses modes d'expression.

AU-DELÀ DES INDIVIDUS ASSUMER ET STRUCTURER LES SYNERGIES ENTRE RECHERCHE ET EXPERTISE

Livré de manière solitaire au jeu à multiples facettes des médias ou d'une instrumentalisation par telle ou telle partie prenante s'avère extrêmement risqué et à terme contre-productif. Si la liberté d'expression individuelle du chercheur ne peut être bridée, s'il doit garder dans des circonstances qu'il juge particulières, une forme de droit d'alerte, l'action et l'expression collectives semblent mieux adaptées pour assurer une interface science/société plus sereine et efficace. Faire porter par les institutions, la structuration d'une relation assumée entre recherche et expertise apparaît ainsi comme la voie permettant de réduire les tensions entre ces deux sphères tout en contrôlant mieux la dimension médiatique de l'expertise. Des procédures claires et collectivement assumées, des statuts et des moyens sont pour cela indispensables. Les bases d'un tel système existent. En effet, si les commentaires contemporains se plaisent souvent à souligner les problèmes qui restent à résoudre, force est de constater que des mutations considérables ont cependant eu lieu depuis les années 1990.

Elles ont pu venir des institutions de recherche elles-mêmes lorsqu'elles souhaitent s'adapter aux nouveaux défis de l'expertise. Ce fut le cas par exemple des « expertises collectives » voie ouverte dès 1993 par l'Inserm qui souhaitait ainsi aborder en tant qu'organisme, et non à travers les initiatives dispersées de ses chercheurs, cette activité. À l'initiative de Philippe Lazar ce nouveau dispositif entendait répondre aux questions de santé posées à la fois par les pouvoirs publics et par le secteur privé, sans exclure l'auto-saisine. La méthodologie reposa dès lors sur une analyse des publications scientifiques et biomédicales préexistantes à un niveau international. Réalisée en 1994 à la demande de la Caisse d'assurance maladie des travailleurs indépendants (Canam), la première d'entre elles s'intitulait « La grippe : stratégies de vaccination ». Il est révélateur de souligner que cette thématique était déjà abordée par l'Inserm et l'université Pierre et Marie Curie à travers le réseau « Sentinelle » créé en 1984. L'une des premières expertises collectives placera l'Inserm sous les feux de l'actualité et validera d'une certaine manière la portée sociétale de l'expertise collective. Le 2 juillet 1996, *Libération* titrait en effet à la Une « Amiante : le rapport qui accuse » ; *Libération* publie en exclusivité les conclusions d'un rapport de l'Inserm sur les dangers de l'amiante qui confirme les négligences des pouvoirs publics ». Dès le lendemain, après des dizaines d'années de déni, l'amiante était interdit en France. Le

chemin ouvert par l'Inserm fut suivi à leur propre rythme par d'autres grands organismes, le CNRS se dotant d'une charte de l'expertise en 2009.

Le développement des agences sanitaires depuis les années 1990 constitue un autre chemin de convergence dont l'origine vient cette fois du monde de l'expertise. L'ANSES est à cet égard un exemple à la fois caractéristique et significatif compte tenu du volume de dossiers que l'agence doit traiter. Lors de sa création en 2010, s'appuyant sur l'expérience des institutions qu'elle regroupait, elle devait répondre à de multiples défis relatifs à la déontologie de l'expertise, à la transparence des procédures et à la lutte contre les conflits d'intérêts. Un comité de déontologie, la mise en ligne des procédures, une forte interaction avec les parties prenantes et des déclarations d'intérêts aussi précises que la législation le permettait furent les éléments principaux de ce dispositif. L'ANSES a également adopté comme postulat que l'expertise ne pouvait reposer uniquement sur l'analyse des publications disponibles et qu'elle devait favoriser, voire développer elle-même des recherches lui permettant d'adapter l'évolution des connaissances aux nouvelles questions émises par le corps social. Neuf laboratoires de référence et de recherche sont ainsi intégrés directement à l'agence. Certains sont issus d'une longue évolution qui les a vus passer d'une activité très liée aux activités économiques à une recherche plus ambitieuse

directement reliée aux réseaux internationaux. Sans délaisser un maillage territorial qui favorise également une interaction avec l'activité du pays, ces unités couvrent principalement la santé et le bien-être des animaux, la sécurité sanitaire des aliments et la santé des végétaux. L'activité de recherche permet à l'expertise, menée conjointement par les 600 scientifiques et techniciens, de rester en contact direct avec l'évolution des savoirs tout en produisant des résultats particulièrement utiles. La recherche contribue également en termes d'image à la crédibilité de l'institution.

Les relations entre expertise et recherche biomédicale ont donc considérablement

changé depuis les années 1970. Le modèle de l'Académie de médecine établie en décembre 1820 par Louis XVIII pour « répondre aux demandes du gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique... » n'est bien évidemment plus d'actualité. La réactivité et la présence par de courts communiqués remarqués de l'institution bicentenaire lors de la crise Covid-19 ont d'ailleurs démontré que les scientifiques, y compris dans une institution plutôt traditionnelle, pouvaient s'adapter. Cette prise en compte d'un espace public où les expertises sont mises d'une certaine manière en concurrence apparaît donc comme un défi majeur que les chercheurs ne pourront relever que collectivement ■

REEMPLACER LES POLITIQUES PAR LES EXPERTS ?

La question de l'épistocratie¹, autrement dit, du remplacement des politiques par des experts à la tête de l'État, paraît d'une brûlante actualité depuis la première élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République. Mais on peut remonter beaucoup plus loin dans le temps pour observer que ce questionnement multiforme est omniprésent dans le débat institutionnel depuis le début du XVIII^e siècle. Débat ancien, et débat complexe, en raison de l'incertitude des termes (qu'est-ce qu'un expert, qu'est-ce qu'un politique, quels sont les critères de distinction, y a-t-il forcément contradiction entre les deux ?), mais également, du fait de la coexistence de deux courants distincts militant en faveur d'un tel remplacement à partir de prémices et en vue de finalités radicalement différentes : un courant que l'on pourrait qualifier d'« utopique » ou de progressiste, d'une part, et de l'autre, un courant que faute de mieux on pourrait appeler « réaliste », tous deux ayant été amenés à jouer un rôle dans l'histoire de la V^e République, et continuant de nourrir la réflexion institutionnelle.

Frédéric ROUVILLOIS

Écrivain et professeur de droit public à l'Université Paris Descartes

LE COURANT PROGRESSISTE

Le premier des deux est aussi, et de très loin, le plus ancien, puisqu'il remonte à la figure du Philosophe-Roi platonicien – d'où le qualificatif d'utopiste. Mais il apparaît aussi foncièrement *progressiste*, l'avènement de l'expert traduisant à la fois

le triomphe d'un savoir en expansion permanente, et la victoire sur les archaïsmes de l'ancienne politique.

C'est d'ailleurs au croisement de l'utopie et du progressisme que se situe le premier théoricien français de ce courant, l'abbé de

1 - Cf. Alexandre Viala (dir.), *Demain, l'Épistocratie*, Paris, Mare et Martin, 2022.

Saint-Pierre : déjà célèbre pour son *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe* publié en 1713, cet ecclésiastique cartésien rédige quelques années plus tard un « Projet pour perfectionner le gouvernement des États » visant à transformer ces derniers en machines parfaitement réglées. Chacune d'elles, explique-t-il, devra être organisée en « bureaux » hautement spécialisés où ne siègeront que des « esprits du premier ordre », sélectionnés au moyen de « la merveilleuse méthode du scrutin³ » qui garantit que ne seront désignés à ces postes que des hommes « distingués (...) entre les plus habiles dans la science du gouvernement ». Enfin, au sommet de cette « grande machine »⁴, chargé de la « faire mouvoir par différents ressorts de différentes natures⁵ », une sorte de Mécanicien suprême, en connaissant « toutes les parties⁶ », saura à chaque instant « remédier aux roues qui cessent d'être bien engrenées les unes avec les autres ». C'est grâce à cette irruption de la science dans l'ordre politique que l'Occident, assure l'abbé, se trouve presque « au commencement de l'âge d'or » : « nous n'avons plus besoin pour y entrer que de

quelques règnes sages dans nos États européens⁷ ».

L'abbé de Saint-Pierre se contente d'ouvrir la route. Un siècle plus tard, croisant à nouveau l'utopie, rêve d'une société parfaite, et le progrès, mouvement inéluctable de perfectionnement, Saint-Simon et ses disciples poursuivent dans la même voie. « Nous aussi », déclare ainsi le saint-simonien Abel Transon à ses camarades de l'École Polytechnique, « nous ne reconnaissons d'autorité que celle qui vient d'en haut⁸ » : autrement dit, celle qui procède de la compétence, seule et unique supériorité objective. « Dans l'avenir », prophétise-t-il, « le chef est le plus puissant de tous. Mais c'est que de tous il est le plus capable », et par conséquent, « le plus digne » de diriger l'ensemble. Quant à la nature de cette capacité, elle s'impose d'elle-même : la société moderne ayant pour moteur l'industrie, la production et les échanges, les plus aptes à gouverner seront des négociants habiles, des hommes d'affaires à succès, et au-dessus d'eux, ceux que Saint-Simon appelle les « industriels généraux⁹ », les grands banquiers, qui « par nécessité professionnelle connaissent le mieux les besoins et les ressources du commerce et de l'industrie ». Quant aux autres, les

2 - « *Les souverains ne sauraient avoir trop de bureaux* » (Abbé Charles-Irénée Castel de Saint-Pierre, « *Projet pour perfectionner le gouvernement des États* », *Ouvrages de politique*, Rotterdam, J. D. Beman, 1733-1740, t. III, p. 6).

3 - *Ibidem*, p. 27.

4 - *Ibidem*, t. VI, pp. 162-163.

5 - *Ibidem*.

6 - *Ibidem*, p. 163.

7 - *Ibidem*, t. III, p. 227.

8 - Abel Transon, *De la religion saint-simonienne : aux élèves de l'École Polytechnique*, 1830, p. 67.

9 - Cité Maxime Leroy, *Histoire des idées sociales*, Paris, Gallimard, 1950, t. II, p. 210.

« gouvernants » de jadis, ceux qui étaient naguère « réputés les plus importants pour l'État¹⁰ », ministres, parlementaires, généraux, diplomates, magistrats, Saint-Simon estime avoir démontré, dans sa célèbre parabole (1819), que leur disparition générale et subite, du jour au lendemain, n'entraînerait « aucun mal politique pour l'État » : au contraire, même, dès lors que ces gouvernants usurpent la place prééminente qui devrait revenir aux experts et aux banquiers si « la société actuelle » n'était pas « véritablement le monde renversé¹¹ ».

Encore un siècle, et ce sont les technocrates des années trente, en particulier ceux que réunit le groupe X-Crise, qui reprennent sur ce plan la tradition saint-simoniennne, « l'économie », note Olivier Dard, jouant « dans leur promotion un rôle fondamental en s'accompagnant d'une véritable lutte quant à la légitimité du discours expert¹² ». Après le Mécanicien de l'abbé de Saint-Pierre et le Banquier des saint-simoniens, c'est désormais l'Ingénieur qui incarne le remplacement des politiques par les experts.

Mais celui-ci renvoie à chaque fois à quelque chose de plus radical. Dans les

10 - Claude-Henri de Saint-Simon, « L'Organisateur », in *Œuvres complètes*, Anthropos, 1966, II, t. 2, p. 21.

11 - *Ibidem*, p. 24.

12 - Olivier Dard, « Technocratie », in C. Boutin, O. Dard, F. Rouvillois, *Dictionnaire du Progrèsisme*, Paris, Éditions du Cerf, 2022, p. 1044.

trois cas que l'on a cités, en effet, il traduit une condamnation sans appel de *la politique*, archaïsme construit autour de la notion de conflit, nourrie d'ignorance, de peur et d'irrationalité, et débouchant inéluctablement sur la guerre. La politique comme fait primitif que les progrès de la raison, de la science et des échanges tendent à faire disparaître : au sens classique du terme, l'État, doté du monopole de la violence légitime, sera de moins en moins utile, appelé à se dissoudre dans l'économie et le « doux commerce », à dépérir et à faire place à une simple « administration des choses » que des experts et des spécialistes sauront « gérer » de la façon la plus *performante* possible.

LE COURANT RÉALISTE

En face de ce premier courant, pour qui la substitution de l'expert aux politiques procède d'une délégitimation radicale de *la politique*, un second courant, que l'on pourrait qualifier de « réaliste », aboutit à un résultat apparemment analogue en se fondant sur des prémisses inverses : sur la reconnaissance du caractère *primordial* de la politique, et sur l'idée que celle-ci est beaucoup trop importante pour être abandonnée à n'importe qui, au hasard d'une élection ou d'une coalition parlementaire.

Ce courant apparaît ainsi beaucoup plus tard que le premier, au cours des ultimes

décennies du XIX^e siècle, alors qu'en France le parlementarisme désormais solidement ancré s'illustre par des « affaires » à répétition et semble se complaire dans ce qu'Émile Faguet nomme « *le culte de l'incompétence* ».

« Je me suis souvent demandé quel était le principe des démocrates pour ce qui est de leur gouvernement intérieur, et il ne m'a pas fallu de très grands efforts pour apercevoir que c'est le culte de l'incompétence¹³ ». C'est ainsi que l'« on a remarqué en riant, car la chose est comique comme toutes les choses tragiques que l'on prend avec bonne humeur, qu'il est très rare qu'un ministère soit attribué à l'homme qui y serait compétent ; que généralement le ministère de l'Instruction publique est donné à un avocat, le ministère du Commerce à un homme de lettres, le ministère de la Guerre à un médecin, le ministère de la Marine à un journaliste¹⁴ ». Et ceci, non par suite d'une propension malencontreuse au difforme et au baroque, mais pour une raison inhérente à la mécanique parlementaire : « les ministères sont d'ordinaire attribués ainsi parce qu'il s'agit pour celui qui les forme de donner une portion de pouvoir à chacun des groupes de la majorité sur laquelle il veut s'appuyer. Ces groupes n'ayant pas chacun un spé-

cialiste à fournir, le personnage politique distribue les ministères en obéissant à des convenances politiques et non à des convenances professionnelles¹⁵ ». Et ce, d'autant plus volontiers que les maîtres à penser du radicalisme, comme le philosophe Alain, n'hésitent pas à saluer une pratique où ils croient discerner une garantie du citoyen contre les pouvoirs, et l'assurance que l'exécutif ne tentera pas de contester la prédominance du Parlement.

De leur côté, en revanche, les adversaires du régime y voient un argument supplémentaire à leur propre antiparlementarisme. Combiné à « l'horreur des responsabilités¹⁶ » – autre titre d'Émile Faguet –, le culte de l'incompétence, désastreux pour le fonctionnement de l'État, menace l'existence même de la Cité.

À l'époque se répand d'ailleurs un néologisme péjoratif d'origine américaine, le mot « politicien », popularisé par l'avocat et publiciste bonapartiste Georges Lachaud. C'est à ce personnage haut en couleurs, futur beau-père de Marc Sangnier, que l'on doit, en 1879, le premier ouvrage consacré à cette espèce, *Nos Politiciens : voyage au pays des blagueurs*. Selon Lachaud, le politicien se distingue catégoriquement de l'homme

13 - Émile Faguet, *Le Culte de l'incompétence*, Paris, Grasset, 2^e édition, 1910, p. 10.

14 - *Ibidem*, p. 86.

15 - *Ibidem*, p. 87.

16 - Émile Faguet, *Et l'horreur des responsabilités (Suite au Culte de l'incompétence)*, Paris, Grasset, 1911.

d'État, dès lors qu'« il entre dans la carrière politique *pour être quelque chose* », tandis que l'homme d'État, lui, y « entre *parce qu'il est quelque chose. Toute la différence est là*¹⁷ ». Contrairement à l'homme d'État, qui en s'adonnant à la chose publique fait profiter ses concitoyens de sa compétence, « le politicien ne sait que la politique, n'a jamais fait que de la politique et ne pourrait gagner sa vie sans la politique¹⁸ ». Ce qui signifie que ce « blagueur » n'est apte à rien, sinon à profiter du régime qui lui permet de vivre sur la bête, en donnant le change aux électeurs et en laissant l'administration diriger l'État à sa guise.

Or, répétons-le, le point de départ de ce second courant, c'est la reconnaissance du rôle essentiel de l'État, dont il n'est pas question de faire disparaître la souveraineté, la force ou les frontières : rôle essentiel dans la mesure où il serait absurde de nier la réalité des antagonismes, des conflits, des guerres, leur inéluctable perpétuation, et par conséquent la nécessité d'un pouvoir ultime, arbitral et protecteur. De ce point de départ, le courant réaliste déduit que l'on ne saurait abandonner un tel pouvoir à n'importe qui, ni le laisser libre d'en user n'importe comment. D'où le besoin de recourir à une *élite*, même s'il n'est pas question de lui confier le gouvernement.

17 - Georges Lachaud, *Nos Politiciens : voyage au pays des blagueurs*, Paris, E. Dentu, 1879, p. 2.

18 - *Ibidem*, p. 1.

En juin 1914, s'inspirant du vieux principe monarchique, « Le roi en ses conseils », Charles Maurras avance à ce propos une distinction d'importance : « s'il faut à un gouvernement l'élite des cerveaux, ce n'est pas pour s'en remettre à eux de la direction, mais pour leur demander le service de leurs lumières. Sans doute ce service est indispensable, et sans lui, nul gouvernement ne suffirait à sa tâche¹⁹ ». ... Pour autant, poursuivra de Gaulle, c'est au gouvernement de gouverner : travaillant avec les experts, le politique, et en particulier le chef de l'État, doit garder la main et le pouvoir de décider.

SUCCESSION DES LOGIQUES

La V^e République, des origines jusqu'à nos jours, va donc voir se croiser, ou plus exactement, se succéder ces deux courants, le réaliste d'abord, le progressiste ensuite.

En 1958, les désastres de la « politique politicienne²⁰ » et la montée des périls qui entraînent l'effondrement de la IV^e Ré-

19 - Banquet des étudiants d'AF, 28 juin 1914, in C. Maurras, *Dictionnaire politique et critique*, Paris, La cité des livres, 1932, t. I, p. 425.

20 - L'expression, qui mériterait une généalogie précise, se trouve elle aussi sous la plume de Maurras, dans un article paru dans *L'Action Française* du 22 mai 1917.

publique indiquent aussi, en négatif, l'architecture du nouveau régime. Celui-ci sera dominé par un exécutif fort, délivré de la tutelle étouffante des partis, c'est-à-dire, des politiciens qui les animent. En fait, à la faveur des événements d'Alger, il s'agit pour de Gaulle de réaliser ce qu'il appelait de ses vœux dans son discours d'Épinal, en septembre 1946 : « alors qu'il apparaît à tous à quel point l'État est enrayé, à la fois par l'omnipotence et par la division des partis, est-il bon de faire en sorte que ces partis disposent de fait, directement, à leur gré et sans contrepoids, de tous les pouvoirs de la république ? Alors que tout le monde constate les fâcheux effets qu'entraîne la dépendance des ministres par rapport aux divers partis (...), est-il bon de faire en sorte que ce système devienne définitif ? Or que sera l'indépendance du gouvernement si c'est de l'investiture de son chef par les partis que procède l'exécutif avant même d'être constitué ? ». Le 17 décembre 1965, à la veille du second tour de l'élection présidentielle, il conserve le même ton lorsqu'il évoque « le régime des jeux politiciens, des combinaisons fallacieuses, des ministères château de cartes » où un pouvoir impuissant était à la merci « d'un arrangement momentané entre professionnels de l'astuce » – un autre terme pour dire « blagueur », ou politicien.

Le Général, sur ce plan, n'est pas l'héritier, mais le continuateur du courant réaliste. En rupture avec la tradition parlementaire,

il va le mettre en œuvre dans *sa constitution*, celle de 1958, en opérant une distinction radicale entre le gouvernement et le Parlement. Pour lui, comme il s'en explique à François Luchaire début juin 1958, « les fonctions parlementaires et ministérielles doivent être absolument séparées. Si par exception un député devenait ministre, il devrait abandonner sa carrière parlementaire²¹ » : d'où l'incompatibilité inscrite dans l'article 23 alinéa 1^{er} de la Constitution, qui traduit clairement l'idée que de Gaulle se fait du ministre – de celui qui est appelé à gouverner.

Pour lui, le ministre n'est pas, ou en tout cas n'est plus un « politicien », le délégué d'un parti ou d'une partie de la population, d'une classe sociale, d'un lobby ou d'une circonscription quelconque. Il doit être intégralement voué et dévoué à la chose publique, et techniquement compétent pour assumer avec efficacité la charge de son ministère. De là, par exemple, les modalités de désignation du Premier ministre et des membres du gouvernement (article 8), impliquant la disparition de l'ancienne « question de confiance » qui subordonnait l'existence du gouvernement à l'acceptation préalable des parlementaires, autrement dit, des partis et des politiciens.

21 - François Luchaire, Conversation avec le général De Gaulle, 6 juin 1958, in *Documents pour se servir à l'histoire de l'élaboration de la constitution du 4 octobre 1958*, Paris, La Documentation française, 1987, t. I, p. 235.

Les ministres, ceux qui gouvernent sous l'égide du président de la République, œuvrent pour l'intérêt public, tandis que les parlementaires représentent des intérêts particuliers – d'où l'encadrement étroit dont les premiers font l'objet, afin que ces derniers ne puissent prévaloir. Tel est le principe de la V^e République gaullienne. Mais le fait est qu'il se heurtera rapidement aux vieilles habitudes. Dès 1967, Bernard Chenot constate que l'article 23 n'a jamais été pleinement respecté, et que le parlementaire devenu ministre « est demeuré en général l'homme de sa circonscription, (...) présent chaque semaine dans son fief, consolidant par un poste de maire ou de conseiller général sa position locale²² ». De même, à partir des années 1970-1980, est-ce largement en fonction de l'appartenance partisane, et donc du positionnement sur l'échiquier politique, que l'on choisit les ministres (cf. gouvernement d'Union de la gauche, de la gauche plurielle, etc.). Et c'est en 2007 que François Fillon, mandaté par le président Sarkozy, consacre le retour à la confusion des genres en *exigeant* des ministres de son premier gouvernement, d'une part, qu'ils se présentent aux élections législatives, et d'autre part, qu'ils soient élus, sous peine de ne pas retrouver leur portefeuille dans le gouvernement suivant – la justification de cette obligation inédite étant que l'« on ne peut

pas avoir la responsabilité de conduire un ministère, et ne pas avoir la confiance des habitants de son territoire²³ ». En fait, une certaine ambiguïté existait dès l'origine : c'est ainsi qu'en 1962, dans un contexte politique il est vrai très particulier, quatorze des vingt-cinq membres du gouvernement Pompidou s'étaient présentés aux élections législatives ; en 1967, à nouveau, plusieurs ministres furent candidats. Mais dans les deux cas, il ne s'agissait en rien d'une obligation, tout juste d'une tolérance, et l'éventuelle défaite du candidat n'entraînait pas automatiquement son départ du gouvernement, comme purent le constater en 1967 deux personnalités aussi éminentes que Pierre Messmer, ministre des Armées, et surtout Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères²⁴, puis Premier ministre à partir du 10 juillet 1968. À cet égard, la soi-disant « jurisprudence Fillon » constitue bien une rupture : l'amorce, peut-être, d'une revanche des politiques, ou des politiciens, sur les experts ?

De fait, cette relecture hérétique, confortée par la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, fut reprise telle quelle sous l'égide d'Emmanuel Macron en 2017 et en 2022. Mais c'est ici que les choses se corsent : lorsque l'on constate, parallèlement à cette persistance, le retour en force de ce qui

22 - Bernard Chenot, *Être ministre*, Paris, Plon, 1967, pp. 103 et 13.

23 - *Nouvel Obs*, 24 mai 2007.

24 - Cf. Alain Peyrefitte, *C'était De Gaulle*, Paris, Gallimard, coll. Quarto, 2002, p. 1435.

constitue son exact opposé, celui d'une approche technocratique issue de la tradition saint-simonienne.

Le pouvoir aux plus capables : on peut rappeler à ce propos les liens étroits et anciens entre Emmanuel Macron et les *think tanks*, ces « boîtes à idées » dont l'objectif est de permettre une collaboration entre universitaires, entrepreneurs et politiques en vue d'accéder au pouvoir, de participer à son exercice ou d'influencer ses décisions sans passer par les circuits démocratiques habituels. Et l'on songe immédiatement à la Fondation Saint-Simon, créée en 1982 et animée par des personnages qui joueront bientôt un rôle de premier plan dans la carrière du futur président : Alain Minc, grâce auquel il entrera chez Rothschild, Henri Hermand, qui deviendra son mentor, témoin de son mariage en 2007 avant de lui permettre d'intégrer les équipes de l'Élysée en 2012, ou Jean-Louis Beffa, alors PDG de Saint-Gobain et saint-simonien affiché. Les références au saint-simonisme sont presque superflues dans ce cénacle, et il en va de même des autres *think tanks* qu'Emmanuel Macron va approcher, qu'il s'agisse de la *Fondation Jean-Jaurès*, du très influent *Terra Nova* ou du très prestigieux *Institut Montaigne*, fondé par le PDG d'AXA Claude Bébéar et dont le (naguère tout puissant) directeur Laurent Bigorgne

domicilia *En Marche* lors de sa création en avril 2016²⁵.

Autrement dit, le retour aux « confusions politiciennes » coexiste avec une résurgence massive de l'épistocratie – le président de la République, Inspecteur des finances issu de la « botte » de l'ENA ayant mis à la tête du gouvernement deux énarques de haut rang avant d'y placer une polytechnicienne classée dans les premières de sa promotion. Et surtout, ayant associé ce choix longuement mûri au discours progressiste du dépassement de la politique et des politiciens, ce « peuple de somnambules qui ne veut pas voir venir ce qui monte²⁶ ».

Un discours suivi d'un passage à l'acte dès le début de la crise sanitaire : sitôt que l'on en vient aux choses sérieuses, les politiques sont priés de faire place à ceux qui savent, et qui peuvent. À ceux qui sauront répondre aux véritables questions, et qui, à terme, permettront de liquider le vieux monde pour construire la « *start-up nation* » dans la « *scale-up Europe*²⁷ » ■

25 - « Macron : son mouvement *En Marche* intimement lié à l'institut Montaigne », *L'Express*, 7 avril 2016.

26 - Emmanuel Macron, *Révolution*, Paris, XO, 2016, p. 41.

27 - Sylvain Roland, *La Tribune*, 16 juin 2021.

COMMENT LES EXPERTS ONT PRIS LE POUVOIR

Dans nos modernes démocraties, ce n'est pas tant l'autorité des experts qui fait objection, que l'usage qu'on en fait. Dans toute prise de décision politique, la consultation de l'expert est un point de passage obligé. Mais cette condition, pour être nécessaire, est loin d'être suffisante.

Alain-Gérard SLAMA

Essayiste, journaliste et historien

LA TENTATION D'UN « NO ALTERNATIVE » ARBITRAIRE

À se vouloir trop exclusive, l'expertise se retourne contre elle-même. Son discrédit, *a priori* injuste, vient de là. Le plus souvent, l'expert, économiste, sociologue, politologue, psychologue, biologiste est tenté, par le simple fait d'être consulté, de rivaliser avec l'intellectuel en sortant de sa spécialité, et d'asseoir son autorité en posant son savoir dans les termes d'une logique péremptoire : « j'ai étudié le problème et il en résulte que ». Cet expert qui ne connaît pas le doute, beaucoup moins rare qu'on ne croit, ébloui comme un papillon par les étincelles de la télévision, se ravale au niveau du partisan. En face, la propension de l'acteur politique à s'appuyer sur les certitudes de l'expertise dans l'espoir

d'accroître sa légitimité, fait basculer celui-ci dans un discours du « no alternative » guère différent, par ses effets, de l'absolutisme, sinon de la violence d'un tyran.

Invoquée comme le triomphe de la raison, l'expertise devient ainsi l'autre nom de l'arbitraire. Au moment où j'écris ces lignes – avant le second tour des élections législatives françaises –, la conséquence d'une stratégie « ni droite ni gauche » qui se réclame de la raison apparaît de plus en plus clairement : le centre lui-même, en devenant un extrémisme comme un autre, favorise contre lui l'émergence des extrêmes. Évacuée de l'espace institutionnel du débat politique, qui est le Parlement, la confrontation entre les points de vue se déchaîne dans la rue.

Cette dérive serait moins inquiétante si elle était seulement due à des circonstances. En 2017, l'audace d'un aventurier doué mais sans expérience a bénéficié d'une « majorité

introuvable » à la faveur du discrédit d'un personnel politique usé par une trop longue occupation du pouvoir. Faute que le nouveau président élu ait su éviter la confusion entre la tactique habile d'un gouvernement « au centre » et l'usurpation de fait d'un gouvernement « du centre » attentatoire au pluralisme des partis, sa légitimité initiale s'est retournée contre lui. Tant il est apparu que le « en même temps », dont il se voulait le théoricien, relevait moins de la philosophie que de l'idéologie. De Gaulle lui-même, qui avait dénoncé violemment les partis au temps du RPF, a surtout combattu le détournement des majorités électorales par les combinaisons partisans. Il s'est gardé de nier leur légitimité en les inscrivant dans la Constitution de 1958. Quant à Valéry Giscard d'Estaing, qui ambitionnait de rassembler « deux Français sur trois », je l'ai entendu maintes fois insister sur le fait que le « gouvernement au centre » n'était pas un gouvernement « du centre ». Il était imposé par la nécessité de tout pouvoir, qu'il fût de droite ou de gauche, de trouver des alliés sur les marges du camp opposé pour s'appuyer sur une majorité.

LE LONG MALENTENDU DE L'ÉVALUATION

En fait, la remise en cause sous le dernier quinquennat de la légitimité du politique au bénéfice de la sagesse supposée de l'ex-

pertise remonte plus loin. On serait tenté de remonter aux années de l'entre-deux guerres, avec le développement du mythe de la « synarchie », de lointaine inspiration saint-simonienne, qui a nié la droite et la gauche au point d'inspirer aussi bien des libéraux que des planificateurs, et des résistants que des collaborateurs, mais il s'est agi, dans cette confusion, d'une pensée pré-technocratique. Or, sous bien des aspects, le prestige de l'expert, au sens fort et fécond du terme, s'est construit contre le technocrate. Le technocrate exécute. S'il contrôle, c'est en fonction de règles qui lui préexistent ; au plus haut degré de sa hardiesse, il s'oriente d'après les astres de la jurisprudence. Continuité, service public, sont les valeurs qui le guident. L'expert se veut d'une autre trempe. Il est maître de la conduite de sa pensée et de son action. Il ne se contente pas de contrôler, il « évalue ». Si l'ère Pompidou-Giscard peut être considérée comme un âge d'or de la technocratie, le retour des experts au premier plan peut être daté du second mandat de François Mitterrand. Avant même que les médias braquent leurs projecteurs sur ces derniers, lors de la première guerre du Golfe pour ne plus les lâcher à la faveur de la multiplication des nouvelles chaînes de radio et de télévision, un rapport Viveret de décembre 1989 sur l'évaluation des politiques publiques en a apporté pour ainsi dire la Charte. « L'évaluateur » juge des opportunités, recommande d'autres procédures, suggère d'autres règles, et prend ainsi une part « incontournable » à des décisions

d'ordre politique, en vertu de la légitimité supérieure que sa compétence lui confère. D'un côté, son intervention escamote les conflits. Ainsi, à partir de cette date, même dans les Instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) qui remplacent les écoles normales en 1990, les futurs professeurs ne noteront pas, ils procéderont à une « évaluation » (« critériée, sommative, formative ou diagnostique ») des « apprenants » qui, quand ils seront à l'Université, évalueront leurs maîtres à leur tour. L'expertise substitue aux notes et barèmes, aux lourdes conventions des poids et mesures, l'arbitraire tout en légèreté de l'évaluation et du compromis.

Mais l'escamotage du conflit, favorisé par la logique de l'expertise, n'en constitue pas moins un empiètement de sa compétence sur celle du politique. La vie politique s'en trouve ainsi, insensiblement, transformée. Il est probable que Mitterrand n'a jamais vu dans les commissions d'experts, autre chose que ce qu'y voyait Clemenceau : de précieuses machines à enterrer les décisions. Sans ignorer cette fonction classique des experts (utilisée lors de la cohabitation de 1986-1988 par le gouvernement de droite pour contourner les pièges de la réforme de la sécurité sociale et de la révision du code de la nationalité), c'est sans doute Michel Rocard qui a donné, à l'émergence de ce nouveau pôle de légitimité, une tout autre portée. Ce dernier a accéléré le mouvement tendant à inclure, non seulement les économistes, mais aussi

les sociologues, les psychologues sociaux, les politologues, les démographes, les urbanistes, les biologistes, les islamologues, on en passe, parmi les rouages du pouvoir : ceux-ci, à la fin des années quatre-vingt, sont entrés en force dans les conseils du gouvernement et dans les comités de tous ordres et de tous niveaux qui ont fait dériver la V^e République vers un régime rappelant la polysynodie de la Régence. Avec pour fonction, non tant de faire aboutir les décisions, que d'escamoter les conflits. La promulgation en 2001, sous l'autorité de Laurent Fabius, de la LOLF, loi organique soumettant les lois de finances à l'évaluation de leurs moyens et de leurs résultats, fut saluée comme un progrès, lors de sa première application dans le budget de 2006, avant d'être à son tour évaluée, en 2021, comme l'alibi d'une trop longue période de déresponsabilisation.

À partir de 2007, le passage de témoin de Jacques Chirac à Nicolas Sarkozy fut d'abord perçu comme la transition d'un gaullisme social, méfiant à l'égard du libéralisme économique, à un libéralisme triomphant, méfiant à l'égard du gaullisme social. Il a fallu admettre pourtant, avec la politique d'ouverture pratiquée d'entrée de jeu par celui-ci, que l'image de libéral pur et dur attribuée au nouveau chef de l'État était très exagérée, que sa conversion au libéralisme économique demeurait mâtinée de patriotisme économique, et que le gaullisme social répondait à une demande qui ne pouvait être ignorée, sous peine

d'aggraver le mécontentement de salariés de plus en plus fragilisés.

Il ne fallait pas compter sur lui pour mettre un terme au règne montant de l'expertise. Les prix Nobel, Joseph Stiglitz et Amartya Sen, furent invités à réfléchir sur les modes d'évaluation du PIB, et Jacques Attali remit en 2007 et 2008 le commentaire, rebaptisé « décision », des 314 propositions de sa commission sur la libération de la croissance française. Un inspecteur des finances, nommé Emmanuel Macron, a pris à cette rédaction la part que l'on sait. Ce sont évidemment la crise des subprimes et le scandale de la Société Générale qui furent les accélérateurs de ce processus, dont Michel Rocard n'a pas manqué de se faire le porte-parole dans sa préface au *Livre noir du libéralisme*, de Pierre Larrouturou : le capitalisme libéral s'y trouvait confronté à une crise qui l'obligeait à prendre acte de l'insuffisance de l'auto-régulation du marché financier par ses acteurs, et à comprendre que le marché économique laissé sans règles ne pouvait s'auto-contrôler, et créer suffisamment de richesses pour tous. Le 10 septembre 2007, le Président de la République française et Angela Merkel rédigèrent une déclaration commune visant à encadrer l'activité des agences de notation. La question était de savoir à qui revenait la tâche de fixer les règles de cet encadrement, le pouvoir politique, ou l'expert ? Le doute fut dissipé quand on apprit, en janvier 2008, que les ministres seraient désormais

évalués et notés par une agence d'experts, en fonction de la conformité de leurs résultats avec les objectifs tracés par le chef de l'État dans leur lettre de mission. Ainsi se trouvait confirmé l'esprit de la LOLF. L'évaluation des services de l'administration était présentée comme un moyen d'améliorer le fonctionnement de l'État et d'accroître la responsabilité et la marge d'initiative des directeurs des ministères... en les soumettant à un contrôle pesant leur action non seulement en termes de conformité, mais aussi en termes d'opportunité. Et ainsi s'est poursuivi le détournement de la Cour des comptes et du Conseil d'État qui pourtant ne se contentaient plus de viser les textes et les budgets soumis à leur contrôle en termes de conformité à la règle : ils s'évertuaient de plus en plus, non sans scrupule, à émettre dans leurs rapports des évaluations exprimées en termes d'opportunité.

L'IRRÉSISTIBLE AFFAIBLISSEMENT DU POLITIQUE

De fait, le mouvement tendant à délégitimer le pouvoir politique au bénéfice des experts était irrésistible au point de concurrencer, notamment en multipliant les autorités administratives dites indépendantes (COB, CNIL, CSA, etc), le pouvoir judiciaire lui-même dans la fonc-

tion de régulation de la société face aux problèmes nouveaux posés par le développement des techniques et des savoirs. Jusqu'à une date récente, en ce point de ce processus, l'expert n'a plus eu en face de lui d'autre autorité légitime susceptible de le mettre en cause que lui-même. L'intellectuel lui-même, généralement si brillant et triomphant quand il s'agit de dénoncer le matérialisme de l'impopulaire technocrate, se trouve décontenancé face à cet interlocuteur capable de lui répondre sur son propre terrain. Face à l'expert, il éprouve le sentiment douloureux de ne pas faire le poids. Le propre du discours de l'expertise, qui considère *a priori* la conscience politique comme défaillante, est qu'il ne connaît pas de limites : il n'est aucun domaine, dans son optique, où l'organisation ne puisse et ne doive se substituer aux volontés particulières... L'extension systématique du contrôle social qui en résulte, rendue illimitée par les moyens techniques à sa disposition, est très exactement au principe du *Woke* : la normalisation généralisée, dont l'incontinence a quelque rapport avec le crétinisme.

Or depuis le premier trimestre 2020, face à l'irruption d'une pandémie mondiale qui réveillait les réflexes des grandes peurs médiévales, le dessaisissement des libertés politiques sous la pression cumulée des idéologies de l'expertise et de l'extrême centre semble avoir atteint un comble. Le voici dépassé, débordé de

tous côtés par un pouvoir médical omniprésent, multipliant prescriptions, règles, ordres et contrordres au prétexte de son expertise en matière sanitaire. Timide en son point de départ, couvert par des mensonges qui se voulaient rassurants, le diktat des experts sanitaires s'est laissé entraîner, à force d'échecs et de contradictions, à dépasser les limites de l'intolérable. En déchirant ainsi le voile d'ignorance qui protégeait son autorité, il ouvrirait non seulement une brèche sérieuse dans sa légitimité, mais il semble bien qu'il ait entraîné dans sa chute le discours de l'expertise dans son ensemble, en un moment où ce dernier se trouve confronté au défi plus dramatique encore du réchauffement climatique.

Devant cette longue usurpation du mythe de l'expertise au détriment des experts eux-mêmes, devant cette longue occultation des responsabilités politiques au détriment de la politique elle-même, il n'est pas impossible que les yeux s'ouvrent enfin. Il serait désespérant que ce réveil soit empêché par la démission de l'intelligence modérée.

Parmi les foules en colère qui désertent les institutions pour s'affronter dans les rues, une autre menace idéologique, en effet, frappe à la porte : brutale et intransigeante, elle a pour nom l'identitarisme, qui a pris au début de ce siècle le relais du nationalisme et du fascisme ■

LE POUVOIR D'EXPERTISE DE L'EXÉCUTIF ET SON ÉVOLUTION SOUS LA V^E RÉPUBLIQUE

Henri Bergson posait la question, le 25 janvier 1918, dans son discours de réception à l'Académie française : « Comment se recruterait, comment se constituerait, en classe dirigeante, et en conseil de gouvernement cette aristocratie nouvelle, toujours à renouveler, du talent, de la compétence et surtout du caractère ? Tout le problème de l'organisation de la démocratie est là. »

Arnaud TEYSSIER¹

Professeur associé à l'École normale supérieure

La question de « l'expertise » et de son importance pour l'exercice du pouvoir traverse notre histoire politique depuis la Révolution française. La V^e République l'a tranchée en 1958, comme elle a tranché la question plus globale de l'équilibre des pouvoirs et de l'exercice du bon gouvernement. Mais dans ce domaine comme dans d'autres, l'esprit des institutions s'est perdu au fil des décennies. Aujourd'hui, le rôle des « experts » et le concours qu'ils peuvent apporter au fonctionnement du système de décision politique sont littéra-

lement « brouillés » : la mise en cause de la haute fonction publique et d'un mythique « État profond », le recours de plus en plus marqué – et controversé – aux cabinets d'audit privés traduisent un divorce sans précédent entre la fonction politique et la fonction techno-administrative : or c'est

1 - Arnaud Teyssier s'est spécialisé dans l'histoire de l'État en France, de la V^e République et du gaullisme. Il a publié de nombreux articles et ouvrages dont, récemment *L'énigme Pompidou-de Gaulle*, Perrin, 2021, 368 p. et *Demain la V^e République*, ouvrage collectif qu'il a co-dirigé avec Hervé Gaymard, Perrin, 2022, 414 p.

sur l'entente profonde, sur le compromis implicite entre ces deux composantes de l'État qu'a longtemps reposé l'efficacité de notre système démocratique.

Richelieu était mort avant d'avoir mis en œuvre son projet de créer, dans la ville neuve qui portait son nom, une académie destinée à former les élites dirigeantes du royaume. Vauban, quelques décennies plus tard, prêcha en faveur d'une professionnalisation, avant la lettre, des grandes charges de la monarchie (dans un petit ouvrage intitulé *Le directeur général des fortifications*). Plus tard, face au tumulte révolutionnaire, Necker revint sur le sujet à travers la question du pouvoir exécutif, « la force motrice d'un gouvernement », et du rôle des techniciens. L'ancien ministre de Louis XVI, qui était aussi un spécialiste de la finance, avait tiré les leçons de la fin de l'Ancien Régime et des premiers temps de la Révolution. Dans *Du pouvoir exécutif dans les grands États* (1792), il écrit : « Les lois en effet ne seraient que des conseils, des maximes plus ou moins sages, sans cette autorité active et vigilante, qui assure leur empire et qui transmet à l'administration le mouvement dont elle a besoin. » Bonaparte a poussé, avec le Consulat et l'Empire, ce principe jusqu'à sa logique la plus extrême : le Conseil d'État tient lieu alors, auprès de l'exécutif, d'assemblée de techniciens, tandis que les chambres existantes ne disposent que d'un pouvoir purement théorique, ou rhétorique. Le Conseil d'État est en outre, dès cette époque, le

vivier où seront puisés les jeunes administrateurs de l'Europe napoléonienne. L'empereur apprécie aussi le concours des grands scientifiques, tels Monge, Laplace, Lacépède, qui constituent une autre forme d'élite dont l'influence perdurera jusque sous la III^e République.

L'INTELLIGENCE MISE AU SERVICE DE L'ACTION

Après la chute de Napoléon, la France connaît une longue période d'instabilité constitutionnelle qui ne prendra fin qu'avec la V^e République. Pendant 150 et quelques années, au cours desquelles la France fait l'essai de tous les régimes possibles, l'administration française n'est autre que la constitution cachée, le tuteur invisible du pays qui assure la stabilité et maintient le cours des choses face aux multiples expérimentations politiques. En 1931, dans *Décadence de la liberté*, Daniel Halévy met la vérité au grand jour : « La France républicaine a, en réalité, deux constitutions : l'une, celle de 1875, officielle, visible, et qui occupe la presse : elle est parlementaire ; l'autre, secrète, silencieuse, celle de l'an VIII, constitution napoléonienne qui remettait aux corps administratifs la direction du pays. »

Telle est notre vérité institutionnelle profonde, à nous, Français, qui avons cherché

si longtemps le secret d'un bon gouvernement qui fût adapté à notre caractère national : un compromis entre le pouvoir issu des élections, soumis au cycle politique de courte durée, et un pouvoir inscrit dans la durée, issu des élites, mais des élites sélectionnées peu à peu par le principe démocratique du concours, ce que nous appelons communément la « méritocratie ». Cela, de Gaulle l'avait compris très tôt. Sa pensée s'est très tôt concentrée sur la question des élites et de l'efficacité gouvernementale. Parmi les influences littéraires ou philosophiques les plus fortes qui se soient exercées sur son esprit et sur sa formation, figurent Maurice Barrès et Henri Bergson. Barrès, qui avait été impressionné par l'organisation allemande d'avant 1914, croyait profondément au rôle des élites intellectuelles et scientifiques, et estimait qu'il appartenait à la République d'en encourager le développement, afin de ne pas reproduire les erreurs de l'avant 14. Il fallait « organiser » les capacités du pays. Dans cette conception, l'intelligence est clairement mise au service de l'action. De Bergson, de Gaulle a retenu l'idée que l'intelligence est indissociable de l'instinct et de l'intuition, que seule leur combinaison produit l'homme de caractère, celui qui dispose, en quelque sorte, d'un « bon sens supérieur ». *Le Fil de l'épée* (1932) est tout imprégné de cette conception. S'il conçoit les limites de la formation des hommes (« c'est d'intuition qu'il s'agit et de caractère, que nul décret, nul ensei-

gnement ne sauraient inspirer »), il n'en souligne pas moins l'importance d'une sélection initiale rigoureuse, qui vérifie et sanctionne « la capacité d'apprendre », en attendant que l'action révèle le caractère. Car « la véritable école du commandement est la culture générale », au sens d'une connaissance réelle des sciences humaines – l'histoire au premier rang, qui enseigne la psychologie des peuples et le ressort des sociétés : car de Gaulle se méfie du pur esprit spéculatif. Cette vision, essentielle, qui doit permettre la plus grande interopérabilité des cadres, ne laisse pas oublier un fait nouveau, qui ne cessera de s'affirmer après la guerre : la montée en force de la part technique de la décision publique – complexité croissante des choix, besoin fort de l'expertise souvent la plus pointue, développement de la technique administrative et de l'élaboration du droit, qui conditionnent le « possible » politique.

L'ENA BASE DE L'ÉTAT NOUVEAU

À la Libération, de Gaulle formule un programme sans ambiguïté devant l'Assemblée consultative provisoire à Alger : « nous avons choisi la démocratie et la République ». La démocratie, c'est le pouvoir électif, inscrit dans un cycle court. La République, c'est l'État dans ses profondeurs,

inscrit dans un cycle long. Aussi bien restructure-t-il l'administration française, et crée-t-il même cette école des cadres dont Richelieu avait déjà, précisément, le projet trois siècles plus tôt : l'École nationale d'administration.

La nécessité d'une action administrative efficace et continue, au service des pouvoirs publics, était donc bien la condition première de l'efficacité politique. Mettre fin au désordre des recrutements d'avant-guerre, corriger le développement un peu anarchique de l'administration, sans plan d'ensemble, face à la multiplication et à la diversification des tâches de l'État, « restaurer la fonction publique dans notre pays de manière à ce qu'elle constitue une armature solide pour des gouvernements qui veulent procéder à des réformes profondes » : en présentant ainsi la création de l'ENA au cours de l'examen du projet d'ordonnance, le rapporteur du Conseil d'État exprimait bien la grande ambition gaullienne. Pour de Gaulle, les élèves de l'ENA étaient des hommes appelés, par leur « vocation » et leurs « capacités », à servir l'État, « la fonction la plus importante et la plus noble qui soit dans l'ordre temporel. » C'est ce qu'il leur dira expressément en 1959, une fois revenu au pouvoir, ajoutant : « Il fallait d'abord que ceux qui, aux premiers rangs, doivent servir l'État fussent une élite, une élite à tous les égards, une élite intellectuelle, une élite morale. C'est dans ce but qu'a été prévu, comme il fonctionne, votre

recrutement. » Une élite intellectuelle **et morale** : ce point est essentiel, car de Gaulle ne voit pas le haut fonctionnaire comme un exécutant, mais bien comme un acteur-clef de la décision, investi à ce titre, comme devrait l'être idéalement le politique, d'une charge presque sacerdotale.

En ce sens, 1958 est une date décisive : de Gaulle achève l'œuvre entreprise à la Libération. Après la reconstruction administrative de 1945, vient la reconstruction politique, qui n'avait pu être conduite à son terme et dont la IV^e République avait différé la mise en œuvre. L'État, qui n'est que l'articulation du politique et de l'administratif, est enfin reconstruit dans sa plénitude. Cette démocratie exécutive, qu'on a qualifiée tant de fois de « monarchie républicaine » ne saurait s'entendre clairement sans sa dimension administrative : la monarchie républicaine est **d'abord** une monarchie administrative, enfin armée pour une action dans la durée. L'organisation de l'appareil de décision gouvernemental à Matignon trouve bien ses racines historiques dans les dernières années de la III^e République. Mais c'est la V^e qui va véritablement lui donner son plein exercice. Il faut « gouverner le gouvernement », selon l'expression de Brigitte Gaïti : non prendre sa place, mais coordonner son action sans laquelle nulle grande réforme n'est possible. On le voit dès les premiers jours, dans cette période de transition avec la IV^e que représentent

les sept mois de présidence du Conseil par de Gaulle (juin 1958-janvier 1959). Le directeur de cabinet à Matignon est Georges Pompidou : il reprend, en l'amplifiant, la logique qui avait déjà présidé à la constitution du cabinet du Général à la Libération. Peu ou pas de politiques et anciens résistants, mais essentiellement des experts, de grands serviteurs de l'État (Roger Goetze, Jean-Marc Boegner). Pompidou lui-même est un intellectuel converti à la technique gouvernementale par sa nomination au Conseil d'État, après la guerre, et sa collaboration avec l'homme du 18 juin.

Le système et une partie des équipes sont ainsi constitués dès les débuts de la V^e République. La République gaullienne va puiser à pleines mains dans le vivier des élites administratives : anciens élèves de l'École de la France d'outre-mer – l'administration coloniale, ainsi que le Contrôle civil créé jadis au Maroc par Lyautey –, nouvelles générations enfin, issues de la toute jeune ENA. Le fondateur de la V^e n'oublie pas les élites techniques, issues de Polytechnique et des grandes écoles d'ingénieurs : mais elles seront systématiquement mises au service des grands projets d'équipement et d'infrastructure des années soixante. C'est à cette époque qu'est créé le corps des ingénieurs de l'armement. Ce n'est que plus tard, lorsque la planification et la politique industrielle ne seront plus que des souvenirs, que nombre de ces élites purement techniciennes ac-

compliront leur pleine et entière conversion à l'entreprise, ou iront concurrencer les énarques dans les fonctions d'administration générale ou dans le domaine nouveau de l'écologie. Mais au début de la V^e République, cette armée jeune et efficace fonctionne en rangs serrés et organisés au service de la République gaullienne. Le Général respecte, à cet égard, de la manière la plus stricte, la répartition des rôles constitutionnels. S'il dispose, à l'Élysée, d'équipes de hauts fonctionnaires choisis avec soin parmi les membres du Conseil d'État, les préfets, les diplomates et coordonnés par le secrétaire général – et qu'il veille à éprouver lui-même sur le plan de la fameuse « culture générale » –, c'est bien à Matignon et dans les cabinets, mais aussi dans les administrations des grands ministères – les Finances, rue de Rivoli – que se trouve le gros des ressources en experts, quand les ministères eux-mêmes ne sont pas confiés à de grands commis de l'État comme Pierre Guillaumat ou Pierre Messmer aux Armées.

Cette république techno-politique est entièrement dédiée au pouvoir exécutif. C'est la raison pour laquelle, très tôt, le Sénat et l'Assemblée nationale développeront leur propre vivier d'administrateurs, jalousement préservé des interactions extérieures. François Mitterrand le décèle et le décrit avec force et subtilité dans *Le coup d'État permanent*, en 1964, lorsqu'il écrit de la « technocratie administrative » : « elle se figure, qu'elle seule

représente l'absent [...] elle est comme le régent d'un royaume dont l'héritier mineur ne grandirait jamais. Gardienne d'un principe, elle ne prépare l'avènement de personne. » Il sera rejoint dans cette critique par Pierre Mendès France – pourtant ultra-élitiste de tempérament. Peu à peu, le coupable est désigné, parce qu'il est très visible et incarné : l'ENA, qui, désormais, va concentrer sur elle les attaques de tous ceux qui dénoncent la confiscation de la démocratie (parlementaire) par la technocratie, par le pouvoir des experts. Et des experts, qui sont conçus, encore une fois, non comme des spécialistes mais comme des généralistes formés par une culture commune (culture générale imprégnée d'histoire, droit, macroéconomie, finances publiques). Car c'est ce point qui fait l'originalité du système français, par opposition aux systèmes étrangers : la technocratie française n'est pas, en réalité, une véritable élite d'experts, du moins dans son inspiration profonde. De Gaulle voulait des techniciens qui fussent d'abord des officiers d'état-major aux vues larges, proches d'un politique porté lui-même par une vision d'ensemble, par l'aptitude à tracer de grandes lignes. Il n'entendait pas, toutefois, que les cabinets ministériels multiplient leurs effectifs et en viennent à se substituer aux grands responsables d'administration. Or, cette évolution n'a cessé de se développer depuis plusieurs décennies, malgré les protestations de vertu ou les procédés d'affichage des gouvernements successifs.

VERS UN NOUVEAU MANAGEMENT PUBLIC

Ce dispositif a été donc très tôt attaqué. Mais il a survécu, bon an mal an, à travers les nombreux aléas qui ont marqué l'histoire du régime. Il a même été renforcé au début des années 80 par le bref intermède étatiste du premier mitterrandisme (1981-1984) : la technocratie, portée alors par les nationalisations, a envahi les structures dirigeantes de l'économie – ce qui était somme toute assez logique. La gauche avait plus que jamais besoin de techniciens, d'experts, pour l'aider à mettre en œuvre un programme aussi ambitieux que contracyclique. Mais le reflux rapide de cette politique a conduit une partie de cette élite à désertir le champ de l'État, tout en dénigrant souvent le système qui l'avait formée : soit en restant dans le monde de l'entreprise (le « pantouflage »), soit en investissant le champ en expansion des administrations européennes, et aussi, bien sûr, celui de la politique. En parallèle s'est produit le grand ébranlement des institutions gaulliennes : affaiblissement de la démocratie exécutive sous l'effet des cohabitations, puis transfert progressif, sous l'effet du quinquennat et de la pratique présidentielle, de l'appareil de décision de Matignon vers l'Élysée. En parallèle également, l'essor du nouveau management public, inspiré par une admiration sans mélange des principes et des méthodes (aux mérites parfois rêvés ou réinventés)

du secteur privé, a conduit à une crise morale profonde de l'encadrement supérieur de l'État, de plus en plus concurrencé par les sociétés de conseil et d'audit. C'est le grand divorce qui s'est installé entre le pouvoir politique et l'administration, et qui s'est définitivement consommé avec la « transformation publique » mise en œuvre par le premier quinquennat d'Emmanuel Macron. Désormais, le temps long de l'administration sera aligné sur le temps court du politique, par la sup-

pression des corps, la fonctionnalisation des emplois, le recours de plus en plus systématique au contrat. Nul doute que le système institutionnel français conçu en 1958, si original et si articulé avec notre tradition démocratique, ressemblera désormais de très près à nombre de systèmes étrangers, dont certains sont plutôt regardés comme des repoussoirs (système des dépouilles). Les conséquences sur l'équilibre de nos institutions pourraient se révéler destructrices ■

LE TOURNANT MANAGÉRIAL DE LA FORMATION DU PERSONNEL POLITIQUE

Cet article interroge la pertinence et les conséquences de la généralisation des formations au management au détriment du modèle de la culture générale. Que se passe-t-il, au fond, quand le personnel politique, élus et hauts fonctionnaires, met en œuvre des processus, des modèles et des méthodes qui relèvent de la gestion des organisations ? Ne courent-ils pas le risque d'une dépolitisation de l'État ?

Baptiste RAPPIN

Maître de Conférences HDR
Université de Lorraine
IAE Metz School of Management
Laboratoire *Écritures* (EA 3943)

LE MODÈLE FRANÇAIS DE LA CULTURE GÉNÉRALE

À la sentence de Boileau : « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement », fait écho l'aphorisme de Nietzsche tiré d'*Humain, trop humain* : « Quelle clarté et quelle précision délicate, chez ces Français ! ». Ouvrez donc, cher lecteur, les *Méditations Métaphysiques*, et goûtez la luminosité de cette écriture, observez l'éléance des propositions qui s'enchaînent,

admirez les respirations qui structurent les phrases et font écho au rythme de l'âme, savourez ces conjonctions de coordination qui donnent à un paragraphe sa fluidité. La déduction, chez notre philosophe, est d'abord histoire et façon d'écriture avant que d'être affaire de logique formelle. Tout le classicisme de Valéry ne se trouve-t-il pas déjà là, lui qui prononçait justement l'éloge de Descartes pour le troisième centenaire du *Discours de la Méthode* ? On comprend alors mieux la timide réception du romantisme en France, et les réactions

épidermiques que suscitent encore aujourd'hui non seulement la philosophie de Heidegger, mais également, et peut-être avant tout, son style jugé brumeux, sibyllin voire mystique.

Indéniablement, la philosophie française moderne se trouve du côté du récit plus que du système ; et c'est la raison pour laquelle, au lieu de privilégier l'érudition et la minutie laborieuse de l'étude scientifique, elle prend le parti de la culture générale. Car la finalité de la philosophie, de la science et de l'histoire est la formation du jugement, c'est-à-dire la préparation puis le passage à l'action, nos penseurs français préfèrent la vue d'ensemble, qui éclaire la subjectivité sur le contexte, à la connaissance du détail, qui enferme l'âme dans une spécialisation stérile. Ne convient-il pas justement de rendre compte du succès des *Fables* de Jean de la Fontaine de la sorte ? La sentence de Montaigne (*Essais* III, 13), selon laquelle il retint des sciences « qu'un général et informe visage : un peu de chaque chose, et rien du tout, à la française », devient alors intelligible, de même que cette *Pensée* (fragment 42) de Pascal : « Il faut savoir peu de tout. Car il est bien plus beau de savoir quelque chose de tout que de savoir tout d'une chose ». En somme, la clarté du style à la française se révèle indissociable de l'effort d'appréhension du tout qui ne se perd pas dans la technicisation de la recherche : c'est-à-dire de la culture générale, qui manifeste tout autant le respect des Anciens qu'une cu-

riosité d'esprit qui n'hésite pas à sortir des sentiers battus et des chasses gardées. Le généraliste bien formé, en effet, sait tout autant apprécier la beauté d'une œuvre d'art que la vérité d'une démonstration scientifique, sans être capable d'en être lui-même à l'origine : par cette universalité, il se sépare de ces experts qui raccourcissent toutes choses « à la longueur de leur nez » (Montaigne, *Essais* I, 26).

Enfin, loin de se limiter à un cercle restreint de spécialistes ou de génies, la langue française, ainsi que le montre brillamment Marc Fumaroli dans *La diplomatie de l'esprit*, se répand dans la société à travers l'art de la conversation, pratique dans laquelle on retrouve les deux qualités précédemment relevées : d'une part, l'éloquence, qui ne consiste pas à perdre l'auditeur dans un discours savant ou fausement savant, mais réside au contraire dans la clarté et la finesse de l'expression ; d'autre part, la capacité à pouvoir débattre de tout sujet avec intelligence, c'est-à-dire avec discernement et jugeote. La langue ne s'épuise ainsi point dans l'écriture, elle est tout autant mode de socialité et de rencontre des hommes et des femmes. Il n'est de ce fait guère étonnant que le français fût la langue de l'Europe et des relations internationales, et que seul un personnel politique cultivé pût s'en saisir pour décider et agir. Cultivé, c'est-à-dire lettré car, comme le précise Curtius, « la littérature joue un rôle capital dans la conscience que la France prend d'elle-

même et de sa civilisation »¹. Et, de fait, de Hugo à Darcos, de Lamartine à Mitterrand, de Chateaubriand à Le Maire, de Maurras à Pompidou, de Zola à Villepin, les liens entre politique et littérature sont à l'évidence ténus.

LA MANAGÉRIALISATION DU POLITIQUE

Ces liens sont désormais brisés, ou survivent soit comme organes vestigiaux soit à titre d'exceptions ; plusieurs raisons pourraient être avancées pour rendre compte de la rupture de ce fil, ainsi du temps passé par les Français devant les écrans, occupation qui détourne leurs doigts du contact charnel des pages et leurs yeux des lettres, des mots et des phrases au profit des vidéos. Nous concentrons toutefois notre attention, dans nos propos, sur la substitution de la technique au jugement pratique qui caractérise les dernières décennies de la vie politique : alors que le second relève de la prudence, c'est-à-dire d'un jugement qui use d'une compréhension du tout en vue de l'adaptation nuancée à la contingence de la situation, la première s'efforce de résoudre un problème à l'aide de raisonnements déductifs et abstraits qui mènent

1 - Ernst Robert Curtius, *Essai sur la France*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, « l'Aube poche essai », 2017, p. 149.

à la formulation d'une solution optimale – ou supposée l'être.

Le management compte justement parmi les volets de cette technicisation du politique, aux côtés de l'inflation normative juridique et réglementaire, ainsi que de la digitalisation des services publics. Qu'appelle-t-on au juste « management »² ? Je conçois le management comme le gouvernement technoscientifique du désir humain en vue de la coopération efficace. Détaillons brièvement chaque pan de cette définition.

« Gouvernement » : ici, et à la suite de Michel Foucault, le gouvernement s'entend en opposition avec la souveraineté. Alors que l'essence de cette dernière relève du droit et de la législation par la loi, par définition universelle dans les limites d'un territoire donné, la nature du premier l'oriente vers la production de normes contingentes, locales et limitées (à une zone géographique, à une certaine population, pendant un certain temps...).

« Technoscientifique » : j'accole ici au nom « gouvernement » l'adjectif « scientifique » pour rendre visible le fait qu'il s'appuie sur les connaissances scientifiques, principale-

2 - Nous renvoyons le lecteur curieux de plus amples développements aux deux volumes de notre « Théologie de l'Organisation » : *Au fondement du Management, Théologie de l'Organisation, volume 1*, Nice, Ovidia, 2014 et *De l'exception permanente, Théologie de l'Organisation, volume 2*, Nice, Ovidia, 2018.

ment celles issues des sciences humaines et sociales. La capacité de prédiction comportementale de ces sciences est mise au service de la production de dispositifs d'orientation des comportements (d'où, ici, l'utilisation du terme de « technoscience » qui rend compte de cette interpénétration de la connaissance et de la création de dispositifs).

« Désir humain » : le gouvernement technoscientifique ne s'adresse guère à la raison, comme est supposée le faire la loi et comme le fait la culture générale, mais vise le désir humain. Celui-ci étant par nature, irrationnel, c'est-à-dire volatile et futile, il convient de l'orienter, grâce aux acquis de la technoscience, vers le droit chemin de la coopération efficace.

« Coopération efficace » : le but visé par ce gouvernement technoscientifique est la coopération dans une société individualiste où la coopération est tout sauf naturelle. Il s'agit en somme de recréer artificiellement un lien social disloqué après deux siècles de révolution industrielle. Mais cette coopération doit être efficace afin de répondre à l'impératif de performance, ce qui n'est sans questionner son articulation avec la finalité politique du bien commun : pour ne prendre qu'un exemple, un ministère de la Justice plus efficace est-il nécessairement plus juste ?

En synthèse, dire que le management se substitue à la culture générale comme ressort du politique, cela revient à soumettre

le débat de la raison à l'orientation du désir, et, par voie de conséquence, à prendre le risque de la dépolitisation. Cette option fut clairement explicitée par les théoriciens pionniers du néolibéralisme et de la civilisation industrielle (comme Walter Lippmann) : dans la mesure où la société moderne devient complexe et que les citoyens ne sont plus en capacité de l'appréhender rationnellement, il revient aux experts, au nom de leurs compétences, de formuler les bons choix. Reste alors à orienter le désir humain vers les décisions déjà prises : cela se nomme l'acceptabilité sociale.

LA FORMATION MANAGÉRIALE DU PERSONNEL POLITIQUE ET SES CONSÉQUENCES

La formation au management devient, dans ce contexte, un enjeu capital. Rappelons ceci³ : aujourd'hui, 20 % des étudiants étudient le management, ce chiffre ne tenant pas compte des disciplines connexes comme l'économie, ni de l'enseignement du management dans des cursus non gestionnaires (comme les écoles d'ingénieur), ni de l'entrée du management dans des

3 - Nous suivons ici les analyses de Pierre Dubois disponibles à cette adresse : <https://www.fnege.org/un-etudiant-sur-cinq-etudie-les-sciences-de-gestion-en-2019-2020-p-l-dubois-observatoire-fnege/>.

curus où sa place ne va guère de soi (et rencontre, évidemment, son lot de résistances) : il suffit ainsi de feuilleter les catalogues de formation des IRTS, de l'ENM, de l'INSP, etc., pour se rendre compte à quel point le management, son vocabulaire et ses techniques prennent peu à peu la place des enseignements centrés sur l'apprentissage du métier et la culture générale (nulle trace de philosophie, d'histoire, de littérature dans la liste des modules proposés).

(J'ouvre ici une brève parenthèse : la situation oligopolistique du management dans l'enseignement supérieur mériterait à elle seule un débat politique dans la mesure où elle engage l'avenir même du pays).

Qu'apprend-on, alors, dans des cours de management ? Les étudiants y apprennent à concevoir, animer et améliorer les dispositifs d'orientation du désir en vue de la coopération efficace ; ils apprennent à résoudre des problèmes, à inventer et mettre en œuvre des solutions techniques répondant favorablement à des situations problématiques. Distinguons alors, pédagogiquement, les trois niveaux suivants toujours interconnectés dans les organisations.

Les méthodes de résolution des problèmes gestionnaires consistent à optimiser le fonctionnement organisationnel : management stratégique, contrôle de gestion, gestion de projet, management des sys-

tèmes d'information, management de la qualité, etc. Ici, tableaux de bord, matrices, schémas, cartographies, processus, permettent de modéliser l'activité afin d'avoir prise sur elle et de l'acheminer vers les objectifs prescrits.

La méthode de résolution des problèmes humains concerne l'implication des équipes dans les missions de l'organisation : dynamique de groupe, accompagnement au changement, mise en œuvre d'une organisation agile, intelligence collective, sont autant de techniques d'orientation des comportements visant à un accroissement de l'engagement – et donc de la performance.

Reste le dernier niveau : être soi-même la matière sur laquelle s'exerce la méthode de résolution de problèmes. Coaching, travail sur la posture managériale, entraînement à la prise de parole et acquisition des éléments de langage, tels sont les ressorts de cet autoformatage pour le moins réifiant.

Que le management devienne une pratique ordinaire déployée dans les ministères et les collectivités, cela signifie donc que des responsables, des décideurs et des élus (non seulement leurs équipes, leurs cabinets, mais également leurs prestataires de service que sont les cabinets de conseil) utilisent les méthodes du *problem solving* pour gouverner un pays. *Exit* les idées, les concepts et les analyses, place aux

sondages, aux protocoles et aux processus, dont le caractère automatique, car il est la promesse d'un ajustement en temps réel, rassure dans le cadre d'une société de l'urgence, mais dont le recours systématique ne cesse d'éloigner le personnel politique de sa population en raison du hiatus entre la rigidité abstraite des modèles et la complexité concrète des situations. Parce que, par nature, il désincarne, le management est l'un des facteurs clefs à prendre en compte dans l'analyse de la crise politique de la représentation.

Tandis que la culture générale était liée à une capacité d'argumentation et soutenait le processus d'élaboration d'un jugement – supposant donc une conscience humaine, celle de l'homme politique en l'occurrence –, le management repose sur

l'automatisme des différentes méthodes de résolution de problème, caractère mécanique qui ne transparait jamais autant que dans les discours et les entretiens retransmis par les différents médias. C'est bien de cette apparence machinale que naît le sentiment d'interchangeabilité des hommes et des femmes politiques.

Cette substitution du management à la culture générale est alors susceptible de participer à un effacement de la substance politique de l'État : si l'objectif se substitue à la finalité (celle du bien commun), si l'objectif à atteindre devient lui-même la finalité, alors l'institution risque de se transformer en organisation. Si tel était le cas, alors l'État ne serait plus que le cadre fonctionnel dans lequel pourrait confortablement prospérer le projet néolibéral ■

L'ÉTAT, L'EXPERT ET LE VIZIR :

RÉFLEXION SUR L'USAGE DE L'EXPERTISE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

La sortie du livre Les Infiltrés a sonné comme un coup de tonnerre. Ce n'est pas tant le recours aux cabinets de conseil qui a frappé, que l'ampleur du phénomène. Mais les interrogations ouvertes par ces dérives, toutes légitimes qu'elles soient, ne doivent pas masquer la longue métamorphose du statut de l'expertise dans notre société, une évolution qui interroge autant le statut de la connaissance que ses modes opératoires au sein de l'administration.

Mathias BÉJEAN

Maître de conférences, HDR, Laboratoire IRG, UPEC

UN COUP DE TONNERRE ?

Pour beaucoup d'entre nous, y compris les enseignants-chercheurs, la sortie du livre *Les Infiltrés* de Mathieu Aron et Caroline Michel-Aguirre a sonné comme un coup de tonnerre. Certes la « consultocratie » était connue de longue date, elle est même analysée par de nombreux sociologues depuis les années 80, mais le phénomène décrit par les deux grands reporters de *L'Obs* a frappé par son ampleur tant en termes de montants qu'en raison de la typologie de ses déploiements récents et de l'intensité de sa dynamique.

UN PHÉNOMÈNE D'AMPLEUR INÉDITE

Au niveau des montants, les journalistes estiment les dépenses de conseil à plus d'un milliard par an, uniquement sur 10 % des agences de l'État, le reste demeurant encore très opaque. Le rapport du Sénat du 17 mars 2022 confirme également une nette dérive en matière de commande publique et va jusqu'à mentionner un « phénomène tentaculaire ».

Au niveau de la typologie des missions déléguées, le rapport sénatorial comme le

livre décrivent la façon dont des pans entiers de l'action publique sont aujourd'hui délégués à des cabinets de conseil. Ici, c'est la nature des missions déléguées qui perturbent certains observateurs les plus rodés aux pratiques de la commande publique. C'est qu'il ne s'agit plus uniquement de recourir à telle ou telle expertise de façon ponctuelle et sur des missions d'ordre opérationnel, mais de confier des missions ayant un véritable contenu stratégique sans que la légitimité d'une telle délégation n'ait été discutée publiquement.

Au niveau de la dynamique, enfin, si les dépenses de conseil avaient entamé leur accélération dans le contexte de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) lors du quinquennat du Président Nicolas Sarkozy, elles auraient plus que doublé lors du premier mandat du Président Emmanuel Macron.

QUI MASQUE TOUTEFOIS DES CHANGEMENTS PLUS PROFONDS

Le livre *Les Infiltrés*, tout comme le rapport du Sénat, n'ont donc pas manqué de soulever de vifs débats, ouvrant un vaste champ de questionnement sur l'usage de l'expertise dans et par l'administration publique, tel observateur dénonçant une perte de compétences des services de l'État, tel autre une gabegie financière,

tel autre, encore, un déni de démocratie voire un affaiblissement de la souveraineté nationale, la plupart des cabinets impliqués étant américains. Ces sujets sont éminemment complexes, il ne s'agit donc pas d'apporter ici de réponse définitive ni même d'analyse qui viserait à en subsumer tous les aspects.

En outre, il ne faudrait pas qu'une posture excessive en vienne à jeter le discrédit sur toute une profession, dont certains représentants ont engagé une transformation de leurs pratiques d'accompagnement depuis longtemps.

En effet, si les phénomènes en jeu reflètent bien-sûr des choix politiques et stratégiques d'acteurs en situation de décision, ils engagent aussi des transformations plus silencieuses mais tout aussi structurantes au niveau des fondements même de la légitimité de nos institutions. Si l'on ne peut donc pas dédouaner les responsables de ces dérives, il faut néanmoins reconnaître que le statut de l'expertise dans notre société a profondément évolué et que notre rapport à la connaissance, son usage, tout autant que la croyance en son efficacité et son progrès, ne sont plus tout à fait les mêmes qu'au siècle des « industrialistes » saint-simoniens¹.

1 - Voir : Pierre Musso, *Saint-Simon, l'industrialisme contre l'État*, Essai, Paris, Éd. de l'Aube, coll. Monde en cours, 2010, 220 p.

CRISES ET MÉTAMORPHOSES DE L'EXPERTISE D'ÉTAT

EXPERTISE ET CONNAISSANCE : LE RÈGNE DES GRANDS CORPS TECHNIQUES D'ÉTAT

Cela pourra paraître simpliste, mais dans l'esprit de tous, l'expert est quelqu'un qui sait. D'ailleurs, il est d'usage de rappeler que l'étymologie du mot « expert » dérive de l'*expertus* latin et renvoie à celui « qui a fait ses preuves, qui a de l'expérience, qui est habile »². Cet imaginaire est encore très actif dans la culture populaire, comme en atteste par exemple le succès de *Blink*, le bestseller du célèbre journaliste américain Malcolm Gladwell dont la quatrième de couverture énonçait en 2005 : « *An art expert instantly spots a fake. A cop decides whether to shoot. A psychologist accurately predicts a couple's future in minutes.* ». À un niveau psychologique, cette première figure de l'expertise nous est familière, elle renvoie à la croyance en une connaissance stable et robuste, mobilisable dans les situations les plus délicates. À un niveau épistémologique, et pour ce qui concerne l'époque moderne, cette figure

est généralement associée au positivisme d'Auguste Comte dont la foi en la Science et en son progrès a profondément influencé l'émergence des grands corps techniques d'État en France, ce modèle convenant bien « à une expertise dédiée à des objectifs de planification, dont la mission était de mettre la société en mouvement dans une certaine direction [...] »³.

NOUVEAU MANAGEMENT PUBLIC ET AVÈNEMENT DE LA CONSULTOCRATIE

Mais comme le rappelle Guillaume Calafat, « à la confiance dans la formation universitaire scientifique et technique qui autorisait l'expert à prendre la parole dans les années 1950 et 1960, aurait succédé une vague de scepticisme généralisé à partir des années 1970 [...] »⁴. Dans le domaine public, si l'on croyait jusqu'ici à l'expertise des hauts fonctionnaires, allant parfois même jusqu'à les tirer de leur retraite pour leur confier une mission ponctuelle, ces « gardiens du temple » vont progressivement céder la place à de nouveaux acteurs. Tels les nouveaux Vizirs envoyés d'un monde miraculeux,

2 - Voir : Guillaume Calafat, *Expertise et compétences, procédures, contextes et situations de légitimation*, Éditions de la Sorbonne/« Hypothèses », 2011.

3 - *Expertise et démocratie, Faire avec la défiance*, Rapport de France Stratégie, Daniel Agacinski, 2018.

4 - Ibid. p. 99.

les consultants se sont mis à envahir les ministères, séduisant ceux-là mêmes qui les avaient tenus à l'écart pendant des années. On s'est mis, peut-être à raison, à accuser les « crânes d'œuf » de la haute fonction publique d'être trop « technos », de manquer de créativité et d'être insuffisamment ouverts aux nouvelles méthodes de travail qui faisaient déjà florès dans le monde des entreprises privées. L'idée s'installera que les cabinets de conseil savent faire mieux avec moins : « avec l'avènement du *New Public Management* [...], [les consultants] vont sonner le glas des traditionnels "ingénieurs conseils" à la française, experts dans leur domaine de compétence. »⁵

VERS DE NOUVEAUX RÉGIMES DE L'EXPERTISE ?

Au cours de cette période, le régime de l'expertise change profondément : l'expert ne s'impose plus tant par un savoir dans un domaine délimité que par la maîtrise de « méthodes ». Que ces nouvelles méthodes soient presque toutes issues du monde de l'entreprise a fait couler beaucoup d'encre mais n'est peut-être pas le plus significatif ici, la confusion

5 - Mathieu Aron et Caroline Michel-Aguirre, *Les Infiltrés*, Allary éditions, Paris, 2022, p. 44

entre secteur public et privé étant déjà à son comble. Ce qui compte probablement plus pour notre présente réflexion, c'est l'inversion structurelle entre Savoirs et Méthodes.

DE LA CRISE DES SAVOIRS AUX MARCHÉS DE LA MÉTHODE

Comme le rappelle Romain Laufer, alors que l'épistémologie positiviste d'Auguste Comte assurait le bon développement de la Science « par la stricte séparation des divers champs du savoir, *chacun étant confié à un corps de spécialistes*. »⁶, dans le monde du pragmatisme radical des années soixante jusqu'à nos jours, « ce sont les *méthodes du savoir*, la méthodologie, qui fondent la légitimité de ce savoir »⁷. De sorte que si le statut de la connaissance est en crise, le marché de la méthode, lui, bat son plein... On ne compte ainsi plus le nombre de nouvelles méthodes mises au point pour résoudre les problèmes de l'administration publique, une des dernières en date étant par exemple le *Nudge*⁸. Cependant, l'hé-

6 - Romain Laufer, *L'entreprise face aux risques majeurs*, L'Harmattan, Paris, 1993, p. 51.

7 - *Ibid.*, p. 52.

8 - Les *nudges* (« coups de coude ») sont des dispositifs disposés dans un environnement public (ou non), visant à inciter à faire certains choix attendus par une autorité. Les pouvoirs publics y voient un outil pratique pour faire évoluer les comportements des usagers (ou autres).

gémonie des méthodes ne doit pas faire croire à une harmonisation des pratiques. Si les cabinets de conseil se sont imposés face aux ingénieurs-conseils de l'État, les conflits méthodologiques ne tarissent pas et contribuent à accroître encore la défiance de la société envers les experts en général. Daniel Agacinski remarquait ainsi : « Les appels à la pluralité des expertises et à l'interdisciplinarité ne suffisent pas à dépasser les conflits entre approches, disciplines, méthodes, qui peuvent faire naître du scepticisme, voire de la défiance »⁹.

LA RECHERCHE EST-ELLE LA SOLUTION ?

Face à cela, certaines méthodes seraient-elles plus à même de recréer de la confiance ? La méthode scientifique pourrait-elle répondre à ces défis ? C'est l'idée au cœur de la doctrine du « gouvernement expérimental » qui promeut l'*evidence-based policy*, c'est-à-dire le fait de fonder les décisions publiques sur des « preuves » obtenues par la méthode des sciences expérimentales¹⁰. Mais, là encore, il n'est pas assuré que ces approches

9 - *Ibid.*, p. 88.

10 - Voir : « Better public services through experimental government », Alliance for Useful Evidence, mars 2015.

conduisent à recréer un sentiment de confiance dans l'expertise, ni même des résultats utiles pour les situations sociales considérées¹¹. En outre, la recherche a elle-même ses propres contradictions. Si les chercheurs sont souvent les premiers à critiquer les méthodologies des consultants¹², peu s'engagent dans des projets visant à aider les organisations publiques à se transformer. Ce type de recherche en plein champ, à l'image des nouvelles formes de laboratoires en vie réelle nommés « Living Labs », ou encore les recherches participatives impliquant usagers et citoyens pour bâtir des « communs de connaissance », offre pourtant une voie intermédiaire prometteuse et finalement pas très étrangère à ce que John Dewey déclarait déjà en 1915 : « La formation des États doit être un processus expérimental. [...] Et comme les conditions d'action, d'enquête et de connaissance sont sans cesse changeantes, l'expérimentation doit toujours être reprise »¹³ ■

11 - Voir : Mathias Béjean, « Expérimentation, enquête, expérience : les politiques publiques à l'épreuve de la science », *Cahiers du GRM* [En ligne], 16 | 2020. URL : <http://journals.openedition.org/grm/2251> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/grm.2251>

12 - En revanche, le fait que le livre *Les Infiltrés* soit l'œuvre de journalistes et non de chercheurs interroge...

13 - John Dewey, *Le public et ses problèmes*, 1915.

LES EXPERTS VUS PAR LA FRANCE D'EN BAS

Associés à l'élite technocratique, les experts sont omniprésents dans la vie politique française, au point d'abuser parfois de leur savoir fondé sur la raison pour influencer sur des décisions s'imposant aux citoyens. Représentants de « la France d'en haut », pour reprendre la formule de Jean-Pierre Raffarin, presque exclusivement issus des catégories supérieures, ils sont souvent perçus comme hautains et méprisants par les couches populaires, assimilés à une bureaucratie aveugle et contraignante. Si un monde sans expert n'est pas envisageable, il est essentiel pour faire vivre la démocratie que cette « expertocratie » soit comprise par la France d'en bas. La politique y gagnerait en crédibilité et en légitimité, à l'heure où se renforce le rejet des élites.

Frédéric MASQUELIER

Avocat - Docteur en droit
Maire de Saint-Raphaël

Il n'est pas étonnant que l'expression « France d'en haut, France d'en bas » ait été exprimée par Jean-Pierre Raffarin caractérisant tout au long de son parcours la défense des territoires et des citoyens.

À travers cette expression empruntée à Balzac, l'ancien Premier ministre exprimait une opposition entre l'élite et le peuple. Son successeur, lui-même issu des hautes sphères, l'avait surnommé « Raffarien », reflétant le mépris féroce d'une élite dominante qui ne le reconnaissait pas parmi les siens.

En politique, bas et haut sont deux notions opposées traduisant une distinction entre d'une part ceux qui décident et qui savent et d'autre part ceux qui obéissent et qui sont ignorants.

Exprimé autrement, la société est un monde divisé entre les dominants et les dominés. On ajoutera à ce tableau une autre figure de cette opposition entre Paris et la Province, faisant même dire dans le langage familier « que l'on monte à Paris ».

Les experts symbolisent depuis longtemps le haut, au sommet duquel on trouve dans

l'iconographie populaire l'Europe des technocrates de Bruxelles ou des organisations internationales comme le F.M.I., la Banque centrale européenne, l'Organisation mondiale de la santé.

Personne ne s'étonnera que le rejet de l'Europe, qui a conduit au Brexit, ait été soutenu par ceux qui veulent mettre les experts au pas. Ce furent les mêmes que l'on retrouva en soutien au mouvement des Gilets jaunes.

L'assimilation des experts à l'élite s'explique par la nature même de l'expertise, définie comme la connaissance théorique d'un domaine délimité de savoir, acquis par une connaissance pratique, avancée et reconnue par une pairie.

Accéder au stade de l'expertise suppose des qualités techniques, intellectuelles de niveau supérieur, renforcées par une référence à l'expérience, ce qui conduit à considérer que l'expert est reconnu comme un être à part, doté d'aptitudes particulières.

Hormis le savoir et la connaissance acquise par des études, l'expertise suppose aussi une pratique. L'expert est l'homme de l'art tranchant avec le novice. Dans la France d'en bas, composée de catégories socio-professionnelles modestes et moyennes, il n'y a pas d'experts.

Le problème est que les experts, qui appartiennent presque exclusivement aux ca-

tégories supérieures, s'adressent, par leurs avis et leur présence médiatique, essentiellement aux catégories les moins favorisées.

Ce paradoxe rend leur positionnement d'autant plus difficile à accepter lorsque par ailleurs, les élites politiques ou dirigeantes font appel à eux alors que leur position sociale les présuppose comme tels. Faisant partie de la même « caste », experts et élites politiques s'affaiblissent ainsi mutuellement.

Le danger est de tomber dans la dichotomie donnant l'impression d'un pays légal dirigé par une technocratie hors-sol. Pour être légitime, l'expert ne doit pas être assimilé au pays légal alors que, précisément, l'étymologie de l'expert est celle de l'expérience de celui « qui a fait ses preuves ».

Une sorte de quadrature du cercle qui serait toutefois surmontable. Nier l'existence d'une élite est pourtant un non-sens. Tout le monde ne peut être sportif de haut niveau, artiste de talent, chercheur... ou expert !

Si cette idée du « haut » et du « bas » est, en apparence, contraire à l'esprit démocratique, un monde sans expert n'est pas imaginable. Les expériences tendant à s'en priver, que l'on retrouve dans certaines utopies, ont très rapidement connu leurs limites... et leurs dérives.

La vraie question est donc de déterminer les limites d'intervention de la compétence

technique pour que les citoyens acceptent le rôle des experts.

L'EXPERTOCRATIE

En intervenant directement ou indirectement dans l'élaboration des décisions publiques, l'expert a un pouvoir justifiant un néologisme (l'expertocratie) concurrençant la démocratie sur le terrain du pouvoir.

La complexité de la société moderne induit un recours accru à l'expertise pour prendre une décision éclairée. Les citoyens veulent comprendre, les citoyens ont besoin d'être instruits sur un univers technique dont les données leur échappent.

Cela amène à s'interroger sur la place des experts dans une société répondant à des critères démocratiques, c'est-à-dire à un pouvoir où le peuple est souverain.

N'oublions pas que la démocratie justifie le caractère légal de la contrainte par la participation du citoyen à travers les élections. Il n'y a pas de véritable démocratie sans participation citoyenne.

Il n'y a pas de légitimité démocratique à une décision prise par un expert fût-elle bonne ! Ce qui est proposé par un expert, n'est pas en soi perçu comme légitime par celui qui le vit au quotidien, et qui doit l'appliquer.

C'est pourquoi tout est fait pour que les experts donnent confiance aux citoyens en acceptant des statuts rigoureux ponctués d'obligations spécifiques : indépendance, impartialité, compétence.

On voit bien à travers ce souci de maintenir l'expert sur un piédestal que c'est donc moins la personnalité de l'expert qui est discutée que l'impossibilité de discuter ses conclusions. **Hannah Arendt ne disait-elle pas que « L'expert n'est pas une personne réelle qui prend ses responsabilités [...] À travers lui ce sont les choses qui prennent les commandes. »**

Certes, les experts ne manquent pas de rappeler que leur opinion demeure un avis. Tant qu'un expert émet une opinion destinée à éclairer un décideur, sa légitimité n'est pas discutable.

Toutefois, en pratique, à partir du moment où l'expert est décrit comme celui qui sait, son seul avis oriente la décision finale. C'est parce que ses conclusions reposent sur la raison qu'il est un être rationnel et rassurant.

Or, ce qui est raisonnable, est difficilement discutable, même si ce n'est pas démocratique.

Lorsque les conclusions des experts induisent des décisions clivantes, la société se fracture entre ceux appartenant à la catégorie des gens raisonnables et les

« autres ». La France d'en bas subit une double peine, celle de supporter des décisions gravitaires qu'elle n'a pu discuter et celle du sentiment d'être méprisée par la seule force de la raison de ceux qui savent.

Cette question rebondit avec d'autant plus de force lorsque ceux qui ont la charge de décider renoncent à exercer leur pouvoir de décision.

UN POUVOIR DÉLÉGUÉ

Il n'est pas rare que celui qui possède un pouvoir le délègue à un expert. Cela intervient couramment en matière judiciaire où le juge pour rendre une décision désigne un expert. Les honoraires de l'expert incombent aux parties, ce qui pose une difficulté pour des expertises techniques très coûteuses. Il arrive fréquemment qu'un justiciable ne soit pas en mesure de faire face à des dizaines de milliers d'euros d'expertise, et renonce à défendre ses droits ce qui est une injustice pour les plus défavorisés. Ici encore, en théorie, l'expert ne décide pas. Dans les faits, le juge s'en remet systématiquement à ses conclusions sauf erreur manifeste ou grossière.

Le débat se fait donc devant l'expert plutôt que devant le juge qui s'en rapporte à son opinion, et les contre-expertises sont exceptionnelles.

Cette méfiance à l'égard de l'expertise est accrue par la facilité pour le juge de recourir facilement aux experts de toutes catégories auxquels il confie de larges missions, celles de faire une partie de son travail, en posant les bases d'un préjugement.

En dehors du champ judiciaire, cet abandon du pouvoir à l'expert est communément rapproché au politique. Il y a bien entendu la technocratie qui est décriée comme le pouvoir pris par les techniciens, mais au-delà on voit, depuis des années, dans le discours public cette référence aux experts comme gage d'une décision sérieuse.

Ce détachement des spécialistes leur donne une apparence de neutralité et une crédibilité qui renforcent la supériorité de leur éclairage technique sur un débat démocratique souvent médiocre.

Ce mouvement de remplacement des sources de légitimité de la décision publique s'accélère avec la prétention du politique de tout connaître.

Il ne veut pas être pris à défaut. Rien ne doit lui échapper, les débats autour des chiffres, vérité suprême, sont la manifestation de cette volonté. Les experts se sont donc naturellement invités dans le débat politique en substituant aux discours politiques un avis autorisé.

Le sommet a été atteint lors de la crise de la Covid-19, durant laquelle les médias

étaient occupés par des experts en médecine – auxquels ont succédé des généraux en retraite pendant la guerre en Ukraine – censés donner le bon diagnostic et fournir le bon remède. Le président de la République a lui-même délégué ce pouvoir au Conseil scientifique sur lequel il s'est totalement reporté pour prendre des décisions capitales.

Le politique tente d'apparaître comme un « homme de l'art » en s'emparant de tous les sujets. La phrase que l'on prête au ministre de l'Éducation nationale sur Emmanuel Macron pendant la crise de la Covid est révélatrice de cette dérive : « le président a acquis une vraie expertise sur les sujets sanitaires. Ce n'est pas un sujet inaccessible pour une intelligence comme la sienne et au regard du temps important qu'il y consacre depuis plusieurs mois ». De ce fait, le président se mue en épidémiologiste, ce qui est perçu comme une qualité. Mais est-ce une qualité attendue d'un chef de l'État ? Peut-on le mettre à son crédit ? Est-ce que les gens votent pour un expert ?

LA FIN DU DÉBAT DÉMOCRATIQUE ?

En écrasant le débat par la force de la raison, le recours à l'expert empêche tout échange démocratique. L'expert est alors vu comme celui qui est contre le citoyen.

Personne ne s'étonne que bureaucratie et expertise marchent main dans la main concurrençant, selon les rêves de Max Weber, le politique. La désignation des experts entre pairs crée un cousinage redoutable entre les sachants et les bureaucrates qui s'en accommodent parfaitement.

Le milieu de l'expertise est clos, avec son langage, son entre-soi, ses codes et ses usages. Un monde à part qui ne parle pas aux citoyens.

On a pu le constater lors de la convention citoyenne pour le climat, avec une opacité dans le choix des personnes choisies par tirage au sort qui n'a eu d'égale que la complexité des propositions.

Les problématiques écologiques sont un exemple de complicité édifiant entre ces deux mondes. Pour faire avancer des projets publics, la bureaucratie environnementale exige des expertises pointues, parfois impénétrables.

L'expertise répond à tous les desideratas de cette bureaucratie, à commencer par le principe de précaution qui privilégie l'inaction sur le risque. La bureaucratie se protège grâce aux experts qui l'aident à border ses décisions de sorte qu'elles ne sont jamais attaquables.

Les sachants « autoproclamés » bénéficient de ce sentiment d'impunité généra-

lisé qui envahit la société. Il n'y a pas de souvenir où un expert qui se serait trompé aurait été sanctionné, ce qui renforce l'idée que le haut est irresponsable.

Cela induit, plus largement, une autre réflexion sur la société du risque et sur la question, fondamentale, de la liberté puisque l'expertise encadre la liberté dans des normes non discutables réduisant les marges d'action des citoyens.

Les critères sur lesquels reposent les expertises sont discutés. Au-delà d'une raison, non discutable, il est acquis que les expertises reposent souvent sur des postulats.

Les assurances, autres fidèles compagnes des experts, renforcent leurs interventions tous azimuts en garantissant la prise en charge de tout sinistre, y compris celui où il n'y a pas de responsable, comme les catastrophes naturelles.

Ce lien entre assurance et experts conduit à privilégier des considérations économiques, sans tenir compte des impacts concrets sur la vie des citoyens.

Ainsi, ceux qui sont victimes d'inondations souhaitent qu'une solution soit rapidement trouvée. Ces considérations n'entrent, cependant, pas dans l'opinion d'un expert qui ne se prononce la plupart du temps qu'en fonction de critères financiers.

Or, le ressenti, la sociologie... sont des éléments, certes plus subjectifs, mais nécessaires pour une décision acceptée.

UN CITOYEN EXPERT ?

Une fois cette problématique posée, peut-on supposer que le citoyen puisse être un expert ? Et en allant plus loin se demander s'il est réaliste de rêver à une réconciliation des deux extrémités de la société à travers des « experts du bas » ?

Force est de constater qu'il existe parmi les citoyens des individus dotés d'une expertise, avec des parcours professionnels remarquables. Dans mes fonctions de maire et de président d'une agglomération, j'ai l'habitude de rencontrer d'anciens hauts fonctionnaires, des chefs d'entreprises, des professions libérales, des scientifiques capables d'avoir un avis pertinent sur la plupart des questions posées. Il ne leur manque que l'analyse des données qui appartient à la personne publique. La transparence est une condition pour impliquer le citoyen dans le domaine de l'expertise.

La transparence et le respect, qui est une condition essentielle mais négligée de l'acceptation de l'expertise « par le bas ». L'exclusion des classes populaires de l'expertise n'est, en effet, pas critiquable à

condition qu'elles ne soient pas considérées comme ignorantes ou incultes.

Cela pourrait conduire à une nouvelle méthode d'expertise, plus participative, où les citoyens seraient amenés à discuter des données chiffrées, des options techniques.

Mais l'annonce par le Président Macron, à quelques jours des élections législatives

de la création d'un Conseil national de la refondation n'est pas un signe positif en direction des classes populaires. Créer un nouveau « machin » censément démocratique, qui sera chapeauté par une flopée d'experts, revêt malheureusement une certaine forme de condescendance et reflète l'écart de plus en plus croissant entre les aspirations du bas et les décisions du haut ■

LA MÉCONNAISSANCE DU RÔLE DES CABINETS DE CONSEIL, UNE « SPÉCIFICITÉ » FRANÇAISE QUI PÈSE SUR NOTRE ÉCONOMIE

La crise sanitaire a mis en lumière l'influence des cabinets de conseil sur les politiques publiques. Mais quelles sont leurs missions ? Pour qui travaillent-ils ? Comment fonctionnent-ils ? Gianmarco Monsellato, Président de Deloitte France et Afrique francophone, revient sur le rôle de ces consultants privés souvent méconnus du grand public.

Gianmarco MONSELLATO

Président de Deloitte France et Afrique francophone

Chez la majorité de nos voisins européens, avoir recours à un cabinet de conseil pour une entreprise est un acte décomplexé. Au Royaume-Uni, aux Pays-Bas ou encore en Allemagne (et évidemment encore davantage aux USA), l'utilité et l'impact des consultants sont bien compris. Loin d'être une exception, solliciter un cabinet pour une mission de conseil est non seulement un acte courant, mais il est même

évident dans la vie des entreprises depuis des décennies.

Chez nous, exception française oblige, la situation est plus mitigée. Tout d'abord, il faut souligner que le marché du conseil en France se porte bien et a connu en 2021 une croissance de près de 12 %, soit 11,6 milliards d'euros¹. Cette dynamique

1 - Étude annuelle Syntec Conseil, juin 2022.

LES ENTREPRISES AMÉLIORENT LEUR COMPÉTITIVITÉ LORSQU'ELLES SE CONCENTRENT SUR LE CŒUR DE LEUR CRÉATION DE VALEUR

est notamment portée par les missions à forte composante technologique et la montée en gamme des enjeux liés à l'IA, la cybersécurité ou encore la blockchain. Malgré cette tendance positive, les missions et le fonctionnement des cabinets de conseil n'en demeurent pas moins encore méconnus du grand public français et des entreprises. Même au sein des grands groupes du SBF 120, on constate une méconnaissance de la variété des missions que sont en mesure de leur proposer leur propre conseil. Parfois, les rapports peuvent également être teintés de défiance comme l'ont illustré les récents débats autour du recours à des consultants par l'administration publique durant lesquels tous les amalgames ont été faits.

Pourtant, face aux enjeux qu'elles ont à relever, dans le contexte géopolitique actuel et la compétition forte au niveau international, les entreprises françaises doivent être en mesure de pouvoir mobiliser toutes les ressources existantes et les cabinets de conseil en font partie. Face au défi de la compétitivité, à l'anticipation des mutations économiques à venir ou encore pour capter les meilleurs talents, les conseils peuvent être des leviers à actionner lorsqu'ils apportent leur expertise, leur réseau international et leurs équipes expérimentées. Lorsqu'ils sont bien utilisés, les cabinets de conseil peuvent donc permettre aux entreprises de trouver des réponses à leurs enjeux.

Pour atteindre une performance optimum, une entreprise a intérêt à se concentrer sur son cœur d'activité, là elle peut construire des facteurs clés de succès et se différencier de ses concurrents. Or, une grande partie des activités que doit exercer une entreprise ne répond pas à ces critères, voire ne correspond pas à son savoir-faire. Si elle les internalise totalement, elle consommera du capital, financier et humain, de manière peu efficace. En ayant recours à des conseils, spécialisés dans ces domaines, elle diminue le capital alloué et augmentera l'efficacité des fonctions concernées. On pense évidemment aux sujets technologiques pour les entreprises dont ce n'est pas le cœur de métier, au reporting, à la logistique, aux sujets de capital humain qui ne relèvent pas nécessairement de l'expertise de l'entreprise, à la cybersécurité et aux questions réglementaires.

Si ces domaines ne correspondent pas au cœur de la création de valeur de l'entreprise, leur importance sur sa performance, voire sa capacité à opérer, est croissante. Dès lors, le conseil permet à ses clients

de bénéficier de compétences spécialisées et expérimentées, immédiatement opérationnelles. Parvenir à un tel résultat en interne supposerait un lourd investissement, un temps long de préparation et un risque élevé de non-performance. Au contraire, en se concentrant sur le cœur de sa création de valeur et en se reposant sur des spécialistes externes pour les autres sujets, l'entreprise accroît sa compétitivité. Elle peut se concentrer sur le cœur de sa transformation, en se reposant sur ses conseils pour s'assurer qu'elle ne dérape pas sur des obstacles imprévus.

ANTICIPER LES MUTATIONS À VENIR PERMET AUX ENTREPRISES DE PRENDRE UNE LONGUEUR D'AVANCE

Diriger, c'est décider au-delà de son domaine de compétence initial. C'est décider sans tout savoir. Parce que les compétences et les spécialisations nécessaires au déploiement des stratégies et des opérations sont de plus en plus diverses et plus complexes ; parce que la distance entre la stratégie et les opérations s'est considérablement réduite, faisant que toute décision stratégique a besoin d'une anticipation opérationnelle au préalable ; enfin parce que la concurrence n'est plus

simplement sectorielle, le plus redoutable concurrent étant celui que l'on ne connaît pas. Pour toutes ces bonnes raisons, les dirigeants des entreprises, comme de toute organisation, doivent s'appuyer sur des forces d'appui extérieures.

Le dirigeant a donc besoin de conseils pour l'éclairer. Non pour décider à sa place, mais pour fournir les éléments nécessaires à sa prise de décisions. Pouvoir être éclairé grâce aux retours d'expériences d'autres situations similaires, pouvoir comparer pour mieux réfléchir, et le faire en toute indépendance. Car le rôle du conseil n'est pas d'influer mais bien d'éclairer, de permettre à ses clients de se projeter, d'anticiper, de voir à travers le brouillard de l'action, en apportant une expérience, un point de vue indépendant. Or, l'indépendance est une qualité précieuse pour un décideur qui a besoin d'éléments objectifs, afin de ne pas être instrumentalisé au profit d'un autre agenda que le sien.

LA CAPACITÉ À MOBILISER RAPIDEMENT DES ÉQUIPES OPÉRATIONNELLES EST DE PLUS EN PLUS DÉTERMINANTE

Les cabinets de conseil, surtout les plus grands, recrutent des centaines, voire des milliers de jeunes diplômés tous les ans.

Ils leur apportent une formation d'excellence leur permettant d'acquérir une expérience précieuse plus rapidement que la moyenne. Ces jeunes sont promus en fonction d'une méritocratie stricte et inclusive. Grâce à cet esprit méritocratique de saine compétition et à la diversité des missions, les cabinets de conseil attirent des profils variés et ouverts sur le monde qui vont être utilisés par les entreprises. Bien souvent, les consultants sont formés à des méthodologies issues de travaux universitaires et de recherche. On ne le sait guère, mais les ponts entre les chercheurs (les intellectuels) et les entreprises sont les cabinets de conseil.

Ces équipes constituent des ressources rapidement opérationnelles. Experts des enjeux de leur secteur d'activité grâce aux diverses missions qu'ils réalisent, les consultants peuvent être mobilisables pour intervenir à tous les niveaux des missions d'urgence. C'est un cercle vertueux qui s'enclenche lorsqu'une collaboration débute. On le sait, les équipes des cabinets de conseil alimentent d'ailleurs par la suite le vivier des talents des entreprises françaises, et à l'étranger, ainsi que celui des administrations publiques.

Recourir à un conseil extérieur n'est donc pas une décision anodine. Comme tout investissement, il faut s'assurer de son impact sur les priorités de l'entreprise. Un processus de sélection complet centré sur

le retour sur investissement s'avère nécessaire. Pour cela, sept critères ont fait leurs preuves :

- La marque. Elle est un gage de confiance, une assurance implicite, étant entendu que les plus grands cabinets n'ont pas le monopole de la confiance.
- L'expérience de l'équipe compte. L'expérience du cabinet est une chose, mais elle ne se reflète pas nécessairement dans celle de l'équipe.
- La capacité internationale. Les enjeux les plus importants ont presque toujours une dimension internationale. Et même lorsqu'ils ne l'ont pas, la capacité à bénéficier de comparaison internationale est un gage de pertinence accrue.
- L'ampleur des expertises. Face à la complexité croissante des enjeux de transformation, les questions ne sont jamais unidimensionnelles. Plusieurs domaines se font écho. Tout projet technologique a des dimensions cyber, capital humain, fiscales, juridique... Le meilleur conseil est celui qui peut les assembler. L'étroitesse de vue étant un facteur d'échec.
- L'indépendance. Le seul agenda du conseil doit être d'aider son client à réussir. Pas à vendre plus, pas à promouvoir une idée toute faite. Pour cela, le meilleur conseil sera toujours indépendant, ne fût-ce pour sa capacité à dire ce que le client ne veut pas entendre.

- L'exemplarité. Les bons conseils s'appliquent à eux-mêmes les principes qu'ils portent chez les clients, depuis l'excellence opérationnelle, jusqu'aux valeurs.
- Le prix, étant entendu qu'un prix doit être analysé en fonction du retour sur investissement attendu, et des engagements de résultats assumés par le conseil.

La question n'est donc pas : faut-il consommer plus ou moins de conseil ? La France

en sollicite moins que la moyenne et force est de constater que notre économie est moins compétitive que celles de pays qui en mobilisent beaucoup plus comme l'Allemagne ou les États-Unis.

Les cabinets de conseil sont des ressources mobilisables. Ils sont des outils à disposition des dirigeants et comme dans tous les secteurs, ceux qui savent utiliser efficacement toutes les ressources à leur disposition se montrent généralement les meilleurs ■

LES THINK TANKS EN FRANCE

Cette expression a émergé dans les médias et le débat public il y a une vingtaine d'années environ et a été utilisée et revendiquée par énormément de structures. L'expression « think tank » est souvent utilisée comme un mot magique comme si le mot se suffisait à lui-même pour décrire une capacité d'innovation à introduire des idées nouvelles dans le débat public ou dans les organisations. D'ailleurs, à force d'être utilisé pour décrire tout et n'importe quoi, le terme « think tank » n'est-il pas aujourd'hui galvaudé ? Certains, à l'imagination fertile, lui préfère dorénavant le terme de « Do tank » expliquant qu'ils souhaitent être dans l'action plutôt que de se cantonner aux idées. À croire que le terme « think tank » aurait épuisé toute sa symbolique. Et si, paradoxalement, c'était l'incapacité des personnes et des organisations à lui donner sa pleine mesure qui expliquerait la nécessité de changer de mot. Pour mieux le comprendre, il faut revenir à la définition originelle et ensuite replacer le terme dans le contexte politique français.

Sélim ALLILI¹

Membre fondateur et président de l'Observatoire des think tanks (2008-2016)

THINK TANK : DÉFINIR POUR MIEUX AGIR

Qu'est-ce qu'un think tank ? De nombreux universitaires, principalement anglo-saxons², s'essaient

depuis une vingtaine d'années à définir le terme, à catégoriser des formes de think tanks en fonction de leur organisation et de leur production. Au-delà des divergences d'opinions pour caractériser toutes les formes possibles de think tanks, il y a un consensus sur la vocation première d'un think tank qui est de délivrer une expertise sous forme d'analyses ou de conseils en matière de politique publique. Il existe d'ailleurs, depuis 2008, un classement in-

1 - Sélim Allili occupe actuellement des fonctions de direction dans un organisme de formation professionnelle.

2 - Donald E. Abelson, *Do Think Tanks Matter? Assessing the Impact of Public Policy Institutes*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's Univer-

sity Press, 2018, 560 p.

ternational des think tanks, publié chaque année par l'Université américaine de Penn State, qui en recense environ 11 000 à travers le monde³.

L'objectif d'un think tank est d'éclairer le débat public voire même d'influencer les décideurs sur une problématique qu'il s'agisse de relations internationales, de défense, d'économie ou de fiscalité par exemple. La production d'un think tank prend le plus souvent la forme d'études ou de notes écrites diffusées en sources ouvertes afin d'atteindre le plus grand nombre. En appui de cette production écrite, les think tanks organisent très régulièrement des conférences et débats publics afin d'accroître leur audience et leur notoriété. Un think tank défend une vision du monde particulière, aucun n'est neutre par définition puisqu'il s'inscrit clairement dans la « guerre des idées » afin de promouvoir ses avis et ses préconisations. Certains think tanks affichent plus facilement leurs opinions et parti pris lorsqu'il s'agit d'économie, de fiscalité ou de questions sociétales. En effet, vous ne retrouverez pas les mêmes préconisations dans une étude de l'Ifrap ou de la Fondation Jean Jaurès. Les clivages politiques sont clairement assumés et c'est ce qui fait la richesse du débat démocratique.

Le terme think tank a souvent été utilisé par certaines personnes pour insister sur

le caractère innovant de leur organisation, comme un outil marketing. Pour autant, lorsqu'on étudie de plus près une organisation qui se dit « think tank », il faut s'attacher en priorité à ce qu'elle produit réellement comme études, notes et surtout à quelle régularité. Tout l'enjeu est là. Se rassembler dans l'arrière-cour d'une brasserie parisienne chic pour y organiser des petits-déjeuners débats ou autre rencontre avec une personnalité politique ou économique ne fait pas de vous un think tank. La démarche n'est pas illégitime, mais les mots ont un sens et le terme think tank renvoie à une tout autre réalité. C'est d'ailleurs pour cette raison que beaucoup d'organisations ont changé leur nom en « do tank » car l'essentiel de leur activité repose sur de l'évènementiel, des rencontres-débats et autres actions médiatiques. On est loin d'une production d'analyses régulières sur les politiques publiques.

LES THINK TANKS À LA FRANÇAISE

Le terme a été importé des États-Unis, pays dans lequel les think tanks ont acquis une puissance politique et économique considérable profitant d'un cadre institutionnel idéal pour faire émerger ces organisations. Méfiance vis-à-vis de l'État central, perception positive du lobbying par les corps intermédiaires, accès

3 - https://repository.upenn.edu/think_tanks/

aux financements très importants via les philanthropes et fondations qui déversent chaque année des centaines de millions de dollars dans l'écosystème des think tanks à Washington ; tels sont les principaux facteurs qui permettent l'émergence et la stabilité des think tanks américains.

En comparaison, l'écosystème français des think tanks fait pâle figure. En effet, le cadre institutionnel n'a jamais vraiment été favorable à l'émergence des think tanks en France. La présence d'un État centralisateur très puissant, l'existence de nombreuses agences publiques qui produisent elles-mêmes de l'expertise, une méfiance de principe autour des activités d'influence et de lobbying des corps intermédiaires et enfin un accès aux financements rendu plus difficile ne permettent pas vraiment de pouvoir compter sur un écosystème puissant. Pour ce qui est de l'expertise, on se tourne le plus souvent vers l'État et ses fonctionnaires considérant qu'eux seuls défendent l'intérêt général.

LES THINK TANKS FRANÇAIS ET L'ARGENT

Le paradoxe actuel réside dans le fait que les administrations elles-mêmes font appel à certains think tanks pour produire des études et rapports via des appels

d'offres. Ces financements permettent à quelques think tanks parisiens d'exister sans pour autant arriver à construire un modèle économique totalement indépendant des financements publics. À l'heure où la manne budgétaire publique pourrait se raréfier, le risque pour ces think tanks de perdre entre 20 et 40 % de leur budget annuel est réel. Contrairement à leurs homologues américains, les think tanks français ne peuvent compter sur les millions d'un mécène philanthrope qui aurait fait fortune dans le secteur marchand et qui souhaiterait soutenir un think tank comme on soutient une association caritative. L'argent des think tanks français provient essentiellement de deux sources : l'État (ainsi que toutes les institutions publiques) et les entreprises.

L'État au travers des subventions et des appels d'offres comme nous l'avons dit et les entreprises au travers de mécénat d'entreprise (via leur fondation le plus souvent) ou via des missions de conseil que le think tank délivre à l'entreprise. La recherche de financements, communément appelée « fundraising », est une activité bien connue de toutes les associations ou autres fondations qui doivent lever des fonds pour faire vivre leur organisation. Il s'agit d'un véritable marché de la subvention ou du mécénat sur lequel les think tanks sont concurrencés par des associations aussi diverses que la Croix Rouge ou la Fondation Abbé Pierre.

Il faut donc pour le think tank convaincre une entreprise de l'intérêt de le financer plutôt que de financer des ONG. L'entreprise le fera soit par pure conscience du rôle social qu'elle doit jouer ou bien parce qu'elle y trouve un intérêt pour valoriser son image. Cela revient pour un think tank à servir indirectement l'image de ceux qui le financent. L'équation n'est pas simple à résoudre pour qui veut défendre son indépendance. Certains think tanks établissent d'ailleurs ainsi une règle de transparence financière en limitant la part que chaque entreprise peut représenter dans leur budget total. En effet, dépendre financièrement d'une entreprise à hauteur de 5 % ou 30 % n'est pas exactement la même chose.

Les think tanks français ont des capacités financières très limitées. À titre d'exemple, l'Institut français des relations internationales (Ifri) est très régulièrement classé comme l'un des plus importants think tanks dans le monde et le plus important de France pour ce qui concerne sa capacité de production, le nombre de chercheurs à temps plein ainsi que son budget de 6 millions d'euros environ. À titre de comparaison, la Brookings Institution, l'un des think tanks les plus prestigieux de Washington, possède un budget annuel d'environ 100 millions de dollars. Si nous devons créer une compétition des think tanks, les think tanks français ne joueraient clairement pas dans la même division que les américains. Bien sûr, cela n'enlève rien à la qualité des chercheurs ou

experts français, mais force est de constater qu'il y a un écart très important en matière de financements.

LES THINK TANKS FRANÇAIS : UTILES POUR LA DÉMOCRATIE ET LE DÉBAT PUBLIC ?

En France, la question de la place de ces organisations dans le débat public revient souvent en boucle. Phénomène encore majoritairement parisien du fait de la concentration de tous les pouvoirs dans la capitale, il est souvent reproché aux think tanks leur endogamie, leur proximité avec les pouvoirs politiques et économiques empêchant de fait de vraies propositions alternatives. Cette critique n'est pas dénuée de fondement mais c'est la grille de lecture qu'il faut changer. Un think tank se doit d'être proche des pouvoirs politiques et économiques afin de mieux défendre ses propositions.

Une expertise indépendante de l'administration doit être considérée comme une valeur ajoutée au débat démocratique. Les think tanks font partie des corps intermédiaires qui participent à la vitalité du débat démocratique. Plus le nombre de think tanks est important plus les débats ouverts dans l'espace public sont importants. Les think tanks

décloisonnent la pensée et surtout valorisent le débat d'idées au travers d'analyses et de propositions le plus souvent argumentées et détaillées. Rien n'est caché, les prises de position sont clairement assumées puisque c'est l'ADN d'un think tank. Les sujets peuvent être discutés, argument contre argument, source contre source. C'est en cela que les think tanks sont les garants d'un débat démocratique qui ne se cantonne pas aux simples postures politiciennes du moment ou aux petites phrases choc énoncées dans un média pour faire le « buzz ».

Malheureusement les think tanks doivent faire face à deux tendances contraires à leurs intérêts et qui vont probablement questionner en profondeur leur manière de travailler et plus sûrement leur raison d'être dans les prochaines années. La première dynamique est la rapidité avec laquelle l'agenda politico-médiatique change. Par définition les think tanks inscrivent leurs travaux dans le temps long. Leur travail s'apparente plus à de la recherche universitaire qu'à l'écriture d'un éditorial pour un quotidien national. De ce fait, ils doivent parfois adapter leur production et leur plan de communication à l'agenda politico-médiatique. Cette évolution est sans aucun doute liée à la révolution numérique qui a radicalement changé notre rapport au temps et à l'espace. Tout doit être commenté et analysé en quelques minutes voire quelques secondes. Difficile dès lors d'exposer une

pensée complexe qui nécessite du temps et de la nuance.

La seconde tendance, qui est probablement la plus dangereuse pour les think tanks, est la remise en cause profonde par une partie de la société civile, mais aussi par certains mouvements politiques, de la légitimité de savoirs constitués. En effet, la parole de l'expert, du scientifique est régulièrement remise en cause par des procédés visant à déconstruire toute légitimité. Cette démocratie d'opinion qui veut que toutes les opinions se valent participe très clairement à la confusion des genres et des esprits. Internet, loin d'améliorer notre rapport au savoir, devient le réceptacle de toutes les expressions sans qu'un système de modération ou d'intermédiation puisse tempérer, nuancer ou contextualiser les prises de position. Que chaque citoyen ait trouvé en internet la possibilité infinie d'exprimer sa propre subjectivité est peut-être un progrès dans l'expression démocratique. En revanche, cette expression débridée ne doit pas pour autant remettre en cause les modalités de construction du savoir, de sa diffusion et de sa réfutabilité. Considérer que toutes les opinions se valent partout et en tout temps n'est pas simplement un risque pour les think tanks et la qualité du débat démocratique, c'est un risque majeur de remise en cause des rationalités qui participent du lien social et des modalités de la simple discussion et du débat entre citoyen ■

LES INTELLECTUELS ET LE *SPIN* : CONTRIBUTION À LA VIE DÉMOCRATIQUE OU MANIPULATION ?

Le débat public et politique a ses figures imposées. Et depuis quelques années l'une de celles-ci consiste à faire de la communication la cause de tous les maux. Une critique fourre-tout qui arrose large ; qui du responsable montrant sa bobine partout pour parler de tout et de rien ; qui de l'homme politique qui tord « légèrement » la vérité pour imposer son thème (Jean-Luc Mélenchon avec son leitmotiv « élisez-moi Premier ministre ») ; ou qui pour dénoncer l'emprise de certains intérêts qui seraient à l'œuvre dans des stratégies de communication d'influence. Ce que l'on appelle le Spin.

Arnaud DUPUI-CASTÉRÈS

CEO et fondateur de Vae Solis Communications

« N'en doutez jamais, un petit groupe de citoyens engagés peut changer le monde
En fait, cela s'est toujours passé ainsi ».
Margaret Mead (Anthropologue américaine, 1901-1978)

Le *Spin* est un bouc-émissaire très pratique et sa dénonciation, pour les populistes, est un argument en tant que tel. Un argument qui masque la plupart du temps la vacuité de l'argumentation et attise la propension naturelle de nos contemporains à croire à

la théorie du complot. Chaque semaine, chaque jour, presque chaque heure est agrémentée d'une « actualité » où le fautif, le manipulateur est toujours un lobby. La vaccination, la réforme des retraites, le glyphosate... Les *Spin doctors* sont à l'œuvre tapis dans l'ombre.

Pourtant, il n'y a « rien de neuf sous le soleil ». L'action publique et le débat politique ont toujours été animés par des enjeux de communication. Cela ne s'est pas toujours appelé ainsi. Ils ont pris diverses formes, ils ont été inspirés ou grossiers, improvisés ou organisés, mais ils ont toujours été consubstantiels à l'exercice du pouvoir.

La Rome antique nous a légué de nombreuses choses, parmi lesquelles les principes de la communication moderne. Ils ont été longuement pratiqués et peaufinés. Le rapport à la vérité ou aux vérités, l'apparat, le poids de la persuasion, l'art oratoire... Cicéron, qui a connu une grande carrière politique et de plaideur incomparable (politique et avocat), doit sa place dans la postérité à ses ouvrages sur l'art oratoire qui ont posé les fondements de sa structuration. On en constate encore aujourd'hui sans cesse l'application et la pertinence. C'est probablement l'un des premiers intellectuels connus pour avoir structuré la communication.

Et puis, il y a eu l'invention du *Spin* moderne en 1917 aux États-Unis par la commission Creel à qui W. Wilson, président réélu, a confié la mission de faire accepter au peuple américain l'entrée en guerre de leur pays, en dépit de ses promesses de campagne. Les techniques de communication qu'ils ont créées perdurent encore aujourd'hui, nonobstant les adaptations aux canaux d'information qui ont émergé depuis (radio, télévision,

internet,...). Les méthodes, le rôle des journalistes, l'identification des relais d'opinion et des prescripteurs, la formalisation des messages, l'usage des images,... autant de techniques qui servent encore aujourd'hui, chaque jour et sur tout sujet, y compris les guerres qui n'ont jamais autant été l'affaire des moyens de communication, d'information et d'intox (l'exemple de la guerre déclenchée par la Russie en Ukraine est éloquent sur l'usage et les abus de la communication).

Entre la période des Anciens et des Modernes, de nombreux *Spin* ont évolué et prospéré. Ils le furent notamment avec le soutien actif d'intellectuels, voire à leur initiative. Au temps des Modernes, l'implication des intellectuels n'a guère diminué. Même si, au cours des trente dernières années, ils se sont effacés au profit des activistes qui sont devenus en quelque sorte les « nouveaux intellectuels ».

LES GRANDS *SPIN* ONT BESOIN DE GRANDS INTELLECTUELS

Au-delà de la communication accompagnant l'exercice du pouvoir et notamment sa dimension militaire ou idéologique, les *Spin* ont participé, et continuent de le faire, au rayonnement des puissances (aujourd'hui le *soft power*). Ils sont aussi en ap-

pui des intérêts économiques et des intérêts particuliers. Dans ces différents cadres où le *Spin* s'est déployé, les intellectuels ont joué un rôle plus ou moins important. Très peu « engagés » dans les *Spin* militaires, comme dans celui qui permit l'entrée en guerre des États-Unis en 1917, ils ont au contraire été à l'origine des grands *Spin* qui ont transformé nos sociétés au cours des deux derniers siècles.

Leurs contributions, l'émergence de courants de pensée, la puissance des idées qu'ils ont défendues, ont trouvé une multitude d'expressions et de transformations de nos sociétés. Souvent, ce passage à l'acte est le résultat d'une action concertée, conçue et déployée sur une longue période par de nombreux acteurs, parmi lesquels nombreux étaient des intellectuels. Rien n'a été le fruit du hasard, parfois de concours de circonstances, mais bien davantage d'une volonté et des idées.

LA PEINE DE MORT

Il faut se souvenir qu'il n'y a pas si longtemps (avant 1981) on pouvait encore être condamné à mort et exécuté... en France, « Nation des droits de l'Homme ». Il a fallu près de deux siècles avant de parvenir à l'abolition de la peine de mort. Et c'est un des derniers grands *Spin* où les intellectuels auront joué un rôle majeur en France. Entre les premières prises de position de Camille Desmoulins et la

promesse tenue de François Mitterrand, il fallut un intense travail d'influence qui mobilisa parlementaires, autorités religieuses, philosophes, intellectuels, journaux... et passa par de nombreuses étapes comme l'interdiction de la publicité des exécutions (Affaire Weidman en 1939). La conviction personnelle de Robert Badinter, avocat et garde des Sceaux, a permis de la faire voter immédiatement après l'élection.

Si la France a été le dernier pays de la Communauté européenne à abolir la peine de mort, ce n'est pas encore le cas dans de nombreux grands pays, y compris des démocraties : les États-Unis (où la peine capitale est encore appliquée dans la plupart des États) ou encore le Japon. Dans ces pays, les condamnations peuvent être critiquées, faire l'objet d'une mobilisation, et même d'un débat public permettant parfois de contribuer à empêcher une exécution. Mais ces démocraties n'ont pas la même histoire, ni le même historique de l'engagement d'intellectuels.

L'ABOLITIONNISME¹

Un autre combat fut mené bien des années avant et il avait emprunté des chemins que le *Spin* moderne utilise encore largement

1 - Claude Liauzu, *Histoire de l'anticolonialisme en France*, Armand Colin, 2007.

aujourd'hui. Le combat pour l'abolition de l'esclavage.

Cette révolution dans la conscience humaine s'opère alors que s'impose le principe de droits humains imprescriptibles (encore les Lumières). La première des sociétés anti-esclavagistes s'établit en 1775 à Philadelphie et gagne la capitale de l'Empire. En 1787 est créée à Londres la *London Society for Effecting the Abolition of the Slave Trade* autour de Thomas Clarkson et William Wilberforce. Ils réunirent les « douze saints de Clapham » pour conquérir l'opinion et mener le combat, en procédant par étape et en s'attaquant d'abord à la traite des esclaves. Pour surmonter les groupes d'intérêts liés à la traite, il fallait avoir de son côté le tribunal de l'opinion, usant pour cela du rayonnement de plusieurs intellectuels. Dès 1788, ils obtiennent une première victoire avec le Dolben Act, restreignant et contrôlant la traite des captifs sous pavillon anglais.

En France, la Société des Amis des Noirs fut créée en 1788, autour de Mirabeau, Condorcet ou l'Abbé Grégoire. En 1794, la Convention nationale abolissait l'esclavage dans toutes les colonies françaises. La France fut ainsi le premier État au monde à décréter l'abolition de l'esclavage mais sans qu'elle n'entre réellement dans les faits ; la radicalité n'étant pas ancrée sur une base réformatrice. En 1802, tout à son grand rêve colonial, Napoléon rétablit l'esclavage...

Il a fallu attendre le 27 avril 1848 où Victor Schœlcher signa le fameux décret d'abolition de l'esclavage, qui commence par ces mots : « Le gouvernement provisoire, considérant que l'esclavage est un attentat contre la dignité humaine ; (...) ; qu'il est une violation flagrante du dogme républicain : Liberté, Égalité, Fraternité... décrète [Article Premier] L'esclavage sera entièrement aboli dans toutes les colonies et possessions françaises... ». Ce décret est signé quinze ans après que Victor Schœlcher, l'intellectuel, a publié (1833) un réquisitoire contre l'esclavage.

Durant cette longue période, de nombreuses décisions politiques, sociales, économiques sont la prolongation des idées des Lumières, portées et imposées par des stratégies d'influence, qui n'ont rien à envier dans la plupart des cas à celles menées à l'époque contemporaine.

L'essoufflement de la pensée des Lumières, du magistère des intellectuels de cette lignée et les usages que le monde économique a fait des avancées ainsi permises, expliquent peut-être, en partie, l'engouement des intellectuels pour le communisme et ses différentes variantes durant des décennies. Ils ouvrent ainsi l'ère de *Spin* idéologiques qui serviront les soubresauts géopolitiques comme ils s'en sont servis. L'aveuglement et l'obstination de certains auront assurément contribué à la perte d'influence des in-

tellectuels, après qu'ils ont tenu un rôle majeur dans la guerre d'influence, de communication et d'idéologie que les deux blocs se sont livrés. C'est un intellectuel, Soljenitsine, qui aura contribué à ouvrir les yeux du monde sur le récit communiste en lui mettant en regard sa triste réalité.

L'EFFACEMENT DES INTELLECTUELS AU PROFIT DES INTÉRÊTS PRIVÉS...

Avant la Seconde Guerre mondiale, les grands *Spin* ont été réalisés par les entreprises. Les premiers professionnels du *Spin* ont imposé aux citoyens-consommateurs la voiture et son « American Way of Life », la cigarette pour les femmes, les politiques publiques de vaccinations et même l'œuf bacon au petit-déjeuner pour le compte des producteurs porcins américains.

Ces stratégies de communication d'influence visaient à changer les perceptions, créer la nouveauté, donner envie et finalement faire évoluer les comportements. Les sujets et les opérations ont été nombreux. C'était le temps des *Spin* consuméristes et industriels. De toutes celles-là, les intellectuels ont été tenus éloignés.

...POUR ENSUITE ÊTRE REPLACÉS PAR LES ACTIVISTES

Les intellectuels en déshérence, la réaction aux *Spin* des entreprises est venu, à la fin des années 1960, de l'émergence des mouvements activistes qui n'ont cessé de se développer. Désormais ces mouvements ont une influence majeure et grandissante sur les politiques publiques et encore plus sur les opinions publiques.

LES FRENCH DOCTORS

De la campagne contre l'esclavage à l'action humanitaire, il n'y a qu'un pas, mais plus d'un siècle. Les *French doctors*, avec Médecins sans frontières, ont imposé le droit d'ingérence dans les relations internationales. Voilà l'histoire d'un beau *Spin* réussi. D'une association militante créée en 1971, Bernard Kouchner et beaucoup d'autres, ont fait de Médecins sans frontières une organisation mondialisée, présente dans 80 pays, avec 12 000 volontaires et près de 400 millions d'euros de budget annuel. En 1999, l'association se verra décerner le prix Nobel de la Paix, pour son rôle en faveur du concept d'ingérence : les dirigeants n'étaient pourtant alors ni ministres, ni universitaires et encore moins intellectuels. Ils étaient des relais d'opinion qui avaient des convic-

tions et un don, un flair (la *French touch*) pour mobiliser les médias et les opinions publiques. Aujourd'hui, le droit d'ingérence est entré dans les mœurs internationales.

Depuis lors, la bataille des causes a pris le dessus sur tout. Et ces « causes » n'ont pas besoin des intellectuels pour être construites et soutenues ; elles le sont naturellement par leur « supériorité morale » et l'efficacité des *Spin doctors*. La malbouffe et les OGM avec José Bové, la protection de l'environnement avec Nicolas Hulot, l'énergie nucléaire avec Greenpeace, le réchauffement climatique avec Greta Thunberg.

Les activistes usent et abusent des méthodes du *spin*. Ils le font souvent même mieux que les professionnels. Parfois, les méthodes sont plus brutales, plus cliquantes. Ils n'hésitent pas à décrédibiliser les émetteurs auxquels ils s'opposent. La radicalité et l'antagonisation sont des dérives dangereuses du *spin* qui se propagent par l'absence des intellectuels. Parmi eux, les scientifiques sont souvent trop discrets, se tiennent éloignés des polémiques (mode dominant de communication et de mobilisation) et des caricatures. Heureusement que dans le domaine de l'Environnement,

l'action structurée et sérieuse du Giec a réussi à combler la quasi-absence des intellectuels dans le débat.

Le *Spin* omniprésent dans nos sociétés depuis un siècle a fait émerger des sujets, des comportements, des lois, des règles salutaires, utiles, essentiels. Il a fait progresser considérablement l'humanité sur de très nombreux sujets. Derrière ces avancées, il y a donc des stratégies de communication efficace et discrète. Il y a eu aussi de nombreux échecs ou erreurs funestes, des *Spin* qui ont cherché à justifier l'injustifiable, comme les guerres, des *Spin* qui ont dérivé vers la propagande, des *Spin* de l'éphémère et des effets de mode, des *Spin* derrière lesquels se cachent plus les idéologies que les idées.

Est-ce que l'absence des intellectuels dans les *Spin* d'aujourd'hui, de la puissance de leurs idées, pour ne plus se focaliser que sur « le poids des mots et le choc des photos » est une cause de ces dérives ? Difficile à dire, mais on peut regretter que les intellectuels aient quitté la scène – sauf comme commentateurs de l'actualité – pour laisser aux puissances étatiques et militaires, aux entreprises et aux activistes, le champ libre de leur imagination et de leur capacité de persuasion ■

L'OFFICE INTELLECTUEL DU CATHOLICISME FRANÇAIS

La scène intellectuelle catholique a longtemps été dominée par un courant progressiste, mais celui-ci semble, depuis les années 80-90, avoir été supplanté par un catholicisme conservateur. Entretien avec Philippe Portier, Directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

Philippe PORTIER

Directeur d'études à l'École pratique des hautes études (PSL)
(Propos recueillis par Arnaud Benedetti)

Revue Politique et Parlementaire - Longtemps, un catholicisme social et progressiste, parfois proche des idées fondamentales de la Théologie de la Libération, souvent imprégné de personnalisme, a dominé la scène du débat public français et en particulier la scène intellectuelle catholique. Depuis une ou deux décennies, le balancier semble être revenu du côté d'un conservatisme affirmé, de même que d'un appel à la tradition, bref de ce que Chantal Delsol a nommé la « redogmatisation ». Comment analysez-vous ce phénomène ?

Philippe Portier - Il y a eu en effet un « moment progressiste » dans l'Église catholique en France. Il s'affirme, si l'on met à part quelques prémices lors du Front Populaire, dans les trois décennies qui

suivent la Seconde Guerre mondiale. Ce moment, qui se traduit par une critique du « conservatisme » de la doctrine sociale de l'Église, se construit sur l'assise d'un triple mouvement.

Au plan social, on doit insister sur l'évolution de l'Action catholique. Ceux-ci avaient été institués, sous leur forme « spécialisée » (JOC, JAC...) dans la deuxième moitié des années 1920, en vue de diffuser la doctrine sociale du magistère « partout où s'ouvrait un accès » (selon l'expression du pape Léon XIII). Or, plusieurs d'entre eux vont tenter de faire la jonction avec l'espérance socialiste. C'est le cas d'abord du mouvement ouvrier catholique : on pense aux prêtres-ouvriers, mais aussi au Mouvement Populaire des Familles issu

en 1941 de la Ligue Ouvrière Chrétienne, qui se rebaptise Mouvement de Libération du Peuple en 1950. D'autres pans du pilier tombent dans les années 1960, comme l'Action catholique des milieux indépendants ou le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne, mais aussi les démembrements syndicaux du monde ecclésial comme la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens devenue Confédération Française Démocratique du Travail en 1964.

Au plan théologique, des ouvertures s'étaient produites dans les années cinquante avec des ouvrages qui avaient réévalué l'apport du marxisme, comme *Signification du marxisme* du dominicain Henri Desroche publié en 1949, auquel s'ajoutent les travaux de la revue *Esprit* et d'Emmanuel Mounier. Le mouvement se renforce dans les années 1960 et 1970 : des auteurs comme Fernando Belo avec sa *Lecture matérialiste de l'Évangile de Marx*, Johann Baptist Metz avec sa théologie politique, ou, côté protestant, Jürgen Moltmann avec sa *Théologie de l'Espérance*, viennent configurer alors une pensée de la protestation politique.

Au plan électoral, s'opère une forme de passage au socialisme. Les années 1970 sont le moment d'une progression de la gauche au sein de la société française, sur fond d'une transformation de ses structures socio-économiques. Les catholiques, en partie du moins, participent à cette

mutation, en rejoignant le PS de François Mitterrand bien plus que le PCF de Georges Marchais. 25 % des catholiques pratiquants réguliers (qui représentent alors un peu moins de 20 % de la population globale) votent alors à gauche, ce qui marque une rupture par rapport aux décennies précédentes.

Les années 1980 et surtout 1990 indiquent un tournant. Au moment progressiste succède alors un « moment conservateur », qui se structure autour de la montée en puissance de ce que j'ai appelé un « catholicisme d'identité », en l'opposant au « catholicisme d'ouverture » puissant au moment du Concile Vatican II. Ce courant est porté aujourd'hui par des mouvements comme la communauté de l'Emmanuel, les Associations familiales catholiques, Alliance Vita, Ichtus, les Survivants qui font de la lutte contre l'interruption volontaire de grossesse leur raison sociale, des publications comme *Liberté Politique*, *Famille chrétienne*, *La Nef*, *L'Homme nouveau*, des publicistes comme Jacques de Guillebon, fondateur du magazine *L'incorrect* ou Philippe Maxence, animateur de *L'Homme nouveau*, ou des intellectuels comme Rémi Brague, Pierre Manent ou Chantal Delsol. Le catholicisme d'ouverture est lié, quant à lui, aux mouvements d'Action catholique, à des associations comme la Conférence des Baptisé(e)s, à des titres comme *Témoignage Chrétien*, à des revues comme *Études*, à des lieux d'enseignement comme le Centre Sèvres géré par la Compagnie

de Jésus, à des blogs comme celui de René Poujol. On fera un cas à part du catholicisme traditionaliste issu du schisme anticonciliaire de Mgr Lefebvre : il n'est pas vraiment en prise, malgré les manifestations du groupe Civitas, avec le débat contemporain.

Trois grands points distinguent les systèmes de pensée et d'action de ces deux types de catholicisme.

D'abord, l'approche du monde. Le catholicisme d'identité porte une conception substantialiste du social. Il estime qu'il faut se défier de la liberté morale et agencer le droit politique autour d'une conception objective du vivre ensemble. Le catholicisme d'ouverture fait sienne, quant à lui, la civilisation des droits, en considérant que la loi civile dépend de la seule dynamique de la délibération collective. Cette opposition se manifeste en particulier sur les questions relatives à la politique de la famille et du genre.

Ensuite, la relation à l'Église. Le catholicisme d'ouverture tient un discours critique à l'égard du modèle d'organisation de l'Église, trop autoritaire et clérical. Il salue cependant les tentatives du pape François visant à faire droit à une organisation plus synodale et à une doctrine plus ouverte sur le terrain moral. Le catholicisme d'identité se défie, comme on l'a vu au moment de la remise du rapport Sauvé, des critiques qui peuvent affaiblir le corps ecclésial et

des compromis avec la morale libérale. Ses papes de référence sont bien davantage Jean-Paul II et Benoît XVI.

Enfin, la question de l'engagement. Le catholicisme d'identité se pense souvent, dans un monde qui se sécularise et qui donne, pense-t-il, dans la « christianophobie », comme une contre-culture. Le plus souvent, ses tenants développent une stratégie offensive et ostensible de « minorité créative » (Benoît XVI). Certains de ses militants vont en revanche jusqu'à prôner, à la manière du théologien méthodiste Stanley Hauerwas, un repli sur soi de type communautariste. Le catholicisme d'ouverture prend part au débat public, mais comme une voix parmi d'autres, sans revendiquer dans l'échange des paroles un quelconque privilège de vérité.

Il faut préciser cependant que ces deux familles connaissent des divisions internes. Pour le catholicisme d'ouverture, on le voit sur la laïcité par exemple : certains dans ses rangs optent pour un modèle de séparation ; d'autres sont favorables à une laïcité de reconnaissance. Au sein du catholicisme d'identité, on le dira plus loin, certains veulent offrir l'hospitalité aux étrangers ; d'autres entendent fermer les frontières.

Le courant des catholiques d'identité a pris beaucoup de poids au cours de ces dernières années. On l'a vu dans les mobilisations récentes autour des questions

relatives à la famille ou de l'école, comme d'ailleurs dans l'inclination, depuis 2015, d'une partie de l'électorat catholique, non pratiquant mais également pratiquant, vers la droite radicale. Ce basculement tient à trois facteurs. D'abord, la transmission familiale. Les catholiques d'ouverture accordent une grande importance à la « liberté de choisir ». Considérant qu'ils dessineraient par eux-mêmes leur propre chemin métaphysique, ils ont, pour cette raison, moins transmis à leurs propres enfants, qui, du coup, sont souvent sortis de l'Église. Rien de tel chez les catholiques d'identité : attachés à une pensée de la vérité, ils ont reproduit chez leurs enfants leurs propres adhésions, au point que c'est dans ce milieu que se trouve aujourd'hui le vivier des recrutements sacerdotaux. Autre facteur d'évolution : la réorientation du magistère. Jean-Paul II et Benoît XVI, sans revenir sur les points clés du concile Vatican II (notamment la reconnaissance de la liberté de conscience et de la démocratie constitutionnelle) ont recentré la doctrine et les pratiques catholiques sur des positions traditionnelles qui ont donné crédit au catholicisme d'identité. Leur politique de nomination épiscopale a répondu au même dessein. On doit aussi mettre en avant la recomposition de la société : le catholicisme d'identité offre, pour toute une frange de la population, une réponse adaptée aux défis posés par une société de plus en plus marquée par la crise des idéaux progressistes et aux

angoisses que provoque l'écroulement de la culture chrétienne.

On ajoutera cependant que le scandale des abus sexuels a redonné un certain dynamisme au catholicisme critique, d'autant qu'il est relayé par les propos du pape François sur le « cléricalisme ».

RPP - Quel rôle ont joué, selon vous, les mobilisations des Veilleurs, cette dernière décennie, dans cette « droitisation » de la scène intellectuelle catholique ?

Philippe Portier - Les Veilleurs sont le produit direct de la mobilisation de 2012-2013 contre la loi Taubira sur le mariage pour tous. On ne peut cependant les étudier indépendamment des initiatives intellectuelles et militantes des deux décennies précédentes.

Au plan intellectuel, il faut souligner l'influence du magistère de Jean Paul II et de Benoît XVI, devenu pape après avoir été, en tant que préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, l'un des plus proches collaborateurs du pontife polonais. Alliant substance thomiste et méthode phénoménologique, ces deux papes ont développé un discours d'opposition à la société contemporaine, souvent marquée, disent-ils, par des « structures de péché ». Cette critique vise les politiques économiques libérales qui appauvrissent les populations du sud et plongent les sociétés du nord dans un consumérisme qui contribue à

détruire les équilibres écologiques. Les encycliques *Centesimus annus* (1991) de Jean-Paul II ou *Deus caritas est* (2006) de Benoît XVI comportent de fortes analyses en ce sens. Elle vise aussi les politiques de l'éthique, avec une dénonciation des législations sur l'avortement, la procréation assistée, le mariage entre personnes du même sexe, et l'euthanasie. Tel est l'objet notamment de l'encyclique *Evangelium vitae* de 1994, qui reprend la doctrine d'*Humanae vitae* (1968), ou, en 2004, de la *Lettre sur la collaboration de l'homme et de la femme* dans laquelle le cardinal Ratzinger dénonce « l'idéologie du genre ». Les deux papes appellent les fidèles à replacer la société sous le couvert d'une morale substantielle qui ferait droit à l'ordre de la nature, en les appelant à faire valoir leur militantisme chrétien dans les champs les plus divers (social, culturel, économique, politique, artistique même) de l'expérience humaine. Ce discours va se trouver relayé par l'épiscopat français, notamment par le cardinal Lustiger et son successeur sur le siège de Paris, le cardinal Vingt-Trois.

Au plan militant, les décennies 1990-2000 marquent une mobilisation neuve de la catholicité. Celle-ci affiche désormais une visibilité (et une « fierté » identitaire) que la génération précédente, marquée par la stratégie de l'enfouissement, n'avait pas mise en avant. La mobilisation vaut à plusieurs niveaux. Elle concerne d'une part le registre religieux. L'époque fait retour aux grands rassemblements. Les pèlerinages

comme ceux de Chartres ou ceux organisés par le Frat retrouvent alors, au plan national, une vigueur inattendue. Mais, sans doute, l'événement essentiel de ces années-là tient-il dans l'organisation des Journées Mondiales de la Jeunesse en 1997 : au-delà de la participation inattendue qu'elles ont suscitée, elles ont été le creuset de toute une génération militante – la génération Jean-Paul II – qu'on retrouvera bientôt dans l'espace public. La mobilisation concerne, d'autre part, le registre éthique. Les années 1980-1990 accentuent les ouvertures libérales des deux décennies précédentes : le pouvoir alors reprend les règles pénales en matière d'homosexualité, admet l'assistance à la procréation, élargit le délai d'accès à l'interruption volontaire de grossesse, reconnaît l'union homosexuelle en instituant le pacte civil de solidarité. Ces mesures provoquent des réactions de la part de catholiques engagés. La délibération sur la loi sur le Pacs en 1998-1999 est un moment décisif en la matière. Il suscite l'ire de la droite emmenée à l'Assemblée nationale par Christine Boutin, au Sénat par Bernard Seillier. Mais c'est le cas aussi, dans l'espace social, des militants de mouvements enracinés comme les Associations Familiales Catholiques ou les Associations des Parents d'élèves de l'école libre ou émergents comme Alliance Vita, qui, sous le nom de Génération anti-Pacs, manifestent alors à plusieurs reprises, sans obtenir toutefois le retrait du projet gouvernemental. Le mouvement est

cependant lancé : s'ensuivent bientôt, au cours des années 2000-2012, souvent avec le concours de l'épiscopat, des colloques, des conférences, des « marches pour la vie », qui appellent à résister aux nouvelles politiques de la famille, du genre et du corps. Ce mouvement bénéficie aussi des ressources argumentatives de tout un réseau transnational au sein duquel les think tanks américains comme le Family Research Council jouent un rôle essentiel.

On voit ainsi que la mobilisation catholique contre le projet Taubira en faveur du mariage pour tous n'a rien d'une génération spontanée : les structures doctrinales et organisationnelles étaient posées de longue date. Reste que l'événement va susciter de nouveaux surges. Parmi ceux-ci, on trouve en effet le groupe des Veilleurs, porté par des jeunes gens très diplômés. Il apparaît en avril 2013, avec l'idée de prolonger ce mouvement de fond qu'avaient exprimé, fin 2012-début 2013, les manifestations contre le mariage pour tous. Leurs pratiques surprennent : leur présence publique, qui concerne plus de 150 villes, prend, en s'inspirant de mobilisations comme celles des Indignados ou d'Occupy Wall Street, la forme de sit-in sur les places et les parvis, en attachant leur contestation à des codes religieux d'intervention (chants comme l'hymne scout *L'Espérance*, prières, bougies) mais surtout à des codes séculiers (lectures de textes de Sophocle, Gandhi, de Martin Luther King, Hugo, Arendt même). Il arrive par-

fois que des acteurs politiques, proches de La Manif pour Tous, les rejoignent.

Quelles ont été les suites de ce mouvement ? Il a entraîné à sa suite d'autres mobilisations comme celui des Veilleurs debout (devenus les Sentinelles) ou celui des Mères Veilleuses, non sans faire la jonction en 2019 avec le collectif Marchons Enfants qui s'est mobilisé contre la révision des lois bioéthiques en faveur de l'extension à toutes les femmes de la procréation assistée. Mais le plus significatif, comme le suggère la question posée, dans la constitution, à partir des initiatives des premiers animateurs du mouvement, inspirés par la méthodologie gramscienne du combat culturel, de pôles assez pluriels de réflexion et d'action revendiquant, par rapport à la société libérale, leur caractère alternatif. Côté pôle de réflexion, il faut pointer l'importance de la revue *Limite*. Celle-ci a été créée en 2015, après la publication de *Laudato si*. Très tôt, s'inspirant de Bernanos, de Péguy, de Pasolini, de Michea, elle est sortie de la seule défense des préceptes traditionnels relatifs à l'alliance et à la filiation pour proposer une reconstruction globale du monde en s'appuyant sur les principes de l'« écologie intégrale », ce qui suppose une remise en cause de la financiarisation et du productivisme de l'économie contemporaine. La revue croise les réflexions d'un Patrice de Plunkett en France, mais aussi du théologien américain William Cavanaugh. Côté pôle d'action, il y a lieu aussi de pointer l'im-

portance, pour ce courant, des réalisations partielles à travers des lieux de vie où se réinvente une manière douce d'habiter le monde : l'écohamneau de la Bénisson-Dieu, près de Roanne, où résident, avec d'autres « familles », Gaultier Bès et Marianne Durano, tous deux agrégés de l'Université, co-fondateurs des *Veilleurs* et de la revue *Limite*, constitue le point de référence d'une catholicité qui refuse la « démesure » de l'économie libérale. La revue *Limite* a été aussi, pour certains, le creuset d'un engagement partisan. Madeleine de Jessey, qui a été l'une des animatrices à l'origine, a porté la création de *Sens Commun*, qui se fera une place au sein des Républicains, avant de soutenir, sous le nom de Mouvement Conservateur et sous la présidence de Laurence Trochu, la candidature d'Éric Zemmour à l'élection présidentielle de 2022.

La revue *Limite*, placée sous la direction d'un ancien journaliste de *La Vie*, Paul Piccarreta, a cependant connu au cours des toutes dernières années une évolution vers la gauche, en insistant bien davantage sur les enjeux sociaux que sur les questions familiales, non sans lien avec quelques jeunes intellectuels du collectif Anastasis liés au café Dorothy à Paris et se réclamant volontiers de la « génération François ». Cette réorientation, à laquelle participe un économiste jésuite comme Gaël Giraud, s'est accompagnée d'une réévaluation de la conception du partage des genres : l'alterféminisme des initiateurs de

Limite se situait encore dans le schéma de la complémentarité des essences féminine et masculine. On est davantage aujourd'hui sur le terrain d'un féminisme de l'égalité sans substance.

RPP - L'influence sur la durée du travail « idéologique » de l'Opus Dei en France peut-elle être considérée comme l'un des véritables vecteurs de l'émergence du nouveau « catho power » et, si oui, où se manifeste sa prégnance ?

Philippe Portier - L'Opus Dei est un mouvement catholique créé en Espagne en octobre 1928 par le père Josémaría Escrivá de Balaguer dans un contexte marqué par la montée en puissance d'un républicanisme laïciste. Il s'agit alors, comme le souhaite le pape Pie XI, d'instaurer, contre les politiques agnostiques, la « royauté sociale du Christ ». Escrivá dessine sa méthode dans son ouvrage célèbre *Camino* (1934) : les membres de l'Œuvre devront « se sanctifier par le travail » et, là où ils seront, se montrer « prosélytes ». La singularité du projet tient dans le fait que, sans remettre en cause – bien au contraire – la centralité du prêtre dans l'économie de la foi chrétienne, il attribue aux laïcs engagés dans leur activité professionnelle un rôle essentiel dans « l'élévation des réalités terrestres vers Dieu ».

Le soutien de Rome, qui ne s'est jamais démenti depuis lors, lui est acquis dès les années 1940. Au plan canonique, après avoir

été constitué par Pie XII en Institut séculier de droit pontifical, il obtient en 1982, sous Jean-Paul II, le statut de « prélatrice personnelle », ce qui lui donne, sous l'autorité d'un prélat (évidemment responsable devant le siège romain), une indépendance très large, notamment à l'égard des structures diocésaines. Au plan spirituel, son fondateur bénéficie d'une reconnaissance de premier ordre sous l'effet de sa béatification en 1992, puis de sa canonisation en 2002. Le Pape François s'est inscrit dans cette même ligne en prononçant la béatification de Mgr Alvaro del Portillo, successeur de Mgr Escriva de Balaguer à la tête de l'Œuvre, en 2014.

Favorisée par le franquisme, son implantation a été très forte en Espagne. S'il s'est développé en Amérique latine, puis aux États-Unis, puis en Afrique, et en Europe de l'Est, l'Opus Dei trouve là encore (en 2018) le tiers de ses 90 000 membres laïcs et de ses 1 800 prêtres. Il y dispose d'un espace d'influence dans plusieurs secteurs de la société. Au plan universitaire, il gère depuis 1952 l'Université de Navarre à Pampelune, qui a formé toute une élite économique, académique et ecclésiale. L'Œuvre a en charge aussi de nombreux centres sociaux et tout un réseau caritatif (autour notamment de la Banque alimentaire). Au plan politique, il constitue un point d'appui de la droite espagnole. C'était déjà le cas dans les deux dernières décennies de la période franquiste : plusieurs de ses membres laïcs ont siégé dans

les gouvernements où ils ont contribué à la modernisation économique de l'Espagne. Après la « transition démocratique » qu'il a accompagnée au côté d'Adolfo Suarez, il est devenu l'un des soutiens du Parti Populaire auquel il donnera plusieurs ministres. Les rois Juan Carlos puis Felipe ont en outre été formés par des conseillers spirituels de l'Opus Dei.

Les premières implantations françaises datent de la fin des années 1940. Son développement est modeste. Elle ne compte ici que 1 900 membres, dont une partie – les « numéraires », qui représentent 20 % des membres – prononcent un vœu de célibat et vivent dans des petites communautés non mixtes, tout en continuant à travailler. Ses membres « surnuméraires » (environ 70 % du total des fidèles) ont leurs propres lieux d'habitation, mais suivent un plan de vie spirituelle (prières, retraites) exigeant. L'influence politique de l'Œuvre reste à démontrer. On a évoqué, au cours de ces trois dernières décennies, les noms de deux ministres, qui ont d'ailleurs démenti. En outre, l'Opus Dei ne dispose nullement comme en Espagne, ou dans certains pays d'Amérique latine, de structures universitaires de premier plan. Ses liens avec les milieux économiques ne relèvent que de relations personnelles. Ce n'est pas à dire que l'organisation est sans attache avec son environnement social. Implanté à Paris et au sud d'une ligne qui court de la Bretagne à la Haute-Savoie, il a mis en place des structures d'accueil pour étudiants (onze)

organisées sur le principe de non-mixité, des centres de formation et de recollection qui, comme les Garnelles à Paris, le Castelvieu à Marseille, Rocherey dans le massif de la Chartreuse, visent les étudiants et les « jeunes professionnels ». Certaines écoles lui sont liées institutionnellement comme l'École du Service à la Personne à La Garenne-Colombes ou l'École EMD (Entreprendre, Manager, Développer) de Marseille. Ses coopérateurs ou sympathisants peuvent exercer des fonctions importantes dans la sphère des affaires, tel Charles Beigbeder, l'un des créateurs de la publication *L'Incorrect*, qui participe d'une galaxie intellectuelle où l'on trouve Charles Millon, Éric Zemmour, Marion Maréchal. On croit savoir, sans que cela ait été démenti, que l'Œuvre a reçu le soutien financier d'entrepreneurs comme Jacques de Châteauneuf ou de Claude Bébéar.

L'enseignement dispensé dans les centres de l'Opus Dei est celui d'un catholicisme conservateur. Au plan spirituel, l'Œuvre valorise, outre la messe, les modèles d'observances traditionnelles, centrés sur la confession et la récitation du rosaire, sur la participation aux retraites et aux pèlerinages, en marquant bien la différence, ne serait-ce que par le vêtement que portent les prêtres, entre les clercs et les laïcs. Ce programme vaut pour les « surnuméraires », mais aussi, avec plus de latitude, pour les « numéraires » et, si possible, pour les simples coopérateurs de l'Œuvre. Au plan philosophique, les sessions de for-

mation font une large place à la doctrine sociale de l'Église et à la pensée thomiste. Les textes de l'Œuvre marquent une forte opposition à la pensée « libérale-libertaire » en même temps qu'ils défendent, à la suite des papes, l'« écologie humaine », qu'ils relient volontiers à la préservation de la famille traditionnelle et à la critique de la théorie du genre. On notera aussi, selon l'intention d'Escriva, une valorisation du travail, ce qui explique son implantation dans les milieux des cadres et dirigeants d'entreprise.

Il faut éviter cependant de faire de l'Opus Dei en France le fer de lance du catholicisme de reconquête. Il occupe son créneau au sein de la droite du Christ, avec une insertion plus forte que d'autres mouvements dans la sphère économique, sans qu'il faille cependant lui attribuer là aucune dominance (du fait de l'occupation du créneau par d'autres structures, restitutionnistes comme Ichtus, ou charismatiques comme l'Emmanuel).

RPP - Depuis le pape Benoît XVI, la confrontation théologique avec l'islam occupe davantage les intellectuels catholiques. Assiste-t-on à la prise en compte d'une dimension « civilisationnelle » de la foi chrétienne, longtemps absente des préoccupations du catholicisme progressiste ?

Philippe Portier - La thématique des « racines chrétiennes », déjà présente au XIX^e siècle, a resurgi au cours de ces der-

nières décennies, dans le cadre du programme pastoral de la « nouvelle évangélisation ». On le voit sous le pontificat de Jean-Paul II, notamment dans son allocution au Bourget en 1980 : « France, qu'as-tu fait des promesses de ton baptême ? », ou, deux années plus tard, dans son allocution de Compostelle. C'est aussi un élément central du discours de Benoît XVI. Pour ces papes, il s'agit non seulement de redonner aux peuples européens la conscience de leurs origines, mais également de dessiner leur avenir normatif : le christianisme, à travers la doctrine sociale de l'Église, doit de nouveau inspirer les mœurs et les lois de la vieille Europe.

Ce schéma général a été repris par une grande partie des intellectuels et publicistes catholiques, selon cependant des réceptions différenciées. On peut repérer, en la matière, deux grandes polarités, qui se distinguent sur la question de l'accueil de l'immigré.

Certains considèrent que le souci de préserver la civilisation chrétienne doit se traduire par une politique de fermeture à l'égard de l'étranger, surtout lorsqu'il est musulman. Ils estiment d'ailleurs, de surcroît, à l'instar des évangélistes de la mission Ismérie, qu'il serait utile de convertir les musulmans qui sont déjà installés en France. Plusieurs auteurs vont dans ce sens, qui réhabilitent le souvenir de Léopante, tels Laurent Dandrieu (*Église et immigration : le grand malaise*), Philippe

de Villiers (*Les cloches sonneront-elles encore demain ?*), Patrick Buisson (*La cause du peuple*). Nourri de la doctrine de Charles Maurras, ce courant – auquel il convient d'agréger, dans la sphère partisane, Laurence Trochu déjà rencontrée et Agnès Marion du Cercle Fraternité apparu au sein du Rassemblement national – s'est retrouvé du côté d'Éric Zemmour lors de l'élection présidentielle de 2022 d'autant qu'il annonçait, plus que Marine Le Pen, sa volonté de revenir sur les politiques libérales de la vie et du genre.

D'autres ont une approche bien plus hospitalière. Alors que les précédents disent se retrouver dans la pensée d'un Benoît XVI dont ils saluent la vigilance identitaire (en oubliant volontiers que le pape allemand était favorable lui aussi à une politique d'ouverture à l'égard des immigrés), ceux-là affirment leur proximité avec la pensée de François lorsqu'il critique, comme lors de son déplacement à Lampedusa en 2013, la « mondialisation de l'indifférence ». C'est le cas des catholiques d'ouverture évoqués plus haut. C'est le cas aussi d'un auteur comme Erwan Le Morhedec, le fondateur du blog Koztousjours, dans son livre *Identitaires. Le mauvais génie du christianisme* (2017) : « Notre attention, explique-t-il, doit être orientée sur notre capacité à produire des fruits plutôt que de revendiquer des racines ». Cette ouverture ne l'empêche pas cependant de dénoncer la déstructuration contemporaine, sous l'effet du libéralisme moral, de la conception tradition-

nelle de la vie et de la famille. L'épiscopat, s'il se montre peu enclin maintenant – on l'a vu lors des élections de 2022 – à dénoncer le vote en faveur du Rassemblement national, se place de ce côté, dans la ligne donc des pontifes, comme le montre le texte de son Conseil permanent en 2016 *Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique.*

Le travail de Pierre Manent, qui joue un rôle important dans le milieu catholique, est plus complexe. Il ne se laisse pas réduire à l'une des deux polarités à l'instant signalées. Il tient le catholicisme comme le fondement de la culture nationale, au cœur cependant d'autres « masses cultu-

relles » entre lesquelles il parvient à faire le lien. Dans cette perspective, il est possible d'accorder à l'islam un statut d'hôte, mais seulement d'hôte, à charge pour lui d'accepter les règles essentielles de la société française comme l'égalité homme/femme et la liberté d'expression.

La scène catholique est bien plus vivante qu'on ne le croit ordinairement. Elle apparaît aujourd'hui, dans sa pluralité même, comme une communauté d'interprétation, dont les référentiels, sans recouvrir le monde social, permettent d'alimenter la délibération collective. Il est au fond, dans notre société-archipel, peu de lieux où se propose une telle réflexion ■

PROFONDÉMENT FRANÇAIS ET PROFONDÉMENT JUIFS

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Haïm Korsia développe une réflexion transhistorique sur l'affinité étroite entre la France et les juifs et plaide pour que la République française retrouve sa capacité intégratrice qu'il distingue de l'assimilation.

Haïm KORSIA¹

Grand rabbin de France

Membre de l'Institut

Ancien aumônier en chef du culte israélite des Armées

(Propos recueillis par Alexis Lacroix)

Revue Politique et Parlementaire - L'un de vos premiers travaux a été un exercice d'admiration dédié à l'un de vos grands prédécesseurs, le rabbin Kaplan. Peut-on dégager des traits spécifiques, des « invariants » communs aux intellectuels juifs français ?

Haïm Korsia - Sur la longue durée de leur histoire lumineuse, pour vous faire d'abord une réponse d'ordre général, il me semble que les intellectuels juifs, comme témoins conscients de l'universel – Husserl parlera de « fonctionnaires de l'humanité » – ont su, à chaque tournant décisif de l'histoire, conjuguer de façon plutôt admirable ce qu'était la France et ce qu'était le judaïsme.

Kaplan est en effet l'archétype de ce qu'on a appelé le franco-judaïsme. J'ai, pour lui, une admiration ancienne et indéfectible. C'est ce qui m'a frappé dans le soutien instinctif et inconditionnel que tous ces hommes, – bien qu'absolument pas pratiquants ni observants –, ont apporté au capitaine Dreyfus, aux toutes dernières années du XIX^e siècle, dans un contexte où la déferlante de l'antisémitisme (Dumont signe *La France juive* en 1886) était intense.

1 - Haïm Korsia est notamment l'auteur de *Être juif et Français : Jacob Kaplan, le rabbin de la République*, Éditions Privé, 2006 ; *Émeric Deutsch, La Volonté de comprendre*, Éditions des Rosiers, 2011 ; *Réinventer les aurores*, Fayard, 2020.

Ces hommes se nommaient James Darmesteter, Daniel Halévy, Bernard Lazare ou encore Salomon Reinach. Sans oublier, bien sûr, Proust et Bergson, comme le rappelle Emmanuel Kessler dans sa très belle étude. Ils n'allaient certes pas beaucoup à la synagogue, mais ils étaient emblématiques de ce judaïsme de la III^e République, spontanément universaliste, et qui estimait, avec Darmesteter, que la République française accomplissait les idéaux essentiels du judaïsme. Vous connaissez, n'est-ce pas, la phrase célèbre de Darmesteter, auteur d'un remarquable *Les Prophètes d'Israël* : « En France se construit une société qui reflète l'idéal même du judaïsme, ses instincts et ses traditions ». Aussi, selon lui « le langage de Jerusalem est celui du monde moderne ». Kaplan, plus tard, sera guidé par une inspiration analogue, et c'est pourquoi il m'est toujours apparu comme l'archétype admirable du franco-judaïsme.

RPP - Après l'épreuve paroxystique du *Hurban*², une vie juive, notamment intellectuelle, s'est reconstruite peu à peu à Paris et en France. Qu'est-ce qui a caractérisé justement ce nouveau « franco-judaïsme » de l'après-guerre ?

Haïm Korsia - Je dirais plutôt que cette époque des années 50 à laquelle vous faites référence, avec des figures immenses comme Manitou, comme Jacob

Gordin, et bien sûr comme Lévinas, se situait dans le prolongement du « franco-judaïsme » initial. N'oubliez pas le phénomène considérable qu'a été, dans ces années de reconstruction, l'École des Prophètes. Au Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), sous la protection du pasteur Trocmé et de tous les habitants du plateau parmi lesquels avaient œuvré tant de Justes quelques années plus tôt, des intellectuels juifs se relèvent alors du fond de l'abîme. Il ne faut pas oublier cette page d'histoire. Elle s'avèrera décisive. Là, dans ce lieu chargé de la mémoire de l'Extermination et du sauvetage des juifs, des esprits éclairés entreprennent de repenser la renaissance, ou si vous voulez, la réexistence spirituelle, du judaïsme. Georges Lévitte, le père de l'ambassadeur Jean-David Lévitte, a eu un rôle immense dans l'animation de cette École des Prophètes, dans l'entourage de la VI^e section des Éclaireurs israélites de France. N'oublions pas non plus la contribution majeure d'un Rolf Hammel et d'autres Strasbourgeois à Périgueux... Dans une émulation où entra beaucoup d'énergie réparatrice, tous ces gens se mirent à repenser l'être juif dans le cadre d'une société française en pleine reconstruction.

RPP - La congruence avec les valeurs universalistes et progressistes du CNR³ est frappante, non ?

2 - Un synonyme de la Shoah.

3 - Conseil National de la Résistance

Haïm Korsia - Décisive, même. Vous avez absolument raison d'utiliser ce terme, car c'est une congruence profonde, essentielle entre la constitution de la République et l'effort du judaïsme vers le *tikkun olam*⁴, cette aptitude à entrevoir l'aurore et la lumière par-delà le voile des ténèbres et du désespoir. Le premier centre de médecine mutualiste a été, à l'époque, fondé par un médecin, ancien déporté, qui s'appellait Jean Hirsch, sur la base d'une ambition simple, profondément républicaine et toujours actuelle : rendre la santé accessible à tous. La Sécurité sociale, elle aussi, va être pensée dans le sillage de l'expérience refondatrice de l'École des Prophètes. Voilà un moment de notre histoire et de la vie de l'esprit où des citoyens, profondément français et profondément juifs, s'employèrent à réparer le pays. Si j'insiste avec vous sur leur courage, c'est parce qu'il a encore beaucoup à nous apprendre. Ils ont été fidèles, ô combien, au Psaume : « Des profondeurs, je t'invoque Seigneur ». Le nouveau « franco-judaïsme », par contre, c'est notre situation actuelle.

RPP - Que voulez-vous dire ?

Haïm Korsia - Que, dans nos temps troublés et obscurcis, si nous voulons garder le cap de l'espérance et, comme je l'ai dit, réinventer les aurores, il nous faut renou-

veler et adapter au goût du jour le serment de ces hommes et de ces femmes que nous évoquions à l'instant, et qui ont cru de toute leur âme à la promesse républicaine. Avec un postulat : chaque fois que la République vacille (1897, 1934, 1940...), le judaïsme se retrouve en première ligne, ciblé et menacé d'anéantissement.

RPP - Pensez-vous, comme Alain Finkielkraut, qu'aujourd'hui judéophobie et francophobie se superposent ?

Haïm Korsia - J'ai toujours dit que nos destins sont entremêlés et que nous avons partie liée. Qui s'attaque aux juifs, affaiblit, dévitalise et, à terme, détruit la République et la France. L'un des moyens les plus directs pour s'attaquer à la République, c'est de s'en prendre aux juifs. Finkielkraut a raison, les ennemis de la France sont les ennemis des juifs, et vice-versa. Qu'ils soient de gauche ou de droite, tous les intellectuels juifs défendent aujourd'hui une idée de la France qui permet, *de facto*, de préserver la pérennité du judaïsme, et du judaïsme en France, avec toute une série de nuances qui font partie du débat démocratique.

RPP - Certains, parmi les intellectuels juifs, ont désormais pour priorité explicite de « sauver la France ». Ont-ils raison de s'alarmer de la fragilité de l'être français ?

Haïm Korsia - Alain Finkielkraut, puisque nous parlions de lui, est entière-

4 - Notion de la tradition cabbalistique qui désigne la « réparation du monde ».

rement légitime et pertinent dans son rôle de « clerc » en posant les questions fondamentales de notre époque. Que des politiques utilisent ces pensées pour tenter de les mettre en application n'est pas de la responsabilité de ces penseurs. J'aime beaucoup cette phrase de Bergson : « Il faut agir en homme de pensée et penser en homme d'action ». Chaque fois qu'une idée se fige en idéologie, c'est très dangereux. Un intellectuel juif qui possède un minimum de connaissance biblique ne peut que récuser en doute l'idéologie granitique du « grand remplacement », qui rappelle trop les mots de condamnation et de flétrissure de Pharaon à l'encontre du peuple juif au début de l'Exode. Au cœur du judaïsme, il y a la répétition mantrique du commandement d'aimer l'Étranger comme soi-même... L'ouverture à l'altérité, radicalement différente et pourtant semblable en humanité, est de toute éternité au cœur du génie de cette religion.

RPP - Quels sont les défis de ce que vous appelez le « nouveau franco-judaïsme » ?

Haïm Korsia - C'est rappeler ce qu'est la France, tant historiquement qu'ontologiquement ; une nation qui est, étymologiquement, un *tzarfat*, c'est-à-dire un creuset. Une extrême diversité dans une unité essentielle. La France est une idée anti-rance. Un vaccin contre le renfermement. C'est un peuple unique et merveilleux, fait d'apports successifs très différents

et très riches, et évidemment incessants au cours de notre longue histoire : un bon Savoyard ou un bon Niçois n'est français que depuis 1860...

RPP - Se réclamer de l'assimilation, n'est-ce pas être fidèle au franco-judaïsme ?

Haïm Korsia - Non. Attention au contre-sens ! C'est là un point essentiel. Même lors de ses fondations, sous la III^e République, le franco-judaïsme n'a jamais été assimilationniste. Il voulait que, partout dans le monde, les juifs sachent qu'ils avaient deux pays, le leur et la France des principes de 89... C'est ce qu'a fait l'Alliance israélite universelle en faisant souffler un vent de liberté et d'espérance pour tous les juifs opprimés (notamment de l'Orient méditerranéen) et en leur proposant le français et ses trésors, tout comme de se reconnaître dans la longue histoire de la République au point d'adopter Vercingétorix et les Gaulois comme ancêtres. De la Turquie à Beyrouth, et de Tétouan à la Syrie, l'AIU a accompli une tâche unique pour rapprocher les populations juives et créer entre elles le ciment d'une communauté de destin. Dans son sillage, dès l'époque de Darmesteter, de Salvador et des frères Reinach, le franco-judaïsme a prôné, non l'assimilation, mais l'*intégration*. S'intégrer, non se désintégrer : s'identifier à l'âme française, mais en lui apportant aussi ce que nous sommes irréductiblement. Retrouver cette aptitude intégrationniste, c'est notre enjeu partagé le plus brûlant ■

L'INTELLECTUEL FRANCOPHONE

Existe-t-il un modèle de l'intellectuel francophone ? Comment la francophonie peut-elle nous aider à repenser la place de l'intellectuel francophone dans le monde ? Doit-on reconsidérer la francophonie pour la rendre plus ouverte, diverse et multipolaire ? Entretien avec Bado Ndoye, professeur de philosophie à Dakar.

Bado NDOYE

Département de philosophie
Université Cheikh ANTA Diop de Dakar - Sénégal
(Propos recueillis par Arnaud Benedetti)

Revue Politique et Parlementaire - Comment la francophonie peut-elle nous aider à repenser la place de l'intellectuel francophone dans le monde ? Et y a-t-il, au demeurant, un modèle de l'intellectuel francophone ?

Bado Ndoye - Il y a à l'évidence une figure de l'intellectuel francophone, je devrais dire d'abord de l'intellectuel français, qui prend forme à partir du XVIII^e siècle, suite aux mutations sociologiques qui affectent les sociétés européennes – avec la généralisation de l'accès à l'éducation – et qui se cristallise au moment de l'affaire Dreyfus, avec le fameux « J'accuse » de Zola. Si ces mutations ont concerné à peu près l'ensemble des pays d'Europe occidentale, c'est surtout en France que cette figure prend cette forme si singu-

lière qu'on lui connaît, sans doute du fait de l'histoire politique assez particulière du pays. De Voltaire à Victor Hugo et Sartre jusqu'à Foucault, Derrida, Deleuze et Bourdieu, ce qui définit pour une part essentielle l'espace public français, c'est, en effet, une certaine croyance au pouvoir symbolique des idées et à leur capacité à transformer la réalité sociale et politique.

Par extension, cette vision du social et de l'intellectuel sera aussi par la suite celle de tout l'espace francophone. Senghor, Césaire, Cheikh Anta Diop ont incarné à des degrés divers ce modèle de l'intellectuel organique engagé dans la production des idées et dans la vie publique.

Mais force est de reconnaître que ce modèle est définitivement entré en crise

depuis très longtemps, pour des raisons qui tiennent en partie à ce qu'il faut bien voir comme une perte d'influence de la culture française de par le monde, d'une part, et pour des raisons idéologiques suite à une certaine technicisation de l'activité politique qui fait désormais la part belle aux « experts », au détriment d'une conception plus « sublimée » du politique, d'autre part. Mais, cette fonction de l'intellectuel n'ayant pas cependant complètement disparu dans l'espace francophone où le pouvoir critique et symbolique des idées est encore plus ou moins réel, il importe aujourd'hui d'en repenser la signification politique dans une perspective nouvelle.

Étant donné que l'espace francophone présente une certaine homogénéité culturelle du fait de l'usage d'une langue commune, l'enjeu aujourd'hui devrait consister à en faire un bloc géopolitique économiquement intégré avec la particularité que cette intégration se ferait aussi par le biais de la culture. S'il ne fait pas de doute qu'il y a une identité francophone affirmée qui transcende les identités nationales, il reste à en faire un élément d'intégration politique et économique susceptible de faire entendre au plan international une autre voix qui soit en mesure de contrebalancer l'usage généralisé de l'anglais. Seule une culture forte de son poids économique et de son influence politique et culturelle est en mesure de produire de tels effets. Or, depuis

quelques décennies, les intellectuels francophones, en particulier ceux de l'Afrique de l'Ouest – qui ont été pourtant pour l'essentiel formés en France – se tournent de plus en plus vers les États-Unis où ils sont recrutés comme enseignants dans de prestigieuses universités qui leur proposent des conditions de travail sans commune mesure avec ce que peuvent leur offrir leurs pays d'origine. S'ils publient encore en français, il reste que c'est depuis les États-Unis qu'ils parlent au monde, parce que c'est ce pays qui leur offre cette opportunité, ce qui n'est pas en soi une mauvaise chose parce qu'ils donnent plus de poids à la présence de la culture francophone dans les universités américaines. Mais il demeure que c'est l'Amérique et non la France qui leur offre cette tribune d'où leurs travaux parviennent au reste du monde.

RPP - Diriez-vous que nous devons repenser la francophonie pour la rendre plus multipolaire, moins autocentrée, plus ouverte ? Quel rôle les mémoires peuvent-elles jouer notamment dans cette recomposition ?

Bado Ndoye - Il faut se rendre compte que dans les faits, cette francophonie plurielle, diverse et multipolaire existe déjà. Selon le *Population Reference Bureau*, un organisme privé américain spécialisé dans les questions démographiques, l'espace francophone compte en 2022 pas moins de 536 millions d'habitants, répartis sur

les cinq continents. D'après cet organisme, cette grande vitalité provient pour l'essentiel du dynamisme démographique des pays africains où le français cohabite avec une multitude de langues nationales, lesquelles sont de plus en plus intégrées, à des degrés divers, dans les différents systèmes éducatifs. Ce qui définit donc l'espace francophone ce n'est pas l'usage d'une seule et même langue, le français, mais une diversité de langues, donc d'histoires et de cultures qui se déterminent mutuellement. De cette cohabitation sont nés des parlers populaires dans les grands centres urbains où les langues nationales et le français académique, celui des administrations et de l'école, s'enrichissent et se renouvellent réciproquement pour ainsi dire. Un pays comme le Cameroun compte près de 150 langues, mais dans les grandes villes comme Yaoundé et Douala, c'est par le français que les gens communiquent. Évidemment ce ne sera pas le français académique, mais une langue recréée qui se nourrit beaucoup de l'apport des langues autochtones. La situation est la même à Abidjan et dans bien d'autres grandes villes ouest-africaines. De ce point de vue Dakar fait figure d'exception, parce qu'au Sénégal le wolof est parlé à peu près partout dans le pays, du moins dans les centres urbains, même si la pratique de la langue française est une vieille tradition dans ce pays.

Il faudrait dire cependant que l'accès à la langue française dans la plupart de

ces pays reste encore relativement faible, parce que tributaire de systèmes éducatifs souvent défaillants. Mais quoi qu'il en soit, c'est toujours la langue française qui définit dans ces régions du monde l'horizon de ce qu'est ou de ce que devrait être la culture. Toute la question est de savoir comment traduire cette réalité dans les faits, pour que cette diversité des langues et trajectoires du français se concrétisent dans des institutions communes, comme, par exemple, des établissements scolaires mixtes, des instituts de recherche communautaires et une politique d'échange semblable à celui d'Erasmus.

Un volet important de ce décentrement serait de faire accueil à toutes les mémoires qui constituent l'histoire partagée de la francophonie. Comme chacun sait, la langue française s'est implantée dans les pays du sud dans les conditions que qui ont été celles des « missions civilisatrices » qui étaient avant tout des entreprises de négation des cultures et des langues des peuples conquis. On le sait, on colonisait pour soi-disant civiliser. Or, les discours de haine qui prolifèrent depuis un certain temps dans la plupart des pays du Nord, et qui n'épargnent naturellement pas la France, comme en témoigne l'entrée massive de l'extrême droite à l'Assemblée nationale, constituent un sérieux obstacle à la coexistence pacifique de ces mémoires. Pour des franges importantes de la population française, le fait d'avoir le français en partage avec certains

peuples africains, et donc par conséquent avec des catégories considérables de la population française issues de l'immigration coloniale et postcoloniale, ne signifie pas grand-chose, sans doute parce qu'elles privilégient des types d'appartenances de type racial, ce qui fait de la concurrence des mémoires une question de politique intérieure en France avant qu'elle ne soit un problème pour l'espace francophone. Que la question de l'histoire coloniale soit, par exemple, encore aujourd'hui régulièrement au cœur des débats politiques en France est sans doute le signe le plus manifeste de l'urgence à revenir de façon sereine sur ce « passé qui ne passe pas » et qui n'est pas sans rapport avec la francophonie. Combien sont-ils, les jeunes Français, et même les adultes, qui savent qu'à un moment donné, sous l'occupation, Brazzaville a été pendant un certain temps la capitale de la France libre ? Ces « oublis » constituent ce que l'on pourrait appeler des « angles morts » qui rétrécissent pour ainsi dire l'histoire de France en la réduisant à une seule de ses perspectives. Tant qu'ils persisteront, le conflit des mémoires sera un problème de politique intérieure en France et déteindra aussi sur les relations de la France et des autres pays de la francophonie, notamment des pays africains.

RPP - La langue structure la pensée mais les cultures d'accueil de la langue impactent nécessairement cette dernière. Aujourd'hui comment opère cette hybri-

dation ? N'y a-t-il pas en fin de compte plusieurs francophonies ?

Bado Ndoye - On le sait au moins depuis Hegel, il n'y a pas d'une part une pensée déjà construite et structurée qui n'attend que d'être traduite pour ainsi dire dans une langue qui ne serait alors qu'un véhicule extérieur pour elle. On pense toujours en langue, ainsi qu'aime à le répéter la philosophe Barbara Cassin. Penser en langue veut dire que les concepts avec lesquels l'on interagit avec le réel sont déterminés par la structure de la langue que l'on parle, et qu'ils ne peuvent avoir de validité heuristique et de pertinence universelle que depuis leur enracinement culturel. Ce qui ne signifie pas cependant que la pensée est condamnée à être relative à la langue dans laquelle elle s'exprime. Ce que dit cette thèse, c'est simplement que chaque langue découpe le réel selon une perspective qui lui est propre, de sorte que l'on peut dire que chacune d'elle dessine un monde possible. De ce point de vue, on pourrait se demander avec Barbara Cassin qu'est-ce qui se dessine quand on parle plusieurs langues, comme c'est le cas pour la plupart des locuteurs de l'espace francophone. Ce qui se dessine ce sont des univers culturels différents, des visions du monde hétérogènes mais qui s'enrichissent mutuellement.

L'accueil de la langue française par les langues nationales d'Afrique est une ren-

contre entre des mondes culturels différents, des conceptions du monde reposant sur des ontologies différentes. Or, qui dit rencontre de mondes culturels différents, dit aussi forcément hybridation, même si cette rencontre s'est faite de la pire des manières comme c'était le cas avec la colonisation. Nous l'avons évoqué rapidement plus haut, cette hybridation se produit à l'échelle des grandes villes, mais il y a un autre lieu où cela se produit, c'est en littérature. L'exemple qui vient tout de suite à l'esprit est celui de l'écrivain ivoirien Ahmadou Kourouma qui, s'inspirant du Céline du *Voyage au bout de la nuit*, insère des mots malinkés, sa langue maternelle, dans ses romans, ce qui bouleverse l'ordonnement syntaxique de la langue française. Mais il y a une autre forme d'hybridation, peut-être moins connue mais tout aussi remarquable, et que l'on retrouve chez l'écrivain David Diop, premier lauréat français du très prestigieux *Booker Prize International* en 2021 pour son roman *Frères d'âmes*. Le roman a reçu aussi le Goncourt des lycéens. David Diop est né en France mais a passé une bonne partie de son enfance au Sénégal. Comme Kourouma, il lui arrive d'insérer quelques mots de wolof dans ses textes, mais son écriture est conforme aux canons habituels de la littérature française. Ce spécialiste des représentations du XVIII^e siècle a une double culture, naviguant entre deux imaginaires, français et sénégalais, qui se reflètent dans ses sujets de prédilection qui ont presque toujours un rapport avec

l'Afrique et le Sénégal. Cette double sensibilité culturelle se traduit aussi bien dans *Frères d'âmes* que dans son dernier roman, *La porte du voyage sans retour*, par une technique d'écriture qui cherche à rendre le rythme oral de la langue wolof dans la langue française qui est sa langue maternelle. On découvre dans ce dernier livre des registres narratifs différents, un style dépouillé très classique lorsqu'il fait parler Michel Adanson, personnage principal du livre, et le parler wolof de tous les jours que le célèbre botaniste a appris et qu'il parle avec Maram, la femme dont il est tombé amoureux. Cette forme d'hybridation n'est pas un simple va-et-vient entre deux univers culturels parallèles qui ne se rencontrent pas, mais une manière de faire se croiser des imaginaires différents, comme si l'écrivain nous proposait par là une figure possible de notre avenir commun. C'est ce pluralisme des imaginaires et des trajectoires historiques qui fait selon moi tout le charme de la francophonie.

RPP - La francophonie est-elle une réponse à la globalisation ?

Bado Ndoye - Il est parfaitement possible de l'affirmer, puisque la langue qui domine, par exemple, sur internet, cette vitrine de la globalisation, c'est toujours l'anglais. Or, un monde globalisé c'est d'abord, ou plutôt ce devrait être un monde partagé entre des cultures et des civilisations différentes. L'hégémonie de l'anglais dans les relations internationales, la recherche scientifique

et sur internet est un danger pour la survie des autres langues qui se retrouvent ainsi à la périphérie sur la scène du monde. Demain ce sera peut-être au tour du mandarin de supplanter l'anglais au regard de la puissance de la Chine. C'est dire que la place d'une langue sur l'échiquier mondial se mesure désormais non pas seulement par la qualité de ses productions culturelles et scientifiques, mais de plus en plus par la puissance économique de ses locuteurs. À cette uniformisation des cultures du monde, la francophonie peut être une alternative, mais à condition que les défenseurs de la langue française ne vivent plus sur la gloire passée d'une langue qui fût à un moment de l'histoire l'institutrice de l'Europe, et qu'ils cherchent plutôt, de concert avec les pays francophones d'Afrique en particulier, à construire un ensemble politique susceptible de contrebalancer le monolinguisme de la globalisation.

RPP - Dans le conflit qui se joue à l'heure actuelle en Ukraine force est de constater que nombre de pays francophones, en Afrique notamment, font entendre une voix distincte des pays occidentaux, notamment de la France. Comment le comprendre ?

Bado Ndoye - La guerre en Ukraine est en train de bouleverser l'équilibre géopolitique mondial. D'abord parce que c'est une guerre d'invasion, ce qui ne s'était pas vu en Europe depuis la Deuxième Guerre

mondiale ; ensuite parce que pour la première fois, l'un des belligérants, la Russie menace ouvertement de faire usage de l'arme nucléaire ; et enfin parce que cette guerre semble recréer le monde d'après Yalta avec les deux blocs antagonistes et leurs alliés, d'une part, et le bloc des non-alignés d'autre part. Il est important, pour comprendre la position des pays africains et des opinions publiques africaines, d'avoir à l'esprit le rôle important joué par l'ancienne Union soviétique en soutenant les mouvements de libération nationale sur le continent africain. Il y a comme un devoir de solidarité envers ce pays. Certes, personne ne nie le fait, patent, que l'agresseur dans cette guerre c'est la Russie et que l'Ukraine est une victime, même si pour beaucoup d'observateurs africains c'est la volonté des Américains d'étendre infiniment l'Otan qui est à l'origine de ce conflit, ce que par ailleurs, des analystes européens ont aussi essayé d'établir.

Mais il y a une autre raison. Les pays africains, on le sait, ont hérité de la colonisation des frontières qui ont séparé des peuples et des cultures qui coexistaient depuis toujours dans les mêmes espaces politiques. De part et d'autre de chaque frontière se trouvent des peuples ayant les mêmes croyances, les mêmes langues et les mêmes coutumes. Mais au lendemain des indépendances, les pays africains ont eu la sagesse de ne pas revenir sur le tracé de ces frontières héritées de

la conférence de Berlin, et en ont déclaré l'intangibilité. C'était le seul moyen d'éviter des conflits interminables. Donc, au regard de leur propre histoire, ils sont en mesure de bien comprendre le caractère non fondé des revendications de la Russie sur une partie du territoire de l'Ukraine. C'est pourquoi, Macky Sall, le président sénégalais, n'a eu aucune peine à dire clairement que dans cette guerre qui redessine les frontières européennes, il y a un agresseur et un agressé. Mais une fois cette condamnation de principe faite, ils ont voulu, comme tous les pays, se donner une capacité de négociation avec la Russie pour préserver leurs propres intérêts,

ce qu'on peut difficilement leur reprocher, parce qu'avec la Chine, ce pays est devenu un acteur géostratégique d'importance en Afrique. Comme l'Europe qui ne peut pas se passer du gaz russe, les pays africains ne peuvent pas non plus se passer du blé et des engrais russes. Or, si le Sénégal, pays pourtant connu sur la scène diplomatique mondiale par ses positions modérées, avait condamné l'invasion russe, le voyage de Macky Sall à Moscou n'aurait pas été possible. C'est cette opportunité qui s'est révélée par la guerre en Ukraine, et il importe que l'Europe et la France comprennent que c'est un monde polycentré qui se met en place ■

LES CHANTRES DU SAVOIR

Dans un entretien croisé, Virginie Martin et Gaël Brulé échangent sur les figures de l'intellectuel, du chercheur et de l'expert.

Pr Virginie MARTIN

Politiste, sociologue
Kedge Business School

Gaël BRULÉ

Sociologue
Université de Neuchâtel

(Propos recueillis par Florence Delivertoux)

Revue Politique et Parlementaire - Qu'est ce qui réunit le chercheur et l'expert et qu'est ce qui les distingue ? Depuis quand l'expert est-il apparu comme tel ? Est-il une figure produite par les médias ou leur préexiste-t-il ?

Virginie Martin - Les enjeux autour du chercheur et de l'expert posent inévitablement la question sous-jacente de « l'intellectuel » d'une manière générale.

Historiquement, il y a une volonté de concevoir un intellectuel totalement universel, pouvant embrasser de nombreuses disciplines : des mathématiques à la physique, de la physique à la philosophie, de la philosophie à la littérature, etc. L'intellectuel universel est celui qui, bien avant l'affaire Dreyfus, s'intéresse aux choses de l'Académie de manière très globale et transversale.

Peu à peu, ainsi que le souligne Foucault, il est nécessaire que l'intellectuel soit adossé à l'université et devienne alors un intellectuel spécifique intervenant sur des questions précises qui relèvent du champ de son savoir. Dès lors, nous ne sommes plus face à un intellectuel je ne dirais pas hors-sol, mais hors-sol académique. Le besoin d'autorité scientifique ainsi que les aspects universitaires se font plus prégnants, sous peine d'être soupçonné de dire tout et n'importe quoi, de ne pas être dans une réalité, une « vérité » scientifique. Ce sont ces évolutions que l'on constate sur plus de deux siècles. Bourdieu, qui deviendra un intellectuel mais qui restera avant tout un sociologue, est l'illustration typique de cet intellectuel spécifique.

Cet intellectuel spécifique vient bousculer l'intellectuel universel hors sol en le défiant en quelque sorte : sans savoir spé-

cifique, universitaire et académique, alors sur quoi est basé son savoir ? Pourquoi devrait-on le croire plus qu'un autre ?

Progressivement, un processus, qui peut d'ailleurs avoir ses limites, se met en place : les intellectuels doivent se spécialiser et devenir des intellectuels spécifiques, voire dans un second temps des chercheurs parfois limités à un champ de compétences. Cette dynamique va finir par s'étriquer autour de la figure de « l'expert » – précisons ici que les experts ne sont pas toujours chercheurs et qu'ils ne se revendiquent pas en tant qu'intellectuels.

Dans tous les cas, nous assistons à ce processus de spécialisation par domaine, par connaissance et petit à petit la demande de validation « scientifique » se systématise ; pour le meilleur, mais aussi pour le pire.

Surtout, il va devenir impossible de créer un monde tel qu'on le voit et qu'on l'imagine, tel que l'Intellectuel le pense ; non, il va être question de prouver que ce qu'on dit s'appuie sur quelque chose de fiable, de déjà existant, quitte parfois à ne plus rien dire, ou oser penser.

Concernant la figure de l'expert-chercheur – image avec laquelle je ne suis pas du tout à l'aise tant l'expert oscille entre le consultant et l'habitué des plateaux TV – elle s'est appauvrie au regard d'un habillage de scientificité, mais qui finale-

ment se perd dans la technicité, ou dans le conseil.

Chez les experts médiatiques en économie, par exemple, rares sont les docteurs en économie. Le mot « expert » perd donc peu à peu de son sens, et est expert celui qui « traficote » dans un think tank, donne quelques cours ou fait du consulting, etc.

En fait, on part d'une figure à la fois romantique et puissante qui tente de penser le monde, on passe par une recherche de vérité à la Foucault, pour finir dans une sorte de consultance généralisée, technicisée au prétexte de vérité – même si d'ailleurs l'affaire Dreyfus était aussi la recherche de la vérité...

N'y a-t-il pas eu un effet balancier entre ce grand intellectuel un peu hors-sol, tous domaines et toutes disciplines confondus, et cette figure très appauvrie de l'expert ? Quelqu'un qui manie le sondage est expert des sondages et devient un expert au sens large, puis rapidement il devient pour les médias un politologue, et enfin, s'il fait un peu de sociologie, il deviendra, par extension, sociologue. La dynamique de l'ultra-médiatisation renforce ces multiples formes de dérives.

Gaël Brulé - Je partage de nombreux points avec Virginie. Qu'est-ce qui réunit le chercheur et l'expert ? Comme elle l'a dit, parfois ce sont une seule et même figure, parfois ils sont complètement

disjoints. *A priori*, ils sont liés à un contenu valorisé, à un domaine d'expertise. Ce qui diffère c'est la manière dont l'expertise est présentée, validée. Le chercheur a cette particularité d'avoir été, à un moment, reconnu par une communauté de pairs. Pour l'expert c'est beaucoup plus flou. Par exemple, je ne peux pas me revendiquer légalement docteur en sociologie sans l'être, alors que je peux me dire expert en inégalités socioéconomiques ou de genre même en n'ayant jamais publié sur ce sujet. Le chercheur a, en quelque sorte, le droit de choisir ses sujets selon ses envies alors que l'expert répond à une demande claire, formulée dans les médias ou par le gouvernement. Leur rapport à la connaissance n'est donc absolument pas le même.

Dans un monde idéal, le chercheur aurait une motivation intrinsèque à faire de la recherche, alors que chez l'expert il peut y avoir une certaine forme « d'opportunisme ». Les experts sont beaucoup plus mobiles à ce titre que les chercheurs, qui restent un peu plus dans leur pré carré. L'expert est-il en ce sens une figure produite par les médias ? Ce serait peut-être caricatural, même s'il y a un peu de cela. Je pense que c'est avant tout la transformation du champ de la connaissance, qui s'est fragmenté, éparpillé et qui a rendu toute vision globale impossible et a favorisé l'émergence de l'expert. Je ne dirais pas que les médias ont produit l'expert, mais que c'est plutôt cette fragmentation géné-

rale des savoirs qui a conduit à davantage aller vers l'expertise.

Cela revient un peu à cette distinction, peut-être romantique, entre motivation intrinsèque et extrinsèque. Il y a cette idée de besoins exprimés, qui seraient liés au côté extrinsèque pour l'expert, alors que le chercheur peut être davantage porté par sa motivation intrinsèque et se dire qu'il y a des besoins latents dans la société, auxquels il va essayer de répondre, sans que la demande ne soit nécessairement exprimée. Lorsqu'il effectue un travail de recherche, il n'imagine pas immédiatement que cela va forcément aboutir à quelque chose qui est demandée, puisque justement il peut se permettre en tant que chercheur de tâtonner, cela est pour moi une force. Sans aller jusqu'à la formule provocatrice de De Gaulle, qui disait « des chercheurs qui cherchent on en trouve, mais des chercheurs qui trouvent on en cherche », il y a possibilité en tant que chercheur de se dire qu'il n'y a pas de réponse, qu'on va aller à la recherche de la bonne question.

RPP - L'expert est-il celui qui répond aux questions et le chercheur celui qui les pose ?

Gaël Brulé - C'est légèrement caricatural, mais il y a un peu de cela. On peut se dire « je ne sais pas tout à fait, je vais me donner un peu de temps pour me perdre derrière et arriver éventuellement à quelque chose ».

Virginie Martin - Il est certain que la figure de l'intellectuel-oracle est un peu dépassée.

Je voudrais apporter une lecture marxiste qui va éclairer notre propos : il s'agit des conditions matérielles de la production scientifique, de la production de la pensée... car, *in fine*, c'est une question toute pécuniaire. Impossible d'être Raymond Aron, Jean-Paul Sartre, sans être rapidement détaché des contingences matérielles ; car tout intellectuel-chercheur-expert se heurte au réel.

L'expert sait rapidement vendre sa technicité. Il peut être consultant et être ainsi lié, par contrat financier, avec des obligations de dire, d'offrir des résultats, de donner satisfaction aux questions que la société ou les médias se posent. Au risque de perdre ses conditions matérielles de production, il ne peut se permettre des errances, il doit produire et être rentable. L'expert est renforcé avec la connivence des gouvernants et des médias.

Les chercheurs, quant à eux, docteur de leur état, sont liés aux universités, aux laboratoires de recherche et aux grandes écoles. Ils sont peut-être plus libres, car financés par ailleurs, même si leurs salaires, en France, n'atteignent pas ceux des chercheurs américains.

Comment se permettre d'être un intellectuel, si le socle matériel n'est pas assuré ?

Mais, revenons au chercheur qui subit, depuis 15 ans, un système devenu de plus en plus compliqué. A-t-il aujourd'hui encore le temps, le droit, le loisir de travailler, questionner, errer, flairer l'air du temps, s'intéresser à divers domaines puis revenir à sa matière première etc. ? C'est beaucoup plus difficile, car le fameux « *publish or perish* » engendre une terrible pression. Par ailleurs, le chercheur est, lui aussi, soumis, de près ou de loin, à des enjeux matériels et financiers, de telle sorte que, à l'instar de l'expert, le chercheur tend à entrer dans un engrenage, celui de l'argent, de l'argent en premier. Nécessité de publication, récompenses par des primes, montage de dossiers fastidieux afin d'obtenir des financements nationaux, européens, tout cela est très lourd. Tout se passe comme si le chercheur était poussé à autofinancer sa recherche, même dans le public. Se pose alors la question : à quel moment le chercheur a-t-il le temps de chercher ?

C'est aujourd'hui le chercheur qui fait tout cela lui-même. C'est un effet ciseau difficile à tenir, car il doit en outre sans cesse publier.

Cet intellectuel un peu oracle a-t-il encore une chance d'advenir, ou est-ce que les choses de l'esprit sont à ce point soumises à des pressions de financement de la recherche – à moins de financements familiaux famélicieux – ? Comment le chercheur peut-il se dégager de ses conditions matérielles de production et com-

ment l'institution pour laquelle il travaille est-elle dégagée de ces conditions générales de production ? Chaque partie prenante est prise dans ces étau. Ainsi une fois contraintes par des facteurs d'impact, le « publish or perish », les laboratoires qu'on doit faire vivre etc., ces recherches peuvent-elles encore poser des questions ?

Gaël Brulé - La question des conditions matérielles est clé car le financement détermine quelle recherche peut être faite, comment la mener et dans quelle temporalité. Et nous pouvons étendre cela au champ de la connaissance. Un article d'Isabelle Berrebi-Hoffmann et Michel Lallement montre le déplacement de la demande d'expertise du chercheur et de l'intellectuel vers le consultant. C'est typiquement le sujet McKinsey, la manière dont on a dépossédé les chercheurs et chercheuses de leurs domaines d'expertise. Il y a de très bons chercheurs et chercheuses motivés intrinsèquement qui ne sont pas payés grassement, mais qui aimeraient au moins être entendus sur leur domaine de prédilection. On leur a pris le micro pour le donner à des think tanks, au privé. C'est le cabinet de conseil, souvent américain, qui vient dire comment mener notre recherche, notre éducation, le financement etc. On se mord la queue pour en plus perdre cette voix qu'on avait auparavant. C'est ce qu'André Gorz appelle « l'expertocratie ».

Désormais, même dans le public, le chercheur se doit d'être l'entrepreneur de ses

recherches. Auparavant, un bon chercheur était quelqu'un qui savait poser des questions, puis quelqu'un qui savait publier. On pourrait dire aujourd'hui que c'est celui qui sait chercher de l'argent, car c'est ce qui est valorisé : en premier lieu la recherche de financements, en second lieu les publications. Le livre est à ce titre anti-valorisé.

Virginie Martin - En effet, car pour un intellectuel-oracle, le livre est primordial. Même s'il est un peu austère et difficile, il pose la base d'une pensée globale. Les publications académiques, quant à elles, découpent énormément cette pensée, prenant un micro-phénomène et le travaillant dans le fond. Or, c'est le livre qui raconte, qui offre une pensée, un prisme, une manière de regarder le monde. Mais aujourd'hui, ainsi que l'a dit Gaël, le chercheur qui publie un ouvrage n'est absolument pas valorisé. Cela peut même lui être reproché.

RPP - Pour quelles raisons ?

Virginie Martin - D'abord, un vrai bon article académique dans le système « publish or perish » va souvent être demandé en langue anglaise, il sera donc visible dans des revues américano-britanniques. Ensuite, il a aussi des facteurs d'impact – étoiles CNRS ou classements internationaux des revues par exemple. Tout ce processus et ces classements induisent la recherche et influencent le travail.

L'article académique porte souvent sur un micro-phénomène, que l'on va creuser le plus loin possible et dont on va tenter de tirer une petite loi que l'on va s'efforcer d'universaliser. À partir d'un micro-phénomène, d'une étude de cas, l'idée est d'essayer d'en dégager des dynamiques systématiques et universelles, objectif difficile à atteindre. À l'inverse un livre, c'est toute une vision du monde, colorée, inspirée mais peut-être que scientifiquement, mathématiquement, physiquement, elle sera moins précise. C'est l'histoire de Jérémie Rifkin qui raconte le monde comme il estime qu'il est important de le voir, mais qui n'est pas prisonnier de ces publications académiques. Le publiant est comme un commercial devant produire, il est rarement un intellectuel racontant une histoire tant les deux activités finissent par être à l'opposé l'une de l'autre.

Nous avons peu à peu glissé vers une super-scientificité, dans une course à la publication encadrée par des normes anglo-saxonnes. Nous sommes dans un productivisme académique. Pourtant, comme l'a montré Erwan Lamy, ce « publish or perish » construit de nombreux biais épistémologiques, c'est le fond de notre propos aujourd'hui. Ce sont en fait les conditions de la recherche, les conditions matérielles de la production etc., qui amènent à une interrogation épistémologique majeure.

Mais comme le notait Bachelard, nous devons être dans la rupture épistémologique

et non dans la réputation du chercheur. Nous devons nous prémunir de la dérive de la télévision dénoncée par Bourdieu. Mais aujourd'hui c'est le chercheur réputationnel qui compte et nous assistons à une accumulation de savoir que personne ne lira jamais. Certains chercheurs disent que toute cette recherche ou cette connaissance finit souvent dans une impasse, dans un trou noir. Par exemple, qui lit les revues académiques ?

Gaël Brulé - Oui, c'est central. Ce sont les publications qui sont valorisées. Un chercheur qui écrit un livre perd son temps pour quelque chose qui compte peu du point de vue des *outputs* de recherche. Et lorsque l'ouvrage essaie de toucher le grand public, c'est pire encore, car la vulgarisation est mal perçue. Ce sont des points en moins.

RPP - Y aurait-il là une forme de snobisme ?

Gaël Brulé - Oui, il y a parfois une sorte de snobisme de la part des chercheurs qui ne comprennent pas que l'on s'adresse à la cité. La publication est caractérisée par une grande profondeur pas forcément intéressante pour le citoyen lambda, alors que l'intellectuel, lui, est capable de s'exprimer de manière plus universelle, y compris dans des champs *a priori* lointains. L'intellectuel est quelqu'un qui se mêle de ce qui ne le regarde pas, disait Sartre... La transversalité est la qualité première d'un intel-

lectuel, cette faculté de pouvoir balayer un grand nombre de domaines. Je pense que c'est sur ce point que l'intellectuel a perdu. Nos sociétés semblent s'être détournées de cette demande de transversalité, alors que paradoxalement, elles n'en ont jamais autant eu besoin.

Pour le chercheur, au contraire, ce qui compte est d'aller très profond et de publier, même si personne ne lira ses analyses. Noam Chomsky disait que maintenant, la qualité de la personne qui publie est d'être un administrateur, faire la même expérience que son voisin (ou que lui-même avant) en changeant juste une condition, ce qui ne rend pas la chose toujours très intéressante. Il y a un éclatement dans des conditions tellement micro qu'on ne peut plus en tirer aucune généralité, ce qui finit par dépolitiser les sujets. Mais c'est aussi le vice du système « publish or perish », il y a des primes économiques ou symboliques liées à chacune des publications, il y a notre réputation, etc. Nous sommes encouragés à publier en permanence. Virginie parlait de ces chercheurs, qui ont bien « compris le truc » en pratiquant par exemple le « salami publishing ». On les encourage à fragmenter les bons papiers, pour les projeter dans différentes revues au lieu d'en faire un seul article. J'ai travaillé sur les indicateurs et les enseigne aujourd'hui, dans ce domaine il existe ce que l'on appelle la loi de Goodhart, selon laquelle dès que l'on met en place un système de comptabilisation, il est perverti

car tout le monde fait en sorte d'être bien noté par ce système.

À ce titre, le « publish or perish » nous incite à aller vers le quantitatif plutôt que le qualitatif. Virginie parlait de l'hypermécialisation, du productivisme et du côté anglo-saxon. Je vois un autre aspect du côté de la sociologie, qui est en train de basculer vers quelque chose de plus quantitatif. Travaillant moi-même avec ces méthodes, j'en bénéficie autant que je le déplore. Il est bien d'avoir une discipline permettant plusieurs façons de penser, une sociologie à la fois qualitative et quantitative. Mais aujourd'hui c'est la sociologie quantitative qui est de plus en plus valorisée, car l'économie influence désormais très fortement les autres sciences sociales, la façon de faire des sciences basées sur des métriques, des formules, etc. Ce n'est pas mauvais en soi, mais ça ne devrait pas être la seule façon de faire car elle peut mener à des dérives.

Virginie Martin - Ce que dit Gaël s'inscrit dans un désir de scientificité car, peu à peu, il a fallu prouver par le chiffre que ce que le chercheur disait était vrai. C'est à toute cette dérive de mathématisation que nous assistons aujourd'hui. Croire que la mathématique va nous prévenir de toute erreur est absurde. Le vernis scientifique est capital et il est rendu possible via cette mathématisation. Évidemment cette scientificité est largement indexée sur l'intensité mathématique. Progressivement nous sommes interdits de faire la moindre

découverte puisque le but n'est pas de dévoiler, d'innover, d'imaginer, de prévoir, mais de prouver que notre micro-résultat est mathématiquement correct.

Gaël Brulé - C'est même pire, car le but n'est plus de montrer que c'est vrai, mais juste que c'est puissant, que c'est un très bel outil. Si l'on atteint un niveau de complexité de cet outil encore plus grand, alors le papier n'en sera que meilleur. C'est une fétichisation liée au chiffre, qui agit comme un écran de fumée. La plupart des gens ne comprenant pas les maths, il y a un côté sérieux à mettre des formules pour parfois dire des choses très simples. Poser une question très pointue, en faire une équation, le faire paraître et là, un papier sort alors qu'on n'a rien dit de plus. Il y a une focale qui se base sur l'outil, Frédéric Lordon l'a bien montré en parlant de l'économie en tant que science pour justifier ce besoin d'écran de fumée¹. C'est dommage, car il y a une contamination de notre discipline. On ne savait comment se positionner entre sciences sociales, sciences humaines, sciences de la nature, alors on a décidé d'appliquer les méthodes des sciences de la nature, aux sciences sociales, même si ce ne sont pas toujours les meilleures méthodes. Cela a commencé à être valorisé par les revues les mieux indexées. J'observe que la sociologie va dans cette direction.

1 - Frédéric Lordon, *La Société des affects - Pour un structuralisme des passions*, Seuil, 2013.

Virginie Martin - Ceux qui réceptionnent les revues (les académies de recherche, etc.), estiment qu'indexer sur la mathématisation va nous amener à l'objectivité absolue. Quelque chose de cet ordre-là se met en place. Au regard des financements, on va mathématiser, dans une optique corolaire de dépolitisation... illusoire. Il est demandé aux chercheurs une neutralité politique, de ne pas être « pour ou contre Dreyfus ». La rupture loin d'être épistémologique est finalement profondément politique. Il convient de ne pas trop penser, juste regarder comment A et B se comportent entre eux.

Mais c'est illusoire car comme le note Bourdieu, il y a toujours une recherche située. Les débats entre Bourdieu et Boudon sont à cet égard passionnants. Alors que Boudon déploie sa théorie de l'individualisme méthodologique, une approche plutôt ancrée à droite, Bourdieu est dans une recherche plutôt liée à une nébuleuse de gauche à travers l'étude des classes sociales, des habitus.

Petit à petit cette recherche se professionnalise et se financiarise tellement, qu'il faut complètement la neutraliser, comme les sciences dures seraient censées l'être. Mais ces dernières ne sont pas plus neutres que les sciences douces. Nous l'avons vu lors de la crise Covid où il n'y avait pas deux médecins d'accord entre eux. Alors de quoi parle-t-on ? Il y a, par exemple, autant de médecins favorables à

l'homéopathie que de médecins qui réfutent son utilité.

Il en est de même pour la mathématique, $1 + 1 = 2$ par convention. Or, une goutte d'eau plus une goutte d'eau fait une grosse goutte d'eau, ici $1 + 1 = 1$. On voit bien que les choses sont plus complexes que ça. Il n'y a pas une vérité. Cette hyper-scientification, qui confine soi-disant à l'objectivation, dépolitise le problème et le « McKinséise ». À la fin, McDo ne fait pas du politique alors qu'il est profondément politique, mais il fait des nuggets. Amazon ne serait pas du tout politique, mais ne ferait que de la livraison internationale. C'est profondément un modèle politique. Il y a une espèce de mise en entreprise commerciale. Si l'on fait ça, penser est compliqué. D'ailleurs, toutes les revues un peu alternatives, notamment dans les *critical management studies*, ont quasiment disparu à l'exception de quelques-unes notamment à Cambridge. Publier des travaux non *mainstream* est difficile, la recherche dite hétérodoxe est réduite à la portion congrue... et elle est d'ailleurs appelée « hétérodoxe »... Il est plus compliqué de publier pour la majorité de chercheurs un peu « alternatifs » : c'est le schéma Boltanski-Chiapello. La roue capitaliste avale les marges et les remet en permanence dans le *mainstream*. L'enjeu reste le financement, de fait le *mainstream* finira par s'imposer.

J'ai réalisé tous mes travaux universitaires et particulièrement ma thèse dans une

optique de méthodologie qualitative car c'est là que pour moi se trouve la vérité, une vérité de terrain très forte. J'ai écrit ma thèse à partir de 1995-1996 et je l'ai soutenue en 2000. Guy Michelat, décédé depuis peu, avec lequel j'ai beaucoup travaillé, m'a permis de comprendre le profond intérêt du travail qualitatif. L'ensemble des verbatim de ma thèse sont encore aujourd'hui d'actualité, aucun n'est caduc. Au contraire, ce travail était très prédictif sur les questions du Front national, du vote d'adhésion, du vote protestataire notamment.

Cet aspect qualitatif, qui nous dit des choses dans la profondeur des âmes, est, comme le dit Gaël, rejeté au profit de l'aspect quantitatif et *in fine* financier. Qui finance et comment ? Il me semble que le nerf de la guerre est là.

Gaël Brulé - Je viens des sciences de la nature et j'ai migré vers les sciences sociales. La question du vrai est très facile à comprendre en sciences de la nature parce qu'il y a des choses qui existent en dehors des sociétés. Elle est un peu moins facile à mobiliser en sciences sociales car on utilise des données situées. Idéalement, on devrait mobiliser à la fois des données qualitatives et quantitatives, et être critiques par rapport à la production même de ces données. En essayant de trop prendre la voie des sciences de la nature, elles se perdent un peu parce qu'elles oublient parfois que ces données sont situées. Comprendre

sans forcément aller vers un absolu, est déjà très bien.

En sociologie, il existe une tradition du dévoilement. Elle conserve une certaine importance dans la tradition française mais dans le monde anglo-saxon, on ne la voit quasiment plus. C'est ce mouvement, dont on parlait, qui est pratiquement terminé ou en phase de l'être. Je partage le constat de la dépolitisation et je m'interroge sur ses mécanismes. Je ne sais pas si cette dépolitisation était voulue ou si elle s'est passée *de facto*, en raison de la complexification des sociétés, qui a transformé cette capacité à se saisir de tous les savoirs, en zone pratiquement impossible. Il me semble que plus personne n'est capable d'avoir une vision globale et que cette hyperspécialisation arrange bien, en effet, certains mécanismes de pouvoir.

En m'appuyant sur les travaux d'Ulrich Beck sur la société du risque, je me demande si nous n'avons pas voulu tout contrôler, en faisant une forme de maillage des savoirs, et si cette dépolitisation ne se serait pas, au final, passée *de facto*. Il me semble que plus personne n'est capable d'avoir une vision globale et que cette hyperspécialisation arrange bien, en effet, certains mécanismes de pouvoir.

Virginie Martin - Comment répondre à une recherche extrêmement internationale sans la normer ? Impossible, car c'est l'absence de cette dynamique.

Gaël Brulé - En effet, il n'y avait pas que du mauvais derrière cette standardisation, il y avait de tout. Nous avons assisté au lendemain de la guerre, dans les années 50-69, à une inflation des savoirs telle que plus personne n'était capable de transversalité. À un moment on a voulu cartographier, baliser ces champs de connaissance au risque de les isoler les uns des autres, l'idée n'était pas complètement saugrenue ou folle, ni mauvaise. La hiérarchisation et le fait qu'il y ait un côté orthodoxe/hétérodoxe arrive peut-être dans un second temps, une fois ce découpage de savoirs effectué. Les forces de savoir ou de pouvoir classifient et hiérarchisent dans le sens qui les arrange.

Virginie Martin - Je suis d'accord sur la standardisation. Certaines conférences internationales doivent convenir à la fois aux Japonais, aux Indiens, aux Américains etc, elles ne peuvent donc faire cas des spécificités et des sujets qui ne seraient pas *mainstream*. C'est cette mondialisation qui pousse à une forme de standardisation et donc d'uniformisation. Et finalement la mathématique est pratique, compatible avec ce processus...

Je crois qu'il y a également quelque chose à dire sur la reconnaissance et la hiérarchie. En France, le docteur, en telle et telle matière, est peu reconnu, si ce n'est quand il est docteur en médecine. De ce point de vue, les mondes anglo-saxon, germanique, arabe par exemple, sont très respectueux

du statut de docteur. On ne vous appelle jamais par votre nom et prénom mais par « docteur » comme on le dirait d'un médecin.

Dans notre pays, c'est la double peine : Nous subissons cette américanisation sans en avoir les avantages matériels et hiérarchiques. Par définition, le chercheur devient expert, l'expert devient chercheur, l'expert devient journaliste, le journaliste devient expert, qui lui-même devient chercheur, tout ça se mélange et, dans ce grand désordre, personne n'est un intellectuel, même pas un intellectuel médiatique. Je crois que la France a suivi, comme souvent, une forme de standards internationaux, mais qui ne sont pas tous au bénéfice des chercheurs. Nous sommes dans un entre-deux. Nous voulons garder la spécificité à la française et en même temps adopter ce qui se passe à l'international. Au final, nous ne sommes plus alignés sur rien.

Gaël Brulé - C'est une spécificité française en partie due à notre système historique des grandes écoles, qui étaient des voies royales pour former les experts de chaque domaine au grand dam des universités. Les experts n'étaient pas des docteurs, mais des ingénieurs diplômés d'écoles de commerce, ou titulaires d'une maîtrise, etc. Les crédits au sens large (économique, symbolique...) étant captés par ces grandes écoles, il ne restait donc par grand-chose pour le docteur à part, en effet, pour le médecin. C'est la structuration-même par ces grandes écoles qui à mon sens ont pris beaucoup trop de place au niveau des réflexions sur le statut de l'ENA par exemple. Au niveau d'une société, est-ce judicieux de former 1 % très bon et compétitif et ne laisser que des miettes aux 99 autres pourcents ? Nous pourrions avoir un système un peu moins hiérarchisé. La place du docteur selon les pays est une vraie question car il y a de véritables différences disciplinaires ■

LA GAUCHE ET LA DROITE EXISTENT NOUS LES AVONS RENCONTRÉES

Avec près de 28 % des suffrages recueillis par Emmanuel Macron et une progression de 4 points entre 2017 et 2022, avec un effondrement du score des candidatures PS et surtout LR de nombreux signaux laissent entrevoir que l'axe gauche/droite n'est plus opérant. Pourtant, tous les indicateurs ne clignotent pas de la même manière. En nous basant sur les études Harris Interactive de ces dernières années, nous observons un décalage entre structurants d'opinion et débouchés politiques notamment dans le cadre de l'élection présidentielle.

Jean-Daniel LÉVY

Directeur délégué Harris Interactive France

LES FRANÇAIS SE POSITIONNENT POLITIQUEMENT

UN ATTACHEMENT PARTIDAIRE TOUJOURS PRÉSENT

Chaque enquête d'opinion se conclut par certaines questions dont celle portant sur la proximité politique des Français. Les interviewés sont invités à indiquer la formation poli-

tique dont ils se sentent les plus proches ou les moins éloignés. En 2017, le jour du premier tour de la présidentielle, 27 % des Français interrogés ne répondaient pas à cette question¹. En 2022, cette proportion s'accroissait de 4 points conduisant près d'un tiers des Français (31 %) à ne pas se positionner². Verre à moitié vide ou verre

1 - https://harris-interactive.fr/opinion_polls/sondage-harris-interactive-pour-m6-motivations-de-vote-des-electeurs-et-des-abstentionnistes-au-1er-tour-de-lelection-presidentielle-2017/

2 - https://harris-interactive.fr/opinion_polls/presidentielle-2022-1er-tour-sociologie-du-vote/

à moitié plein ? Nous optons plutôt pour la deuxième option. En cette période de critiques exacerbées à l'égard du politique (23 % des Français estimant que les formations politiques représentent une menace pour la démocratie et seuls 44 % une garantie) mais également de notre système (on retiendra notamment les données suivantes : 78 % des Français sont favorables à la comptabilisation du vote blanc, 77 % au recours plus fréquent aux référendums, 75 % à la mise en place de référendums d'initiative citoyenne, 74 % à la révocation des élus à mi-mandat s'ils n'ont pas tenu leurs engagements de campagne...³) nous aurions pu nous attendre à ce que l'attachement partidairiste soit moins net que ce que nous mesurons.

LES TROIS-QUARTS DES FRANÇAIS SE POSITIONNENT SUR UN AXE GAUCHE/DROITE

Invités à se positionner sur un axe gauche/droite (avec 40 positions permettant de nuancer leurs réponses), 76 % des Français donnent une réponse. Là aussi, en cinq ans, la déperdition est nette (en 2017, 82 % des personnes interrogées se positionnaient). Même si la baisse est franche, une nette majorité d'électeurs donne une indication.

3 - Le rapport des Français à la démocratie. Enquête Harris Interactive pour *Challenges* réalisée du 21 au 29 octobre 2021 auprès de 10 320 personnes https://harris-interactive.fr/opinion_polls/le-rapport-des-francais-a-la-democratie/

Comme nous pouvons nous y attendre, notamment au regard d'une forme d'auto-censure, les jeunes rencontrent plus de difficultés à se prononcer que les personnes âgées (29 % des moins de 25 ans contre 16 % des personnes âgées de 75 ans et plus), les catégories populaires que les catégories supérieures (29 % contre 19 %), les habitants des zones rurales que des urbains (27 % contre 22 %).

LE POSITIONNEMENT POLITIQUE A NETTEMENT ÉVOLUÉ AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

UN PAYS QUI PENCHE À DROITE... MAIS MOINS QU'EN 2017

Aujourd'hui, 30 % des Français se positionnent à Droite, 26 % à Gauche, 18 % au Centre. Ces données sont à mettre au regard de celles recueillies en 2017 : 5 points de baisse de positionnement à Droite, 4 à Gauche alors que la part de Français se positionnant au Centre progressait de 4 points (*tableau 1*).

On le voit, les Français penchent un peu plus à Droite qu'à Gauche ou qu'au Centre mais moins nettement qu'à l'orée du premier mandat d'Emmanuel Macron. Ces données sont à conserver à l'esprit pour la suite de l'analyse. Elles seront également à

Tableau 1

	2017	2022	Évolutions
À Gauche	30	26	-4
Dont très à Gauche	5	4	-1
Dont à Gauche	25	22	-3
Au Centre	14	18	+4
À Droite	35	30	-5
Dont à Droite	25	21	-4
Dont très à Droite	10	9	-1
Ni à Gauche, ni à Droite	21	26	+5

Tableau 2

	2017		2022	Évolutions
Lutte Ouvrière	1	Lutte Ouvrière	2	+1
NPA	1	NPA	1	=
Parti Communiste	1	Parti Communiste	2	+1
Parti de Gauche	6	France Insoumise	8	+2
Parti Socialiste	14	Parti Socialiste	9	-5
EELV	3	EELV	6	+3
En Marche	6	La République en Marche	12	+6
MoDem	4	MoDem	2	-2
		Horizons	1	
UDI	2	UDI	1	-1
Les Républicains	18	Les Républicains	7	-11
Debout la France	3	Debout la France	2	-1
Front national	13	Rassemblement national	11	-2
		Reconquête !	5	
Aucun	27	Aucun	31	+4

mettre en relations avec ce tableau : au moment de la présidentielle c'était LREM la « première » formation politique de rattachement des Français, devant le RN, le PS et la FI (*tableau 2*).

L'APPARITION DE RECONQUÊTE ! DANS LE PAYSAGE POLITIQUE N'A PAS ÉTÉ PRÉJUDICIABLE QU'AU SEUL RN

Le jour du scrutin, 7 % des Français se déclaraient proches des Républicains. À titre de comparaison, 15 % se reconnaissaient dans Ensemble Citoyens !, 11 % RN, 9 % socialistes, 6 % EELV, 5 % Reconquête ! et 31 % sans préférence partisane. Ils étaient par ailleurs 18 % à se déclarer proches des LR lors du 1^{er} tour de l'élection présidentielle 2017 et 12 % au soir du Congrès pour la France en décembre dernier.

Avec 5 % des Français se déclarant proches de Reconquête ! la paresse intellectuelle pourrait laisser penser à une bascule mécanique de sympathisants RN vers la formation d'Éric Zemmour. Tel n'est pas le schéma majeur. On le voit de 2017 à 2022, la proximité politique au RN ne baisse que de deux points. D'ailleurs, lorsqu'Harris Interactive a testé pour la première fois cette formation, nous avons pu constater que la frange d'électeurs se déclarant proche du RN a baissé de trois points et que la part de personnes sans préférence partisane se réduisait...

VOTE DE GAUCHE, VOTE DE DROITE ?

Même si un certain nombre de repères sont brouillés, même si les pratiques politiques donnent le sentiment que l'on ait un élu de gauche ou de droite ce serait la « même chose », on le voit ici les motivations de vote des électeurs diffèrent selon leur positionnement politique (nous avons isolé les dix premières motivations) (*tableau 3*).

Si certains sujets sont relativement consensuels (pouvoir d'achat et, dans une moindre mesure, la santé et l'emploi) on ne peut que constater la focalisation à gauche autour de thèmes comme les retraites, l'environnement, la lutte contre les inégalités ou encore l'éducation alors que les électeurs se positionnant à droite mobilisaient l'immigration, les impôts ainsi que la sécurité. Dans le fond, ce tableau ne nous livre pas de grandes surprises. Mais nous avons la confirmation que – malgré tout – des résidus d'anciens structurants idéologiques persistent à imprégner les opinions en dépit de ce qui peut être avancé ou effectué par le personnel politique. Nous pouvons en outre remarquer un clivage net sur le fait de prioriser le terrorisme (par la droite) ou encore les progrès en termes d'égalité femmes/hommes (par la gauche). Rien de bien surprenant ? Non. Mais l'aplanissement politique du pays ne s'est pas, en ce qui concerne les attendus à l'égard du poli-

Tableau 3

	Le pouvoir d'achat	La santé	Les retraites	L'immigration	Les impôts, la fiscalité	L'emploi	La sécurité des personnes et des biens	L'environnement et le développement durable	La lutte contre les inégalités	L'éducation et la formation
Ensemble des électeurs	52	32	31	28	27	24	22	22	21	20
ST Gauche	54	37	36	8	23	26	9	38	41	28
Très à Gauche	53	34	37	9	20	31	6	38	50	26
À Gauche	55	37	36	8	24	25	10	37	39	28
Au Centre	43	32	25	13	28	28	15	25	16	21
ST Droite	52	26	30	54	30	19	36	9	9	15
À Droite	52	29	31	44	30	20	35	11	9	17
Très à Droite	52	21	29	74	28	17	39	6	9	12
Ni à Gauche, ni à Droite	57	35	32	29	26	27	21	18	18	16

tique, effectué. Ce n'est pas tant le vote qui en serait la traduction mais surtout les motivations inhérentes aux comportements.

UN VOTE DE GAUCHE ? UN VOTE DE DROITE ?

Ici aussi, l'analyse des attitudes et opinions des électeurs est on ne peut plus instructive. Les votes de gauche comme de droite existent. Mais n'ont pas de traduction uniforme.

LES TROIS ÉLECTORATS DE GAUCHE

L'union est un combat. La période que nous connaissons le montre bien. Dans les faits, existe-t-il une gauche ou plusieurs gauches irréconciliables ? Par nature et par idéologie, les écarts entre « les » gauches étaient, lors de la campagne de la présidentielle, moins importants qu'on ne pourrait l'imaginer.

1. **Qui sont ces 26 % d'électeurs se positionnant à gauche sur l'échiquier politique de manière plus ou moins marquée ? Ils ressemblent à la moyenne des personnes interrogées.** Ils ne sont pas véritablement marqués générationnellement ou socialement (chez les PCS- et les jeunes c'est la difficulté à se positionner sur un axe gauche

droite qui singularise), ils le sont plus par le niveau de diplôme (30 % des bac +2 contre 22 % des non ou faiblement diplômés) et par des attitudes : nettement plus consommateurs de réseaux sociaux pour s'informer sur la campagne présidentielle par exemple que la moyenne des Français, **décisionnaires de la « dernière heure »** non seulement quant à leur choix de vote mais également quant au fait même d'aller voter.

2. Une gauche qui a voté pour le **projet** (58 %), les **valeurs** (56 %), des **candidats** parlant de leurs **préoccupations** (53 %) ou encore des **idées nouvelles** (51 %) tout en intégrant un **objectif tactique** (gain de la présidentielle (54 %), présence au second tour (53 %), empêcher un autre candidat de se qualifier pour le second tour (50 %).

- Celui de **Jean-Luc Mélenchon** (55 % des électeurs se positionnant à gauche). En premier lieu, ce fut un vote pour le projet (63 %) et pour qu'il **gagne la présidentielle** (62 %), en second lieu une approche tactique (présence au second tour (62 %), empêcher un autre candidat d'être qualifié (60 %)), en troisième lieu la capacité à parler des préoccupations et porter des idées nouvelles. Il s'agit du candidat disposant de voix de gauche bénéficiant le plus d'un vote utile (30 %) soulignons cependant que **50 % des électeurs**

de gauche du représentant de la France Insoumise indiquent l'avoir fait par adhésion⁴.

- Celui des **électorats de candidats non « qualifiables »** voire de « témoignage » dans le contexte particulier de ce scrutin (Fabien Roussel, Anne Hidalgo et Yannick Jadot) **soit 18 % des électeurs se définissant comme de gauche**. Le projet et surtout **les valeurs** sont mises en avant. Ajoutons à cela l'attachement partidair pour les électeurs « socialistes » et « écologiques », la personnalité de Fabien Roussel ainsi que la capacité à parler des préoccupations des électeurs « communistes ».
- Celui, enfin, des **électeurs s'étant portés vers Emmanuel Macron** dès le premier tour. Il s'agit, tout de même, de 15 % des personnes indiquant se positionner à gauche sur un axe politique. On l'imaginait, le **vote tactique** a joué : qu'il soit au second tour (72 %), qu'il gagne la présidentielle (60 %) doublé de la capacité à porter l'image de la France à l'étranger (66 %) et de l'expérience (53 %). Ce que l'on présumait peut-être moins : la **personnalité du candidat** (48 %) quand bien même cette dimension a été présentée comme un handicap pour le Président.

4 - 55 % des Français indiquent avoir voté par adhésion, 22 % « utile ».

3. Quelles ont été les thématiques de vote des électeurs de gauche ? Nous l'avons mentionné plus haut : **pouvoir d'achat, lutte contre les inégalités, environnement, santé et retraites** constituent le « quinté ».

Dans le détail, les motivations de vote des électeurs de gauche se retrouvent dans les grandes lignes. Quelles sont celles de singularisation ? Les personnes ayant voté pour **Anne Hidalgo** mettaient plus en avant que les autres les thématiques de **l'éducation** (49 % contre 28 % de l'ensemble des électeurs de gauche), ceux de **Yannick Jadot** comme attendu **l'environnement** (89 % contre 38 %). Observons que **l'Europe a constitué la douzième motivation de vote** (11 %, 6 % seulement des électeurs de Jean-Luc Mélenchon contre 22 % de ceux d'Anne Hidalgo, 30 % de Yannick Jadot et de 27 % de ceux d'Emmanuel Macron). Qu'en est-il des retraites ? un point central des électeurs Roussel et Mélenchon (évoqué par 53 % et 41 %) et qui le devient de moins en moins que l'on se rapproche du centre (32 % des électeurs d'Anne Hidalgo, 22 % de Yannick Jadot, 20 % de personnes se positionnant à gauche et ayant voté Emmanuel Macron au premier tour). Tout se passe comme si ceux qui étaient contre le projet du Président sortant mobilisaient nettement cet argument, ceux l'étant moins y réfèrent moins souvent (*tableau 4*).

Tableau 4

	L'Europe	11	3	6	22	30	27
	La prise en charge des personnes âgées	11	19	10	22	10	13
	La guerre en Ukraine	12	8	7	2	17	38
	L'égalité femmes-hommes	22	21	23	24	26	15
	Les impôts, la fiscalité	23	26	23	25	12	24
	L'emploi	26	31	29	13	11	26
	L'éducation et la formation	28	34	29	49	30	25
	Les retraites	36	53	41	32	22	20
	La santé	37	39	36	41	37	41
	L'environnement et le développement durable	38	27	40	44	89	20
	La lutte contre les inégalités	41	40	49	38	35	22
	le pouvoir d'achat	54	66	60	52	34	43
Ensemble des électeurs de gauche							
Fabien Roussel							
Jean-Luc Mélenchon							
Anne Hidalgo							
Yannick Jadot							
Emmanuel Macron							

Outre la variable politique, observons que les électeurs de gauche issus des catégories populaires mobilisent le pouvoir d'achat certes et les inégalités sociales mais également nettement la thématique de l'emploi. De leur côté,

les catégories supérieures se positionnant à gauche évoquent nettement l'environnement et le développement durable (45 % soit 15 points de plus que les PCS-) (tableau 5).

L'Europe	11	13	6
La prise en charge des personnes âgées	11	7	10
La guerre en Ukraine	12	8	12
L'égalité femmes-hommes	22	20	18
Les impôts, la fiscalité	23	24	25
L'emploi	26	22	36
L'éducation et la formation	28	33	19
Les retraites	36	34	39
La santé	37	33	33
L'environnement et le développement durable	38	45	30
La lutte contre les inégalités	41	40	37
Le pouvoir d'achat	54	50	62
Ensemble des électeurs de gauche			
PCS+			
PCS-			

Tableau 5

Notons également que si les électeurs de gauche ont mobilisé comme première motivation de vote le **pouvoir d'achat**, cette dimension a été plus mise en avant de la part des **personnes entre 25 et 64 ans**, c'est-à-dire le cœur de ceux en activité. Les élec-

teurs âgés de **35 ans et plus** et notamment ceux de **65 ans et plus** ont, quant à eux, nettement évoqué le thème de la **santé**.

Sur un thème moins consensuel, l'Europe a été prégnant chez les personnes les plus

Tableau 6

L'Europe	11	10	10	10	12	7	14	10	19	18	18	21
La prise en charge des personnes âgées	11	7	8	6	13	8	16	14	18	18	18	18
La guerre en Ukraine	12	9	11	7	14	9	17	16	18	16	25	
L'égalité femmes-hommes	22	27	35	22	19	20	19	16	22	21	30	
Les impôts, la fiscalité	23	24	28	22	23	24	23	25	20	21	13	
L'emploi	26	29	26	32	25	28	23	25	21	22	16	
L'éducation et la formation	28	32	33	31	26	29	25	20	31	30	39	
Les retraites	36	27	29	25	40	32	44	49	39	41	26	
La santé	37	33	31	34	38	29	43	41	45	44	52	
L'environnement et le développement durable	38	42	41	42	36	38	35	34	37	37	40	
La lutte contre les inégalités	41	43	46	41	40	39	40	40	41	41	42	
Le pouvoir d'achat	54	45	37	51	58	61	56	62	49	49	49	
Ensemble des électeurs de gauche												
ST moins de 35 ans												
18-24 ans												
25-34 ans												
ST 35 ans et plus												
35-49 ans												
ST 50 ans et plus												
50-64 ans												
ST 65 ans et plus												
65-74 ans												
75 ans et plus												

âgées. 10 % des jeunes l'évoquaient, 19 % des personnes âgées de 65 ans et plus. Chez ces dernières remarquons que l'immigration n'est pas un sujet. 8 % des sympathisants de gauche y font référence et 7 % des électeurs de cette frange politique les plus âgés⁵ (tableau 6).

Dernier point qui peut nous renseigner sur l'attitude à l'égard des personnalités politiques. À la présidentielle, **73 % des électeurs de gauche entrevoyaient positivement la présence de Jean-Luc Mélenchon au second tour**, 53 % celle de Yannick Jadot, 49 % de Fabien Roussel, 44 % Philippe Poutou, 41 % Anne Hidal-

go. Évidemment les Français font la différence entre la présence au second tour de la présidentielle et le fait d'exercer des fonctions politiques. Reste que cette approche peut nous renseigner. Le regard positif à l'égard de Jean-Luc Mélenchon est intimement lié à l'âge (83 % des moins de 35 ans, 63 % des 65 ans et plus)... et au vote. Assez logiquement, 98 % de ses électeurs accueilleraient favorablement son hypothétique présence. Notons des scores bien plus mesurés chez les électeurs de gauche de Fabien Roussel comme de Yannick Jadot (57 %) et surtout d'Anne Hidalgo (39 %). Observons enfin que l'électorat de Jean-Luc Mélenchon est le moins enclin à considérer qu'une autre personnalité que « leur » représentant joue un rôle important (tableau 7).

5 - Sur ce point, même la variable sociale opère peu : 11 % des PCS- de gauche contre 6 % de celles de catégorie supérieure.

Tableau 7

	Souhait de présence au second tour				
	Jean-Luc Mélenchon	Yannick Jadot	Fabien Roussel	Philippe Poutou	Anne Hidalgo
Ensemble des électeurs de gauche	73	53	49	44	41
Fabien Roussel	57	44	98	40	45
Jean-Luc Mélenchon	98	55	52	54	39
Anne Hidalgo	39	65	50	27	98
Yannick Jadot	57	97	54	44	61
Emmanuel Macron	35	45	34	22	39

À l'analyse du vote des électeurs se situant à Gauche, on observe une forme de cohérence de thématiques les animant. Qu'ils aient voté sur le fond ou sur la forme, par adhésion ou par « utilité », leurs motivations semblent relativement proches. Même des thèmes comme l'Europe ou encore les retraites ne donnent pas à voir de niveau d'importance touchant avec la même intensité les différents électorats de gauche.

QUAND LA DROITE... NE VOTE PAS À DROITE

Le score de Valérie Pécresse est, on le sait, on ne peut plus décevant pour Les Républicains. Nous proposons ici quelques éléments descriptifs permettant de donner des pistes explicatives.

1. Sur 100 proches des Républicains, 37 ont voté Valérie Pécresse, 30 Emmanuel Macron, 19 Marine Le Pen et 6 Éric Zemmour. On le voit, s'appuyant sur une base électorale déjà faible, la candidate n'est parvenue à mobiliser qu'à peine plus d'un tiers déclarant être proche de sa formation politique de référence.
2. Une autre grille de lecture peut être la suivante : en fonction du vote antérieur :
 - 29 % des électeurs de François Fillon ont voté Valérie Pécresse,
3. Non seulement Valérie Pécresse n'est pas parvenue à mobiliser son camp mais elle n'a pas réussi non plus à être le réceptacle du vote d'électeurs d'autres formations politiques : 1 % des proches d'Ensemble Citoyens !, 5 % des sans préférence partisane. Sur 100 personnes à droite, 29 ont voté Valérie Pécresse, 27 Emmanuel Macron, 19 Marine Le Pen.
4. Valérie Pécresse a perdu nombre d'électeurs âgés de 65 ans et plus (8 % contre 37 % pour Emmanuel Macron), d'électeurs catholiques (7 % contre 31 % pour Emmanuel Macron), 8 % des catholiques pratiquants réguliers (34 % pour Emmanuel Macron). À titre de comparaison en 2017, le candidat LR, François Fillon, avait recueilli le vote de 40 % des électeurs âgés de 65 ans et plus (24 % pour Emmanuel Macron), de 28 % des électeurs catholiques (24 % pour Emmanuel Macron) et de 46 % des catholiques pratiquants réguliers (15 % pour Emmanuel Macron).

5. À ce niveau, au moins, le vote Valérie Pécresse a majoritairement été un vote d'adhésion. 63 % de ses électeurs disent avoir voté en conviction (55 % de l'ensemble des personnes s'étant exprimé, 57 % de ceux d'Emmanuel Macron et 56 % de Marine Le Pen).
6. Valérie Pécresse n'a pas gagné, non plus, la bataille des thèmes. En moyenne, les Français ont voté en mobilisant trois sujets : le pouvoir d'achat, la santé et les retraites. Les électeurs de la candidate LR ont mobilisé principalement le pouvoir d'achat, l'immigration et la sécurité. Elle a été confrontée à une difficulté de singularisation : si le pouvoir d'achat a constitué la première motivation de vote (51 % de ses électeurs) celle-ci est encore plus marquée chez les électeurs de Marine Le Pen (63 %). De même avec l'immigration (40 % chez les électeurs de Valérie Pécresse, 61 % chez ceux de Marine Le Pen et 82 % chez ceux d'Éric Zemmour) et la sécurité (36 % pour la candidate LR, 56 % pour Éric Zemmour et même 34 % pour Marine Le Pen). De son côté, Emmanuel Macron est parvenu à préempter un thème : l'Ukraine, 38 % soit la deuxième motivation de vote à son égard. Valérie Pécresse a porté le thème de la lutte contre les déficits. Elle a touché sa cible mais pas suffisamment fortement (27 % de ses électeurs l'évoquent, mais 9 % seulement des Français). En revanche, le thème de la réduction du nombre de fonctionnaires n'a pas trouvé la place attendue (9 % de ses électeurs, 5 % des Français) (*tableau 8*).
7. Valérie Pécresse n'est pas parvenue non plus en fin de campagne à apparaître comme une candidate souhaitée au second tour (28 % des Français estimant que ce serait une bonne chose qu'elle y soit contre 45 % pour Emmanuel Macron, 41 % Marine Le Pen, 40 % Jean-Luc Mélenchon notamment). Hormis 96 % de ses électeurs et 43 % des électeurs d'Emmanuel Macron, l'attente de sa présence au second tour était ténue. À l'inverse, 48 % de ses électeurs considéraient que la présence d'Emmanuel Macron le 24 avril serait une bonne chose, 36 % lorsqu'ils pensaient à Marine Le Pen, 23 % à Nicolas Dupont-Aignan et même 18 % à Éric Zemmour. Le regard est plus cruel lorsque l'on observe les proches des Républicains : 56 % estimaient que ce serait une bonne chose qu'Emmanuel Macron soit au second tour, 46 % Marine Le Pen, 72 % (seulement ?) Valérie Pécresse⁶ et 28 % Éric Zemmour.

6 - 91 % des sympathisants d'Ensemble Citoyens ! le pensaient pour Emmanuel Macron, 97 % de ceux du Rassemblement National pour Marine Le Pen, 95 % de Reconquête ! pour Éric Zemmour ou encore 97 % de la France Insoumise pour Jean-Luc Mélenchon.

Tableau 8

	Ensemble des Français	Emmanuel Macron	Valérie Pécresse	Marine Le Pen	Éric Zemmour
Le pouvoir d'achat	53	44	51	63	39
La santé	32	35	32	25	19
Les retraites	32	24	33	36	17
L'immigration	30	11	40	61	82
Les impôts, la fiscalité	27	29	28	28	25
L'emploi	24	29	21	21	12
La sécurité des personnes et des biens	23	15	36	34	56
L'environnement et le développement durable	21	19	12	8	5
La lutte contre les inégalités	20	12	6	14	7
L'éducation et la formation	20	19	21	10	24
La lutte contre le terrorisme	17	15	18	29	39
La guerre en Ukraine	15	38	8	7	4
L'égalité femmes-hommes	15	13	13	14	3
L'Europe	14	30	13	8	6
La politique étrangère de la France	11	24	9	8	15
La compétitivité des entreprises françaises	11	20	16	8	15
La prise en charge des personnes âgées	11	11	13	10	6
La lutte contre les déficits et la dette publique	9	9	27	8	11
La réforme des institutions	9	10	7	5	6
La moralisation de la vie politique	8	5	10	5	15

	Ensemble des Français	Emmanuel Macron	Valérie Pécresse	Marine Le Pen	Éric Zemmour
La lutte contre les délocalisations, les travailleurs détachés	7	4	4	8	10
Les propositions de développement de référendum	6	1	2	9	7
Le nombre de fonctionnaires	5	3	9	3	4
La décentralisation	3	2	5	3	3

On remarquera que lorsqu'il est question de thématiques, les proches des Républicains ne ressemblent pas en tous points aux électeurs de Valérie Pécresse. Ils étaient moins en attente de prise de parole sur la santé (25 % contre 32 % des électeurs Pécresse) et surtout de lutte contre les déficits et la dette publique (18 % contre 27 %). En revanche, ils ont été plus sensibles à trois dimensions : la guerre en Ukraine (16 % contre 8 %), la lutte contre le terrorisme (24 % contre 18 %) et enfin les impôts, la fiscalité (34 % contre 28 %).

*

* *

Au final il semble hasardeux de considérer la fin du clivage gauche droite. D'un point de vue d'opinion comme de considération de motivations de vote, les électeurs réagissent très différemment selon leur positionnement politique. Reste qu'il est difficile de considérer le vote des électeurs de gauche ou de droite comme une entité. Au cours des derniers scrutins, la part de tactique voire de stratégie a eu une incidence certaine sur les pratiques politiques. Faut-il en blâmer les électeurs ou vaudrait-il mieux que les

responsables politiques s'interrogent ? À défaut de changer le peuple, il semble salutaire de saisir les raisons de la désertion des électeurs à l'égard de « leur » famille politique de référence. La France s'étant historiquement construite au dissensus et non au consensus, les citoyens appellent à une confrontation politique au sens noble du terme. Nous avons mis en avant, je l'espère, de nombreuses thématiques propices au débat et à la conflictualité politique. Ici encore, au sens noble du terme ■

LE VOTE BLANC LORS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

Comptabilisé distinctement des suffrages nuls depuis le 21 février 2014 mais sans être considéré comme un suffrage exprimé, le vote blanc avait atteint des sommets au second tour de la présidentielle il y a 5 ans : 3 021 499 électeurs, soit 8,52 % des votants, avaient choisi cette option le 7 mai 2017. Sans battre ce record, le scrutin du 24 avril 2022 se classe en deuxième position dans la hiérarchie des 11 élections présidentielles organisées au suffrage universel direct sous la V^e République. Au second tour, 2 233 904 citoyens ont choisi de voter blanc, soit 6,37 % des votants.

Frédéric MICHEAU

Directeur général adjoint OpinionWay

Le vote blanc s'enracine ainsi comme un comportement électoral récurrent. 43 % des électeurs ayant voté blanc au second tour de 2022 avaient déjà adopté ce comportement au tour décisif du scrutin de 2017. Quelle signification faut-il accorder à cette perte d'exceptionnalité du vote blanc ? Les résultats du sondage jour du vote¹ réalisé par OpinionWay le 24 avril

2022 fournissent des éléments d'information utiles pour répondre à cette question et pour comprendre les évolutions concernant tant le profil que les motivations de ces électeurs.

LA SOCIOLOGIE DES ÉLECTEURS AYANT VOTÉ BLANC

1 - Sondage réalisé par OpinionWay auprès d'un échantillon de 5 719 personnes inscrites sur les listes électorales, issu d'un échantillon de 5 863 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus (méthode des quotas). Au sein de cet échantillon, 908 personnes ont déclaré avoir voté blanc. L'échantillon a été interrogé par questionnaire auto-administré en ligne le 24/04/22, jour du second tour de l'élection présidentielle.

Première indication, le vote blanc se féminise. Comme en 2017, les femmes représentent la majorité des électeurs ayant voté blanc au premier tour (66 %) comme

au second (64 %). Mais leur part progresse respectivement de 6 et 12 points par rapport à 2017. Les hommes consti-

tuent ainsi un gros tiers des électeurs qui ont décidé de ne pas choisir de candidat (respectivement 34 % et 37 %) (*figure 1*).

Figure 1 - La structure du vote blanc aux deux dernières élections présidentielles selon le sexe

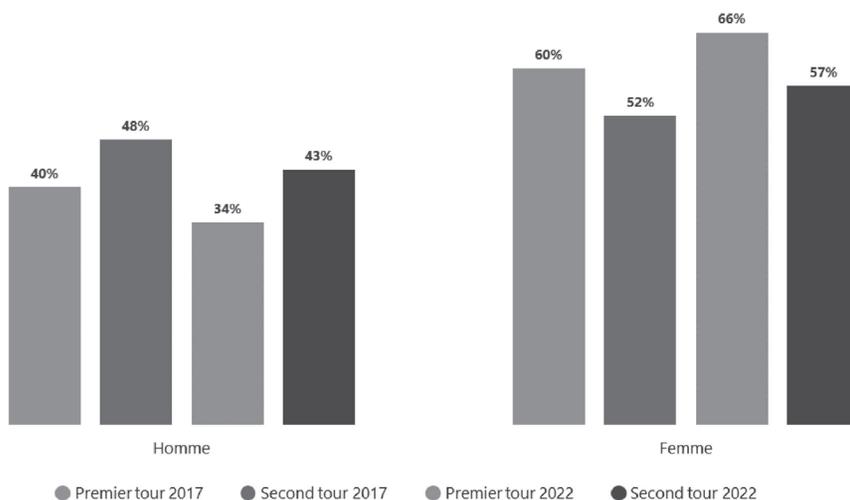
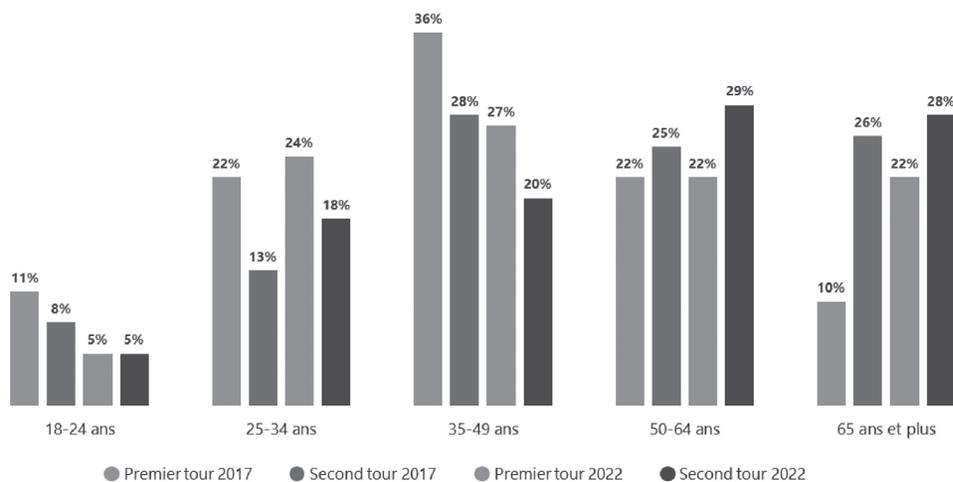


Figure 2 - La structure du vote blanc aux deux dernières élections présidentielles selon l'âge



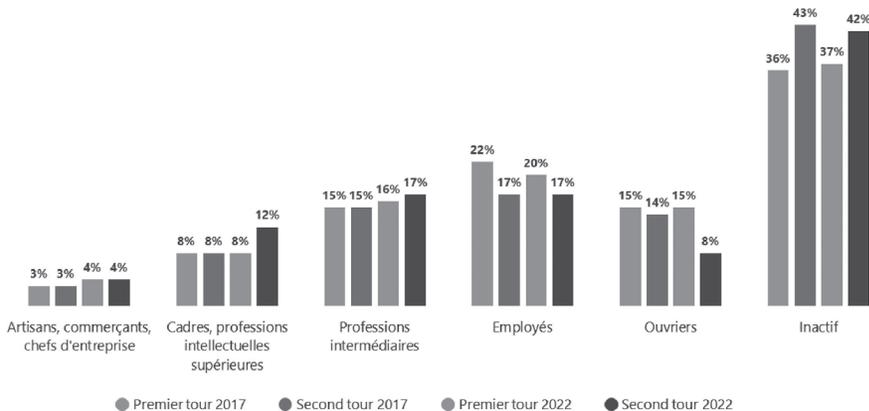
En termes d'âge, les jeunes de 18 à 24 ans sont moins nombreux qu'il y a 5 ans parmi les citoyens ayant choisi cette option électorale (5 % aux deux tours de 2022). Au second tour, la part des électeurs âgés de plus de 50 ans, déjà majoritaire en 2017, s'accroît nettement. Les 50-64 ans (29 %, +4 points) et les personnes âgées de plus de 65 ans (28 %, +2 points) représentent 57 % de cet électorat (figure 2).

L'analyse selon la catégorie socio-professionnelle révèle une structure très proche de celle observée en 2017. Les artisans, commerçants, chefs d'entreprise d'une part, et les cadres et professions intellectuelles d'autre part, sont peu représentés au sein des électeurs ayant voté blanc. Les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers le sont en plus grande

part. Remarquons cependant une baisse importante du nombre d'ouvriers au second tour (8 %, -9 points). La population la plus présente parmi les électeurs blancs demeure celle des inactifs au sens de l'Insee, c'est-à-dire par convention les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage (les étudiants et les retraités, les hommes et femmes au foyer, les personnes en incapacité de travailler...). Les inactifs ont fortement investi le vote blanc tant au premier tour (37 %) qu'au second (42 %) (figure 3).

La part des ruraux (-7 points au premier tour, -10 points au second) et des habitants des communes de 2 000 à 20 000 personnes (-5 points à chaque tour) recule fortement. Les électeurs des villes moyennes constituent toujours

Figure 3 - La structure du vote blanc aux deux dernières élections présidentielles selon le statut socioprofessionnel



une faible partie des électeurs ayant voté blanc. L'aspect le plus notable concerne l'accroissement de la part des habitants des métropoles : ils représentent 37 % des électeurs ayant voté blanc au premier tour (+9 points depuis 2017) et 38 % au second tour (+13 points). L'agglomération parisienne est épargnée par cette brusque progression (figure 4).

Une clé d'explication de cette poussée du vote blanc dans les villes de plus de 100 000 habitants se situe dans l'évolution du profil politique des électeurs ayant fait ce choix. Il y a 5 ans, les électeurs des deux principaux candidats ayant échoué au pied du podium alors que leur qualification était de l'ordre du possible, c'est-à-dire Jean-Luc Mélen-

chon (29 %) et François Fillon (21 %), composaient la moitié du vote blanc. La frustration le disputait à l'insatisfaction vis-à-vis de l'affiche du second tour

En 2022, les électeurs de la candidate des Républicains Valérie Pécresse, elle aussi absente du second tour, n'ont pas reproduit leur comportement de 2017, peut-être parce que la défaite était davantage attendue. En revanche, les électeurs de Jean-Luc Mélenchon constituent plus du tiers des électeurs ayant voté blanc au second tour (34 %). Rappelons que le candidat de l'Union populaire a obtenu ses meilleurs résultats dans les métropoles (25,7 % contre 22 % au niveau national), ce qui explique le bond du vote blanc dans ces zones urbaines (figure 5).

Figure 4 - La structure du vote blanc aux deux dernières élections présidentielles selon la catégorie d'agglomération

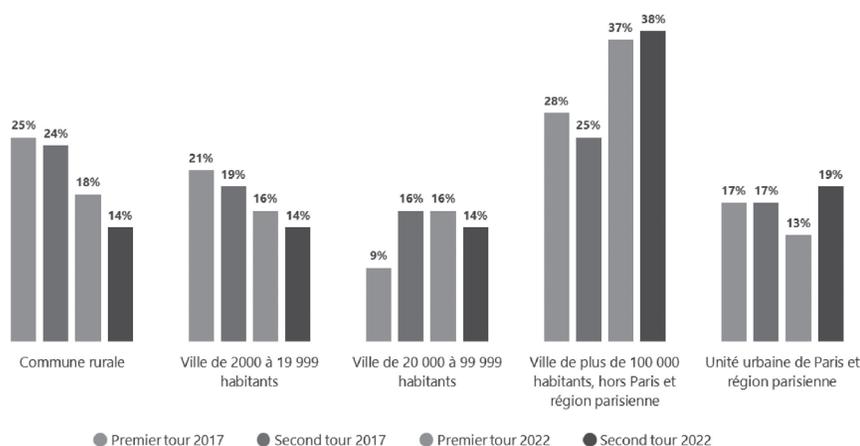
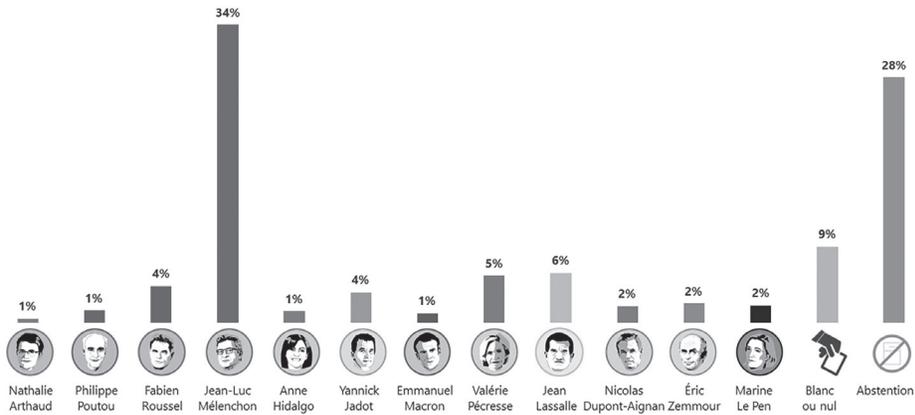


Figure 5 - La structure du vote blanc au second tour de l'élection présidentielle de 2022 selon le vote du premier tour



La faiblesse du nombre de voix manquantes pour assurer la qualification, encore plus réduit qu'en 2017 (421 308 contre 618 540), a sans doute nourri chez les électeurs de Jean-Luc Mélenchon une vive déception les empêchant de choisir entre l'une des deux personnalités restantes. Voter blanc leur permettait aussi de respecter la consigne de leur candidat (« ne pas donner une seule voix à Madame Le Pen ») tout en évitant d'accorder leurs suffrages à Emmanuel Macron.

Au-delà de cette motivation politique, d'autres éléments permettent de mieux cerner les déterminants du choix des électeurs ayant voté blanc et les perceptions dont ce comportement fait l'objet parmi l'ensemble des Français.

UN VOTE DE NATURE INTERMÉDIAIRE POUR LES FRANÇAIS

La différence de comportement entre le vote blanc et l'abstention reste reconnue par deux tiers des Français (65 %) mais s'estompe fortement depuis 2017 (-9 points). Désormais, un tiers de la population (34 %) estime que ces deux comportements ne sont pas différents. Les femmes de moins de 35 ans (44 %), les ouvriers (43 %), les sympathisants du Rassemblement national (42 %) et, surtout, les abstentionnistes (51 %) perçoivent encore moins la distinction. À l'inverse, plus de trois quarts des électeurs ayant voté blanc au second tour in-

sistent sur la différence avec l'abstention (79 %).

À cet égard, les motivations avancées par les électeurs ayant voté blanc et par les abstentionnistes pour justifier leur comportement diffèrent. Les premiers mettent majoritairement en avant **une insatisfaction vis-à-vis de l'offre électorale** (64 %), logiquement plus forte au second qu'au premier tour étant donné le nombre de candidats en lice. Ils estiment que les candidats ne font pas de propositions nouvelles (20 % contre 9 % parmi les abstentionnistes) et que les sujets qui les intéressent ne sont pas abordés (13 % contre 6 %). Ils

partagent le sentiment que les candidats émettent des promesses qui ne seront pas tenues (39 %), ce qui les rapproche des abstentionnistes (33 %).

Une différence majeure apparaît toutefois entre ces deux catégories de citoyens. Les abstentionnistes paraissent désabusés vis-à-vis du principe de l'élection et considèrent que « leur vote ne changera rien » (29 % contre 13 % parmi les électeurs ayant voté blanc). Inversement, le **vote blanc est perçu par ceux qui y ont eu recours comme un moyen de contestation** : 39 % des électeurs ayant voté blanc voulaient protester contre la manière dont

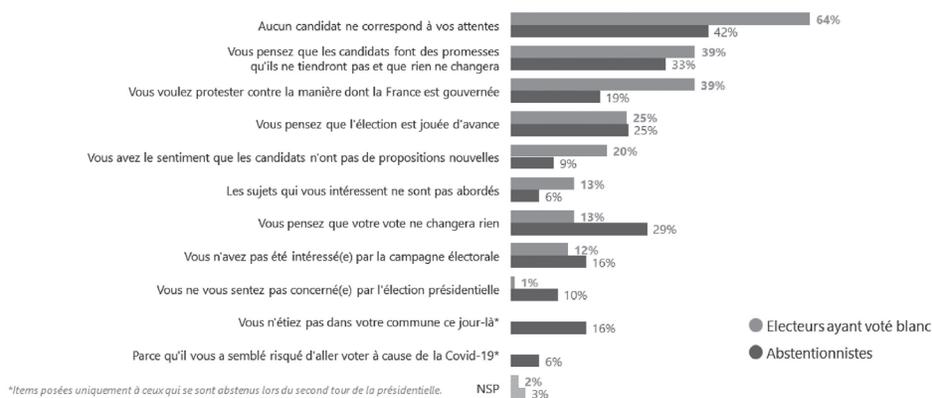
Figure 6 - Les motivations comparées du vote blanc et de l'abstention

Q - Pourquoi avez-vous voté blanc aujourd'hui ?

Question posée uniquement aux personnes interrogées qui ont voté blanc lors du second tour de l'élection présidentielle

Q - Pourquoi n'avez-vous pas voté blanc aujourd'hui ?

Question posée uniquement aux personnes interrogées qui se sont abstenues lors du second tour de l'élection présidentielle



la France est gouvernée (contre 19 % parmi les abstentionnistes). Par conséquent, dans la mesure où il est une récrimination, le vote blanc porte un espoir de changement du système politique, espoir considéré par les abstentionnistes comme une illusion (*figure 6*).

Les personnes qui préfèrent voter blanc à l'occasion du second tour de l'élection présidentielle font preuve d'une attitude responsable pour une majorité des Français (54 %, -1 point). Ce chiffre s'établit à 90 % parmi les électeurs qui ont voté blanc, 51 % chez les abstentionnistes. **Les électeurs d'Emmanuel Macron au premier tour sont les plus nombreux à juger ce choix de vote « pas responsable » (58 %), sans doute parce qu'il affaiblissait**

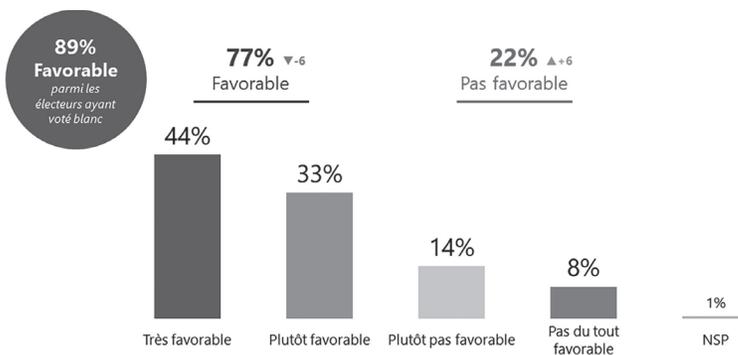
le front républicain et mettait en risque la réélection de leur candidat.

Les électeurs macronistes du premier tour sont également les seuls à exprimer majoritairement de l'incompréhension vis-à-vis des électeurs votant blanc (51 %). À l'opposé, **64 % des Français déclarent comprendre les personnes qui choisissent de voter blanc à l'occasion du second tour de l'élection présidentielle**. Ce résultat en léger recul (-3 points) est logiquement plus élevé parmi les électeurs ayant voté blanc (92 %), mais aussi chez les abstentionnistes (79 %).

Plus de trois quarts des Français (77 %) demeurent favorables à la reconnaissance du vote blanc, c'est-à-dire à ce qu'il soit

Figure 7 - L'opinion sur la reconnaissance du vote blanc

Q - Êtes-vous favorable ou pas favorable à la reconnaissance du vote blanc, c'est-à-dire à ce qu'il soit comptabilisé en tant que suffrages exprimés comme le vote pour les candidats ?



▲▼► : évolutions depuis le deuxième tour de l'élection présidentielle de 2017

comptabilisé en tant que suffrages exprimés, au même titre que le vote pour les candidats. 44 % des personnes interrogées y sont même « très favorables ». Notons cependant que cette large adhésion globale connaît une érosion depuis 2017 (-6 points) (*figure 7*).

Dans le même ordre d'idées, une majorité de Français estime qu'il « est préférable de voter pour le candidat qui vous déplaît le moins plutôt que de voter blanc » (56 %, +3 points). **Le vote blanc reste donc perçu comme un geste électoral inférieur au vote par défaut.** Mais il fait l'objet d'une

acceptation sociale plus large que l'abstention : deux tiers des Français jugent préférable de voter pour le candidat qui « déplaît le moins plutôt que de s'abstenir » (67 %, -2 points).

Cette perception d'une nature intermédiaire du vote blanc, moins civique que le vote par défaut mais plus acceptable que l'abstention, tient essentiellement au fait qu'il n'est pas comptabilisé comme un suffrage exprimé. S'il était pris en compte, les conséquences sur les comportements électoraux seraient importantes.

Tableau 1

Liste des candidats	Résultats officiels 2017		Résultats hypothétiques 2017	
	Voix	% exprimés	Voix	% exprimés
Emmanuel Macron	20 753 802	66,1 %	13 697 510	43,6 %
Marine Le Pen	10 644 124	33,9 %	7 663 769	24,4 %
Vote blanc			10 036 647	32,0 %
Total	31 397 926	100 %	31 397 926	100 %

Tableau 2

Liste des candidats	Résultats officiels 2022		Résultats hypothétiques 2022	
	Voix	% exprimés	Voix	% exprimés
Emmanuel Macron	18 768 639	58,5 %	12 300 329	35,9 %
Marine Le Pen	13 288 686	41,5 %	8 172 543	23,8 %
Vote blanc			13 818 357	40,3 %
Total	32 057 325	100 %	34 291 229	100 %

En 2017, nous avons montré² que si le vote blanc avait été reconnu, plus de 10 millions d'électeurs auraient choisi cette option électorale au second tour de la présidentielle (32 % des suffrages exprimés). Le vote blanc aurait ainsi obtenu un score supérieur à celui de Marine Le Pen (24,4 %), mais aurait réuni moins d'électeurs qu'Emmanuel Macron (43,6 %) (*tableau 1*).

Cette année, si le vote blanc avait été reconnu, 34 % des électeurs d'Emmanuel Macron auraient adopté ce comportement au second tour, soit un chiffre équivalent à celui mesuré en 2017. En revanche, la part d'électeurs de Marine Le Pen qui auraient voté blanc progresse très nettement et atteint 38 % (contre 28 % il y a 5 ans).

Ajoutés aux 2 233 904 suffrages blancs, ces bulletins de vote auraient représenté ainsi près de 14 millions de voix et plus de 40 % des suffrages exprimés : **en d'autres termes, s'il avait été reconnu, le vote blanc aurait été le premier choix électoral des Français, devant le vote pour Emmanuel**

2 - Frédéric Micheau. « Le vote blanc lors de l'élection présidentielle de 2022 », *Revue politique et parlementaire*, juin 2017.

Macron (35,9 %) et celui pour Marine Le Pen (23,8 %). Il aurait également séduit davantage de citoyens que l'abstention (13 655 861). Les abstentionnistes eux-mêmes auraient sans doute vu leurs rangs se réduire (*tableau 2*).

Les résultats de ce calcul, qui doit être pris avec toute la distance critique nécessaire compte-tenu des données hypothétiques sur lesquelles il repose, confirme ce qu'il est convenu d'appeler le malaise démocratique, dont les symptômes (record d'abstention, affaiblissement du front publicain, faible intérêt...) ont été nombreux pendant l'élection présidentielle. La reconnaissance du vote blanc pourrait-elle constituer un remède, comme le préconisaient 69 % des 116 549 contributions au questionnaire concernant « La démocratie et la citoyenneté³ » recueillies dans le cadre du grand débat national en 2019 ? ■

3 - Traitement des données issues du grand débat national réalisé par OpinionWay pour la mission interministérielle en charge du grand débat national. 451 076 contributions issues du questionnaire et des propositions provenant de 379 539 répondants uniques ont été recueillies sur le thème de « La démocratie et la citoyenneté » sur le site <https://granddebat.fr>. La consultation a été accessible à toutes les personnes souhaitant y participer, du 22 janvier au 18 mars 2019.

RÉINITIALISER LA DÉMOCRATIE

La plupart des pays dits démocratiques sont aujourd'hui en crise. Cette situation n'est pas le fruit du hasard. Prétendre incarner la démocratie sans être capable d'en définir précisément le concept ne pouvait que susciter des déconvenues. La démocratie n'est pas en cause, encore moins en crise, ce sont les régimes s'en réclamant qui n'ont pas achevé leur mutation politique. Pour qu'il soit autrement, il aurait fallu que le modèle démocratique ait déjà été explicité.

Guy LARDEYRET

Président de l'Institut pour la démocratie

Ce n'est pas la première fois dans l'histoire que la population s'insurge contre le fonctionnement de son système politique. Un parallèle peut être établi avec le Tribunal des décrets de la République romaine, quand la plèbe se retira sur l'Aventin pour protester contre la façon dont le patriciat gouvernait. La fonction de tribuns du peuple fut alors instituée. Les Sénateurs durent s'adapter et la République romaine s'en trouva consolidée. De nos jours, quand les citoyens réclament davantage de démocratie, ils appellent de leurs vœux sans en avoir toujours conscience rien de moins qu'une nouvelle constitution. Nous sommes désormais en état de leur donner satisfaction.

Aucun pays n'a jamais trouvé néanmoins dans son berceau les clés de la démocra-

tie. Elles doivent être tirées de l'expérience avec le concours de la raison. On parvient à ce but par la méthode scientifique qui consiste à confronter les hypothèses plausibles aux faits bien documentés. Il fallait que l'histoire de l'humanité soit connue et s'en servir comme laboratoire pour mettre en lumière le modèle démocratique. Le travail, amorcé dès la haute Antiquité par Aristote, a été parachévé par les savants contemporains qui démontrent de façon quasi scientifique pourquoi la démocratie est le régime naturel à l'espèce humaine¹.

1 - Se reporter aux travaux de Jean Baechler, membre de l'Académie des sciences morales et politiques à l'Institut de France. Parmi ses ouvrages récents, voir le *Précis de philosophie politique*, Hermann, 2013 (120 pages de petit format).

La démocratie se révèle être le régime dans lequel l'État est fondé par la raison. Cela tient au fait que l'espace public est défini par les hommes eux-mêmes. Leur comportement étant conflictuel mais non programmé par la nature, ils doivent confier à une autorité supérieure le soin de fixer les règles du jeu de la vie en société. Ils lui confèrent le pouvoir exclusif de coercition, indispensable pour résoudre pacifiquement les conflits. Cette autorité y parvient en recourant à un adjuvant magique, le *droit*, au sens premier du terme : « ce qui est juste ».

Il reste à établir le lien nécessaire entre théorie et pratique, tâche qui incombe à l'ingénierie démocratique – dont l'*Institut pour la démocratie* est l'un des pionniers. Dès lors qu'il s'agit de transmuier les « droits de l'homme » pour les faire passer de l'état virtuel à la réalité concrète de droits du citoyen, la question des moyens adéquats se résout par un jeu savant de relation de pouvoirs dont le bon agencement reconstitue la logique intrinsèque du système. Les États peuvent en tirer tous les enseignements voulus pour améliorer leur efficacité.

Dans le passé, les règles du jeu politique étaient fixées par les gouvernants eux-mêmes faute de pouvoir faire autrement. Ce n'était pas sans risque car lesdits gouvernants ont une propension naturelle à croire qu'une élection sert à compter ses partisans, que les bonnes décisions sur-

gissent spontanément des débats, ou encore que la détermination du périmètre étatique peut être laissée à leur libre appréciation. La donne a changé. Depuis que le concept de démocratie est explicité dans toute sa rationalité, les régimes dits démocratiques doivent réinitialiser leur logiciel politique s'ils veulent devenir plus performants.

LE RÔLE PREMIER DES MODES DE SCRUTIN

Alors que dans la sphère privée les citoyens sont seuls à décider – on peut parler de « démocratie directe » en quelque sorte – il en va différemment dans la sphère publique où les décisions se prennent à la majorité par l'intermédiaire de délégués. La démocratie se définit, non comme le *gouvernement-du-peuple-par-le-peuple* – l'étymologie du mot est une métaphore, pas une définition – mais comme le régime dans lequel les citoyens, maîtres de leurs choix pour toutes les affaires qu'ils sont capables de gérer eux-mêmes, confient à des élus le soin de fixer les règles de la vie commune. Ce n'est donc pas l'élection des gouvernants qui caractérise la démocratie – elle existait déjà à Rome – mais l'existence d'une stricte séparation entre ce qui relève du *citoyen* et de la communauté politique.

Fixée par principe et fondée sur la raison, la limite entre les deux sphères n'en doit pas moins être précisée dans la pratique pour tous les usages de la vie quotidienne. La question est alors de savoir comment c'est possible, la condition première à remplir pour que la démocratie puisse fonctionner. La solution a été trouvée empiriquement. Si chacun est appelé à élire sur son lieu de vie un délégué pour voter les lois et choisit un candidat ayant une chance de l'emporter, la réunion de ces élus donne naissance à deux grandes forces politiques en vertu d'une loi mathématique selon laquelle seuls deux partis peuvent durablement concourir à la conquête de la majorité des suffrages exprimés. Le parti battu forme une opposition unie prête à prendre la relève.

C'est ainsi qu'est né le mode de scrutin dit *majoritaire*. Grâce à un jeu d'alternance entre deux pôles d'attraction, l'un symbolisant l'aspiration aux libertés, l'autre l'aspiration à l'égalité, l'esprit de fraternité unit les deux camps dans la conscience de leur intérêt commun bien compris. Le problème central de la démocratie se trouve ainsi résolu. Si chaque camp joue correctement son rôle, la dose optimum d'État nécessaire à la bonne marche de la société s'impose naturellement. On voit combien le système électoral, un véritable curseur, est intimement lié à la nature du régime.

Aisé à comprendre, le système produit des gouvernements forts et stables, car

l'un des partis est assuré d'obtenir le soutien d'une majorité. Si les deux savent se couler dans le moule d'une droite et d'une gauche, les électeurs s'identifieront à une grande famille de pensée et seront partie prenante à la construction d'un destin national. Si une minorité se positionne au centre, elle n'en participe pas moins à l'œuvre collective. Véritables services publics avant la lettre, les partis de gouvernement forment ainsi les deux premiers piliers d'une démocratie. Ils sont d'autant plus efficaces que les citoyens, encouragés à assumer leur engagement civique, exercent dans l'intervalle des scrutins un contrôle sur leur bonne marche en les finançant directement eux-mêmes.

Ce système très sophistiqué, qui n'empêche en rien l'expression de toutes les opinions, a été mis à mal par une innovation hardie, judicieuse en apparence mais en réalité pernicieuse. Des mathématiciens ont démontré à la fin du XIX^e siècle qu'il est possible de répartir les sièges au sein d'une assemblée au prorata du nombre des suffrages obtenus par chacune des factions rivales. Cette procédure (on en dénombre une trentaine de formes différentes) génère un nombre supérieur de partis et un système de jeu d'une tout autre nature. La probabilité que l'un d'entre eux passe la barre des 50 % des voix est quasi nulle, sauf si les électeurs se réfugient derrière une autre bannière faute de meilleur repère poli-

tique. Un parti hégémonique verra alors le jour².

On assiste dans le cas contraire à la formation de gouvernements dits *de coalition*. Les chefs de tels partis doivent constituer une prétendue majorité par des tractations menées en coulisse. La coalition sera fragile – l'un de ses membres peut à tout moment et sur un seul sujet faire défection – et artificielle, car elle réunit des électeurs ayant fait des choix différents, voire opposés. L'alliance hétéroclite ainsi forgée de toutes pièces permet certes de gouverner tant bien que mal, mais elle n'aura jamais la cohérence d'une majorité homogène qui serait sortie des urnes si le mode de scrutin choisi avait joué le rôle qui doit être le sien.

La représentation proportionnelle fait qui plus est la part belle aux chefs des partis, car, placés en tête de liste ils sont quasi certains d'être élus, et même réélus s'ils échouent. Les partis centristes sont les grands vainqueurs car, étant sollicités pour

2 - On a observé ce phénomène durant une cinquantaine d'années : en Italie au bénéfice de la Démocratie chrétienne qui, soutenue par l'Église, rassurait les électeurs face au danger représenté par le Parti communiste ; et dans les pays nordiques au bénéfice du Parti socialiste qui contrôlait les syndicats, auxquels il fallait adhérer pour avoir droit à la protection sociale. C'est ainsi que le modèle « social » suédois, longtemps porté au pinacle par la presse, a pu faire illusion. Sur la question des modes de scrutin, voir Bernard Owen et Maria Rodriguez-McKey, *Proportional Western Europe, the failure of governance*, Palgrave Macmillan, New York 2013.

l'obtention d'une majorité, ils peuvent espérer participer à tous les gouvernements. En cas de *proportionnelle* intégrale, la seule qui soit satisfaisante au dire même de ses partisans, on assiste à une prolifération de partis et à des retours aux urnes incessants, inutiles et coûteux – les Israéliens peuvent en témoigner. Pire, des partis marginaux ou radicaux, représentant parfois une infime minorité, sont susceptibles d'imposer leurs vues s'ils sont indispensables à la formation d'une majorité.

Les rouages de la démocratie sont alors faussés. Il y a une trentaine d'années les constituants des pays d'Europe centrale et orientale ont encore opté pour ce type de scrutin qui, combiné à l'élection du Président de la République au suffrage universel – outre qu'il donne lieu à une dyarchie à la tête des États – se traduit par des gouvernements instables. L'image de la démocratie s'en trouve ternie dans toute la région. Quant à la bipolarité qui commençait à caractériser les démocraties matures, elle n'a pas résisté à l'impéritie des gouvernements et à l'introduction, à la plus grande joie des mouvements protestataires ou de partis défendant une cause unique, de la proportionnelle lors des scrutins européens³.

3 - Quand les pays de l'Union européenne tiendront compte de ces considérations, les Européens seront à l'abri des longues vacances de pouvoir auxquelles la Hollande et la Belgique sont depuis longtemps habituées. Le mal a gagné l'Espagne, les pays nordiques et les pays d'Eu-

La représentation proportionnelle a partout les mêmes effets pervers. En Turquie, la division artificielle de la droite a permis à Erdogan de flatter le courant islamique pour faire sortir le pays du camp occidental ; en Afrique du Sud, une nouvelle forme de parti unique a pu s'imposer ; en Irak, sans parler de l'Afghanistan, l'aggravation des divisions ethniques a rendu le pays ingouvernable ; en Tunisie, les constituants ont mis deux ans à faire avorter le « printemps arabe » en opérant les mêmes choix ; en Thaïlande, pays qu'on a longtemps cru pacifique, le chaos électoral a failli déboucher sur une guerre civile.

Le risque est bien réel. C'est un universitaire allemand réfugié aux États-Unis dans les années 1930, Ferdinand Hermens, qui alerta le premier la communauté scientifique sur les effets néfastes de ce système électoral⁴. En période de crise, une coalition des partis modérés destinée à faire barrage à un parti radical peut avoir l'effet inverse du but recherché, en faisant

rope centrale et orientale, pour ne pas dire toute l'Europe. L'Allemagne elle-même est ébranlée, où des chefs de partis minoritaires, opposés sur presque tous les points, ont le pouvoir de désigner le « parti de gouvernement » apte à diriger l'exécutif ! Ce ne sont plus les électeurs qui fixent la ligne gouvernementale. Le pays qui vient de voter majoritairement à droite a porté au gouvernement un chancelier du centre gauche. Autre anomalie imputable au système électoral : le rejet du nucléaire en contradiction manifeste avec les besoins du pays.

4 - Cf. F. A. Hermens, *Europe between democracy and anarchy*, Notre-Dame University Press, 1951.

de ce parti le premier parti d'opposition. C'est ainsi que Mussolini et Hitler sont arrivés au pouvoir. La proportionnelle allait se révéler funeste pour la démocratie dans toute l'Europe, y compris en France où l'extrême fragilité des gouvernements n'a pas été étrangère aux drames dont le monde entier allait devenir le théâtre.

Un conflit ouvert entre les partis extrémistes des deux bords peut même dégénérer en guerre civile, comme cela s'est produit en Espagne⁵. Combinée au régime présidentiel, la proportionnelle a même permis à un candidat d'obédience marxiste de l'emporter dans un pays démocratique

5 - Les historiens ne se sont guère penchés sur les causes de la guerre civile espagnole. Il suffit pourtant de lire le chapitre sur les prémices du drame dans l'ouvrage de l'écrivain et journaliste américain Burnett Bolloten (*La Révolution espagnole*, Éditions Ruedo Iberico, Paris, 1977) pour comprendre que la loi électorale avait introduit la condition de possibilité d'une guerre civile, bien que l'auteur n'ait pas fait le lien entre les deux occurrences. En donnant une représentation officielle aux tenants des positions extrêmes sur les deux bords de l'échiquier politique, soutenus l'un et l'autre par une puissance étrangère, les partis modérés se révéleront totalement impuissants. L'Espagne aura été, avec l'Allemagne des années 1930, la grande victime des effets de la proportionnelle. Les constituants espagnols l'ont réintroduite en 1978 sans même en débattre, pire en l'inscrivant dans la Constitution. La crise actuelle n'a pas d'autre origine. Il ne faut plus confier la rédaction d'une constitution aux chefs de factions, dont les intérêts ne coïncident pas du tout avec ceux des citoyens. Les constituants doivent répondre aux questions pertinentes (cf. *Constitution makers on constitution making*, American Enterprise Institute, Washington, 1988).

avec un tiers des voix, au Chili, avant qu'un second tour soit ajouté à la présidentielle⁶. Un régime dit présidentiel non assorti d'un scrutin majoritaire fonctionne fort mal, comme on le vérifie partout en Afrique et en Amérique latine.

Il fonctionne aux États-Unis grâce au scrutin majoritaire. L'héritage du système électoral britannique, en incitant les communautés issues de l'immigration à s'affronter sur le terrain politique et non pas culturel, a favorisé le phénomène du *melting-pot*. L'abandon du système pourrait encore aujourd'hui faire implorer le pays sur la base de lignes de fracture nouvelles. L'expérience de l'Inde milite en faveur de la même option. Le système électoral s'est révélé non seulement être le moyen de faire cohabiter sur une aire culturelle très vaste des communautés fort dissemblables, mais il s'est substitué aujourd'hui au régime des castes comme ciment de l'unité nationale.

Le mode de scrutin dit majoritaire a un dernier grand mérite. Il rend inutile l'élection présidentielle, qui introduit un risque de conflit entre l'exécutif et le législatif,

6 - La plupart des gens ignorent que Salvador Allende n'avait pas été élu. Sa désignation au terme d'un accord entre les partis – aucun candidat n'avait obtenu la majorité en 1970 – présentait un risque. Il se suicidera pour échapper à un procès lors de l'assaut du Palais de la Moneda. C'était la première fois dans l'histoire que les chefs militaires du Chili, qui incarnaient traditionnellement l'élite nationale du pays, intervenaient dans la vie politique.

car on saurait gouverner sans légiférer. À quoi s'ajoute une contestation toujours possible des résultats du scrutin, car l'enjeu est de taille et l'écart des voix forcément serré entre les deux camps, alors que, dans un régime parlementaire, un contentieux électoral reste cantonné à l'échelon local⁷.

Un fait a fini par s'imposer, qui reste l'un des secrets les mieux gardés de la science politique. Un système électoral n'a pas pour but de perpétuer des divisions au sein d'une société, encore moins de les susciter,

7 - L'élection présidentielle présente un autre grave inconvénient. Si le Président déçoit son électorat et se représente, le seul moyen de l'écarter est de voter pour le camp adverse – ou de s'abstenir ce qui revient au même. En 1981, une fraction significative des électeurs de droite – artisans, commerçants et agriculteurs qui reprochaient au Président Giscard d'Estaing d'avoir encore augmenté les charges sociales – ne se sont pas déplacés aux urnes, ce qui provoqua la victoire à contre-courant de la gauche et une nouvelle aggravation de la situation économique du pays. La droite avait fait sienne la *social-démocratie*, apanage de la gauche en démocratie. L'introduction de la proportionnelle aux élections régionales et européenne ouvrit dans le même temps une brèche électorale dans laquelle s'engouffra le Front national. La gauche allait bénéficier de la dérive du pays vers la droite, les voix des transfuges de cette dernière n'étant plus comptabilisées dans le débat public sous l'influence de l'ultra-gauche qui donne le ton dans les mass médias. En 2012, c'est à nouveau le rejet du Président sortant par ses propres troupes qui favorisa l'élection de son rival. En régime parlementaire, le chef de l'exécutif aurait été remplacé sans ménagement à l'issue d'un vote des députés qui auraient exigé incontinent le respect de la ligne gouvernementale issue des urnes. L'opposition serait restée dans l'opposition.

il vise à faire émerger sur la place publique une majorité sans laquelle il est impossible de gouverner.

LE DÉFICIT DE RÉFLEXION EN AMONT DE LA PRISE DE DÉCISION

Il existe une seconde condition à remplir pour qu'une démocratie puisse bien fonctionner. Il faut que les délégués du citoyen soient capables d'identifier l'intérêt commun quand un problème politique se pose.

En théorie, les choses sont simples. Les décisions sont considérées bonnes car dites démocratiques quand elles sont prises par les élus, au motif qu'ils sont présumés compétents. Au niveau local, les citoyens appréhendent spontanément les problèmes. Il en résulte généralement des solutions satisfaisantes. Comme l'onction populaire ne confère néanmoins aucune compétence de façon automatique, plus on s'éloigne du citoyen, plus la situation se complique et plus la pertinence des choix retenus dépend de la qualité du processus décisionnel. Si l'on examine la question de plus près, on s'aperçoit que la production de la loi justifierait à elle seule par exemple l'intervention d'une douzaine d'acteurs⁸.

Les candidats en lice font valoir qu'ils se battent pour des idées, mais, s'ils croisent le fer, c'est avant tout pour accéder à des positions enviables. Ils affichent des programmes mais la réalité est tout autre. L'expérience montre qu'une fois au pouvoir, ils naviguent à vue, se tournent vers les bureaux et renoncent à des promesses qu'ils n'auraient jamais dû tenir pendant la campagne électorale. Ils réagissent aux événements sous l'influence d'une opinion publique formatée par les médias, qui sont eux-mêmes soumis à des activistes, aveuglés souvent par une idéologie irrationnelle. On parlera de démocratie « d'opinion ». Toutes les conditions sont alors réunies pour que les décisions prises aggravent le mal.

Le véritable apport des élus doit être requalifié dans deux domaines : l'aptitude à communiquer et la capacité de jugement, censée garantie par leur parcours antérieur. Or ces facultés ne relevant pas d'un domaine d'expertise précis, les mandats nationaux ne sauraient avoir pour objet de procurer un métier à quelques privilégiés. L'idée de métier, que se plaisent à défendre ceux qu'on pourrait qualifier d'élus professionnels parce qu'ils vivent de leurs mandats électifs, n'est guère recevable. Il faut donc empêcher toute appropriation de ces mandats, autrement dit mettre fin au carriérisme.

Si faire de la politique permet de vivre jusqu'à la fin de ses jours, certains s'in-

8 - Voir Guy Lardeyret, *Démocrates, levez-vous ! Une occasion unique*, L'Harmattan, Paris 2019.

vitent très jeunes dans les cercles du pouvoir. Une fois dans la place, ils sont enclins à privilégier leur intérêt personnel pour conserver leur statut. La rémunération des élus constitue donc le nœud du problème. Une solution simple consiste à verser aux élus nationaux une indemnité compensant une perte de revenu non plus supposée mais effective. Au-delà d'un viatique suffisant pour tenir son rang, l'éventuel manque à gagner sera compensé par un prélèvement sur un compte dit d'*épargne civique*, sorte de cagnotte défiscalisée spécialement constituée⁹. Comme celle-ci ne manquera pas de s'épuiser, on assistera à un renouvellement du personnel politique.

Forts des deux aptitudes qui les caractérisent, les élus rendent des comptes et incarnent le pouvoir de décision. Le talent de communicant les aide à se faire élire et à convaincre les citoyens des mesures qu'il convient de prendre, car tout l'art du politique consiste à rendre politiquement acceptables les mesures souhaitables. Comme ils ne sauraient néanmoins avoir la maîtrise des dossiers qui leur sont soumis – sauf à être des experts du domaine considéré, au risque alors d'être de parti-pris – le citoyen ne peut compter que sur leur capacité de jugement pour espérer que les bonnes décisions seront prises. Ce qui suppose qu'ils soient informés au préa-

lable des tenants et aboutissants des choix qui s'offrent à eux.

C'est là que le bât blesse. La mal-gouvernance s'explique par la difficulté de satisfaire à cette exigence. À défaut d'un débat contradictoire entre experts pour éclairer les grands élus sur le fond des dossiers, les résultats sont aléatoires. Or le vide a été occupé par d'autres. Non seulement des activistes ont accaparé les micros – les vrais informateurs sont rares – mais, au sein même des bureaux règne une puissante corporation de décideurs publics inamovibles et inconnus du grand public, qui informent, conseillent, décident, appliquent, contrôlent et évaluent les politiques gouvernementales. Les élus nationaux ont cédé le pouvoir à des supplétifs devenus des permanents du système politique. Il faut se rendre à l'évidence : on a mal identifié la nature des besoins à satisfaire dans le processus de décision.

On ne saurait faire l'économie d'experts spécialisés dans un domaine très particulier : la recherche des solutions aux problèmes d'intérêt commun. Comme c'est la raison d'être même de la compétition politique et que les meilleurs doivent impérativement l'emporter, l'activité doit relever de la loi du marché. Une nouvelle catégorie de praticiens, d'un profil nouveau, donnera naissance à un espace concurrentiel de l'analyse et de la réflexion politique. Les décideurs publics pourront s'appuyer non plus sur des subalternes ou des conseillers

9 - Un mécanisme de ce type est décrit dans Guy Lardeyret, *Relever la France, les dix remèdes*, Institut pour la démocratie, Paris 2011.

de l'ombre, mais sur des cabinets d'expertise législative et des instituts de recherche indépendants des pouvoirs publics, qui engageront leur propre réputation au risque d'être écartés du marché.

Ce maillon essentiel du processus décisionnel fait encore défaut. Les rares bénévoles qui s'aventurent sur ce terrain ne peuvent même pas espérer se voir reconnaître la paternité de leurs travaux. Cela suffit à prouver que les gouvernants sont mal placés pour apporter les correctifs qui s'imposent aux procédures en vigueur. Ce n'est pas un hasard si les initiatives prises depuis des décennies pour tenter de moderniser la vie politique ont toutes échoué. Un autre chaînon manque encore en amont de la prise de décision, car ce n'est pas aux acteurs politiques eux-mêmes de fixer les règles du jeu qui leur sont applicables.

L'UTILITÉ D'UNE AUTHENTIQUE CHAMBRE HAUTE

Un régime démocratique doit compter deux assemblées de type très différent. Une *chambre basse* est nécessaire pour voter les lois ordinaires à la majorité simple, de la même façon que les députés sont élus. Les règles du jeu politique, applicables aux acteurs de la vie publique, sont d'une tout

autre nature. Parce qu'elles doivent faire l'objet d'un assentiment beaucoup plus large, leur définition ne peut être confiée aux élus nationaux, qui sont juge et partie – s'ils statuaient à la majorité qualifiée, ils seraient encore plus suspects de parti-pris sur certains sujets – ni même aux hauts magistrats, qui ne peuvent pas plus édicter les textes sur lesquels ils fondent leurs verdicts. Pour remplir cette tâche, les citoyens doivent disposer de mandataires différents pour les assister dans l'exercice de leur pouvoir constituant.

Seule une *chambre haute* au sens propre du terme peut remplir cette mission. Son existence se justifie pour une seconde raison. Une constitution, concise pour être compréhensible de tous, ne saurait comprendre tout le détail des règles nécessaires à son fonctionnement. Doivent être également fixées les lois dites organiques, destinées à préciser le fonctionnement des grands organes de l'État – le troisième volet du triptyque constitutionnel. Les délégués aptes à définir ces règles s'expriment au titre de l'ensemble des *citoyens réunis en corps* et non d'une simple majorité. Ils statuent à la majorité qualifiée, une fois éclairés dans l'exercice de leur mission par les experts d'un domaine très spécifique : la problématique de la démocratie.

Un tel magistrature ne peut être confié qu'à des personnes dotées d'un sens supérieur du bien commun – la fonction serait quasi bénévole – et d'un haut niveau d'exper-

tise dans le domaine des sciences morales et politiques. Comme l'impartialité de leurs décisions ne serait pas garantie s'ils étaient élus, car tout processus électoral est synonyme d'engagements partisans, et que toutes les formes de cooptation sont sujettes aux phénomènes de coterie, ces hauts magistrats ont vocation à être tirés au sort au sein d'un réservoir suffisamment large de citoyens éminents, sélectionnés en nombre suffisant afin qu'ils puissent être renouvelés à intervalle régulier.

Cette véritable *chambre des Sages* traitera de sujets aussi variés que le mode de nomination des juges, le fonctionnement de l'Assemblée nationale, le statut des partis ou encore les champs de compétence dévolus aux hautes autorités indépendantes. Elle disposera d'un droit de veto opposable aux lois jugées inacceptables, ce qui rendra inutile une seconde assemblée législative. Elle gèrera le « budget politique de la nation », poste de dépenses qui risquerait sans cela de devenir incontrôlable – il ne pourra plus être reproché aux parlementaires de puiser à leur guise dans le budget national. Nul doute qu'on trouvera par ailleurs en son sein l'homme ou la femme présentant toutes les qualités requises pour exercer la fonction de chef de l'État, qui est à distinguer de celle de chef du gouvernement.

La vie publique deviendra plus ouverte à la société civile. Des hommes et des femmes ayant fait leurs preuves dans leur vie ac-

tive pourront eux aussi, sans en attendre autre chose qu'une reconnaissance de leurs concitoyens, assouvir leur désir de contribuer au bien commun et faire bénéficier la collectivité de leur expérience et de leurs talents. La sphère publique ne sera plus seulement une affaire de techniciens, *a fortiori* quand il y a nécessité de fixer les règles qui leur sont applicables. On aura apporté un début de réponse à la question de savoir comment rétablir la confiance des citoyens à l'égard de leurs gouvernants et de leurs institutions.

Il faudra encore s'assurer que la juridiction suprême dispose de textes appropriés pour garantir la nature démocratique du régime. Il suffira d'énoncer à cet effet dans le préambule de la Constitution la meilleure transcription possible de la loi non écrite de la démocratie¹⁰. L'idée n'est pas nouvelle. Dans les cités de la Grèce antique, le code civique était gravé sur une stèle au centre de la place publique. Les citoyens étaient affranchis au motif qu'une démocratie ne peut pas fonctionner si les citoyens n'en connaissent pas les règles. Il en va de même dans la société moderne, où tout un chacun doit pouvoir se reporter à son « contrat politique » pour comprendre le rôle de l'État et la rationalité du modèle démocratique, un véritable antidote contre le risque de pandémies

10 - Le lecteur trouvera en annexe un modèle de préambule constitutionnel et *Déclaration des droits et devoirs du citoyen* résumant les principes de la démocratie.

idéologiques. Il ne restera plus aux représentants de l'État qu'à montrer l'exemple en veillant eux-mêmes à ne pas outrepasser leur rôle.

RESPECTER LE PÉRIMÈTRE DE L'ÉTAT

L'État joue un rôle à la fois central et subsidiaire : central, car il permet aux hommes de vivre en paix ; et subsidiaire, car il n'est qu'un moyen parmi d'autres d'atteindre des fins supérieures. Son champ d'action relevant de la raison pure, une activité est étatique si elle nécessite le recours à la contrainte, le mode d'intervention qui lui est propre. La validité du principe se vérifie *a contrario*. À quoi bon user de la coercition si elle n'a pas lieu d'être ?

Une fois ce postulat posé, le droit se dilue par le biais de lois ordinaires pour répondre à tous les besoins de la société. Le système n'est cependant pas à l'abri des risques de corruption, aussi sûrement que le corps humain est sujet à la maladie. Il est tentant pour les gouvernants d'élargir l'espace public pour accroître leur pouvoir et, par exemple, attribuer des emplois protégés à leurs partisans. Le clientélisme électoral est un mal endémique contre lequel les hauts magistrats sont mal armés, du fait qu'il existe un conflit d'intérêt potentiel entre le statut d'électeur et celui d'agent public.

Sous l'Ancien Régime déjà, l'appareil étatique était tentaculaire. Les bourgeois gravissaient les échelons de la hiérarchie sociale en achetant des charges publiques pour renflouer les caisses d'une royauté toujours en quête d'argent frais pour financer ses guerres. À la Révolution, la multiplication par douze en l'espace d'une année des effectifs de la fonction publique eut pour effet (le phénomène passa inaperçu à l'époque) de placer la nation sous la tutelle de l'État, alors même que c'est elle qui devrait le maintenir sous sa coupe. Le financement sur fonds publics de l'aristocratie des grands corps, héritage de l'Ancien Régime, ne pouvait qu'engendrer dans son sillage une foule d'obligés.

On allait assister ensuite à une floraison de rentes étatiques, prestigieuses ou simplement lucratives. Sur la gauche du spectre électoral, le clientélisme revêt un tel aspect. En fournissant des troupes aux partis de masse, les syndicats s'immiscent dans le processus législatif pour obtenir des protections assorties de rentes considérables. Aux emplois garantis à vie s'ajoute une forme de second salaire à la retraite. Carriérisme et copinage non exempt de bons sentiments combinent leurs effets pour alourdir encore le poids de l'État. Quand les sommes prélevées excèdent 50 % de la richesse nationale, la moitié des citoyens vit en quelque sorte de ponctions opérées sur l'autre moitié et l'État en arrive sans en avoir conscience à monter les citoyens les uns contre les autres.

Une lente dérive vers le Tout-État s'opère de façon insidieuse. S'ils n'y prennent garde, les gouvernants confondent *financement public* – qui peut être opéré par les citoyens eux-mêmes en déduction fiscale, si la liberté d'initiative s'applique également aux domaines d'intérêt commun – et *gestion étatique*, laquelle ne s'impose pas dans nombre d'activités. C'est ainsi que les universités françaises ont été distancées par leurs homologues américaines dans quasiment toutes les disciplines. À l'heure où la fuite des cerveaux s'intensifie et la chute des performances scolaires n'est plus niable, d'autres remises en cause sont nécessaires si l'on veut relever le niveau de l'enseignement, pour ne pas dire redorer le blason du pays.

Les économistes de l'école du *Public Choice* – titulaires de plusieurs Prix Nobel – vont plus loin. Un État délesté des activités qui ne requièrent pas l'usage de la contrainte peut être financé selon eux avec 20 % de la richesse nationale. S'il exerce lui-même les prestations dont il a la charge pour en contrôler la qualité, l'État réalise de surcroît des économies car les agents publics, qui bénéficient d'une sécurité de l'emploi et du prestige attaché à la fonction, qui ne les oblige pas à rechercher des clients, acceptent des salaires inférieurs à ceux du secteur privé. S'il méconnaît ces réalités, un État soucieux de ne pas dilapider les deniers publics doit recourir plus souvent à la sous-traitance, ce qui pénalise alors ses agents.

D'une tout autre nature, les obligations de l'État en matière réglementaire, sont peu coûteuses et très productives. Si les lois sont bien faites, les citoyens dévoilent leurs talents, rendent service à leurs semblables, s'élèvent socialement, s'épanouissent et contribuent à la prospérité collective. En bref, ils font preuve de responsabilité. Le dynamisme des marchés favorise l'élévation du niveau de vie, car chacun s'enrichit en prenant conscience de la valeur du fruit de son travail. Le sentiment de justice se répand alors dans toute la société et, mieux encore, la pauvreté tend à disparaître car la richesse produite profite à tous. Il va autrement si les gouvernants croient se rendre populaires en prétendant savoir mieux que les gens eux-mêmes ce qui est bon pour eux, notamment en matière de prévoyance.

L'assistance publique s'adresse aux plus faibles, pas à l'ensemble de la population qui est parfaitement apte à s'assumer. Des apprentis sorciers jouent sur le sens des mots en mettant sur le même plan *libertés* (« droits de ») et *droits sociaux* (« droits à »), lesquels constituent le revers du devoir d'entraide. La charité étant un devoir, elle n'est pas un dû, donc pas un droit. Quand l'assistance publique se substitue aux organismes de bienfaisance, l'État fait bénéficier les nationaux d'un précieux filet de sécurité, mais toujours au titre de la charité. Cette valeur morale se distingue de la solidarité, notion qui implique un lien de réciprocité entre les parties, mais aussi de la redistribution opérée dans un

souci d'équité et de réduction des inégalités. Les « droits économiques et sociaux », qui dépendent de l'ampleur de la richesse disponible, le produit de l'exercice des libertés, ressortissent de la loi ordinaire à la différence des libertés garanties par la Constitution.

La protection attendue de l'État, autrement dit la sûreté, relève d'un tout autre ordre. Elle s'obtient en veillant à instaurer les conditions d'un monde non-violent. L'État n'en doit pas moins prévenir – au nom de la solidarité nationale – le risque d'imprévoyance d'un trop grand nombre qui tomberait autrement à sa charge. Il doit donc inciter les citoyens à se protéger mutuellement – le principe même de l'assurance – contre les aléas de l'existence (maladie et cessation d'activité temporaire ou définitive), sans s'interdire d'assumer lui-même d'éventuels risques exceptionnels. S'il prétend à la place assujettir tout un chacun à l'assistance publique, il faudra s'attendre à ce que certains – et bientôt beaucoup d'autres – profitent de l'aubaine pour consommer bien au-delà du nécessaire des prestations perçues comme étant gratuites.

Les gouvernants font ainsi fausse route quand ils exonèrent les citoyens du souci d'épargner pour leurs vieux jours, ce qui oblige l'État à réaliser un emprunt forcé sous la forme d'impôts qui ne disent pas leur nom pour financer la pension des retraités. Non seulement il prive l'économie

d'une source vitale de financement – ce qui l'obligera par exemple à financer des programmes de logements dits sociaux, *a fortiori* s'il introduit des discriminations dans la loi contre les bailleurs – il transfère la charge de dépenses courantes aux générations futures. Comme elles devront rembourser une dette colossale, il fait courir de surcroît au pays un risque systémique. L'expérience a déjà été faite. Les droits sociaux qui faisaient la vitrine de la Constitution de l'URSS se sont révélés factices. À la chute du régime, les retraites n'ont pu être versées que grâce aux réserves de gaz et de pétrole.

À la Libération, les caisses de secours mutuel ayant été mises à mal par l'inflation, les pays riches ont cru bien faire en reprenant l'idée de Bismarck qui, pour répondre à la propagande marxiste, avait instauré aux frais des entreprises un modèle d'assistance de type paternaliste. L'étatisation de l'économie de la prévoyance qui en a résulté a donné naissance à un *État Providence* qui, en augmentant le coût du travail, a provoqué un chômage massif dont il faut ensuite indemniser les victimes. C'est ainsi que nous avons désindustrialisé le territoire national et fait naître un *quart monde* dans les pays riches, ce qui vaut aux gouvernants à l'origine de ces mesures le qualificatif de pompiers incendiaires.

Quel que soit l'angle sous lequel on examine la situation, on s'aperçoit qu'on a entériné à l'issue de périodes troublées de

notre histoire des pratiques peu compatibles avec les idéaux proclamés.

Les « valeurs républicaines », sans cesse mises en avant mais jamais définies, renvoient au concept de démocratie. Elles ont acquis un sens précis depuis que la nature de ce régime est clairement explicitée. Si aucun pays ne pouvait jusqu'ici servir de modèle, parce qu'il n'existait pas de matrice de référence, il en ira autrement demain quand des pays pourront énoncer les principes de la démocratie dans leurs tables de la loi. Ils pourront prétendre alors jouer un rôle de pionnier au-delà de leurs frontières. Secouée en 2019 par une révolte spectaculaire provoquée par les vieilles habitudes de gouvernement¹¹, la France est bien placée pour se porter candidate.

11 - L'étincelle qui a déclenché le mouvement des Gilets jaunes n'a pas été, comme on le prétend, l'augmentation du coût du diesel, processus lent, diffus et déjà acté au moment des faits, mais par la décision brutale et inattendue imposée au sommet de l'État de réduire la vitesse à 80 k/h sur toutes les routes de France. Des idéologues en provenance des deux extrêmes prirent ensuite prétexte de l'évènement pour insuffler l'idée du R.I.C. (référendum d'initiative citoyenne) et relancer le mythe de la démocratie directe – qui n'a jamais existé. Comme on ne saurait retirer aux élus le pouvoir de décision sans être capable d'énoncer les cas où le recours à cette procédure, coûteuse et fort démagogique, se justifie et qu'aucune réponse n'est apportée, on ne peut y voir qu'un outil au service de mouvements radicaux. Le recours au référendum a lieu d'être quand il existe un conflit d'intérêt entre gouvernants et gouvernés, autrement dit quand il s'agit de réviser les règles du jeu politique, domaine relevant de la stricte compétence du citoyen.

La France prendrait sa revanche en réalisant une seconde Révolution, cette fois-ci par le droit, en tirant parti de deux siècles de graves déconvenues en matière institutionnelle. En 1787, ce sont les États-Unis, première démocratie avant la lettre, qui ont été les premiers à adopter une constitution écrite et une déclaration des droits de portée universelle. La France allait s'abîmer deux ans plus tard dans un enchaînement sans fin de crises politiques. Ayant hérité de structures hybrides, elle n'a toujours pas surmonté l'onde de choc de la Révolution. Il aura fallu attendre 2017 pour que les citoyens, devenus conscients du caractère peu démocratique de leur régime, prennent eux-mêmes les devants en congédiant toute leur classe politique et en portant au pouvoir un homme neuf qui avait intitulé le livre-manifeste de sa campagne *Révolution*.

Car c'est bien ce dont il s'agit. Il reste à lui donner un contenu. Sans attendre qu'une instruction civique, devenue enfin possible, dissipe la confusion des idées qui règne sur le thème de la démocratie et finisse par apurer un environnement intellectuel, politique et moral très dégradé, nous pouvons déjà tirer parti de la connaissance du modèle démocratique pour réinitialiser notre logiciel politique. Les gouvernants, dont le pouvoir autrefois de droit divin a été remplacé par l'onction du suffrage universel, n'en demeurent pas moins soumis à la nouvelle forme de transcendance, supposée guider la conduite humaine : la

raison. Ils consultent des « docteurs en démocratie ».

On n'attend plus que le secours de quelques journalistes chevronnés pour jouer le rôle que l'on attend d'eux dans une démocratie

bien constituée, en l'occurrence faire savoir qu'il existe des moyens, dont la validité est solidement argumentée, de réconcilier les citoyens avec leurs institutions et mettre ainsi un terme à un drame constitutionnel qui n'a que trop duré ■

Annexe Exemple de préambule constitutionnel

Déclaration des droits et des devoirs du citoyen

Nous, citoyens du monde, soucieux de donner à chacun une plus grande chance de s'épanouir, proclamons notre attachement aux principes de la démocratie.

1. Chaque citoyen est souverain. Il place le bien commun en tête de ses intérêts particuliers. Il renonce à la violence et confie le monopole de la coercition à l'État. Les conflits d'intérêt et d'opinion se résolvent par des échanges pacifiques. La force publique s'exerce dans les formes légales et pour les motifs dont la légitimité est dûment constatée.
2. Les libertés forment un tout indivisible : liberté de pensée, de religion, d'expression, de propriété, de don, d'union, de réunion, de création, d'association ; liberté de s'instruire, de travailler, de circuler, d'échanger, de contracter et d'entreprendre. Les libertés de chacun ne peuvent porter atteinte aux libertés d'autrui. Nul ne peut se voir retirer une liberté sur simple présomption de comportement délictueux.
3. Les citoyens participent à la vie publique. Ils délèguent leur souveraineté par la voie d'élections. La définition de qui est citoyen et participe à la sphère publique relève de la loi. Les choix politiques se décident au niveau le plus proche possible du citoyen. Les élus s'efforcent de concilier le souhaitable et le possible. Les partis proposent des orientations et sélectionnent des candidats. Les scrutins visent à réunir une majorité de citoyens pour soutenir l'action commune. Le chef de gouvernement est placé sous le contrôle des élus nationaux. Les compensations auxquelles les élus ont droit ne visent pas à leur procurer un métier. Les professionnels de l'information veillent à la véracité des savoirs et des nouvelles qu'ils diffusent.
4. Le chef de l'État incarne l'unité nationale et le respect du droit. L'État a pour fonction première de fixer les lois. Les députés ne sont pas la source absolue de la loi. Ils sont éclairés de façon contradictoire par des experts indépendants de la puissance publique.

Les lois sont les mêmes pour tous. Elles ne peuvent interdire que les actes nuisibles à la société. La nature des peines relève de la loi. Les peines sont proportionnelles à la gravité des délits. Nul ne peut être soumis à la torture ni à des traitements dégradants.

5. La Justice veille au respect des lois. La Justice est saisie après épuisement des procédures de conciliation privées. Les magistrats sont indépendants du pouvoir politique. L'État garantit la permanence de ses fonctions. Les emplois dans les services publics sont accessibles à tous. Ils ne sont jamais acquis à titre définitif. Ils sont attribués aux conditions les plus avantageuses pour le Trésor public. Les services publics s'abstiennent d'accomplir les tâches que les citoyens peuvent accomplir en s'associant librement. L'utilité commune d'une activité peut justifier un financement collectif. Les aides publiques n'impliquent pas la création d'un monopole restreignant la liberté de choix. Elles sont accordées de façon transparente et selon des règles propres à sauvegarder l'intérêt de tous. Le champ de l'utilité commune est défini par la loi ou les assemblées territoriales concernées.

6. La redistribution de la richesse collective s'opère par le financement des charges communes. Elle tient compte des capacités contributives de chacun. Les citoyens consentent à l'impôt et à la dépense publique par l'intermédiaire de leurs délégués. Les gestionnaires des deniers publics sont astreints au devoir d'économie. Ils veillent à équilibrer les dépenses et les recettes. Il est interdit de reporter sur les générations futures les dépenses courantes.

7. Le critère de la justice dans la répartition de la richesse est la contribution de chacun à la production de celle-ci. Si les partages même justes sont si inégaux qu'ils menacent la concorde, l'État réduit les écarts dans le sens de l'égalité en vertu du principe d'équité. Nul ne peut être privé d'un bien sans que l'utilité commune dudit bien soit démontrée et qu'une juste indemnité ne soit versée. Quand les règles de justice et d'équité ne suffisent pas à assurer à une personne sa dignité ni une vie décente, les citoyens se doivent de lui porter secours. L'aide aux handicapés est une charge commune. Si les facultés d'une personne la privent de son libre-arbitre, la collectivité prévoit sa protection.

8. Chacun est propriétaire de sa vie et maître de son destin. Les intérêts particuliers se réalisent dans la sphère privée. La confrontation des intérêts particuliers s'opère par la voie de libres contrats. La loi respecte la liberté des partenaires dans l'appréciation de la valeur des biens échangés. Les ententes sur les prix des biens et des services, y compris le montant des salaires, sont interdites. Les salariés du secteur public sont assujettis à un devoir de réserve. La défense des intérêts des salariés du secteur public et du secteur privé relève des débats internes aux organes qui les emploient.

9. Les citoyens s'assurent par l'épargne et la solidarité mutuelle contre les aléas de l'existence. La loi protège la société contre le risque d'imprévoyance d'un trop grand nombre. L'État garantit l'accès aux soins à ceux qui ne peuvent se prendre en charge. La loi fixe les conditions dans lesquelles les personnes valides bénéficiant de l'assistance publique sont redevables de contreparties envers la collectivité.

10. La démocratie suppose des citoyens idéalement vertueux. Les familles veillent à l'éducation de leurs enfants. Elles sont libres de choisir la religion dans laquelle elles souhaitent qu'ils soient éventuellement élevés. L'État favorise l'accès de tous à l'instruction et à la compréhension des règles de la vie en société. Il ne facilite pas la tâche aux ennemis de la démocratie.

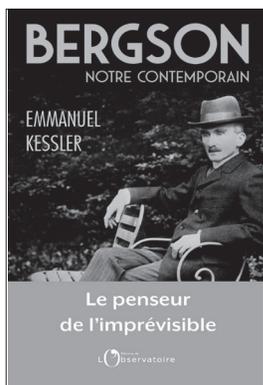
Déclaration élaborée à partir du *Précis de la démocratie* de Jean Baechler, édité par l'Unesco en 1993.

Sous la direction de
HERVÉ GAYMARD
& **ARNAUD TEYSSIER**

Demain
la
Ve ?
République

PERRIN

LIVRES



BERGSON NOTRE CONTEMPORAIN

Emmanuel Kessler

Éditions de l'Observatoire, 2022
269 p. - 22 €

« Né à Paris, rue Lamartine », voilà la biographie dont Bergson voulait se contenter. Semblable en ce sens à Aristote, il ne souhaitait guère s'étendre en dehors de ses écrits. Avec son ouvrage, Emmanuel Kessler fait le pari inverse. Comment saisir la renommée de Bergson en son temps sans accorder de crédit à ses écrits mais également à son action ? En reconstituant, page après page, l'existence d'un des philosophes les plus importants de la Troisième

République, Kessler laisse également entrevoir le caractère profondément novateur de sa pensée.

Né en 1859, dans une famille juive orthodoxe, Bergson n'était pas prédestiné à devenir le philosophe que nous connaissons aujourd'hui. Élève particulièrement doué, il est inscrit au lycée Condorcet et accumule les prix en latin, grec, anglais, composition française, mais décroche également le premier prix du concours général en philosophie et en mathématiques. Sa composition fait date, car il parvient à résoudre le problème des « trois cercles » posé par Pascal et sa copie fut même publiée en 1878 par son propre professeur, Desboves. En préparant puis en intégrant l'École Normale Supérieure en lettres et non en sciences, Bergson va déjà à rebours de la voie qui lui était tracée.

Les mathématiques et la connaissance fine des avancées scientifiques de son époque n'ont pourtant jamais cessé d'alimenter sa réflexion et ses écrits. De sa première thèse, qui deviendra l'*Essai sur les données immédiates de la conscience*, où Bergson déploie le concept de durée comme « continuité de devenir qui

est la réalité même »¹, jusqu'à *L'évolution créatrice* dans lequel il remet en cause la conception mécaniste et téléologique de l'évolution, les thèses scientifiques les plus récentes, en biologique comme en physique, n'ont cessé d'innover l'ensemble de son œuvre.

Mais cette proximité du philosophe avec la science n'est pas qu'un simple intérêt intellectuel, elle est une source de réflexion et de confrontation constante. La fameuse rencontre de Bergson avec Einstein, décrite avec précision par Emmanuel Kessler, en est la preuve. Le 6 avril 1922, lors d'une réunion organisée par la Société de Philosophie à laquelle participe Einstein, le philosophe ne se contente pas d'assister paisiblement à la présentation des travaux révolutionnaires du physicien mais, sur invitation de Paul Langevin, échange avec ce dernier et défend, face à la théorie de la relativité, sa conception d'un temps universel. Cet échange dura pendant plusieurs années, par réflexions interposées, mais c'est dans le domaine de la physique des particules et avec l'apparition de la théorie quantique que Bergson retrouva toute sa pertinence. Louis de Broglie, l'un des pères de la physique quantique, n'a pas manqué de le remarquer : « la plupart de ces intuitions se trouvent déjà exprimées dans *l'Essai sur les données immédiates de la conscience*, (...) antérieur de près de quarante ans aux

1 - Henri Bergson, *Matière et mémoire. Essai sur la relation du corps à l'esprit* [1985], Paris, PUF, 2012, p. 154.

idées de MM. Bohr et Heisenberg sur l'interprétation physique de la Mécanique ondulatoire »².

Une autre facette de la vie de Bergson, particulièrement méconnue, est admirablement mise en avant dans l'ouvrage d'Emmanuel Kessler. Il s'agit des missions diplomatiques menées par Bergson entre 1916 et 1918. Au début de l'année 1917, Bergson est ainsi envoyé par Aristide Briand, sur recommandation de Louis Aubert, un ancien élève du philosophe, aux États-Unis afin de convaincre Wilson de revenir sur sa promesse de ne pas entrer en guerre aux côtés des Alliés. Se liant d'amitié avec le colonel House, Bergson fait la rencontre de Wilson le 19 février et avance un argument imparable en faveur de la constitution d'une future société des nations : si les États-Unis interviennent pour assurer la victoire aux Alliés, leur rôle sera central dans l'organisation de la paix en Europe et au-delà après guerre. Bergson déclare à propos de cette rencontre : « La France était sauvée. Ce fut la plus grande joie de ma vie »³.

Emmanuel Kessler est ancien élève de philosophie à l'École Normale Supérieure, journaliste politique et désormais responsable de la communication d'une

2 - Louis de Broglie, *Physique et Microphysique*, Albin Michel, Paris, 1947, p. 192.

3 - Henri Bergson, *Mélanges*, Paris, PUF, 1972, p. 1564.

grande institution publique. *Bergson, notre contemporain* est une biographie, mais aussi un livre d'interrogations. L'auteur ne s'en cache pas, son ouvrage est motivé par une croyance profonde dans la modernité de Bergson et son apport pour saisir non seulement le caractère profondément imprévisible de notre époque, mais également les bouleversements et révolutions technologiques qui la traversent. Disons-le d'emblée, il ne s'agit pas d'un livre d'histoire de la philosophie au sens strict du terme, mais bien une porte d'entrée généraliste dans la vie et la pensée de Bergson. Et c'est d'ailleurs là le but recherché : permettre au plus grand nombre de saisir la pertinence d'un philosophe majeur du siècle dernier.

Cette acuité de Bergson à comprendre son temps et son époque, Emmanuel Kessler la décèle également dans sa conception de la société et du politique. Avec *Les deux sources de la morale et de la religion* Bergson ne propose pas une éthique ou une morale, mais analyse ce qui, dans la société, fonde deux attitudes qui orientent l'action humaine : l'ouverture et la fermeture, le mouvement ou l'arrêt. Plutôt que de parier d'emblée en faveur d'une anthropologie pessimiste avec laquelle la société devrait composer, Bergson montre que l'évolution du monde social, à l'image du temps, reste toujours soumise à la contingence et à la création. Si le fait de plaquer cette analyse de manière binaire peut conduire à une réduction des enjeux contemporains, s'en servir pour interroger ces derniers de ma-

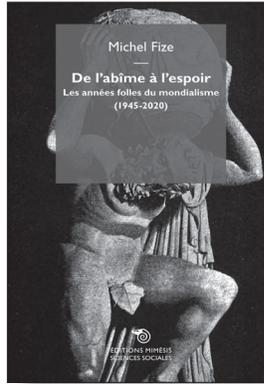
nière critique, ce à quoi nous invite continuellement Emmanuel Kessler, s'avère en revanche particulièrement fécond.

La biographie proposée ici n'est pas un tableau parfaitement lumineux. Emmanuel Kessler revient également sur les zones d'ombre du philosophe qui resta par exemple aveugle face à ce qui se jouait dans le pays durant l'affaire Dreyfus, renvoyant dos-à-dos dreyfusards et anti-dreyfusards. Mais il témoigne également de la place qu'occupait ce dernier, au-delà de De Gaulle, chez bon nombre d'acteurs de l'ombre des Forces françaises libres. Un certain René Avord, rédacteur en chef de la nouvelle *Revue de la France libre* âgé de 36 ans, rendait le 14 janvier 1941 hommage à Bergson quelques jours après son décès en citant la définition bergsonienne du patriotisme : « une vertu de paix autant que de guerre », qui « couvre un grand pays et soulève une nation », composée « lentement, pieusement, avec des souvenirs et des espérances, de la poésie et de l'amour, avec un peu de toutes les beautés morales qui sont sous le ciel, comme le miel avec les fleurs »⁴. Derrière le nom de René Avord, c'est en réalité Raymond Aron qui prononce cet hommage depuis Londres. Penseur de l'élan vital, de l'intuition et de la durée, comme le suggère Emmanuel Kessler dans son ouvrage, Bergson ne nous invite pas seulement à penser le monde qui

4 - Henri Bergson, *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, Alcan, 1932, p. 294.

nous entoure sous un angle nouveau et à anticiper le cours des choses. Il nous incite à le vivre différemment : « Il n'y a pas de fatalité en histoire. L'avenir sera ce que nous voudrons qu'il soit »⁵ ■

Victor Woillet



DE L'ABÎME À L'ESPOIR
LES ANNÉES FOLLES
DU MONDIALISME (1945-2020)

Michel Fize
Éditions Mimésis, 2021,
269 p. - 22 €

Nos sociétés sont abîmées par l'inquiétude : un présent en dérive, un avenir incertain. Échapperons-nous à la fatalité qui ravage les esprits, celle d'un futur annonciateur de catastrophes destructrices de l'humanité ? En dépit des abîmes actuels :

5 - Henri Bergson, *Mélanges*, *op. cit.* p. 1538.

économique, politique, environnemental, social, éducatif, intellectuel et moral, l'espoir de voir poindre des « sociétés de changement » existe, le « meilleur est encore possible ». Michel Fize, ancien directeur du CNRS, nous en donne les clefs à travers une réflexion constructive dotée d'une dimension historique, enrichie de pensées de sociologues, philosophes, historiens, écrivains qui ont réfléchi sur le monde et ont tenté de lui donner un sens.

C'est en sociologue avisé qu'il décrypte nos sociétés « déglinguées », prenant principalement la société française comme référence. Son analyse met l'accent sur le dévoiement de trois grands principes : l'individualisme personnel poussé à son paroxysme, conduisant au désordre public et moral, le libéralisme économique à outrance qui fracture les groupes sociaux, accroît leurs inégalités et le « démocratismes » politique, « avatar des principes démocratiques » qui a conduit, au moins dans la société française, à l'émergence de ce que certains ont nommé la « démocratie » et que l'auteur appelle la « dictature constitutionnelle ».

Les rappels historiques éclairent le cheminement de la pensée de Michel Fize. Son réquisitoire se penche en premier sur l'abîme économique, puisque « l'économie domine tout aujourd'hui, la politique, les habitudes sociales, les mœurs individuels – tout sauf la finance qui la tient à sa merci ».

La société meurtrie par des crises économiques et financières à répétition finit par se fragmenter, se dissocier à tous points de vues, socialement, géographiquement. Regrettant un certain « capitalisme moral » (à l'instar de celui adopté par Ford), il fait le procès d'un capitalisme totalement soumis à l'emprise de « l'argent-roi » et de la mondialisation galopante, entraînant précarisation et paupérisation, aggravant la fracture entre les riches et les pauvres. « Plus qu'immoral, le capitalisme est proprement amoral » souligne Michel Fize, « avec lui l'ouvrier ne peut même plus vendre sa force de travail, l'entreprise est tout au service des actionnaires, et de la rentabilité économique-financière ». L'abîme se creuse, les indices du délitement social et moral résident en effet dans le développement anarchique d'un individualisme agressif alimentant un relâchement des liens de solidarité, un conflit permanent des rapports sociaux. À ceci s'ajoute la « crise de légitimité institutionnelle, entretenue par une crise de confiance en la classe politique avec la multiplication des corruptions, compromissions, abus de confiance, détournements de fonds publics, de nombre d'hommes politiques qui ont des démêlés avec la justice suivis ou non de condamnation ». L'instabilité de nos sociétés est amplifiée par l'abîme scolaire : « nous ne sommes plus au temps des crises scolaires mais au temps de la faillite du système tout entier » (cf. Michel Fize, *L'école à la ramasse. L'Éducation nationale en faillite*, L'Archipel, 2019). Par ailleurs, la société

de consommation à outrance participe à la catastrophe écologique. L'abîme moral complète cette image lugubre, l'individualisme qui se transforme en « souverainisme personnel » ignore les contraintes, ouvrant ainsi la voie à toutes les violences. « Il n'y a plus de société protectrice, chacun commet ses propres violences et subit pareillement celles des autres. Il n'y a plus en effet de limites entre pouvoir, vouloir, avoir, il y a cet énorme "vide de pensées" », dénonce M. Fize. Cet abîme intellectuel constitue pour l'auteur l'occasion de décocher une critique acerbe des « nouveaux philosophes » surgis dans l'après-68.

« Le système planétaire est condamné à la mort ou à la transformation » dit Édgar Morin. En effet, un nouveau monde est possible affirme Michel Fize, il n'y a pas de fatalité, la société de changement existe. L'Histoire n'est jamais finie, insiste-t-il, le progrès est cyclique et la progressivité est une forme de spirale, alliant la tradition et la modernité, « une spirale qui accepte la régressivité » laquelle néanmoins ne devrait pas paralyser nos esprits ni entacher notre volonté d'agir pour un avenir meilleur. « Il suffit de le vouloir et de recourir à d'autres modes de pensée [...] La politique doit quitter le terrain de l'urgence, son terrain préférentiel, ne pas rester non plus sur le terrain émotionnel et réfléchir calmement aux grands dossiers ». Quelle société voulons-nous ? Quelle économie ? Quel environnement et quelle écologie ? Quelle école ? Quelle système politique ?

La tâche est certes immense, il suffit de poser les bonnes questions martèle M.Fize.

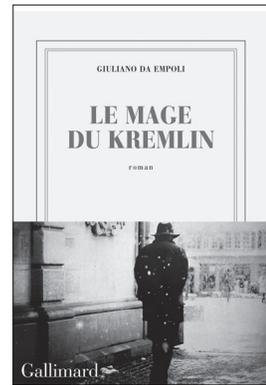
L'auteur se prononce pour un individualisme contrôlé : Ce n'est pas tant l'individualisme qui est en question que sa caricature (comme le démocratism est la caricature de la démocratie). « L'individualisme bien compris, vaut mieux que le collectivisme, il n'est pas repli sur soi, ni égoïsme mais conscience de soi comme acteur social, comme être pleinement responsable de sa relation à l'autre en ce sens le souci d'individualisation ne fait pas obstacle au processus de socialisation » précise-t-il. « Nous devons passer d'un "individualisme de la marchandise" à un "individualisme de la liberté" qui retisse le lien social avec les autres, et fasse que nous soyons à nouveau ensemble, et pas simplement côte à côte » affirme-t-il.

Il préconise une « démocratie réinventée » pour redevenir le régime du pluralisme d'expressions. Elle ne saurait rester le monopole d'un parti ou d'un homme. Il faut selon lui « admettre qu'il n'y a pas de démocratie que "représentative", de société qu' "UN-dividualiste" et conflictuelle, de vie politique que partisane ». Il convient de développer par conséquent la démocratie sociale en commençant par le dialogue social, citant Jean Jaurès « la démocratie va de bas en haut et pas l'inverse » et promouvoir la décentralisation réelle du pouvoir, citant Servan Schreiber dans *Le réveil de la France* « Il faudra désormais partager le

pouvoir si l'on veut préserver les chances d'une cohérence sociale ».

« On ne gouverne pas contre un peuple », dit une vieille loi de science politique, nul ne saurait l'oublier souligne Michel Fize. « En juin, assurément sur fond de crise sociale et internationale, le plus dur risque de commencer pour l'ancien-nouveau président » ■

Katia Salamé-Hardy



LE MAGE DU KREMLIN

Giuliano Da Empoli

Gallimard, 2022

280 p.- 20 €

On ne sait jamais où peut mener de se faire repérer sur les réseaux sociaux à s'intéresser à Zamiatine. L'auteur de *Nous*, contre-utopie parue en 1920, pourfendeur hérétique de la révolution d'Oc-

tobre, inspirateur d'Orwell, d'Huxley et d'Ira Levin, est capable de vous envoyer dans une villa cossue des forêts des environs de Moscou où vous attend, dans une bibliothèque dotée de milliers de livres anciens, Baranov qui fut, durant une quinzaine d'années, un des ordonnateurs du grand spectacle du monde. Autour d'un feu de bois, une soirée commence qui s'achèvera à l'aube après des heures d'un récit d'autant plus hallucinant qu'il est crédible et décrit une réalité que les spécialistes ont observée pendant deux décennies avec minutie, ne réussissant qu'à en appréhender les manifestations de l'ordre du visible là où il leur eût fallu traverser le miroir. « Tout savoir et ne rien comprendre » eût dit autrefois Barrès. L'expertise a ses limites : une réalité à tous égards perturbante a définitivement échappé ; abusés par leur excès de raisonnable, les sachants sont passés à côté de la part d'irrationnel, parfois décisive qui préside au comportement des hommes lorsqu'ils sont mus par leurs imaginaires. Il ne faut jamais sous-estimer l'état de désorganisation des systèmes enseignent-on aux jeunes analystes des services compétents ; pas plus que la nature sentimentale des rapports politiques ajouterait volontiers Baranov.

L'Italie est le laboratoire politique d'une partie de la planète et « Cinque stelle » a généré beaucoup d'épigones. Cela tombe bien car Giuliano da Empoli est italien en plus d'être suisse. À 49 ans, il a déjà mené

de front plusieurs vies. Né à Neuilly-sur-Seine, diplômé de l'université La Sapienza et de l'IEP de Paris, où il enseigne aujourd'hui, membre du conseil d'administration de la Biennale de Venise, il fut aussi le conseiller politique du président du Conseil italien Matteo Renzi. Éditorialiste régulier dans les grands titres de la presse transalpine et commentateur politique dans de nombreuses émissions de radio et télévision, il publia à 22 ans *Un grande futuro dietro di noi* qui lui valut de la part de la Stampa le titre d'homme de l'année. Mais son ouvrage majeur, précision essentielle ici, était jusqu'à ce jour *Les ingénieurs du chaos* paru en 2019, traduit en douze langues, décrivant les nouveaux maîtres de la scénographie politique, œuvrant depuis une dizaine d'années à l'émergence d'un monde illisible, indispensable à l'épanouissement des dirigeants populistes de tout poil.

Avec *Le mage du Kremlin* l'auteur est passé au roman ; coup d'essai, coup de maître. Achevé en janvier 2021, cette parabole crépusculaire est une méditation magnifique sur le pouvoir dont on se remet difficilement. Car Vadim Baranov n'existe pas. C'est mieux que cela : il est le double fictionnel et inquiétant de vérité de Vladislav Sourkov, « spin doctor » de Poutine jusqu'en 2021, inventeur de la « démocratie souveraine » et de la « verticale du pouvoir ». Entre Maïdan, le Caucase, la Crimée, Saint Petersburg et Moscou, ce Raspoutine 2.0 s'est vu attribuer des

états de service à faire crever de jalousie nos petits marquis de cabinet. Obama et les Européens l'ont interdit de séjour en application des sanctions. Qu'à cela ne tienne : reclus en son mystère, Sourkov est devenu évanescent. Croupit-il vraiment en résidence surveillée dans une banlieue de Moscou ? D'aucuns sont sûrs que sa fidélité à lui-même l'a conduit à rejoindre les milices russes du Donbass ; à moins qu'il ne se prélassse, entouré de créatures de rêve, au bord d'une piscine d'une villa de Sottogrande ; d'autres sont persuadés que ses prédispositions méditatives l'ont poussé à se retirer au mont Athos ; le retrouvera-t-on finalement, tel un moderne Rimbaud, errant sur le port de Charjah ou au milieu des ruines de Mogadiscio ?

Car tout dans ce livre est affaire de choc tellurique entre des contraires improbables. Il y a les explications historiques et géopolitiques que tout le monde connaît et il y a l'âme russe, cette volonté de ne pas sombrer dans le néant d'une modernité qui, pour l'essentiel, a pour nom « Occident ». Une brutalité incoercible du « sans limites » qui nous ramène à Ivan le Terrible, Boris Godounov, Chouisky, la grande Catherine ou Staline. Un monde blanc et chrétien d'autant plus perturbant qu'il nous ressemble en apparence mais est constitutif d'une autre Europe. Un territoire gigantesque, le plus grand État du monde qui tels les États-Unis se sent investi d'une mission

rédemptrice mais qui refuse le statut affligeant d'État-nation et veut rester un Empire. Un pays qui se pense comme un Katechon, un principe unificateur, un Monde-État. L'Occident est devenu rationnel, frileux, pusillanime, mercantile, dégénéré ; laissons-le s'interroger sur le sexe des femmes et des hommes. On va lui fournir un spectacle brutal, indéchiffrable propre à le pousser à s'interroger sur lui-même et son degré de putréfaction. Peu importent les dégâts causés : « La Russie est la machine à cauchemars de l'Occident ».

La décennie 90, celle des nouveaux « Temps des troubles » touche à sa fin ; le vieil ours alcoolique, moqué en direct sur CNN par un Clinton hilare, doit cesser d'humilier la Russie. Défilent alors les attentats inexplicables de Moscou de septembre 1999, la poursuite de leurs auteurs « jusque dans les ch...ttes », le déclenchement de la deuxième guerre de Tchétchénie et l'arasement de Grozny qui feront d'un lieutenant-colonel du KGB couleur de grisaille, le nouveau Tsar adoubé par un peuple épuisé, déboussolé et las. Le peu d'empathie manifesté en août 2000 lors du naufrage du « Kursk », la mise en scène kitsch des Jeux olympiques d'hiver dans la ville subtropicale de Sotchi, les assassinats politiques non élucidés, l'arrestation de Mikhaïl Khodorkovski ou l'aplatissement d'Alep ne feront que conforter la nouvelle donne. Face à un Garry Kasparov saisi d'effroi, Baranov assène que la

politique est infiniment plus violente que les échecs et que, pour les professionnels, « c'est le seul jeu qui mérite véritablement d'être joué ».

Et la représentation commence car l'action politique qui demain sera métabolisée en histoire est aujourd'hui un spectacle où Zamiatine et Staline ne peuvent cohabiter. Baranov vient du théâtre d'avant-garde, du rap, de la télé-réalité et de l'art contemporain. Il obtient carte blanche du Tsar pour donner la mesure de ses talents. La boîte à outils disponible pour la mise en scène est presque sans limites : vérités parallèles, mensonges effrontés, réécriture du passé, utilisation des big data, usine à trolls etc... La « Fake democracy » peut se déployer. Il n'y a pas de grille idéologique ; il faut en même temps, soutenir les pour et les contre et même les pousser à se battre entre eux. L'incohérence est reine pourvu qu'elle crée la désorientation et instille l'insécurité chez l'adversaire. L'objectif initial est secondaire, la finalité c'est la durée, la permanence du désordre. Cette brutalité primale n'exclut en rien l'indispensable lecture littéraire du pouvoir. La Russie est lettrée et le demeure, francophone quand c'est encore possible : sont invoqués, au moment où on s'y attend le moins, Thomas Mann, Kafka, Joseph Roth, Nabokov, Tourgueniev, le cardinal de Retz et ses célèbres *Mémoires*, ce fils de p.te de Custine, La Bruyère qui avait tout com-

pris, Limonov ici dans son élément et bien sûr Boulgakov.

La ronde des événements s'ordonne, banale, dans une chronologie familière et une atmosphère d'angoisse diffuse où l'arbitraire peut dès l'aube frapper à votre porte. Il n'y a pas – car il n'y a jamais eu – de règles dans une Russie redevenue elle-même. On est plongé dans ce monde de milliardaires accapareurs, de geeks hors sol, de courtisans craintifs, de motards cosaques façon Hells Angels, d'apparatchiks déclassés et de mondaines au statut incertain. On peut s'y réveiller, un matin, dans un chalet de Courchevel, entouré d'escort girls cocaïnées et se retrouver, quelques semaines plus tard, prisonnier dans un camp en plein cœur d'un désert de roches rouges à la frontière chinoise. Le tsar décide, lui seul maîtrise la vue d'ensemble. Ses sbires ne jouent qu'avec des fragments. Il aime se ressourcer à Saint-Petersbourg quand son conseiller abhorre ce décor factice et inutile et reste fasciné par Moscou d'où suinte une puissance obscure se diffusant sur l'Empire. Car habiter le Kremlin, c'est aussi être le maître du temps. Méthodes classiques d'un espion, avance Baranov, pour se dédouaner auprès de son interlocuteur : non, lui répond Berezovsky, pour une fois avisé ; d'un contre-espion ! les pires ! ceux qui voient des traîtres partout. L'oligarque, à la fin de vie pathétique, sera retrouvé pendu en 2013 dans la salle de bains de sa résidence d'Ascot,

faute d'avoir compris la règle du jeu. Dans la Russie poutinienne, les milliardaires ne sont protégés que tant qu'ils servent les desseins du Tsar.

Au petit matin, Baranov a achevé son récit, celui d'une introspection initiatique ; il a pris la mesure du monde qui l'entoure, éprouvé ses propres limites et s'est réconcilié avec lui-même. Dans ce voyage au cœur des ténèbres, la bibliothèque lambrissée a remplacé la remontée de rivière. C'est alors qu'une porte s'entrouve laissant timidement apparaître la sidérante innocence du premier matin du monde, un mètre dix d'éblouissement, nommée Anja. Dès lors ne comptera plus pour lui que d'accompagner le plus longtemps possible les premiers pas dans la vie de son unique trésor, cette fillette qu'il a conçue avec la trop absente et si présente Ksenia, la seule femme qu'il ait jamais aimée. Le Tsar, condamné à être éternellement dans la défiance, terminera, esseulé, avec son conseiller le plus intuitif, le seul dont il n'ait rien à craindre, Koni, sa femelle labrador noire, si ingénument et souverainement efficace aux pieds de la chancelière allemande. Un livre hypnotique qui vous hante longtemps, en parallèle avec les images du malheur ukrainien. Un dernier point : Boulgakov, l'auteur du *Maitre et Marguerite* était né à Kiev, avait-on oublié de vous préciser... ■

Alain Meininger



LA PROPORTIONNELLE OU COMMENT RENDRE LA PAROLE AU PEUPLE

**Christophe Boutin et
Frédéric Rouvillois**

Éditions La nouvelle Librairie, 2022,
214 p. - 15,90 €

À la mi-avril 2022, entre les deux tours de l'élection présidentielle, un sondage du *Figaro* indiquait que 70 % de ses lecteurs étaient favorables à l'instauration du scrutin à la proportionnelle, seuls 30 % d'entre eux y demeurant hostiles.

À vrai dire, les 70 % ne sont pas bien étonnants : l'idée que les citoyens puissent être représentés au Parlement de façon proportionnée, c'est-à-dire juste, exacte, conforme à la réalité, semble tomber sous le sens, et il y a fort longtemps que c'est le cas : au lendemain de la Seconde Guerre

mondiale, de Gaulle déclarait y voir le seul suffrage « honnête » : le seul où le résultat (en sièges) correspond à ce que pensent et à ce que veulent les électeurs.

Et de fait, c'est d'abord aux autres, aux 30 % restants, que s'adresse ce livre. À ceux qui demeurent inébranlablement attachés au préjugé selon lequel la proportionnelle, en multipliant les partis et en divisant le monde politique, rendrait l'État ingouvernable. Alors que, de toute évidence, tel n'est plus le cas sous la V^e République. De nos jours, même intégrale, la proportionnelle ne présente plus aucun risque sérieux, tout en étant le meilleur

moyen de rendre la parole au peuple. Plus que jamais, comme le disait déjà Jaurès au début du XX^e siècle, elle est devenue « la seule issue ».

Christophe Boutin est docteur en sciences politiques et professeur de droit public à l'université de Caen. Frédéric Rouvillois est, quant à lui, professeur de droit public à l'université Paris Cité. Ils ont publié, il y a quelques mois, à La Nouvelle Librairie, un essai remarqué sur *Les parrainages, ou comment les peuples se donnent des maîtres* ■

La rédaction

Directeur de la publication

Vincent Dupy

Directeur éditorial

Patrick Tivollier

Rédacteur en chef

Arnaud Benedetti

Rédacteur en chef honoraire

Mario Guastoni

Secrétaire générale de rédaction

Florence Delivertoux

Conseiller éditorial

Alexis Lacroix

Coordination du numéro

Gaël Brulé, François-Bernard Huyghe

Alexis Lacroix, Virginie Martin

Comité scientifique

Éric Anceau, Alain Bensoussan,
Mathieu Bock-Côté, Christian de
Boissieu, Jacques-Olivier Boudon,
Catherine Bréchnignac, Gaël Brulé, Bruno
Cautrès, Bertrand Cavallier, Pierre-
Antoine Chardel, Michèle Coltelloni-
Trannoy, Frédéric Dabi, Olivier Dard,
Jean-François Delfraissy, Jean Garrigues,
Michèle Gendreau-Massaloux, Pascal
Griset, Henri Guaino, François Guinot,
François-Bernard Huyghe, Marc Ivaldi,
Ludovic Laloux, Tristan Lecoq, Gérard
Le Gall, Thierry Libaert, Béatrice
Mabilon-Bonfils, Virginie Martin,
Frédéric Masquelier, Didier Maus,
Joanna Nowicki, Adrian Pabst, Antoine
Petit, Olivier Rouquan, Stéphane Rozès,
Jérôme Sainte-Marie, Boualem Sansal,
Arnaud Teyssier, Virginie Vial-Kilner,
Christophe de Voodg, Charles Zorgbibe

Comité éditorial

Jean-François Achilli, Jean-Yves Archer,
Alexis Bachelay, Georges-Marc Benamou,
Guillaume Bigot, Rachel Binhas, Kévin
Boucaud-Victoire, Philippe Cattelat,
Arthur Chevallier, Alexandre Devecchio,
Raphaël Doan, Arnaud Dupui-
Castérès, Pierre-Emmanuel Guigo,
Noémie Halioua, Laëtitia Hélouet, Jacky
Isabello, Maya Khadra, Alexis Lacroix,
Frédéric Lazorthes †, Diane Le Beguec,
Catherine de La Robertie, Béatrice
Marre, Alain Meininger, Benjamin
Morel, Chloé Morin, Régis Passerieux,
Brigitte Perucca, Alexis Poulin, Tsiory
Razafindrabe, Olivia Recasens, Philippe
Reiller, Eduardo Rihan Cypel, Priscille
Rivière, Jean-Victor Roux, Frédéric Saint
Clair, Jean-Claude Szaleniec, Perrine
Tarneaud, Pascale Tournier, Victor Woillet

Rédaction – administration :

10 rue du Colisée – 75008 Paris

Tél. : 00 33 (1) 76 47 09 30

contact@revuepolitique.fr

www.revuepolitique.fr

Société éditrice : R2P

Siret RCS Paris : 807 713 177

Commission paritaire : 0627K83053

Achévé d'imprimer par :

Imprimerie Messages

111 rue Nicolas Louis Vauquelin

31100 Toulouse

Pour le compte de PRINTCORP



*Certifié PEFC/Ce produit est issu de forêts gérées
durablement et de sources contrôlées./pecf-france.org*

Dépôt légal : juin 2022



Réside Études, Plus de 30 ans de créations innovantes pour accompagner le développement des villes et des territoires

Si les élus recherchent des modes de logements parfaitement adaptés aux multiples profils d'habitants, ils attendent surtout que les développeurs, les constructeurs et les gestionnaires sachent appréhender les besoins et les mutations de notre société. En partenariat avec les élus et les aménageurs, le Groupe Réside Études propose des résidences en accord avec la politique des villes et contribue ainsi à l'équipement des départements, des régions et des territoires.

Résolument tourné vers l'humain, Réside Études conçoit des résidences pour seniors autonomes et des résidences pour étudiants. En analysant les tendances fortes, en termes de style de vie et de démographie, Réside Études propose des produits en adéquation avec les aspirations de notre société.

- Les seniors par exemple sont de plus en plus nombreux. En 2030, 12,5 % des Français auront 75 ans et plus ; en 2040, leur nombre augmentera de 61 % par rapport à 2021*. Cette augmentation est corrélée à de véritables besoins en matière de sécurité et de sociabilité.

- Les étudiants font quant à eux face au manque de logements décents. On constate en effet que le nombre de résidences étudiants reste insuffisant dans beaucoup de villes françaises. En 2019, sur les 1,6 million d'étudiants inscrits à l'université, plus d'un sur cinq n'avait pas de logement stable.**

Grâce aux relations de confiance nouées avec les représentations locales, le Groupe Réside Études a construit et gère aujourd'hui, avec 2 600 collaborateurs, près de 35 000 logements dans plus de 250 résidences.



Les résidences pour étudiants et pour seniors de Réside Études



RÉSIDE ÉTUDES

96-104, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine

* Institut National d'Études Démographiques ** www.immobilier.lefigaro.fr

LES AUTEURS

LA MÉTAMORPHOSE DES CLERCS

Sélim Allili

Membre fondateur et président de l'Observatoire des think tanks (2008-2016)

Mathias Béjean

Maître de conférences, HDR, Laboratoire IRG, UPEC

Arnaud Benedetti

Rédacteur en chef de la Revue Politique et Parlementaire
Professeur associé à l'Université Paris-Sorbonne

Gaël Brulé

Sociologue, Université de Neuchâtel

Pierre-Antoine Chardel

Philosophe et sociologue, professeur et directeur du LASCO IdeaLab à l'Institut Mines-Télécom (IMT-BS), chercheur au Laboratoire d'Anthropologie Politique (LAP), UMR 8177 CNRS/EHESS

Christophe Charle

Professeur émérite d'histoire contemporaine, IHMC, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Pierre Conesa

Ancien Haut fonctionnaire et essayiste

Arnaud Dupui-Castères

CEO et fondateur de Vae Solis Communications

Pascal Griset

Professeur d'histoire contemporaine, Sorbonne Université, coordinateur du Projet H2020 InsScide, président du Comité pour l'histoire de l'Inserm

Philippe Guibert

Enseignant et consultant, ancien directeur du SIG

François-Bernard Huyghe

Politologue et essayiste

Haïm Korsia

Grand rabbin de France, membre de l'Institut, ancien aumônier en chef du culte israélite des Armées

Alexis Lacroix

Essayiste et historien des idées

Guy Lapostolle

LISEC UR2310, Université de Lorraine

Béatrice Mabilon-Bonfils

BONHEURS, EA 7517 CY Paris Université

Virginie Martin

Politiste, sociologue, Kedge Business School

Frédéric Masquelier

Avocat, docteur en droit, maire de Saint-Raphaël

Gianmarco Monsellato

Président de Deloitte France et Afrique francophone

Bado Ndoye

Département de philosophie, Université Cheikh ANTA Diop de Dakar

Gérard Noiriel

Directeur d'études à l'EHESS

Michel Onfray

Philosophe et essayiste

Philippe Portier

Directeur d'études à l'École pratique des hautes études (PSL)

Baptiste Rappin

Maître de conférences HDR, Université de Lorraine, IAE Metz School of Management, Laboratoire Écritures (EA 3943)

Olivier Rey

Chargé de recherche au CNRS, Institut d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques

Frédéric Rouvillois

Écrivain et professeur de droit public à l'Université Paris Descartes

Alain-Gérard Slama

Essayiste, journaliste et historien

Pierre-André Taguieff

Philosophe, politiste et historien des idées, directeur de recherche au CNRS

Arnaud Teyssier

Professeur associé à l'École normale supérieure

Victor Woillet

Analyste politique, responsable éditorial du Vent se Lève

La Gauche et la Droite existent, nous les avons rencontrées

Jean-Daniel Lévy

Directeur délégué Harris Interactive France

Le vote blanc lors de l'élection présidentielle 2022

Frédéric Micheau

Directeur général adjoint OpinionWay

Réinitialiser la démocratie

Guy Lardeyret

Président de l'Institut pour la Démocratie

ISBN 978-2-85702-220-6
ISSN 035-385 X – 25 €



9 782857 022206